Première Épître à TIMOTHÉE

Accès direct aux chapitres de 1 Timothée :

<u>1 2 3 4 5 6</u>

Structure de l'épître :

Ch.1 v.1-2: Introduction

Ch.1 v.3-11: Mise en garde contre les erreurs dans la doctrine et la

vie chrétienne

Ch.1 v.12-17: Témoignage de Paul

<u>Ch.1 v.18-20</u>: Recommandations faites à Timothée

Ch.2 v.1-7: Exhortation à la prière pour les autorités

Ch.2 v.8-15 : Sur la prière et le rôle des femmes

Ch.3 v.1-7: Qualification des surveillants

Ch.3 v.8-13: Qualification des serviteurs

Ch.3 v.14-16: comment se conduire dans la maison de Dieu

<u>Ch.4</u>: L'attitude d'un bon serviteur Ch.5: Le travail d'un bon serviteur

Ch.6 v.1-19: Avertissements à un bon serviteur

Ch.6 v.20-21: Conclusion

Commentaires:

Notes diverses Henri Rossier J.N. Darby F.B. Hole Etudes Paris 1946-47

Vue d'ensemble (A. Remmers):

LES ÉPÎTRES PASTORALES

1. GÉNÉRALITÉS

Couramment employée pour désigner les lettres de l'apôtre Paul à ses compagnons Timothée et Tite, la formule« épîtres pastorales » est due au théologien Paul Anton. Elle date de 1726; on pourrait aussi bien dire: épîtres d'un berger [du latin pastor : berger]. Les in structions nombreuses à Timothée et Tite en sont la raison. Cette expression est la conséquence du fait que selon des considérations superficielles ces deux serviteurs auraient occupé un « office ecclésiastique» (comme pasteur]. Cela, avec d'autres « indices», a conduit il y a déjà 200 ans certains chercheurs critiques à mettre en doute que l'apôtre Paul soit le véritable auteur. Aujourd'hui la recherche historico-critique considère d'une manière générale ces épîtres «comme n'ayant avec certitude pas été écrites par Paul». Ces trois épîtres occupent sans aucun doute une place à part dans le Nouveau Testament. De même que l'épître à Philémon, elles sont adressées à des individus. Il ne s'agit pourtant pas de lettres privées: l'objet est l'assemblée de Dieu et l'ordre dans celle-ci. Les destinata ires, Timothée et Tite, étaient des hommes encore relativement jeunes. Toutefois, ils servaient déjà, en tant que fidèles collaborateurs de l'apôtre Paul ; dans les trois épîtres, ils sont présentés comme les représentants et délégués de l'apôtre.

Par le sujet, le style et le ton, les trois lettres se distinguent nettement de toutes celles écrites par l'apôtre Paul. Ce fait a conduit la plupart des critiques bibliques depuis Schleiermacher [vers 1800] à mettre l'authenti ité du texte en doute. Plusieurs ont prétendu qu'il s'agissait d'assemblages dans lesquels des fragments de citations authentiques de l'apôtre auraient été mélangés par la suite aux pensées des compilateurs. Pour d'autres érudits, ces trois épîtres ne datant que du 2ème siècle, il y a lieu simplement de les considérer comme des faux | Mais

déjà chez Polycarpe, on trouve de nombreuses allusions aux épîtres à Timothée. Irénée [env. 140-202]. Clément d'Alexandrie [env. 150-215) et Tertullien [env. 160-220] citent les trois épîtres pastorales comme étant des écrits de Paul.

2. LA SITUATION DE L'APÔTRE PAUL

Des doutes ont été émis quant à l'authenticité des épîtres en question en raison de la situation dans laquelle se trouvait l'apôtre Paul à l'époque de la rédaction. Les différentes indications insérées dans ces lettres ne concordent pas sans autres avec les éléments que renferme le livre des Actes; mais comme ce dernier ne donne pas de description complète et détaillée des voyages de l'apôtre Paul, il n'y a pas incompatibilité.

Selon toute probabilité, Paul a été libéré après les deux années de captivité passées à Rome, dont nous trouvons une évocation à la fin des Actes des apôtres [vers 63 apr. J.C.l. Dans ses lettres aux Philippiens [chap . 1: 22-26; 2: 24] et à Philémon [v. 22]. Paul fait allusion à cette mise en liberté. D'après la teneur des épîtres pastorales, il se rendit alors en Asie Mineure, en Crète et en Grèce [comp. 1 Tim . 1: 3; 2 Tim. 4: 13, 20: Tite 1: 5; 3: 12]. Après ces différents voyages, l'apôtre fut une nouvelle fois emprisonné, puis condamné à mort et exécuté à Rome.

La première épître à Timothée et celle à Tite auraient donc été écrites entre la première et la seconde ca ptivité de l'apôtre. En effet, Paul laisse entendre qu'il était libre alors. Il ne mentionne pas les chaînes, ni les liens, ou un quelconque autre élément qui pourrait faire penser à un emprisonnement. Tel n'est pas le cas si l'on se réfère aux épîtres aux Ephésiens, Philippien s, Colossiens et à Philémon . Dans la seconde épître à Timothée toutefois, Paul parle de nouveau de sa captivité [2 Tim. 1: 8, 12, 16, 17; 2: 9] et il évoque une comparution en jugement

[2 Tim. 4: 6-8]. Ainsi, cette épître se trouve être le dernier témoignage inspiré de l'apôtre Paul, son testament spirituel en quelque sorte.

Par conséquent, les indications que fournissent les épîtres pastorales sur la dernière période de la carrière de l'apôtre Paul ne sont pas en opposition avec le récit des Actes ou les descriptions faites dans le cadre des différentes lettres de l'apôtre : elles constituent un complément.

Paul savait que sa mort était proche, aussi les dernières lettres diffèrent-elles des précédentes quant au sujet et au style. L'apôtre avait déjà exposé en détail toute la doctrine du Christ. Timothée et Tite , ses compagnons d'oeuvre, la connaissaient aussi [2 Tim.1: 13 et suiv.; 2 : 2; 3 : 10, 14; Tite 1 : 4; 2: 1]. Dès lors, les dernières épîtres contiennent plutôt des communications et des ordres touchant au côté pratique de la vie d'assemblée. Cela suppose que toute la vérité concernant Christ, l'oeuvre de la rédemption et l'assemblée est connue et n·a pas besoin d'être davantage expliquée [comp. 1 Tim. 3: 15 avec Mat. 16 : 18; 1 Tim. 4: 14 avec 1 Cor. 12: 4, 31; Tite 1: 1-3 avec Rom . 5: 21; 6 : 23; Ep h. 1: 3, 4].

Les charges d'anciens ou surveillants, et celles de serviteurs [diacres], traitées d'une manière si détaillée ici, ne sont pas non plus des dispositions nouvelles , malgré les affirmations de certains critiques. Elles existaient au se in des assem blées depuis le début [camp. Actes 6; 14: 23; 20: 17, 28; Phi I. 1: 1].

Dans son discours d'adieux à Milet, Paul avait déjà mis en garde contre les fausses doctrines qui surgiraient [comp. 1 Tim . 4: 1 et 2 Tim. 3: 1; Actes 20: 28, 29].

3. PARTICULARITÉS DES ÉPÎTRES PASTORALES

a) Le Dieu Sauveur

L'expression « Dieu Sauveur» revient plusieurs fois , sous cette forme ou d'autres, dans les épîtres pastorales:

- 1 Timothée 1 : 1 ; 2: 3; 4: 10 [« Dieu ... conservateur»)
- 2 Timothée 1: 10
- Ti te 1: 3, 4; 2: 10, 13; 3: 4, 6

Dans le Nouveau Testament, mise à part la secon de épître de Pierre, nous ne trouvons que deux fois ce nom, en Luc 1: 47 et en Jude 25. Il indique la grâce universelle de Dieu en Christ, par laquelle le salut et la délivrance sont offerts aujourd 'hui au monde entier. Jusqu'alors, Israël était le seul peuple que Dieu ait choisi et mis à part su r la terre.

b) Sain et sobre

L'emploi fréquent des mots «sain » et « sobre» caractérise le contenu des épîtres pastorales.

«sain »

- 1 Timothée 1 : 10 [saine doctrine) ; 6 : 3 [saines paroles)
- 2 Timothée 1: 13 [sa ines paroles); 4: 3 [sa n enseignement)
- Tite 1: 9 [sain enseignement]; 1: 13 [sains dans la foi); 2: 1 [sain enseignem ent]; 2: 2 [sains dans la foi); 2: 8 [faisant preuve ... deparole saine].

«sobre»

[Rendu aussi en français par les termes «modestie», «modeste», « sage».)

- 1 Timothée 2: 9 [modestie]; 2: 15 [modestie]; 3: 2 [sage]
- 2 Timothée 1: 7 [de conseil ; en note, ou : de sob re bon sens)
- Tite 1: 8 [sage); 2: 2 [sage); 2: 5 [sage]; 2: 6 [sobre); 2: 12 [sobrement].

LES DEUX ÉPÎTRES À TIMOTHÉE

LEUR DESTINATAIRE

Timothée [dont le nom signifie: « Honore Dieu » ou « honneur de Dieu »] devint, tout jeune déjà [1 Tim. 4: 12], un des plus fidèles collaborateurs de l'apôtre Paul. Il était le fils d'un Grec, mais avait une mère juive, nommée Eunice. Sa mère et sa grand-mère Loïs l'avaient enseigné dès sa plus tendre enfance dans les saintes écritures de l'Ancien Testament [Actes 16: 1; 2 Tim. 1: 5; 3: 15].

Au cours de son deuxième voyage missionnaire [env. 51-54 apr. J.C.], dans la région de Derbe et de Lystre, Paul eut son attention attirée par ce jeune croyant qui était au bénéfice d'un bon témoignage rendu par les frères établis à Lystre et à lconium [Actes 16: 2]. Lors de son premier voyage, Paul avait déjà annoncé l'évangile dans cette région ; il avait visité deux fois ces villes [Actes 14: 1, 8, 21]. Timothée avait sans doute, à ces occasions, entendu le message de la croix et l'avait reçu par la foi.

Les deux épîtres à Timothée nous apprennent que le Seigneur Jésus destinait ce jeune homme à un service particulier. Des prophéties existaient à son sujet, qui faisaient allusion à un don de grâce en lui [1 Tim. 1: 18]. Ce don de grâce - celui d'évangéliste [2 Tim. 4: 5]? - avait été confirmé par l'imposition des mains de l'apôtre Paul [2 Tim. 1: 6]: à notre connaissance, il s'agit d'un cas unique dans le Nouveau Testament. Reconnaissant l'existence de ce don, les anciens de l'assemblée avaient eux aussi imposé les mains à Timothée. Par cet acte, ils s'identifiaient au jeune serviteur [1 Tim. 4: 14].

Né d'un père païen et d'une mère Juive , Timothée n'avait pas connu, enfant , la circoncision selon la coutume juive [Gen.17:10; Lév. 12: 3]. Paul le circoncit donc, pour que l'origine païenne du jeune homme ne représente pas un obstacle dans le service d'évangélisation auprès des Juifs [Actes 16: 3; comp. 1 Cor. 9: 20].

Paul, Silas et Timothée traversèrent alors ensemble l'Asie Mineure, afin de gagner la Macédoine. Les trois hommes annoncèrent d'abord l'évangile à Philippes et à Thessalonique. Depuis Bérée, Paul continua seul jusqu'à Athènes. Silas et Timothée rejoignirent plus tard l'apôtre [Actes 17: 14; 1 Thess. 3: 12]. Mais, parce qu'il se souciait de l'état spirituel des jeunes croyants à Thessalonique, Paul envoya Timothée dans cette ville [1 Thess. 3: 1-6]. Ils ne se retrouvèrent que plus tard à Corinthe [Actes 18: 5; 1 Thess. 1: 1].

Timothée suivit encore l'apôtre Paul lors de son troisième voyage missionnaire [env. 54-58 apr. J.C.]. Il fut envoyé avec Eraste d'Ephèse en Macédoine, et plus tard, à Corinthe. Cette visite est annoncée dans la première épître aux Corinthiens [Actes 19: 22; 1 Cor. 4: 17; 16: 10]. Au moment de la rédaction de la seconde épître aux Corinthiens, arrivé entretemps en Macédoine, Paul retrouva une nouvelle fois Timothée [2 Cor. 1: 1; 9: 2-4].

Après un séjour de trois mois en Grèce, passant à nouveau par la Macédoine, Paul retourna en ·Asie Mineure. Timothée le précéda et l'attendit, avec quelques frères, en Troade [Actes 20: 2-6]. Selon toute vraisemblance, Timothée ne suivit pas Paul à Jérusalem; le fidèle collaborateur resta à Ephèse où il travailla plus tard à la demande de l'apôtre.

Timothée visita l'apôtre Paul dans sa prison à Rome ; il était auprès de l'apôtre lors de la rédaction des épîtres à Philémon, aux Colossiens et aux Philippiens [Philémon 1; Col. 1:1; Phil. 1:1]. Se trouvant dans l'impossibilité de visiter les Philippiens, Paul leur annonça, au moyen de l'épître qui leur était destinée, son intention de leur envoyer Timothée [Phil. 2:19]. Pourtant, nous ne possédons aucune indication qui permettrait d'établir la réalisation et le moment d'une telle visite.

Par l'épître aux Hébreux [chap. 13 : 23). nous apprenons encore que Timothée fut emprisonné, puis relâché. Mais aucun autre détail ne nous a été conservé au sujet de cette captivité. A côté de cette brève

information, les deux épîtres à Timothée sont les derniers témoignages bibliques concernant ce fidèle serviteur de Christ et collaborateur de l'apôtre Paul.

Timothée est le modèle d'un serviteur dévoué et fidèle du Seigneur. Paul décerne beaucoup d'éloges à l'égard de son compagnon et collaborateur. Si, au début de la quinzaine d'années pendant lesquelles les deux hommes ont travaillé ensemble, Paul parlait encore de «Timothée, notre frère et compagnon d'oeuvre sous Dieu dans l'évangile du Christ» [1 Thess. 3: 2]. dans la première épître aux Corinthiens, l'apôtre l'appelle déjà son enfant bien-aimé et fidèle dans le Seigneur, s'employant comme lui -même à l'oeuvre du Seigneur [1 Cor. 4: 17 ; 16: 10]. Dans l'épître aux Philippiens [chap. 2: 19-23]. Paul emploie à l'égard de son cadet les paroles les plus tendres et les plus chaleureuses : « Or i'espère dans le Seigneur Jésus vous envoyer bientôt Timothée, afin que moi aussi j'aie bon courage quand j'aurai connu l'état de vos affaires; car je n'ai personne qui soit animé d'un même sentiment avec moi pour avoir une sincère sollicitude à l'égard de ce qui vous concerne; parce que tous cherchent leurs propres intérêts, non pas ceux de Jésus Christ. Mais vous savez qu'il a été connu à l'épreuve, savoir qu'il a servi avec moi dans l'évangile comme un enfant sert son père. J'espère donc l'envoyer incessamment, quand j'a urai vu la tournure que prendront mes affaires.»

Bien que jeune et un peu craintif, Timothée fut un des seuls frères qui demeura résolument aux côtés de l'apôtre Paul, lors de son incarcération, tandis que plusieurs s'étaient détournés de lui. Quand Paul, après sa libération, retourna visiter quelques-unes des villes où il avait travaillé précédemment, il put en toute confiance laisser Timothée à Ephèse [1 Tim. 1 : 3]. Dans sa première lettre, Paul communique à son enfant bien-aimé les instructions divines concernant la maison de Dieu, l'assemblée du Dieu vivant [1 Tim. 3 : 15]. L'apôtre espérait se rendre bientôt auprès de son collaborateur, mais il pressentait déjà que le Seigneur

avait en vue un autre chemin pour lui [1 Tim. 3: 14]. Ces indications et l'absence de toute allusion à une captivité prouvent que l'apôtre était libre alors.

Toutefois, dans sa deuxième épître, Paul mentionne de nouveau à plusieurs reprises son emprisonnement, n'entrevoyant alors aucune perspective de libération; au contraire, l'apôtre sait que le moment de son départ de cette terre est arrivé [2 Tim. 4: 6]. Il a combattu le bon combat, il a achevé la course, il a gardé la foi; ses yeux sont fixés sur le Seigneur seul, qui va le recueillir auprès de lui. L'apôtre et son enfant ont oeuvré longtemps les deux ensemble. Dans sa lettre d'adieux, Paul encourage Timothée à continuer seul son service jusqu'à la fin , même dans les conditions re ndues plus difficiles par le début de la ruine de l'assemblée [2 Tim . 4: 5]. — La première épître à Timothée a donc certainement été écrite vers les années 63/64, et la seconde , vers 66/67 apr. J.C.

LA PREMIÈRE ÉPÎTRE À TIMOTHÉE

6 chapitres

1. SON SUJET ET SON BUT

«Je t'écris ces choses ... afin que tu saches comment il faut se conduire dans la maison de Dieu, qui est l'assemblée du Dieu *vivant*. la colonne et le soutien de la vérité» [1 Tim. 3: 14, 15]. Ce verset pourrait servir de suscription à la première épître à Timothée.

A Ephèse, Paul avait annoncé tout le conseil de Dieu. Dans son épître à cette assemblée, il avait décrit les immenses privilèges et bénédictions des membres du corps de Christ. Maintenant, dans sa première êpître à Timothée, qui se trouvait à Ephèse, l'apôtre donne des instructions concernant l'ordre extérieur de l'assemblée [la première épître aux Corinthiens traite de l'ordre intérieur]. Dans une lettre envoyée à Ephèse [1 Tim. 1: 3]. l'apôtre ne ressentait pas la nécessité de répéter les

vérités communiquées tout au plus trois ans auparavant. Il pouvait les supposer connues. Aussi la première épître à Timothée porte-t-elle un caractère très différent de celle aux Ephésiens. Elle est d'ailleurs adressée non pas aux croyants ou à toute l'assemblée de l'endroit, mais à un serviteur délégué par l'apôtre lui-même.

Tableau de quelques-unes des prin cipales différences :

Sujet	Epître aux Ephésiens	1 ^{ère} épître à Timothée
Christ	Celui qui accomplit le	Celui qui est venu rendre
	conseil de Dieu et qui est	Témoignage pour Dieu
	la Tête de l'assemblée	dans ce monde
L'assemblée	Le corps de Christ	La colonne et le soutien
	La maison de Dieu	de la vérité, la maison de
	L'épou se de Christ	Dieu et la conduite des
		croyants dans cette mai-
		son
Le service	Les dons de grâce pour	Les charges dans les as-
	le corps de Christ tout	semblées locales
	entier	

La première épître à Timothée contient donc des instructions pratiques pour la vie des assemblées locales.

- Dans le premier chapitre, Paul établit le contraste entre le sain enseignement et la loi mosaïque.
- Au chapitre 2, l'apôtre traite de la prière [des hommes en parti culier] et de la position de la femme chrétienne.
- Au chapitre 3, il parle des charges locales d'anciens [ou surveillants] et de serviteurs.
- Dans le chapitre 4, l'apôtre annonce l'apparition de fausses doctrines. Il exhorte Timothée à veiller à sa conduite et à être un modèle.

- Au chapitre 5, il est d'abord question de l'entretien des veuves parmi les croyants, puis une fois encore du service des anciens.
- Enfin, dans le chapitre 6, la vraie piété est décrite comme étant une vie de consécration au Seigneur, et une mise en garde particulière est donnée contre l'amour de l'argent.

2. SES PARTICULARITÉS

Anciens et serviteurs

Les deux mots «anciens» [en grec: *presbyteros*] ou «surveillants» [évêques, en grec: *episkopos*] désignent l'un et l'autre la même charge [comp. Actes 20: 17, 28; Tite 1: 5, 7]. Dans le Nouveau Testament, nous trouvons en outre la charge de serviteur [diacre, en grec: *diakonos*] [Phil. 1: 1; comp. Actes 6]. Il s'agit de services et de tâches qui existaient dès le début comme fonctions régulières au sein des différentes assemblées.

Chez les Juifs, il y avait toujours eu des anciens [Ex. 3: 16; Esdras 10: 14; Mat. 26: 59; Actes 6: 12]. C'est pourquoi nous ne voyons nulle part des nominations officielles d'anciens dans les assemblées judéo-chrétiennes, quoiqu'il y en ait eu là aussi [Actes 11: 30; 15: 6]. En revanche, dans les assemblées formées de croyants issus d'entre les nations, les anciens étaient établis par autorité apostolique [Actes 14: 23; Tite 1: 5], évidemment sous la conduite du Saint Esprit qui doit nous conduire en toutes choses [Actes 20: 28]. Les serviteurs étaient désignés par les assemblées, et les apôtres confirmaient ce choix [Actes 6: 1-6]. Le fait que les anciens et les serviteurs ne sont mentionnés dans la salutation que d'une seule épître [Phil. 1: 1] indique donc non pas une exception, mais plutôt l'état normal des assemblées. Toutefois pour assumer de telles fonctions, les croyants concernés devaient avoir fait leurs preuves; aussi les anciens et les serviteurs n'étaient-ils nommés qu'après un certain temps.

Pendant la période post-apostolique, la charge d'ancien fut rapidement distinguée et séparée de celle de surveillant. La base était ainsi posée pour ce qui devait conduire plus tard à l'établissement d'une hiérarchie ecclésiastique, qui va même jusqu'à se vanter d'une « succession apostolique». On ne trouve aucun fondement à cela dans les Saintes Ecritures. Au contraire, quand Paul prit congé des anciens de l'assemblée à Ephèse, il les recommanda, eux et l'assemblée, à Dieu et à la parole de sa grâce [Actes 20: 32]. Avec la mise en avant des charges, le respect des différents dons de grâce donnés par Dieu - évangélistes, pasteurs et docteurs [Ep h. 4: 11] - a fortement diminué dans la chrétienté. Pourtant, ce sont précisément ces dons qui sont appelés à demeurer jusqu'à ce que l'assemblée soit complète [Eph. 4: 13].

D'après ce que nous pouvons déduire des textes du Nouveau Testament, les anciens ou surveillants étaient nommés uniquement par les apôtres ou leurs délégués. Ceux-ci recevaient eux-mêmes ainsi une autorité voulue de Dieu, par laquelle, dans les premiers temps, l'ord re extérieur des assemblées était maintenu . Aujourd'hui, personne - pas même l'assemblée - ne possède l'autorité pour nommer quelqu'un à une telle charge. L'autorité divine vient toujours d'en haut, jamais d'en bas. Si la fonction d'ancien en tant que charge officielle ne peut plus exister actuellement su r une base biblique, elle peut pourtant être exercée par des hommes spirituels ayant une autorité morale, pour le bénéfice et la bénédiction des croyants.

3. PLAN DÉTAILLÉ DE SON CONTENU

I. <u>1 Timothée 1</u> : La loi et la grâce

- Salutation 1, 2;
- mandat de rejeter les faux docteurs de la loi 3-7;
- la vraie signification de la loi [v. 9: « ... que la loi n'est pas pour le juste, mais pour les iniques et les insubordonnés »] 8-11;

- Paul remercie pour la grâce de son salut et son se rvice 12-17;
- Timothée est exhorté à combattre le bon combat 18, 19a;
- Hyménée et Alexandre, des mauvais exemples 19b, 20

II. 1 Timothée 2 : La prière et l'humilité

- Des prières « pour tous les hommes, pour les rois et pour tous ceux qu i sont haut placés» 1, 2a;
- but des prières: que les croyants puissent mener une vie paisible et tranquille, et que les hommes soient sauvés [v. 3, 4: « Dieu ... veut que tous les hommes soient sauvés et viennent à la connaissance de la vérité »] 2b-4;
- fondement pour les prières [v. 5, 6: « ... le médiateur entre Dieu et les hommes est un, l'homme Christ Jésus, qui s'est donné lui même en rancon pour tous»] 5, 6a;
- le message et le messager Paul 6b, 7;
 la prière des hom mes en tout lieu de la manière qui convient 8;
- la position des femmes
 - . dans la modestie et les bonnes œuvres 9, 10;
 - . silence et soumission 11, 12;
 - . les raisons:
 - . la place d'Eve dans l'ordre de la création 13 ;
 - . la transgression d'Eve par la séduction 14;
 - la miséricorde de Dieu malgré la malédiction[« mais elle sera sauvée en enfantant », comp.Gen. 3: 16) 15

III. <u>1 Timothée 3</u>: Les anciens et les serviteurs

- Qualités morales requises pour les **surveillants** [an ciens) 1-7;

- qualités morales requises pour les serviteurs [et leurs femmes v. 11) 8- 13;
- le but de toute l'épître [v. 15: « afin que tu saches comment il faut se conduire dans la maison de Di eu, qui est l'assemblée du Dieu vivant»; v. 16: « le mystère de la piété »] 14-16

IV. 1 Timothée 4 : Le faux et le bon enseignement

- Mise en garde contre les influences démoniaques des faux docteurs futurs [défense de se marier et abstention de viandes) 1-3a;
- le croyant, cependant, peut rendre grâces à Dieu pour tout [v.
 5: « car elle est sanctifiée par la parole de Dieu et par la prière»]
 3b-5;
- la piété du véritable serviteur de Christ par opposition aux « fa bles profanes » 6-10;
- la qualification spirituelle de Timothée [v. 16 : « Sois attentif à toi-même et à l'enseignement»] 11-16

V. <u>1 Timothée 5</u>: Exhortation en vue du service

- Conduite vis-à-vis de différents groupes de croyants 1, 2;
- trois catégories de veuves:
 - . les veuves « vraiment veuves» 3, 5, 9, 10, 16b,
 - . les veuves et leurs descendants qui doivent prendre soin d'elles 4, 8, 16a,

- . les veuves mondaines [plus jeunes) 6, 7, 11-15;
- honneur dû aux «anciens» 17-21;
- mise en garde contre une communion précipitée 22:
- conseil personnel concernant la santé 23;
- tout est manifesté une fois 24, 25

VI. 1 Timothée 6 : Le contentement et les richesses

- Exhortation pour les esclaves 1, 2:
- avertissement à« ceux qui veulent devenir riches » [v. 8 : «
 Mais ayant la nourriture et de quoi nous couvrir, nous serons satisfaits») 3-10;
- «l'homme de Dieu » et ses caractéristiques sous l'aspect de l'apparition de notre Seigneur Jésus Christ 11 – 14;
- la **nature de Dieu**: « le bienheureux et seul Souverain , le roi de ceux qui règnent et le seigneur de ceux qui dominent... lui qui seul possède l'immortalité, qui habite la lumière inaccessible, lequel aucun des hommes n'a vu , ni ne peut voir, auquel soit honneur et force éternelle I Amen.» 15, 16;
- une parole pour les riches 17-19;
- appel final à Timothée [v. 20: « garde ce qui t'a été confié») 20,
 21.

Ch.1: La loi et la grâce (AR)

INTRODUCTION (\underline{AR}) - SUJET ET BUT (\underline{AR}) - PARTICULARITÉS (\underline{AR}) - PLAN DETAILLE (\underline{AR})

Introduction : <u>HR</u> /

v.1-2: Introduction

Chapitre 1 - 1 Paul, apôtre de Jésus Christ, selon le commandement <u>de Dieu</u> notre Sauveur et <u>du christ Jésus notre espérance</u>, 2 à Timothée, [mon] véritable enfant dans la foi : Grâce, <u>miséricorde</u>, paix, de la part de Dieu le Père et du christ Jésus notre Seigneur!

HR JND FBH Et. Paris

HR <u>v.1-2</u> / JND <u>v.1-2</u> / Et. Paris <u>v.1-2</u> /

HR v.3-7 / JND v.3-4 / Et. Paris v.3-4 /

v.3-11 : Mise en garde contre les erreurs dans la doctrine et la vie chrétienne

v.5-17 forment une parenthèse. V.18 fait suite au v.4.

3 Comme je t'ai prié de rester à Éphèse lorsque j'allais en Macédoine, <u>afin</u> que tu ordonnasses à certaines personnes <u>de ne pas enseigner des doctrines</u>

<u>étrangères</u>, 4 et <u>de ne pas s'attacher aux fables</u> et <u>aux généalogies interminables</u>, qui produisent des disputes <u>plutôt que l'administration de Dieu</u>, q<u>ui est</u>

par la foi ... 5 Or la fin¹ de l'ordonnance, c'est l'amour qui procède d'un cœur pur et d'une bonne conscience et d'une foi sincère, 6 desquels quelques-uns

<u>s'étant écartés</u>, se sont détournés à un vain babil, **7** voulant être docteurs de la loi, n'entendant ni ce qu'ils disent, ni ce sur quoi ils insistent. **8** Mais <u>nous savons</u>

que la loi est bonne, si quelqu'un en use légitimement, 9 sachant ceci, que [la]

loi n'est pas pour le juste, mais pour les iniques² et les insubordonnés, pour les impies et les pécheurs, pour les gens sans piété et les profanes, pour les batteurs

de père et les batteurs de mère, pour les homicides, **10** pour les fornicateurs, pour ceux qui abusent d'eux-mêmes avec des hommes, pour les voleurs

d'hommes, les menteurs, les parjures, et <u>s'il y a quelque autre chose qui soit</u> opposée à la saine doctrine, **11** <u>suivant l'évangile de la gloire du Dieu bienheu-</u>

<u>reux, qui m'a été confié</u>. **12** Et je rends grâces au christ Jésus, notre Seigneur, qui m'a fortifié, de ce qu'il m'a estimé fidèle, m'ayant établi dans le service, **13** moi

qui auparavant étais un blasphémateur, et un persécuteur, et un outrageux; mais miséricorde m'a été faite, parce que j'ai agi dans l'ignorance, dans l'incré-

dulité ; 14 et la grâce de notre Seigneur a surabondé avec la foi et l'amour qui

JND $\underline{v.5\text{-}17}$ / Et. Paris $\underline{v.5\text{-}17}$ / Et. Paris $\underline{v.5}$ / Et. Paris $\underline{v.6\text{-}10}$ /

HR v.8-11 / JND v.8-11 /

Et. Paris <u>v.11</u> /

HR v.12-14 / JND v.12-16 / Et. Paris v.12-13 /

Et. Paris v.14 /

v.12-17 : Témoignage de Paul

¹ le but, le propos final.

² ceux qui sont sans loi *ou* sans frein.

<u>Ch.1 v.15</u> (foi ► salut) \leftarrow \rightarrow <u>Ch.4 v.9</u> (piété ► vie à venir)

est dans le christ Jésus. 15 Cette parole est <u>certaine</u> et <u>digne de toute acceptation</u>, que <u>le christ Jésus est venu dans le monde pour sauver les pécheurs</u>, dont moi je suis le premier. 16 Mais <u>miséricorde m'a été faite</u>, à cause de ceci, [savoir] afin qu'en moi, le premier, <u>Jésus Christ montrât toute sa patience</u>¹, <u>afin que je fusse un exemple de</u>² ceux qui viendront à croire en lui pour <u>la vie éternelle</u>. 17 Or, qu'au <u>roi des siècles</u>, <u>l'incorruptible</u>, <u>invisible</u>, <u>seul Dieu</u>, soit <u>honneur et gloire aux siècles des siècles ! Amen.</u>

HR v.15-17 / Et. Paris v.15-16 /

JND <u>v.17</u> / Et. Paris <u>v.17</u> /

v.18-20 : Recommandations faites à Timothée 18 Je te confie cette ordonnance, [mon] enfant Timothée, selon les prophéties qui ont été précédemment faites à ton sujet, <u>afin que par elles tu combattes</u> <u>le bon combat</u>, 19 <u>gardant la foi</u> et <u>une bonne conscience</u>, que quelques-uns ayant rejetée, ils ont fait naufrage quant à la foi ; 20 du nombre desquels sont Hyménée et Alexandre, que j'ai livrés à Satan, afin qu'ils apprennent à ne pas blasphémer.

HR v.18-20 / JND v.18-20 / Et. Paris v.18-20 /

Ch.2: La prière et l'humilité (AR)

v.1-7: Exhortation à la prière pour les autorités

Chapitre 2 - 1 J'exhorte donc, avant toutes choses, à faire des <u>supplications</u>, des <u>prières</u>, des <u>intercessions</u>, des <u>actions de grâces</u> pour <u>tous les hommes</u>, 2 pour les rois et pour tous ceux qui sont haut placés, afin que nous puissions mener une vie paisible et tranquille, en toute piété et honnêteté; 3 car cela est bon et agréable devant <u>notre Dieu sauveur</u>, 4 <u>qui veut que tous les hommes soient sauvés</u> et <u>viennent à la connaissance de la vérité</u>; 5 car Dieu est un, et le médiateur entre Dieu et les hommes est un³, [l']homme Christ Jésus, 6 qui s'est donné lui-même en rançon pour tous, témoignage [qui devait être rendu] en son propre temps, 7 pour lequel moi, j'ai été établi prédicateur et apôtre (je dis la vérité, je ne mens pas), docteur des nations dans la foi et dans la vérité.

HR JND FBH Et. Paris

HR <u>v.1-7</u> / JND <u>v.1-7</u> / Et. Paris <u>v.1-3</u> /

Et. Paris v.4-6 /

Et. Paris v.7 /

¹ ailleurs : longanimité.

² c. à d. : un exemple des voies de Christ à l'égard de... — non pas : un exemple pour.

³ ou : il y a un seul Dieu et un seul médiateur entre Dieu et les hommes.

v.8-15: Sur la prière et le rôle des femmes

8 Je veux donc que les hommes¹ prient en tout lieu, élevant des mains saintes², sans colère et sans raisonnement. 9 De même aussi, que les femmes se parent d'un costume³ décent, avec pudeur et modestie, non pas de tresses et d'or, ou de perles, ou d'habillements somptueux, 10 mais par de bonnes œuvres, ce qui sied à des femmes qui font profession de servir Dieu. 11 Que la femme apprenne dans le silence, en toute soumission ; 12 mais je ne permets pas à la femme d'enseigner ni d'user d'autorité sur l'homme ; mais elle doit demeurer dans le silence ; 13 car Adam a été formé le premier, et puis Ève ; 14 et Adam n'a pas été trompé ; mais la femme, ayant été trompée, est tombée dans la transgression ; 15 mais elle sera sauvée en enfantant, si elles persévèrent dans la foi et l'amour et la sainteté, avec modestie.

HR <u>v.8-15</u> / JND <u>v.8-15</u> / Et. Paris <u>v.8</u> /

Et. Paris v.9-11 /

Et. Paris v.12-15 /

Ch.3: Les anciens et les serviteurs (AR)

v.1-7: Qualification des surveillants

Chapitre 3 - 1 Cette parole est certaine, que <u>si quelqu'un aspire à la surveillance</u>, il désire une œuvre bonne : 2 <u>il faut donc que le surveillant soit irrépréhensible</u>, mari d'une seule femme, sobre, sage, honorable, hospitalier, propre à enseigner, 3 non adonné au vin, non batteur, mais doux, non querelleur, n'aimant pas l'argent, 4 conduisant bien sa propre maison, tenant ses enfants soumis en toute gravité. 5 (Mais si quelqu'un ne sait pas conduire sa propre maison, comment prendra-t-il soin de l'assemblée de Dieu ?) 6 Qu'il ne soit pas nouvellement converti, de peur qu'étant enflé d'orgueil, il ne tombe dans la faute du diable. 7 Or il faut aussi qu'il ait un <u>bon témoignage de ceux de dehors</u>, afin qu'il ne tombe pas dans l'opprobre et dans le piège du diable.

HR JND FBH Et. Paris

HR v.1-7 / JND v.1-13 / Et. Paris v.1-7 /

v.8-13: Qualification des serviteurs

v.9: « le mystère de la foi » : l'ensemble des vérités qui constituent le christianisme, et qui ont été pleinement mises en lumière par la mort et la résurrection de Christ.

8 <u>De même</u>, [il faut] que <u>les serviteurs</u> soient graves, non doubles en paroles, non adonnés à beaucoup de vin, non avides d'un gain honteux, 9 gardant <u>le mystère de la foi dans une conscience pure</u>; 10 et <u>que ceux-ci aussi soient premièrement mis à l'épreuve</u>; <u>ensuite, qu'ils servent</u>, étant <u>trouvés irréprochables</u>. 11 De même, que les femmes soient graves, non médisantes, sobres,

HR v.8-13 / Et. Paris v.8-13 /

¹ ici : les hommes en contraste avec les femmes

² ou: pures.

³ et aussi: tenue.

<u>fidèles en toutes choses</u>. **12** <u>Que les serviteurs soient</u> maris d'une seule femme, conduisant bien leurs enfants et leurs propres maisons ; **13** car <u>ceux qui ont bien servi acquièrent un bon degré pour eux</u> et <u>une grande hardiesse dans la foi</u> qui est dans le christ Jésus.

v.14-16 : Comment se conduire dans la maison de Dieu

v.16 : « le mystère de la piété » (voir H.R.)

Ch.4: Le faux et le bon enseignement (AR)

v.1-16: L'attitude d'un bon serviteur

<u>Ch.1 v.15</u> (foi ► salut) \leftarrow \rightarrow <u>Ch.4 v.9</u> (piété ► vie à venir)

14 Je t'écris ces choses, espérant me rendre bientôt auprès de toi ; 15 mais, si je tarde, — <u>afin que tu saches comment il faut se conduire dans la maison de Dieu</u>, <u>qui est l'assemblée du Dieu vivant</u>, <u>la colonne et le soutien de la vérité</u>.

16 Et, sans contredit, <u>le mystère de la piété est grand</u> : — <u>Dieu a été manifesté en chair</u>, <u>a été justifié en Esprit</u>, <u>a été vu des anges</u>, <u>a été prêché parmi les nations</u>, a été cru au monde, a été élevé dans la gloire.

Chapitre 4 - 1 Or l'Esprit dit expressément qu'aux derniers temps quelquesuns apostasieront de la foi, s'attachant à des esprits séducteurs et à des enseignements de démons, 2 disant des mensonges par hypocrisie, ayant leur propre conscience cautérisée, 3 défendant de se marier, [prescrivant] de s'abstenir des viandes¹ que Dieu a créées pour être prises avec action de grâces par les fidèles et par ceux qui connaissent la vérité; 4 car toute créature de Dieu est bonne et il n'y en a aucune qui soit à rejeter, étant prise avec action de grâces, 5 car elle est sanctifiée par la parole de Dieu et par la prière. 6 En proposant ces choses aux frères, tu seras un bon serviteur du christ Jésus, nourri dans les paroles de la foi et de la bonne doctrine que tu as pleinement comprise². 7 Mais rejette les fables profanes et de vieilles femmes, et exerce-toi toi-même à la piété : 8 car l'exercice corporel est utile à peu de chose, mais la piété est utile à toutes choses, ayant la promesse de la vie présente et de la vie qui est à venir. 9 Cette parole est certaine et digne de toute acceptation ; 10 car si nous travaillons et sommes dans l'opprobre³, c'est parce que nous espérons dans le Dieu vivant qui est [le] conservateur de tous les hommes, spécialement des fidèles. 11 Ordonne HR <u>v.14-16</u> / JND <u>v.14-16</u> / Et. Paris <u>v.14-15</u> /

Et. Paris v.16 /

HR JND FBH Et. Paris

HR v.1-5 / JND v.1-5 / Et. Paris v.1-5 /

HR <u>v.6-8</u> / JND <u>v.6-10</u> / Et. Paris <u>v.6</u> /

Et. Paris <u>v.7-9</u> /

HR $\underline{\text{v.9-10}}$ / Et. Paris $\underline{\text{v.9}}$ / Et. Paris $\underline{\text{v.10-14}}$ /

Et. Paris <u>v.10-14</u> /

HR <u>v.11-16</u> / JND <u>v.11-16</u> /

¹ ou: aliments.

² ou : suivie avec exactitude ; comme en 2 Tim. 3:10.

³ plusieurs lisent : nous combattons.

<u>v.13</u>: « la lecture » = ici, la lecture publique de la Parole dans l'assemblée!

<u>ces choses et enseigne-les</u>. **12** Que personne ne méprise ta jeunesse ; mais <u>sois le modèle des fidèles</u>, <u>en parole</u>, <u>en conduite</u>, <u>en amour</u>, <u>en foi</u>, <u>en pureté</u>. **13** Jusqu'à ce que je vienne, <u>attache-toi</u> à la lecture, à l'exhortation, à l'enseignement. **14** Ne néglige pas le don de grâce qui est en toi, qui t'a été donné par prophétie avec l'imposition des mains du corps des anciens. **15** <u>Occupe-toi de ces choses</u> ; <u>sois-y tout entier</u>, <u>afin que tes progrès soient évidents à tous</u>. **16** Sois attentif à toi-même et à l'enseignement¹ ; persévère dans ces choses, car en faisant ainsi tu te sauveras toi-même et ceux qui t'écoutent.

Et. Paris v.15-16 /

Ch.5: Exhortation en vue du service (AR)

v.1-25: Le travail d'un bon serviteur

« vraiment veuves » v.3 , v.5 & v.16

Chapitre 5 - 1 Ne reprends pas rudement l'homme âgé², mais exhorte-le comme un père, les jeunes gens comme des frères, 2 les femmes âgées comme des mères, les jeunes comme des sœurs, en toute pureté. 3 Honore les veuves qui sont vraiment veuves; 4 mais si quelque veuve a des enfants ou des descendants, qu'ils apprennent premièrement à montrer leur piété envers leur propre maison et à rendre à ceux dont ils descendent les soins qu'ils en ont reçus, car cela est agréable devant Dieu. 5 Or celle qui est vraiment veuve et qui est laissée seule, a mis son espérance en Dieu, et persévère dans les supplications et dans les prières nuit et jour. 6 Mais celle qui vit dans le plaisir est morte en vivant. 7 Ordonne aussi ces choses, afin qu'elles soient irrépréhensibles³. 8 Mais si quelqu'un n'a pas soin des siens et spécialement de ceux de sa famille, il a renié la foi et il est pire qu'un incrédule. 9 Que la veuve soit inscrite, n'ayant pas moins de soixante ans, [ayant été] femme d'un seul mari, 10 ayant le témoignage [d'avoir marché] dans les bonnes œuvres, — si elle a élevé des enfants, si elle a logé des étrangers, si elle a lavé les pieds des saints, si elle a secouru ceux qui sont dans la tribulation, si elle s'est appliquée à toute bonne œuvre. 11 Mais refuse les veuves qui sont jeunes ; car, quand elles s'élèvent contre le Christ en s'abandonnant à leurs désirs, elles veulent se marier, 12 étant en faute parce

HR JND FBH Et. Paris

HR v.1-2 / JND v.1-16 / Et. Paris v.1-16 /

HR <u>v.3-6</u> /

HR v.7-8 /

HR v.9-10 /

HR v.11-13 /

¹ ou : à la doctrine.

² ailleurs ordinairement : ancien.

³ ou : qu'ils (enfants et veuves) soient irrépréhensibles.

v.14: « les jeunes » = les jeunes veuves

« vraiment veuves » v.3 , v.5 & v.16

qu'elles ont rejeté leur première foi ; **13** et <u>en même temps elles apprennent aussi à être oisives</u>, <u>allant de maison en maison</u> ; et non seulement oisives, mais <u>aussi causeuses</u>, se mêlant de tout, disant des choses qui ne conviennent pas. **14** <u>Je veux donc que les jeunes se marient</u>, aient des enfants, gouvernent leur maison, ne donnent aucune occasion à l'adversaire à cause des mauvais propos ; **15** car déjà quelques-unes se sont détournées après Satan. **16** <u>Si un fidèle ou une fidèle a des veuves</u>, <u>qu'il les assiste</u> et <u>que l'assemblée n'en soit pas chargée</u>, <u>afin qu'elle vienne au secours de celles qui sont **vraiment veuves**.</u>

HR <u>v.14-16</u> /

17 Que les anciens qui président dûment soient estimés dignes d'un double honneur, spécialement ceux qui travaillent dans la parole et dans l'enseignement; 18 car l'écriture dit : «Tu n'emmuselleras pas le bœuf qui foule le grain»¹, et : «L'ouvrier est digne de son salaire»². 19 Ne reçois pas d'accusation contre un ancien, si ce n'est quand il y a deux ou trois témoins. 20 Ceux qui pèchent, convaincs-les³ devant tous, afin que les autres aussi aient de la crainte. 21 Je t'adjure devant Dieu et le christ Jésus et les anges élus, que tu gardes ces choses, sans préférence, ne faisant rien avec partialité.

HR v.17-21 / JND v.17-22 / Et. Paris v.17-21 /

22 <u>N'impose les mains précipitamment à personne</u> et <u>ne participe pas aux péchés d'autrui</u>; garde-toi pur toi-même. 23 Ne bois plus de l'eau seulement, mais <u>use d'un peu de vin</u>, à cause de ton estomac et de tes fréquentes indispositions. 24 Les péchés de quelques hommes sont manifestes d'avance et vont devant pour le jugement; mais ceux d'autres [hommes] aussi les suivent après. 25 De même aussi les bonnes œuvres sont manifestes d'avance, et celles qui sont autrement ne peuvent être cachées.

HR <u>v.22-25</u> / JND <u>v.23-25</u> / Et. Paris <u>v.22-25</u> /

¹ [Deutéronome 25:4]

² [Luc 10:7]

³ ou aussi : reprends-les

Ch.6: Le contentement et les richesses (AR)

1 Timothée

v.1-19: Avertissements à un bon serviteur

v.9: « ceux qui veulent devenir riches »
v.17: « ceux qui sont riches »

« homme de Dieu » que 2x dans le NT dans les 2 épître à Timothée : ici v.11 et <u>2 Tim. 3 v.17</u>

<u>v.12</u>: « <u>la vie éternelle</u> » ici = « la <u>possession</u> et la <u>jouissance</u> <u>actuelles</u> <u>par la foi</u> de <u>toutes les choses</u> qui <u>appartiennent</u> <u>à la vie éternelle</u>!

Chapitre 6 - 1 Que tous les esclaves qui sont sous le joug estiment leurs		
propres maîtres¹ dignes de tout honneur, afin que le nom de Dieu et la doctrine		
ne soient pas blasphémés; 2 et que ceux qui ont des maîtres ² croyants ne les		
méprisent pas parce qu'ils sont frères, mais qu'ils les servent ³ d'autant plus que		
ceux qui profitent de leur bon et prompt service sont des fidèles ⁴ et des bien-		
aimés. Enseigne ces choses et exhorte. 3 Si quelqu'un enseigne autrement et ne		
se range pas à de saines paroles, [savoir] à celles de notre seigneur Jésus Christ		
et <u>à la doctrine</u> <u>qui est selon la piété</u> , 4 <u>il est enflé d'orgueil</u> , ne sachant rien, mais		
ayant la maladie des questions et des disputes de mots, d'où naissent l'envie, les		
querelles, les paroles injurieuses, les mauvais soupçons, 5 les vaines disputes		
d'hommes corrompus dans leur entendement et privés de la vérité, qui estiment		
que la piété est une source de gain. 6 Or <u>la piété avec le contentement est un</u>		
grand gain. 7 Car nous n'avons rien apporté dans le monde, et il est évident que		
nous n'en pouvons rien emporter. 8 Mais <mark>ayant la nourriture et de quoi nous</mark>		
couvrir, nous serons satisfaits ⁵ . 9 Or ceux qui veulent devenir riches tombent		
dans la tentation et dans un piège, et dans plusieurs désirs insensés et pernicieux		
qui plongent les hommes dans la ruine et la perdition ; 10 car <u>c'est une racine de</u>		
toutes sortes de maux que l'amour de l'argent : ce que quelques-uns ayant am-		
<u>bitionné</u> , ils se sont <u>égarés de la foi</u> et se sont transpercés eux-mêmes de beau-		
coup de douleurs. 11 <u>Mais toi</u> , <u>ô homme de Dieu</u> , <u>tuis ces choses</u> , et <u>soursuis la</u>		
justice, la piété, la foi, l'amour, la patience, la douceur d'esprit ; 12 combats le		
bon combat de la foi ; saisis la vie éternelle, pour laquelle tu as été <u>appelé</u> et tu		
as fait <u>la belle confession</u> devant beaucoup de témoins. 13 <u>Je t'<mark>ordonne</mark> devant</u>		
<u>Dieu</u> qui appelle toutes choses à l'existence ⁶ , et devant le christ Jésus qui a fait		

HR JND FBH Et. Paris

HR $\underline{\text{v.1-2}}$ / JND $\underline{\text{v.1-2}}$ / Et. Paris $\underline{\text{v.1-6}}$ / Et. Paris $\underline{\text{v.2b-5}}$ /

HR v.3-5 / JND v.3-11 /

Et. Paris <u>v.6-10</u> /

HR <u>v.6-8</u> /

HR <u>v.9-10</u> /

HR v.11-12 / JND v.11-16 / Et. Paris v.11 /

Et. Paris <u>v.12-16</u> /

HR <u>v.13-16</u> / Et. Paris <u>v.13-16</u> /

v.12 Et. Paris bon combat / vie éternelle / appel / la belle confession /

¹ comme Luc 2:29 ; maître d'un esclave ; ailleurs : souverain.

² comme Luc 2:29 ; maître d'un esclave ; ailleurs : souverain.

³ servir, être esclave

⁴ plus haut : croyants.

⁵ ou : soyons satisfaits.

⁶ selon quelques-uns: qui maintient en vie toutes choses

la belle confession devant¹ Ponce Pilate, 14 que tu gardes ce commandement, sans tache, irrépréhensible, jusqu'à l'apparition de notre seigneur Jésus Christ, 15 laquelle <u>le bienheureux</u> et <u>seul Souverain</u>, <u>le roi de ceux qui règnent</u> et <u>le seigneur de ceux qui dominent</u>, montrera au temps propre, 16 lui qui seul <u>possède l'immortalité</u>, qui <u>habite la lumière inaccessible</u>, lequel aucun des hommes n'a vu, ni ne peut voir, — auquel soit honneur et force éternelle! Amen.

v.9: « ceux qui veulent devenir riches »
v.17: « ceux qui sont riches »

17 Ordonne à ceux qui sont riches dans le présent siècle, qu'ils ne soient pas hautains et gu'ils ne mettent pas leur confiance dans l'incertitude des richesses, mais dans le Dieu qui nous donne toutes choses richement pour en jouir; qu'ils fassent du bien; 18 qu'ils soient riches en bonnes œuvres; qu'ils soient prompts à donner, libéraux, 19 s'amassant comme trésor un bon fondement pour l'avenir, afin qu'ils saisissent ce qui est vraiment la vie.

HR v.17-19 / JND v.17-21 / Et. Paris v.17-19 /

v.20-21: Conclusion

20 Ô Timothée, garde ce qui t'a été confié², fuyant les discours vains et profanes et <u>l'opposition de³ la connaissance faussement ainsi nommée</u>, **21** de laquelle quelques-uns faisant profession, se sont écartés de la foi. Que la grâce soit avec toi !

HR v.20-21 / Et. Paris v.20-21 /

JND sur le caractère de l'épître /

¹ ou : sous.

² *litt*.: garde le dépôt.

³ ou : les raisonnements opposés par.

Notes diverses

Commentaires de Henri Rossier

<u>1</u> <u>2</u> <u>3</u> <u>4</u> <u>5</u> <u>6</u>

Introduction

Avant d'entreprendre une étude détaillée de cette épître, il nous semble utile de rappeler en quelques mots <u>ce qu'est l'Église</u> (ou l'Assemblée) <u>telle que l'épître aux Éphésiens</u> et quelques autres passages nous la présentent, et <u>ce qu'est cette même Assemblée dans les trois épîtres</u> (1, 2 Timothée et Tite) appelées avec plus ou moins de raison les «épîtres pastorales».

<u>L'épître aux Éphésiens</u> nous présente l'Assemblée sous tous ses aspects, sauf un; les trois épîtres en question sous le seul aspect qui manque dans l'épître aux Éphésiens. Voici comment l'Assemblée nous est présentée dans cette dernière :

- 1° Elle est, avant tout, <u>le Corps de Christ sur la terre</u> (1:23), composé de tous les croyants vivants, formés en unité. Cette unité abolit toute distinction entre Juifs et Gentils et forme un ensemble indissolublement lié par le Saint Esprit avec Christ, Tête glorifiée de son corps, dans le ciel. C'est un «mystère» dont l'apôtre Paul seul est l'administrateur. Malgré la ruine actuelle de l'Assemblée, nous pouvons encore, et ne fussions-nous que deux ou trois, manifester cette unité à la table du Seigneur, selon 1 Cor. 10:17 ; immense privilège pour ceux qui en ont compris la portée!
- 2° L'Église est <u>l'Épouse de Christ</u> (5:24-27). Le Seigneur s'en occupe pour la purifier par la Parole, pendant sa marche ici-bas, avant de la recueillir auprès de Lui dans la gloire. Ici encore, <u>malgré la ruine de l'Église</u>, quiconque réalise, comme une chose actuelle, l'amour sans

bornes de Christ par lequel il s'est livré lui-même pour son Épouse, comprendra, dans les fibres les plus intimes de son coeur, qu'il en fait partie, en jouira comme d'une réalité profonde qui s'adresse à ses affections, et s'écriera avec elle, dans la puissance du Saint Esprit qui l'anime : «Viens, Seigneur Jésus !» (Apoc. 22:17).

3° L'Assemblée est <u>un temple saint</u> que le Seigneur lui-même édifie sur le fondement des apôtres et prophètes et dont Jésus Christ lui-même est la maîtresse pierre du coin, un édifice en croissance jusqu'à ce que son divin architecte y ait ajouté la dernière pierre. Ainsi, construite par Lui, <u>cette maison de Dieu est un édifice parfait</u> (Éph. 2:19-21).

La même vérité nous est présentée en Matt. 16:16-18. C'est sur la confession de Christ, déclaré, par sa résurrection, Fils du Dieu vivant, que le Seigneur bâtit son Assemblée. Pierre est une des pierres de cet édifice contre lequel les portes du hadès ne peuvent rien. Ici encore l'oeuvre toute entière dépend de Christ seul et Satan lui-même est impuissant pour la détruire. En 1 Pierre 2:5, nous trouvons quelque chose d'analogue. Christ y est la pierre vivante, rejetée des hommes, mais choisie et précieuse aux yeux de Dieu. Nous nous approchons de lui comme des pierres vivantes et sommes édifiés sur lui comme une maison spirituelle. Qu'il y ait des instruments pour apporter ces pierres ne fait aucun doute, mais ici la Parole, faisant abstraction de toute instrumentalité humaine, nous montre que l'édifice n'est composé que de pierres vivantes.

4° Nous sommes édifiés ensemble dans le Seigneur pour être une habitation de Dieu par l'Esprit (Éph. 2:22). Il y a donc dans ce monde une chose telle qu'un lieu où Dieu lui-même habite par son Esprit. Ici, de nouveau, rien n'est laissé à la responsabilité de l'homme. Ce n'est pas lui qui édifie, c'est Dieu lui-même qui veut avoir une habitation ici-bas. Ce grand fait s'est réalisé par l'effusion du Saint Esprit à la Pentecôte et a été complété par l'introduction des Gentils dans l'Assemblée chrétienne.

Tels sont les divers aspects offerts jusqu'ici par l'Assemblée. C'est Dieu lui-même qui fait l'ouvrage, aussi n'existe-t-il proprement pas de différence entre ce qui constitue le corps, l'Épouse, l'édifice, ou la maison. Tous, lors de leur formation, sont composés des mêmes éléments. L'oeuvre qui les réunit en un est parfaite, parce qu'elle est divine.

Mais il est vrai aussi que <u>Dieu confie l'édification de sa maison</u> dans ce monde à <u>la responsabilité</u> de <u>ceux qui en font partie</u>. L'ouvrage de l'homme y entre alors pour une part; et c'est ce que nous présente d'une manière évidente le troisième chapitre de la première épître aux Corinthiens. Paul avait posé, comme un sage architecte, le fondement qui est Christ, et <u>personne ne peut poser d'autre fondement que celui-là</u>. Chacun avait à voir comment il édifierait sur ce fondement. Dieu avait d'abord, comme pour toute création, fait tout cela fort bon, mais le moment vient où il confie son oeuvre à l'homme. Comment ce dernier vat-il s'acquitter de son travail ? En dépit de ce qui pourra arriver, <u>Dieu continue son oeuvre et l'achèvera</u>; mais, confiée à l'homme, il est prouvé que, si certains ouvriers sont de bons ouvriers, faisant de bon ouvrage, <u>d'autres</u>, hélas ! <u>tout en étant de bons ouvriers</u>, <u>font de mauvais ouvriers qui corrompent et détruisent le temple de Dieu</u>.

L'oeuvre des ouvriers peut consister dans l'introduction de bonnes ou mauvaises personnes, de bonnes ou mauvaises doctrines. Il reste cependant toujours vrai que, même considéré sous cet aspect, l'édifice n'en est pas moins le temple de Dieu, <u>la maison de Dieu</u>. Il en était ainsi du temple de Jérusalem quand le Seigneur disait : «Il est écrit : Ma maison est une maison de prière ; mais vous, vous en avez fait une caverne de voleurs» (Luc 19:46). Cependant, comme telle, elle n'avait pas cessé d'être appelée la maison de Dieu. Cette maison est au fond toujours l'ouvrage de Christ : malgré les éléments impurs que l'homme y a introduits ; malgré les mauvais matériaux qui la déparent, le fondement en a été posé «par un sage architecte», l'apôtre Paul, qui n'a pas manqué à sa tâche. Aussi, quelle que soit sa corruption, cette maison subsiste aussi longtemps que Dieu y habite par son Esprit. Mais il arrivera un moment où elle ne contiendra plus de bons matériaux, lorsque l'Esprit remontera au ciel avec l'Épouse, et que le Seigneur vomira de sa bouche, comme une chose dégoûtante, ce qui avait porté son nom.

Toutefois n'oublions pas qu'appartenir à la maison de Dieu, même responsable, ici-bas, est un immense privilège. Quelle que soit la condition morale de cette maison, elle reste un lieu où Dieu habite par son Esprit. On ne trouve pas ce lieu partout dans le monde, Dieu n'habitant par son Esprit ni dans le Mahométisme, ni même dans le Judaïsme. C'est dans ce lieu-là qu'on rencontre la vie unie à la profession chrétienne ; mais, hélas! aussi la profession chrétienne sans la vie, devenant pour ceux qui n'ont que la profession la cause même de leur condamnation. C'est là que l'on trouve, d'autre part, l'Esprit et ses manifestations diverses, la vérité, la parole inspirée, l'Évangile du salut, le témoignage. En <u>séparant la profession de la vie</u>, Satan a fait une oeuvre de destruction. Cette oeuvre néfaste, basée sur la mondanité qui s'est introduite dans l'Église, et accompagnée de fausses doctrines et de légalisme, a commencé de bonne heure, du temps des apôtres, comme nous le voyons dans les Épîtres et dans les Actes. N'est-il pas frappant que ces choses soient annoncées <u>aux anciens d'Éphèse</u>, assemblée où les vérités les plus élevées du christianisme avaient été proclamées et appréciées (Actes 20:29-30) et que ce soit encore à Éphèse que Timothée ait à les

réprimer ? (1 Tim. 1:3). En 2 Tim. le mal progressant, la maison de Dieu est devenue une grande maison contenant des vases à déshonneur dont il faut se purifier, car le chrétien ne peut sortir de la maison elle-même.

C'est donc sur le terrain de la maison de Dieu responsable, que nous introduisent les épîtres à Timothée et celle à Tite; seulement, dans la première épître à Timothée <u>nous trouvons encore la maison de Dieu</u>, comme «<u>Assemblée du Dieu vivant</u>, <u>colonne et soutien de la vérité</u>»; les chrétiens responsables de son ordre et de son fonctionnement; le mal existant et cherchant à se faire valoir dans l'Assemblée; une digue mise par le Saint Esprit à son débordement, par l'activité du fidèle Timothée, délégué de l'apôtre. En 2 Tim. nous trouvons <u>une grande maison</u> avec un mélange profondément attristant de vases à honneur et à déshonneur, mais en même temps, chose infiniment consolante, un chemin révélé pour le jour actuel, jour de ruine irrémédiable, au milieu de ces décombres; un chemin dans lequel le Seigneur peut être glorifié par les fidèles comme aux plus beaux jours de l'édification de la maison de Dieu.

Il est évident que les épîtres à Timothée ne nous transportent pas, comme celle aux Éphésiens, dans les lieux célestes. Il s'agit ici d'un témoignage rendu au Seigneur sur la terre, et caractérisé par l'ordre et la discipline selon Dieu, ordre que les anges sont appelés à contempler, de manière à voir le Dieu invisible dans l'assemblée de ceux qu'il a sauvés.

Chapitre 1

<u>Vers. 1-2.</u> — Paul, apôtre de Jésus Christ, selon le commandement de <u>Dieu notre Sauveur</u> et du Christ Jésus notre espérance, à Timothée, mon véritable enfant dans la foi : Grâce, miséricorde, paix, de la part de Dieu le Père et du Christ Jésus notre Seigneur!

Les versets que nous venons de citer commencent par établir <u>les</u> seules bases selon lesquelles l'homme entre en relation avec <u>Dieu</u> et qui seront détaillées dans la suite de ce chapitre. Ces bases étaient le

sujet du ministère de l'apôtre. Dieu se présente ici avec un titre qu'on ne lui voit que dans les «épîtres pastorales». Non pas qu'il ne soit appelé autre part (comme, par exemple, en Luc 1:47) «Dieu mon Sauveur», ou «notre Sauveur» , mais nous le rencontrons ici avec ce titre pour ainsi dire unique et primordial : Ce qui caractérise, dans ce passage, sa divinité en elle-même, c'est le salut. Ce salut est présenté selon sa portée universelle. En nous approchant de Dieu, nous ne le rencontrons que dans ce caractère. Sans doute il est le Juge, le Dieu souverain, le Créateur, le Saint, etc., mais, dans le jour actuel, il se révèle seulement comme <u>Dieu Sauveur</u>. Quel titre précieux! Quelle grâce incomparable! Il faudra que les pécheurs le rencontrent une fois comme Juge, mais actuellement il ne revêt qu'un titre, celui du <u>Dieu qui fait grâce</u>. Quand les hommes d'aujourd'hui devront paraître devant Lui, pourront-ils s'excuser de ne pas avoir été sauvés quand il ne s'était révélé au monde sous aucun autre titre?

Paul était apôtre selon son commandement. Comme *Dieu éternel*, il lui avait donné un commandement, une mission spéciale en vue de la révélation du mystère de l'Église (Rom. 16:25-26), mais ici le commandement était en vue de faire connaître au monde que <u>le Dieu Sauveur s'est révélé en Jésus Christ</u> et que <u>le salut ne peut être obtenu que par Lui</u>. Ce commandement exige l'obéissance de la foi ; il est inséparable de la personne du Christ Jésus, «notre espérance», le seul auquel un pécheur puisse se confier, la seule et unique planche de salut offerte à l'homme perdu.

Mais ces choses ne peuvent être proclamées que par un homme qui a commencé par les recevoir pour lui-même; et c'est ainsi que Paul les avait reçues directement du Seigneur et que son «véritable enfant» Timothée les avait reçues par son canal. Aussi trouvons-nous dans ces deux versets les éléments sur lesquels sont fondées <u>les relations de tout individu avec Dieu</u>. Pour Paul, comme pour Timothée, le Dieu Sauveur est «notre Dieu Sauveur», leur Dieu Sauveur à tous deux; le Christ Jésus

est «*notre* espérance» ; Dieu est «*notre* Père» en vertu du salut ; Christ *notre* Seigneur comme ayant acquis tous les droits sur Paul et sur Timothée. Ces bénédictions étaient acquises à tous deux *par la foi* et c'est par elle que Timothée était devenu l'enfant de l'apôtre.

La salutation de Paul à Timothée apporte à celui-ci grâce et paix, mais, en outre, «miséricorde», terme qui ne se trouve que dans les épîtres adressées à un individu (*). C'est, en effet, ce dont nous ne pouvons nous passer pour notre vie de chaque jour. L'apôtre lui-même, appelé par Dieu à sa mission, que serait-il devenu sans la miséricorde ? (v. 13).

(*) Dans l'épître à Tite la leçon est douteuse.

Vers. 3-7. — Comme je t'ai prié de rester à Éphèse lorsque j'allais en Macédoine, afin que tu ordonnasses à certaines personnes de ne pas enseigner des doctrines étrangères, et de ne pas s'attacher aux fables et aux généalogies interminables, qui produisent des disputes plutôt que l'administration de Dieu, qui est par la foi... Or la fin de l'ordonnance, c'est l'amour qui procède d'un coeur pur et d'une bonne conscience et d'une foi sincère, desquels quelques-uns s'étant écartés, se sont détournés à un vain babil, voulant être docteurs de la loi, n'entendant ni ce qu'ils disent, ni ce sur quoi ils insistent.

Le service confié à Timothée est plus élevé et plus étendu que celui de Tite. D'abord, quant à la sphère où elle se déploie, l'activité de Timothée s'exerce à Éphèse, lieu où les doctrines les plus élevées quant à la position céleste de l'Assemblée avaient été proclamées et reçues dans la puissance du premier amour. Par contre, le lieu d'activité de Tite est la Crète, dont l'état moral habituel est suffisamment caractérisé dans l'épître qui lui est adressée.

Quant au mandat lui-même, celui de Tite est <u>l'établissement des</u> anciens, mais avec insistance particulière sur le sain enseignement que soit eux, soit les jeunes gens, devaient retenir et garder.

Le mandat de Timothée va plus loin. <u>L'ordonnance</u> qui lui est confiée a pour but, avant tout, <u>la conduite de chacun dans la maison de</u>

<u>Dieu</u>, et non pas seulement ce qui convient à ceux qui exercent des charges dans cette maison. Au reste nous ne voyons <u>pas qu'il soit ordonné à Timothée d'établir des anciens</u>, mais nous trouvons l'énumération des qualités qui doivent distinguer les anciens, ainsi que les diacres.

Mais <u>c'est avant tout la bonne et la saine doctrine</u>, la doctrine selon la piété, qui est le devoir du délégué de l'apôtre. Tout l'ordre de la maison de Dieu basé sur la doctrine ; disons plutôt <u>sur la foi</u> (v. 4) qui est ici <u>l'ensemble de la doctrine chrétienne reçu par la foi</u>. On apprend ainsi comment il faut se conduire dans cette maison afin que le témoignage de Christ qui lui est confié ait toute sa valeur devant le monde.

Mais voici qu'à peine confié à la responsabilité des saints, ce témoignage était en danger de périr par les ruses ou sous les attaques ouvertes de l'Ennemi. «Certaines personnes» opposaient un enseignement, basé sur autre chose que sur Christ, à la saine doctrine de l'apôtre. C'est ce que ce dernier qualifie d'un seul mot grec : «Enseigner des doctrines étrangères (*). Il s'agissait de leur résister avec autorité. «L'ordonnance» (vers. 3, 5) était confiée à Timothée pour cela ; tout droit lui était conféré de commander à ces gens. Tant que subsistait l'autorité apostolique, cette mission était nécessaire pour que l'Assemblée pût subsister comme témoignage extérieur dans ce monde et que des âmes simples, incapables de discerner entre la vraie et la fausse doctrine, fussent mises à l'abri. Ces «doctrines étrangères» n'étaient pas des «saines paroles», «celles de notre Seigneur Jésus Christ»; elles n'avaient pas pour base et pour origine les paroles de Christ telles qu'elles sont contenues dans les Écritures ; elles n'avaient pas pour but «la piété» (6:3). Elles devaient donc être réprimées avec autorité.

(*) Hétérodidaskaleô, traduit aussi «enseigner autrement» au chap. 6:3.

Enseigner autrement (v. 4) conduit nécessairement aux fables qui sont nommées en Tite 1:14 les fables judaïques (*). Au chap. 4:7 de notre épître elles sont qualifiées de «fables profanes et de vieilles femmes». Les Évangiles apocryphes, les livres talmudiques en sont remplis.

(*) Voyez Étude sur l'Épître à Tite, par H. R., pages 32 et 33.

Ces doctrines qui n'ont <u>pas Christ pour source et pour objet</u> n'ont aucunement et <u>n'auront jamais pour résultat</u> «l'administration», c'est-à-dire <u>la gérance</u>, <u>l'ordre</u>, <u>de la maison de Dieu</u>. <u>Au lieu d'édifier cette maison</u>, elles <u>la détruisent</u>, <u>la livrent au désordre</u> et <u>à la ruine</u>. Cela se passe encore tous les jours sous nos yeux. C'est le foin et le chaume introduits dans cette construction et qui seront finalement brûlés avec la maison qu'ils prétendent édifier.

«L'administration» basée sur la révélation de la grâce de Dieu et sur le mystère de l'Église avait été confiée à Paul (Éph. 3:2, 9). Il fallait maintenant qu'il fût bien manifeste <u>qui édifiait sur ce fondement</u> ou <u>sur des doctrines étrangères</u>, car «<u>l'administration de Dieu</u> est <u>par la foi</u>», c'est-à-dire <u>par une doctrine divine</u> <u>qui s'adresse à la foi</u> <u>pour être reçu</u> et cela <u>en contraste avec la loi</u>, comme nous allons le voir.

Mais auparavant l'apôtre s'interrompt pour montrer (v. 5) «<u>la fin</u>», <u>le but final de l'ordonnance</u> confiée (v. 3) à Timothée. Ce but est entièrement moral. C'est <u>l'amour</u>, mais l'amour <u>inséparable d'un bon état d'âme devant Dieu</u>, et l'on ne pourrait faire en quelques mots une description plus complète de cet état. L'amour s'appuie sur <u>trois piliers</u>, et, s'il en est ainsi, <u>jamais on ne sera trompé par de fausses apparences</u>, si fréquentes dans le monde, et qui devraient être étrangères à la maison de Dieu. Ces trois piliers sont <u>le coeur</u>, <u>la conscience</u> et <u>la foi</u>.

1) «<u>Un coeur pur</u>» ne signifie <u>pas un coeur exempt de souillure</u>, parce que <u>pur par lui-même</u>, mais <u>un coeur purifié</u> par <u>le lavage de la Parole</u> (Jean 13:8-10; 15:3; 1 Pierre 1:22; 2 Timothée 2:22).

- 2) «<u>Une bonne conscience</u>» est une conscience qui, <u>à la suite de la purification de nos coeurs</u>, <u>n'a rien à cacher à Dieu</u> et conséquemment, <u>rien à se reprocher</u> (<u>Hébr. 10:22</u>).
- «Une foi sincère» est une foi exempte de toute hypocrisie. Ce mot de foi qui revient 17 fois dans cette épître y a deux acceptions un peu différentes, comme on a déjà pu s'en apercevoir. D'abord, dans son sens habituel, la foi est l'acceptation, par la grâce, de ce que Dieu a dit au sujet de son Fils; en un mot, la réception du Sauveur. Ensuite elle est l'ensemble de la doctrine chrétienne reçue par la foi. Ainsi, au v. 19 de notre chapitre on «garde la foi»; au chap. 3:9, la foi est l'ensemble des choses jusqu'ici cachées, mais maintenant révélées et que la foi saisit; au chap. 4:1, «apostasier de la foi» c'est abandonner ce que la doctrine chrétienne nous révèle; au chap. 5:8, on la renie.

La foi est souvent mentionnée comme <u>associée à une bonne conscience</u> (1:5, 19; 3:9). C'est une <u>chose très dangereuse</u>, pour le chrétien, <u>de n'avoir pas</u>, pour quelque raison que ce soit, <u>une bonne conscience devant Dieu</u> et l'on ne saurait trop sérieusement insister là-dessus. Elle nous fait <u>nous écarter de la foi</u> et <u>nos discours</u> ne sont plus désormais qu'un «<u>vain babil</u>» <u>sans aucune portée pour les âmes</u>.

L'amour donc, but de toute l'activité de Timothée, devait s'appuyer sur le coeur, la conscience et la foi. Si cet amour était réellement actif, il ne serait plus nécessaire de faire des efforts pour entraver le mal, et il n'y aurait plus besoin de lutte pour maintenir ou rétablir l'ordre dans l'Assemblée. Mais, au lieu de cela, l'ordre était troublé à Éphèse par certaines personnes qui étaient étrangères à l'état pratique du coeur et de la conscience dont nous venons de parler. Quelle en était la conséquence ? Ces gens, au lieu de chercher le bien des âmes, ne songeaient qu'à eux-mêmes et à se faire reconnaître comme docteurs de la loi. De telles prétentions, sans l'état moral qui pourrait les faire accepter, ne font que mettre en lumière l'extrême pauvreté spirituelle et

<u>l'ignorance de ceux qui les affichent</u>. Leurs paroles n'ont aucune valeur : elles sont un «<u>vain babil</u>». À quoi sont-elles utiles ? Ceux qui les prononcent ne comprennent pas eux-mêmes le sens de ce sur quoi ils insistent. Ce tableau frappant de <u>la prétention à enseigner la Parole sans la foi</u>, <u>sans un coeur purifié</u>, <u>sans une bonne conscience</u>, a tout autant d'actualité aujourd'hui que du temps de l'apôtre. L'action de telles gens aura du reste <u>toujours un caractère légal</u>; mais comprennent-ils même ce que la loi signifie ?

<u>Vers. 8-11.</u> — Mais nous savons que la loi est bonne, si quelqu'un en use légitimement, sachant ceci, que la loi n'est pas pour le juste, mais pour les iniques et les insubordonnés, pour les impies et les pécheurs, pour les gens sans piété et les profanes, pour les batteurs de père et les batteurs de mère, pour les homicides, pour les fornicateurs, pour ceux qui abusent d'eux-mêmes avec des hommes, pour les voleurs d'hommes, les menteurs, les parjures, et s'il y a quelque autre chose qui soit opposée à la saine doctrine, suivant <u>l'évangile de la gloire du Dieu bienheureux</u>, qui m'a été confié.

Ici l'apôtre établit <u>le contraste le plus complet entre la loi</u>, à laquelle ces soi-disant docteurs voulaient ramener les chrétiens, <u>et l'Évangile</u>. Le premier point sur lequel il insiste, c'est que <u>la loi est bonne</u>. Nous trouvons cette même affirmation absolue en <u>Rom. 7:16</u>. Toute la question revient donc à <u>en user légitimement</u>, à savoir l'emploi qu'on en doit faire. <u>Elle ne s'adresse pas aux justes</u>, car comment condamnerait-elle un juste ? <u>Elle est donnée pour condamner le mal</u>. Ici l'apôtre passe brièvement en revue les personnes auxquelles la loi s'adresse et contre lesquelles elle sévit légitimement. En quelques mots il caractérise leur état moral : la propre volonté, la désobéissance, l'impiété et l'esprit profane à l'égard de Dieu, l'absence de tout respect vis-à-vis des parents et les sévices contre eux, la violence et le meurtre, la souillure de la chair, les passions infâmes, le mensonge et le parjure et bien d'autres vices encore, tombent sous la condamnation de la loi.

Ici, l'apôtre revient au sujet principal de son épître : La loi sévit contre tout ce qui s'oppose à la saine doctrine, à l'ensemble des vérités qui constitue le christianisme ou la doctrine qui est selon la piété (6:3). Or l'Évangile est conforme à cette doctrine. Il ne contredit nullement la loi, mais introduit une chose toute nouvelle qui n'a absolument aucun point de contact avec la loi. Il est l'Évangile de la gloire du Dieu bienheureux, confié à l'apôtre. Ces quelques mots nous ouvrent une sphère de bénédictions dans laquelle l'esprit et le coeur peuvent se mouvoir librement sans jamais en trouver les limites. Jugez-en : L'Évangile est la bonne nouvelle qui annonce aux hommes que la gloire de Dieu a été pleinement manifestée en Christ. La gloire de Dieu, c'est-à-dire l'ensemble des perfections divines : justice, sainteté, puissance, lumière et vérité et par-dessus tout son amour et sa grâce — cette gloire a été pleinement révélée et mise à notre portée dans la personne d'un homme, le christ Jésus, notre Sauveur. Elle a été manifestée en notre faveur et c'est la merveille de l'Évangile. Toute cette gloire ne se cache ni ne se voile; nous la voyons resplendir dans la face d'un homme, mais, bien plus, elle est pour nous, elle nous appartient. L'oeuvre de Christ nous la confère ; tout ce qu'Il est devant Dieu, ceux qui croient en Lui, le sont désormais. Oui, la gloire de Dieu ne trône plus dans sa solitaire et inabordable perfection ; elle est devenue, dans un homme, la part de tous ceux qui croient en Lui. Nous sommes, en vertu de son sacrifice qui a aboli le péché, parfaits devant Dieu comme Lui-même. Il nous est fait, de la part de Dieu, sagesse, justice, sainteté et rédemption. Nous sommes lumière dans le Seigneur. L'amour de Dieu a été versé dans nos coeurs par le Saint Esprit qui nous a été donné. Tout cela est le libre don de la grâce à de pauvres pécheurs justifiés par la foi.

Mais notez que <u>cet Évangile</u> <u>est celui</u> <u>de la gloire du Dieu bienheu-</u> <u>reux</u>. En nous le faisant connaître, Dieu veut nous rendre heureux comme Lui-même ; <u>le bonheur dont il jouit est devenu</u> <u>notre bonheur</u> ! Y a-t-il un <u>contraste plus complet</u> que celui-ci entre <u>la loi</u> qui <u>maudit le</u> <u>pécheur</u> et <u>la grâce qui le transporte dans la jouissance de la gloire et du bonheur de Dieu</u>, en attendant qu'il en jouisse dans la perfection d'une éternité sans nuage ?

Vers. 12-14. — Et je rends grâces au christ Jésus, notre Seigneur, qui m'a fortifié, de ce qu'il m'a estimé fidèle, m'ayant établi dans le service, moi qui auparavant étais un blasphémateur, et un persécuteur, et un outrageux; mais miséricorde m'a été faite, parce que j'ai agi dans l'ignorance, dans l'incrédulité; et la grâce de notre Seigneur a surabondé avec la foi et l'amour qui est dans le christ Jésus.

Or qui était ce Paul auquel un Évangile d'un tel prix avait été confié ? Chose étonnante ! c'était un homme qui violait le premier commandement : «Tu aimeras Dieu». <u>Il haïssait Dieu</u> en croyant le servir, car <u>il le haïssait dans la personne de son Fils</u>. <u>Ce Christ</u>, il le blasphémait en <u>contraignant les saints de le blasphémer</u> (Actes 26:11) ; il <u>le persécutait</u> dans son Église bien-aimée ; il <u>le couvrait d'outrages</u> dans ceux qui croyaient en Lui et le servaient fidèlement.

Une telle attitude n'aurait pu être pardonnée si Paul n'avait pas fait ces choses «par ignorance dans l'incrédulité», la foi n'étant autre chose que la réception, dans le coeur, de Christ comme Fils de Dieu. C'est pour cela que miséricorde lui avait été faite, sinon il aurait été condamné sans rémission. Quant aux Juifs, cette miséricorde n'avait pu leur être continuée. Sur la croix, Jésus, intercédant pour le peuple avait dit : «Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font». Il avait invoqué la miséricorde de son Père à cause de leur ignorance. C'est aussi ce que Pierre leur disait en Actes 3:17. Mais ensuite, quand ils lapidaient Étienne, ils savaient ce qu'ils faisaient ; ils rejetaient le Saint Esprit qui leur était envoyé par Jésus Christ ressuscité (Actes 7:51). Ce péché ne pouvait leur être pardonné. Saul de Tarse qui consentait à la mort d'Étienne (Actes 7:58; 8:1) n'était-il pas sur le même pied que son peuple ? Quelle ressource lui restait-il donc ? Aucune! et cependant il

en restait une encore : «<u>la grâce surabondante</u>» qui pouvait estimer fidèle un tel homme, et l'établir dans le service ! Il n'y avait <u>que la foi</u> par laquelle <u>pût être anéantie son incrédulité précédente</u>. Il n'y avait que «<u>l'amour</u> qui est dans le christ Jésus» <u>qui pût remplacer la haine</u> dont son coeur avait été rempli jusque-là et <u>cet amour ne pouvait être connu que par la foi</u>. Ce verset 14 est donc la preuve de <u>ce que la grâce donne quand elle s'occupe même du</u> «<u>premier des pécheurs</u>». Elle le retire d'entre les pécheurs <u>par une grâce surabondante</u>, <u>lui donne la foi</u>, et, <u>par elle</u>, <u>lui fait connaître l'amour qui est en Lui</u>.

Vers. 15-17. — Cette parole est certaine et digne de toute acceptation, que le christ Jésus est venu dans le monde pour sauver les pécheurs, dont moi je suis le premier. Mais miséricorde m'a été faite, à cause de ceci, savoir afin qu'en moi, le premier, Jésus Christ montrât toute sa patience, afin que je fusse un exemple de ceux qui viendront à croire en lui pour la vie éternelle. Or, qu'au roi des siècles, l'incorruptible, invisible, seul Dieu, soit honneur et gloire aux siècles des siècles ! Amen.

Dès que cette oeuvre de l'Esprit de Dieu a eu lieu dans son coeur, Paul peut annoncer Christ et le salut. Ce que nous trouvons ici, c'est l'Évangile dans sa plus simple expression. «Cette parole est certaine et digne de toute acceptation». Il y a beaucoup de «paroles certaines» dans les épîtres à Timothée et à Tite. Nous nous en sommes expliqués dans notre «Étude sur Tite», page 85-86, mais ici l'apôtre ajoute ces mots : «et digne de toute acceptation», afin de montrer les résultats immenses de cette parole pour toute âme qui la reçoit. Nous y reviendrons au chap. 4:9.

<u>La simple vérité</u> qui est <u>à la base de toute relation entre l'homme</u> <u>pécheur et le Dieu Sauveur</u> est exprimée ici de la manière la plus solennelle : «Le christ Jésus est venu dans le monde pour sauver les pécheurs» : <u>Dieu fait homme</u>, <u>dans la personne de Jésus</u>, et <u>venant ici-bas</u> <u>pour sauver les pécheurs</u> — <u>non pas des pécheurs</u>, <u>mais pour accomplir</u>

une oeuvre d'une portée universelle, offerte à tous et dont nul pécheur, même le plus indigne, n'est exclu d'avance. Le but de Dieu en venant dans le monde était de sauver les pécheurs ; au chap. 2:4, nous voyons que c'est aussi sa volonté. Du côté de Dieu il n'y a donc aucun obstacle ; tout concourt en Lui à ce dessein arrêté ; mais l'homme, chose terrible à constater, méconnaît le but de Dieu et s'oppose de la manière la plus formelle, à Sa volonté. Au milieu de cette révolte de l'homme contre Lui, sa «grâce surabondante» peut seule contraindre l'homme et faire d'un Saul de Tarse l'agent pour présenter le salut à d'autres.

Nous avons vu, au v. 11, <u>le côté de Dieu dans l'Évangile</u>; nous voyons ici, au v. 15, <u>le côté de Christ</u>, <u>son abaissement</u> pour accomplir ce <u>glorieux résultat</u>: <u>le salut</u>. Or ce salut est, non seulement <u>la délivrance du péché</u> et <u>du joug de Satan</u>, mais <u>l'introduction de l'homme en des relations éternelles avec le Dieu de gloire</u>. <u>La délivrance du péché</u>, nous l'avons ici dans toute sa simplicité, quand l'apôtre nous parle d'une chose certaine et digne de toute acceptation; <u>les relations nouvelles</u> nous les trouvons dans la proclamation de l'Évangile de la gloire au v. 11.

Ici Paul s'intitule «<u>le premier des pécheurs</u>». Aucun autre homme ne peut s'appeler de ce nom. Paul, n'étant encore que Saut de Tarse, s'était <u>mis à la tête d'une armée dont Satan était</u>, sans qu'il s'en doutât, <u>le Chef occulte</u>, <u>avec le but d'extirper de ce monde le peuple de Dieu</u> et <u>le nom même de son Chef et Seigneur</u>, pour le triomphe de la religion juive. Avec toute son énergie charnelle, avec toute sa conscience religieuse, et elle était fort grande, <u>Saut voulait anéantir</u> et <u>ôter du monde le nom de Christ</u>, car il était <u>entièrement incrédule quant à sa résurrection</u>. Oui, cette triste place prépondérante, il l'occupait à la tête des ennemis de Christ, ce qui lui fait dire : «dont moi je suis le premier».

Depuis que, dans l'évangélisation courante, beaucoup d'orateurs ont pour habitude de raconter leur conversion, <u>en exagérant à plaisir **le**</u> tableau de leur propre misère (ce qui faisait dire à Spurgeon que ces confessions publiques lui faisaient l'effet de la sonnette annonçant le passage du char des balayures), on les entend s'écrier «Je suis le premier des pécheurs». Ce mot n'est pas vrai, et de fait, chose triste à dire, pas un de ceux qui parlent ainsi ne le croit réellement. Cette parole leur offre même un moyen de s'enorgueillir et leur fournit l'occasion d'occuper leurs auditeurs d'eux-mêmes et de leur propre humilité, plutôt que de n'en rien dire. Mais ce que l'apôtre disait ici de lui-même, comme dans ses trois discours des Actes, était une frappante réalité et avait pour but d'expliquer la portée immense de la mission qui lui avait été confiée : Si, dans cet état d'affreuse révolte contre Christ, il avait été fait miséricorde à Saul de Tarse, c'était, dit-il, «à cause de ceci, afin qu'en moi, le premier, Jésus Christ montrât toute sa patience, afin que je fusse un exemple de ceux qui viendront à croire en Lui pour la vie éternelle».

Dieu choisissait Saul de Tarse comme un exemple de Ses voies envers ceux qui viendraient à croire par son ministère. S'il pouvait agir ainsi envers un blasphémateur et un persécuteur, y avait-il <u>un seul homme qui pût dire</u>: <u>Jésus Christ n'aura pas patience envers moi</u>?

Non, car déjà Jésus Christ avait montré <u>toute</u> sa patience envers Paul. Ainsi, comme le salut était pour tous les pécheurs, <u>la patience était pour tous</u>. Et certes cette patience avait une valeur immense. <u>Il suffisait maintenant de croire en Lui</u>, et <u>l'on obtenait ainsi la vie éternelle</u>. Arrivé à ce mot final <u>qui introduit l'âme dans la possession d'une félicité sans fin, <u>un hymne de louange</u> s'élève du coeur de l'apôtre et <u>monte jusque</u> dans les profondeurs du troisième ciel.</u>

Cet hymne est <u>adressé au Dieu Souverain</u> de qui descend <u>le don</u> <u>suprême de la vie éternelle</u> sur tous ceux qui croient. Leur âme est, par <u>la vie éternelle</u>, <u>mise en rapport direct avec Lui</u>. Il est <u>le roi des siècles</u>, le seul devant qui le temps et l'éternité n'ont pas de limite et qui les domine. Il est <u>l'incorruptible</u>, le seul qui soit au-dessus de tout ce qui

est livré à la corruption et ne puisse être atteint par elle, comme l'ont été la Création, les hommes et même les anges. Il est <u>l'invisible</u>. Celui qui est au dessus de toute chose visible et que nul oeil ne peut voir. Il est <u>seul Dieu</u>!

C'est autour d'un tel Dieu que monteront éternellement nos hommages. Il ne s'agit pas ici du Dieu Sauveur, ni du christ Jésus, venu pour sauver les pécheurs. Un trait manquerait à sa gloire, s'il n'était encore exalté d'une autre manière. Il est le Dieu qui, de sa gloire inaccessible, a daigné abaisser ses regards sur sa créature déchue, pour lui donner la vie éternelle, une vie capable de le connaître et de le comprendre, une vie qui répond à sa propre nature ! À Lui soit honneur et gloire aux siècles des siècles ! Amen.

Il est bien remarquable qu'au chap. 6:15-16 de cette même épître nous retrouvions un passage qui a une portée analogue à celui-ci, tandis que nous n'en trouvons nulle autre part de semblable. Au reste, l'expression de la louange spontanée devant les mystères de la grâce revient plus d'une fois dans les épîtres ; ainsi en Rom. 11:32-36 ; en Héb. 13:21 ; en Éph. 3:20, 21.

Vers. 18-20. — Je te confie cette ordonnance, mon enfant Timothée, selon les prophéties qui ont été précédemment faites à ton sujet, afin que par elles tu combattes le bon combat, gardant la foi et une bonne conscience, que quelques-uns ayant rejetée, ils ont fait naufrage quant à la foi ; du nombre desquels sont Hyménée et Alexandre, que j'ai livrés à Satan, afin qu'ils apprennent à ne pas blasphémer.

L'apôtre revient maintenant à «l'ordonnance», au mandat qui avait été confié à Timothée et dont il avait parlé aux vers. 3 et 5 de ce chapitre. Il entre dans le sujet propre de l'épître, après avoir terminé comme nous l'avons vu, par un chant de triomphe et un Amen! le magnifique exposé qui se déroule du v. 5 au v. 17.

Nous allons trouver les détails de ce mandat dans les chapitres qui suivent. Au chap. 1:3-4, l'apôtre n'avait encore parlé que du danger immédiat qui menaçait les saints d'Éphèse et auguel Timothée devait parer avec l'autorité qui lui était conférée. Ce danger ne se résumait encore que dans l'activité de «certaines personnes». Mais auparavant Paul place devant son fidèle disciple et enfant dans la foi, l'importance, aux yeux de Dieu, de l'ordonnance qui lui avait été confiée. (1 Tim. 4:14 ; 2 Tim. 1:6). Des prophéties avaient été faites auparavant au sujet du don que devait recevoir ce fidèle collaborateur de l'apôtre. Il l'avait donc reçu par prophétie, mais il lui avait été communiqué par l'imposition des mains de Paul. Ce don avait été accompagné de l'imposition des mains du corps des anciens. Ce dernier fait signifiait l'identification des anciens avec Timothée dans son service et la sanction qu'ils y apportaient, car ils ne lui communiquaient rien. (Nomb. 8:10). Il appartenait à l'autorité apostolique et à nulle autre de transmettre occasionnellement le don, qu'il fût un «don de grâce» ou le «don du Saint Esprit», don qui, du reste, le plus souvent était envoyé directement d'en haut par le Seigneur, mais jamais on ne voit les anciens le communiquer.

Les prophéties, faites précédemment au sujet de Timothée, annonçaient que <u>celui-ci était désigné de Dieu</u> pour «combattre le bon combat», un combat nécessaire, destiné <u>à soutenir la saine doctrine dans la maison de Dieu</u> et <u>à déjouer les ruses de l'Ennemi</u>. Cette victoire ne pouvait avoir lieu que <u>si Timothée gardait la foi</u>, c'est-à-dire <u>l'état de l'âme qui est fermement attachée</u> à <u>l'ensemble de l'enseignement de Dieu dans sa Parole</u>. La foi n'est plus sincère (v : 5), quand la conscience n'est plus bonne et cherche à se soustraire, en quelque manière que ce soit, au contrôle de Dieu. Alors il y a <u>de la fraude dans le coeur</u>. <u>Cet état est des plus dangereux</u>. L'âme s'habitue à <u>éviter la lumière de la présence du Seigneur et de sa Parole</u>.

Rejeter une bonne conscience amène tôt ou tard l'âme à <u>abandon</u>ner la foi. Toutes les hérésies ont leur source dans un mauvais état de

la conscience qui, <u>fuyant l'occasion de rencontrer Dieu</u>, est livrée à ellemême et, dans cet état, <u>abandonne la vérité</u> telle que Dieu nous l'a enseignée dans sa Parole. Hyménée et Alexandre en étaient arrivés là. Il ne nous est pas dit ce qu'ils enseignaient, mais la Parole a soin de nous dire que c'étaient des blasphèmes, sans doute des blasphèmes contre Christ, peut-être en rapport avec la loi, car Paul nous dit, en décrivant son état d'inimitié contre Christ, qu'il était lui-même un «blasphémateur» (v. 13). On voit en Actes 26:11, de quelle manière cela avait lieu. Au chap. 4:1 de notre épître, l'apôtre nous dit que «quelques-uns apostasieront de la foi», c'est-à-dire rejetteront entièrement la doctrine chrétienne. Ici, le mal n'étant pas encore arrivé à son apogée, c'était plutôt qu'au lieu d'employer leur activité pour le maintien de la foi, ils avaient fait personnellement naufrage et que, n'ayant plus de boussole pour se diriger, ils avaient perdu tout sentiment de la valeur, de la dignité, de la sainteté du Seigneur.

Il est possible que l'on retrouve ce même Hyménée en 2 Tim. 2:17, mais associé à Philète et soutenant une doctrine qui fermait le ciel aux rachetés et les établissait définitivement sur la terre. On pourrait aussi supposer, mais sans plus de preuves, qu'Alexandre, en 2 Tim. 4:14, est devenu l'ennemi acharné de l'apôtre. L'acte de livrer à Satan avait eu lieu effectivement dans notre passage. En 1 Cor. 5:5, il nous est présenté comme étant l'intention de Paul qui n'eut pas besoin de le mettre à exécution. Cet acte d'autorité apostolique n'était nullement assimilable à celui de l'assemblée dont le devoir était d'ôter le méchant de son sein.

Les deux hommes dont il est parlé ici, ayant été <u>abandonnés entre</u> <u>les mains de Satan</u>, <u>étaient désormais hors de l'assemblée</u>, privés de son contrôle et de son influence dont ils avaient joui jusqu'alors, devenus, par ce fait, comme la propriété de l'Ennemi qui n'avait désormais d'autre but que de les séparer à tout jamais de Christ, sans espoir de retour. Cependant, là encore, au milieu de ce terrible jugement, Dieu

avait une intention de grâce. La misère, probablement morale et physique, où ils étaient plongés pouvait «**leur apprendre à ne plus blasphémer**», <u>rendant ainsi leur restauration possible</u>.

Chapitre 2

Vers. 1-7. — J'exhorte donc, avant toutes choses, à faire des supplications, des prières, des intercessions, des actions de grâces pour tous les hommes, — pour les rois et pour tous ceux qui sont haut placés, afin que nous puissions mener une vie paisible et tranquille, en toute piété et honnêteté; car cela est bon et agréable devant notre Dieu sauveur, qui veut que tous les hommes soient sauvés et viennent à la connaissance de la vérité; car Dieu est un, et le médiateur entre Dieu et les hommes est un, l'homme Christ Jésus, qui s'est donné lui-même en rançon pour tous, témoignage qui devait être rendu en son propre temps, pour lequel moi, j'ai été établi prédicateur et apôtre (je dis la vérité, je ne mens pas), docteur des nations dans la foi et dans la vérité.

Nous entrons ici dans <u>le sujet propre de cette épître</u> qui est <u>l'admi-nistration</u> et <u>l'ordre</u> <u>de la maison de Dieu</u> basée sur la doctrine qui est selon la piété.

N'est-il pas frappant que <u>la première exhortation</u> adressée aux gens de la maison de Dieu soit <u>la prière</u> ? <u>C'est à elle</u> qu'on peut reconnaître à première vue l'Assemblée du Dieu vivant, ou, <u>quand elle est une maison ruinée</u>, <u>ce qui la représente</u>. <u>Son ordre est lié aux rapports habituels des saints avec Dieu par la prière</u>.

La prière elle-même a divers caractères :

- 1° Les <u>supplications</u>. Ce sont des prières instantes montant vers Dieu de coeurs qui sentent profondément l'importance vitale de ce qu'ils demandent.
- 2° Les *prières* sont une forme plus habituelle et reflètent les désirs, les besoins, les préoccupations journalières du coeur.

- 3° Les <u>intercessions</u> sont plus intimes. Elles proviennent d'un commerce personnel de proximité et de confiance avec Dieu. Nous retrouvons ce même mot au chap. 4:5, traduit par «la prière».
- 4° La dernière forme de la prière consiste en <u>actions de grâces</u>, car celui qui s'adresse à Dieu par la foi, sait qu'il a les choses qu'il a demandées.

Ces demandes s'adressent à Dieu <u>pour tous les hommes</u>. <u>Aucun</u> <u>n'est excepté</u>. On voit ici <u>quel rôle l'Évangile</u> doit occuper <u>dans le fonctionnement de la maison de Dieu</u>. N'est-ce pas, en effet, le premier caractère de l'Évangile, qu'il s'adresse à tous, par la bouche de ceux qui font partie de cette maison et que le Seigneur envoie dans ce but ? Non pas que ce soit l'Assemblée elle-même qui évangélise ; le Seigneur a confié cette fonction aux dons qu'll a suscités, mais l'Assemblée participe par les prières à toute l'oeuvre précieuse que le Dieu Sauveur fait dans le monde par l'Esprit Saint.

Quel vaste champ d'activité pour nos âmes! <u>Toutes les formes de l'intercession y sont employées</u>. S'il y a beaucoup d'autres bonnes oeuvres, toute prière adressée à Dieu pour le salut des âmes, en est une. Combien de fois prions-nous dans la journée, ayant ce but devant nous? Dans quelle mesure réalisons-nous ce mot : «<u>Priez sans cesse</u>» quand il s'agit de «<u>prier pour tous les hommes</u>»?

« <u>Pour les rois et pour ceux qui sont haut placés</u> », dit l'apôtre. Les autorités du monde ne font que trop rarement partie des prières de l'Assemblée, et pourtant elles sont placées ici <u>au premier rang</u> quand il est parlé <u>de tous</u> les hommes. N'est-ce pas à elles que nous devons, <u>par l'intervention divine en grâce</u>, de pouvoir mener une vie paisible et tranquille, dans laquelle nous puissions faire connaître au monde ce qu'est «<u>la piété</u>» envers Dieu, et «<u>l'honnêteté</u>» envers les hommes, qualités qui ne pourront se développer que dans une atmosphère tranquille ? En des temps de persécution, ce témoignage paisible est entravé ou perdu. <u>La foi</u> et <u>la fidélité</u> qui peuvent aller <u>jusqu'à la mort</u>, sont alors mises à

l'épreuve par la tribulation. Dieu qui dirige comme il veut l'esprit des hommes (et d'hommes qui sont souvent pareils aux bêtes féroces) peut réprimer leurs instincts les plus cruels <u>pour donner la paix à son peuple</u> et <u>favoriser l'extension normale de l'Évangile</u> dans une atmosphère de tranquillité.

Il est bien remarquable que la recommandation de prier pour ceux qui sont en dignité soit faite aux chrétiens <u>sous le règne de Néron</u>, le plus odieux, le plus cruel ennemi des saints, celui sous lequel tant de témoins de Christ, et Paul lui-même, ont subi le martyre. <u>Pas un mot de blâme</u> contre cet homme ne sort de la bouche de l'apôtre, qui ne le nomme même pas. Il ne proteste point contre sa violence dont à l'occasion Dieu s'est servi pour remplir d'assurance le coeur de ses bien-aimés (<u>Apoc. 2:8-10</u>) et les encourager par la récompense de la couronne de vie, en les préservant, pour un moment du moins, des dangers du déclin.

Mais ce n'est pas seulement en vue de jouir de la paix pour euxmêmes ou pour rendre témoignage au monde de l'ordre qui régit la maison de Dieu, que les chrétiens sont exhortés à prier pour tous les hommes. L'apôtre ajoute : «car cela est bon et agréable devant notre Dieu Sauveur». C'est aussi en vue d'obtenir son approbation à Lui que les saints font ces demandes. «Notre Dieu Sauveur» le veut ainsi. L'apôtre ne dit pas : Le Dieu Sauveur. Il est Celui qui a commencé par se faire connaître à nous comme tel ; c'est à Lui que nous appartenons ; Il est entièrement pour nous. Nous avons donc toute hardiesse pour lui faire ces demandes. Quand nous demandons le salut du pire d'entre les pécheurs, nous savons que nous demandons une chose parfaitement agréable à notre Dieu. Il veut que tous les hommes soient sauvés. Il ne s'agit pas ici de ses conseils et de son propos arrêté, mais de ses voies d'amour envers tous les hommes sous l'Évangile. Il veut. Nous l'avons déjà dit : le seul obstacle au salut de tous les hommes n'est pas du côté de Dieu, mais provient, chez l'homme, <u>d'une volonté qui repousse résolument celle de Dieu et s'y oppose</u> (<u>Luc 13:34</u>; <u>Jean 5:40</u>). Dieu veut, non seulement que tous soient sauvés, mais arrivent à <u>la connaissance de la vérité</u>. Connaître la vérité, c'est, à la fois, <u>connaître Christ</u>, <u>connaître la Parole qui nous le révèle</u>, connaître <u>ce que Dieu est</u>, connaître <u>ce que nous sommes</u>. Cette connaissance nous force à nous jeter dans ses bras, comme de pauvres êtres perdus, et à trouver en <u>Lui</u> <u>notre seule ressource</u> comme <u>Dieu Sauveur</u>.

Or cette vérité était, dans une mesure, déjà connue sous la loi qui proclame un seul Dieu. C'est à ce Dieu-là que le pécheur doit venir; mais comment venir à Lui? L'homme pécheur est incapable de s'approcher de Dieu. lci intervient la vérité chrétienne, proclamant qu'il y a «un seul médiateur entre Dieu et les hommes, l'homme Christ Jésus». Il est venu ici-bas comme homme, pour rendre Dieu accessible à tous. Cet arbitre, Job déclarait qu'il n'existe pas : «Il n'y a pas entre nous un arbitre (ou médiateur) qui mettrait sa main sur nous deux» (Job 9:33). Mais il faut que Job apprenne, en type du moins, que cet arbitre existe : «S'il y a pour lui un messager», dit Élihu, «un interprète, un entre mille, pour montrer à l'homme ce qui, pour lui, est la droiture, Il lui fera grâce, et il dira: Délivre-le pour qu'il ne descende pas dans la fosse: J'ai trouvé une propitiation» (Job 33:23-24). Or ce Médiateur est venu dans la personne de Christ, l'homme Christ Jésus qui a entrepris la cause des pécheurs et a trouvé une propitiation, s'étant «donné en rançon pour tous».

Il était <u>le seul qui pût remplir les conditions requises</u> pour nous réconcilier avec Dieu, car

- 1° Il est devenu homme pour rendre le «seul Dieu» accessible à tous.
- 2° Il est devenu homme <u>pour se donner lui-même</u> <u>en rançon pour tous</u>, et <u>c'est la propitiation</u>.
- 3° Il a <u>laissé sa vie</u> <u>en rançon pour plusieurs</u> (Matth. 20:28) et <u>c'est l'expiation</u>.

— Quant à <u>la propitiation</u>, elle est faite <u>pour tous</u>. Tous peuvent s'approcher de Dieu. Christ a donné une rançon, une somme entière, totale, égale en nombre et en valeur à la dette qu'il s'agit de payer. <u>Tous peuvent venir et s'en prévaloir</u>. Dieu a accepté la rançon. Il ne s'agit plus pour le pécheur que de venir et de le croire. Quant <u>à l'expiation</u>, elle n'est la part que des <u>plusieurs qui ont cru</u>. Dans ce cas, la rançon est considérée comme ayant été payée pour chaque croyant individuellement, ce qui l'assimile à l'expiation et à la substitution.

Cette vérité (v. 4), Dieu l'avait confiée à l'apôtre (v. 7) qu'll avait établi pour cela. Elle est ensuite appuyée et soutenue par la conduite de l'Assemblée dans ce monde (3:15). Le temps était venu pour rendre ce témoignage au milieu des nations et Paul avait été établi comme prédicateur, apôtre et docteur, pour proclamer que ces choses pouvaient être acquises par la foi et que la vérité, toutes les pensées de Dieu, avait maintenant été révélée en Christ.

Vers. 8-15. — Je veux donc que les hommes prient en tout lieu, élevant des mains saintes, sans colère et sans raisonnement. De même aussi, que les femmes se parent d'un costume décent, avec pudeur et modestie, non pas de tresses et d'or, ou de perles, ou d'habillements somptueux, mais par de bonnes oeuvres, ce qui sied à des femmes qui font profession de servir Dieu. Que la femme apprenne dans le silence, en toute soumission, : mais je ne permets pas à la femme d'enseigner ni d'user d'autorité sur l'homme ; mais elle doit demeurer dans le silence ; car Adam a été formé le premier, et puis Ève ; et Adam n'a pas été trompé ; mais la femme, ayant été trompée, est tombée dans la transgression ; mais elle sera sauvée en enfantant, si elles persévèrent dans la foi et l'amour et la sainteté, avec modestie.

En disant : «Je veux <u>donc</u>», l'apôtre revient à ce qu'il a dit d'une manière générale au premier verset. Il ne demande <u>plus</u> «<u>qu'on fasse</u> <u>des supplications</u>», mais il spécifie qui doit les faire, c'est-à-dire <u>les</u>

hommes et non pas les femmes. Ces dernières ne peuvent pas se produire au dehors. Leur attitude est tout autre ; celle des hommes par contre est publique. La prière n'est pas l'exercice d'un don, car beaucoup d'hommes ne possèdent pas ce dernier et Dieu ne leur en recommanderait pas l'exercice. La prière est une attitude et l'expression d'un état d'âme devant Dieu, lequel peut s'exercer en présence de tous, mais seulement de la part des hommes. Ces mots : «en tout lieu» indiquent qu'il s'agit bien ici de prières en public, et (comme le sujet de cette épître est l'ordre divin de la maison de Dieu quand il était encore, comme au temps des apôtres, dans sa plénitude originelle) qu'il s'agit de prières dans tous les lieux où cette maison se rassemble. Il va sans dire qu'il n'est aucunement question ici de la maison, foyer et abri de la famille, car les prières de l'homme aussi bien que celles de la femme y ont une entière liberté de s'exercer, la femme gardant du reste en cela, comme en toutes choses, la position de dépendance que Dieu lui a assignée vis-à-vis de son mari. Il va sans dire, encore, qu'une telle prescription n'a rien à faire avec les «églises» d'aujourd'hui, ainsi nommées par les hommes, et où la «volonté» de l'apôtre exprimée ici ne serait ni tolérée, ni même d'exécution possible.

L'apôtre ajoute : «Élevant des mains saintes, sans colère et sans raisonnement». Ces paroles indiquent qu'il est certains états d'âme qui sont incompatibles avec la prière dans la maison de Dieu qui est l'assemblée du Dieu vivant. La sainteté de Dieu ne pourrait admettre de telles prières, car tout ce qui est en contradiction avec la pureté, la paix et la foi dans le coeur, rend inapte à la prière et ne peut trouver accès devant Dieu.

L'apôtre en vient maintenant au <u>rôle des femmes dans la maison</u> <u>de Dieu</u>. La pudeur et la modestie doivent être représentées chez elles par un costume décent et <u>non par les ornements luxueux</u> que recherchent les femmes du monde. Ainsi la tenue de la femme chrétienne <u>la</u> fait reconnaître aussitôt et ce témoignage est bien autrement important

que des paroles. À cette attitude, pour ainsi dire négative, s'ajoute le témoignage actif des «bonnes oeuvres». Sur ce dernier sujet nous en référons à ce qui en est dit dans notre «Étude sur l'épître à Tite», p. 33-35. Bornons-nous à répéter qu'une bonne oeuvre peut être faite envers Christ, envers les saints, ou envers tous les hommes et que les bonnes oeuvres sont exclusivement le fait du nouvel homme, des membres de la famille de Dieu. Toute oeuvre accomplie par l'homme inconverti ne peut être qu'une «oeuvre morte» ou une «mauvaise oeuvre».

La tenue et les bonnes oeuvres conviennent donc « à des femmes qui font profession de servir Dieu ». C'est ici que l'on peut saisir un des côtés du grand sujet de cette épître. Il s'agit de la profession chrétienne; seulement dans la première épître à Timothée elle n'est nullement séparée, comme dans la seconde épître, de la réalité de la vie divine dans l'âme. La réalité de cette profession doit se montrer chez la femme dans sa tenue et dans son activité. Nous trouvons en 1 Pierre 3:1-6, un tableau et des exhortations semblables. Ici, au v. 11, nous trouvons d'autres recommandations adressées à la femme chrétienne ; elle est appelée à faire des progrès dans la connaissance de la Parole : «Que la femme apprenne dans le silence, en toute soumission». Beaucoup de femmes chrétiennes manquent aujourd'hui à cette injonction, préférant une activité extérieure plus ou moins agitée à l'attitude silencieuse d'une Marie, assise aux pieds de Jésus pour l'écouter. Marthe parlait et se faisait reprendre, Marie apprenait en toute soumission. Ah! combien peu ces choses sont réalisées à mesure que le mal qui aboutira à l'apostasie finale, gagne et s'étend comme une lèpre dans la maison de Dieu! Des femmes chrétiennes «parlent en tout lieu», s'enorgueillissent d'enseigner au lieu de s'en humilier comme d'une coupable usurpation et d'une désobéissance positive au commandement du Seigneur. Pour qui est soumis à la parole de Dieu, c'est la plus audacieuse violation par la femme de l'ordre prescrit pour la maison de Dieu. Nous ne parlons ici, cela va sans dire, que de la femme chrétienne ou tout au moins de <u>la femme professant le christianisme</u> et, par conséquent, <u>responsable de se soumettre à la Parole</u>. Quant à la femme du monde, comment songer <u>à l'astreindre à une règle divine qu'elle</u> ignore et <u>ne peut suivre</u> ? <u>La femme</u> «<u>doit demeurer dans le silence</u>» ; c'est son devoir et son obligation.

L'apôtre en donne deux raisons péremptoires.

- 1- La première est <u>la prééminence d'Adam sur Ève</u>. Il a été «formé le premier». Ensuite est venue la femme, tirée de lui, et formée comme une aide qui lui corresponde, car, dit l'Éternel Dieu, «il n'est pas bon que *l'homme* soit seul». Ainsi la femme est devenue os des os et chair de la chair d'Adam.
- 2- La seconde raison, c'est que ce n'est <u>pas Adam qui a été trompé</u>, mais Ève, et que cette dernière est tombée dans la transgression. Au lieu d'être une aide pour l'homme, elle a été l'instrument de Satan pour le séduire et l'amener à désobéir.

Mais, ajoute l'apôtre, <u>la femme</u> (<u>non les femmes croyantes</u>) sera <u>sauvée en enfantant</u>. Il y a <u>salut pour elle</u>, <u>quoiqu'elle porte</u>, dans le travail et les douleurs de l'enfantement, <u>une conséquence perpétuelle de sa faute</u>. Mais les douleurs de l'enfantement ne sont <u>pas un arrêt prononcé sur la vie de la femme</u>. En mettant un enfant au monde, <u>cette vie</u>, loin d'être condamnée, <u>est plutôt préservée</u>. Mais il y a <u>des promesses positives pour les femmes chrétiennes</u> (de là ce mot : « <u>si elles persévèrent</u> »), <u>une vie de persévérance dans la foi</u> qui se prévaut des promesses de Dieu ; <u>dans l'amour</u> qui est le caractère même de Dieu montré dans notre vie pratique ; enfin <u>dans la sainteté</u> qui est la séparation pour Dieu de tout mélange avec le caractère du monde ; une vie présentant les caractères précieux de modestie qui sont dépeints dans ce passage, est une garantie donnée par Dieu lui-même que la femme chrétienne sera préservée au milieu des dangers de l'accouchement. Toutefois n'oublions pas que, <u>si les femmes chrétiennes ne persévèrent</u>

<u>pas dans ces choses</u>, il peut y avoir envers elles <u>une discipline qui les</u> <u>prive des avantages que Dieu leur accorde</u> en vue des dangers de l'enfantement.

Chapitre 3

Vers. 1-7. — Cette parole est certaine, que si quelqu'un aspire à la surveillance, il désire une oeuvre bonne : il faut donc que le surveillant soit irrépréhensible, mari d'une seule femme, sobre, sage, honorable, hospitalier, propre à enseigner, non adonné au vin, non batteur, mais doux, non querelleur, n'aimant pas l'argent, conduisant bien sa propre maison, tenant ses enfants soumis en toute gravité. (Mais si quelqu'un ne sait pas conduire sa propre maison, comment prendra-t-il soin de l'assemblée de Dieu ?) Qu'il ne soit pas nouvellement converti, de peur qu'étant enflé d'orgueil, il ne tombe dans la faute du diable. Or il faut aussi qu'il ait un bon témoignage de ceux de dehors, afin qu'il ne tombe pas dans l'opprobre et dans le piège du diable.

Tandis que le chap. 2 traitait d'une manière générale de la conduite des hommes et des femmes dans la maison de Dieu, le chapitre que nous avons sous les yeux entre dans <u>le détail de l'organisation proprement dite de cette maison</u>. Il ne faut pas oublier que Timothée n'avait pas, comme Tite, pour mission spéciale d'établir des anciens, <u>mais devait veiller sur l'ordre</u> et <u>sur la doctrine</u>. Or la doctrine avait affaire à toute la conduite de ceux qui composaient la maison. L'apôtre n'enseigne pas d'abord à Timothée comment lui, Timothée, doit se conduire, mais <u>comment il faut</u> (1 Tim. 3:15) <u>que les divers éléments qui constituent la maison se conduisent</u>, Timothée lui-même en faisant partie et <u>ayant</u>, comme nous le verrons, <u>par le fait qu'il possède un don</u>, <u>certains devoirs</u> et <u>certaines responsabilités dans ce milieu</u>.

Au sujet de la «<u>parole certaine</u>» du vers. 1 nous renvoyons le lecteur à l'«Étude sur Tite», p. 86 et 87 (*). — Il est incontestable que celui qui aspire à la surveillance de la maison de Dieu «<u>désire une oeuvre</u>

bonne» (v. 1). Le <u>surveillant</u> ou évêque (episcopos) est <u>identiquement</u> le même homme que <u>l'ancien</u> (presbyter). En Actes 20, dans cette même assemblée d'Éphèse où l'apôtre laissait Timothée dans notre épître, ce même apôtre convoque les «<u>anciens</u>» et les appelle «<u>surveillants</u>» au v. 28. Ici, «celui qui aspire à la surveillance désire une oeuvre bonne», une oeuvre qui a <u>l'approbation de Dieu</u>, une oeuvre <u>faite pour Dieu</u> et pour <u>Christ</u> et accomplie dans l'intérêt des saints (**). Toutefois elle n'a ce caractère <u>qu'en tant qu'elle répond aux qualités détaillées ici</u>. On pourrait aspirer à cette position par ambition, par orgueil, comme nous le voyons dans ce passage même et, dans ce cas, cette aspiration, n'ayant pour but que la satisfaction de la chair serait, non pas une bonne, mais <u>une mauvaise oeuvre</u>.

(*) «Étude sur Tite», p. 86 et 87

<u>Cette parole est certaine</u>: c'est-à-dire <u>la parole</u> <u>de la miséricorde de Dieu qui sauve</u> et <u>justifie</u>, et <u>qui donne à ceux qui ont cru la vie éternelle</u> comme héritage: la jouissance de ses pleins résultats dans la gloire.

La parole de la loi a été *ferme*: elle a toujours pour résultat «une juste rétribution» (Hébr. 2:2); la parole de la grâce est *certaine*. Lorsque ce terme est employé, il est *toujours* question de la grâce, et les «paroles certaines» sont très fréquentes dans les épîtres à Timothée et à Tite.

En 1 Tim. 1:15, la «parole *certaine* et digne de toute acceptation» est que Christ est venu dans ce monde pour sauver des pécheurs.

Au chap. 3:1, de cette même épître, c'est «une parole certaine» que celui qui «aspire à la surveillance désire une oeuvre bonne». Aspirer à cette charge, c'est désirer être soi-même irréprochable (v. 2) pour conduire les autres dans le même chemin, à la gloire de Dieu, fonction qui, certes, n'est pas indifférente, mais a une haute valeur, puisqu'il s'agit de tout le témoignage pratique de la maison de Dieu ici-bas. Aussi cette fonction est-elle appelée «une bonne oeuvre».

Au chap. 4:8, l'apôtre dit que «la piété est utile à toutes choses, ayant la promesse de la vie présente et de la vie qui est à venir», et il ajoute : «Cette parole est *certaine* et digne de toute acceptation». Il accentue ainsi, comme au chap. 1:15, la certitude de la parole qui engage à la *piété*, selon l'enseignement divin. L'apôtre ajoute qu'il travaillait et

supportait l'opprobre en vue de cela. Pour enseigner la piété aux autres, il faut être soi-même un modèle de piété, en espérant dans le Dieu vivant qui est le Conservateur de tous les hommes, spécialement des fidèles.

En 2 Tim. 2:10-12, nous trouvons une «parole certaine» qui embrasse toute l'oeuvre de la rédemption : «le salut qui est dans le Christ Jésus, avec la gloire éternelle» ; la mort et la vie avec Lui ; les souffrances et le règne avec Lui. N'est-ce pas un programme complet de certitude ? lci, en Tite 3:8, la «parole certaine» a beaucoup de rapport avec celle de 2 Tim. 2:11, car il s'agit du salut, de l'oeuvre par laquelle il nous est acquis, du don de l'Esprit, de la vie, et de l'héritage éternels. Cela aussi est un programme complet.

- (**) À ce sujet il peut être utile de remarquer que <u>le grec a deux termes</u> pour désigner <u>les bonnes oeuvres</u>, là où nos versions n'en ont qu'un. C'est le «<u>ergon agathon</u>» et le «<u>ergon kalon</u>». Ces deux termes ne sont pas identiques.
 - ► Le premier (<u>ergon agathon</u>) désigne <u>toutes les choses bonnes qui découlent de l'état moral du coeur purifié par le Seigneur</u>: amour pour les frères, sympathie, support, tact, etc.
 - Le second (ergon kalon) est un acte louable et visible aux yeux des hommes : aumônes, visites, soins aux malades, etc.

Citons pour les lecteurs que ce sujet intéresse tous les passages où se trouvent ces deux termes :

- ► Ergon agathon: Actes 9:36; 2 Cor. 9:8; Éph. 2:10; Col. 1:10; 2 Thess. 2:17; 1 Tim. 2:10; 5:10; 2 Tim. 2:21; 3:17; Tite 1:16; 3:1; Hébr. 13:21; 1 Thess. 5:15.
- ► Ergon kalon: Matt. 5:16; 26:10; Marc 14:6; Jean 10:32; 1 Tim. 3:1; 5:10, 25; 6:18; Tite 2:7, 14; 3:8, 14; Héb. 10:24; 1 Pierre 2:12.

Dans notre «Étude sur Tite», page 22 (*), nous avons fait remarquer que l'épître à Timothée mentionne <u>quatorze qualités requises</u> <u>de l'ancien ou surveillant</u>. Ce chiffre 14, chiffre de <u>double plénitude</u>, semble insister doublement sur les qualités morales requises de l'ancien quand la maison de Dieu est en ordre. L'apôtre reviendra plus tard (5:17) sur certaines qualités accessoires du surveillant, qui sont aussi mentionnées dans Tite (1:9).

(*) «Étude sur Tite», page 22 ... au v

Au vers. 8 [Tite 1 v.8] nous trouvons sept qualités positives de l'ancien. Avant de les énumérer, je ferai remarquer qu'en 1 Tim. 3:2-4, quatorze qualités sont réclamées des anciens, mélangées, il est vrai, de qualités négatives. La liste est donc plus complète qu'ici (deux fois complète, pour ainsi dire), le nombre 7 jouant un rôle immense dans la parole de Dieu au point de vue moral et même, comme quelques-uns l'ont remarqué, dans la structure purement extérieure de l'Écriture sainte. Sept est le nombre complet, le nombre de la plénitude en rapport avec l'administration divine. En outre, dans l'épître à Timothée, la dignité de la charge des anciens est rehaussée par le nombre 14, en présence des fonctions des diacres et des diaconesses qui ne comportent que le nombre 7.

Ici le mot «irrépréhensible» est, comme en Tite, mis en tête de la liste, parce qu'il résume toutes les autres qualités. Nous trouvons ensuite: «mari d'une seule femme» que Tite ne mentionne pas. Cette phrase fait allusion à la coutume d'avoir plusieurs femmes, reçue parmi les païens, tolérée par la loi de Moïse, non sanctionnée par la loi divine, mais qui, si elle n'empêchait pas l'introduction du nouveau converti dans l'Assemblée chrétienne, le disqualifiait néanmoins d'une manière absolue pour l'administration de cette maison. Le trouble introduit dans la conduite de la famille par la présence de deux femmes est assez souvent rapporté dans l'Écriture pour que l'on puisse comprendre cette interdiction. Pour les autres qualités requises de l'ancien, le lecteur se référera à l'«Étude sur Tite», pages 19-28 (*). L'épître à Timothée met un accent particulier sur le fait que le surveillant devait «conduire honnêtement sa propre maison» et «tenir ses enfants soumis en toute gravité»; puis elle ajoute: «Mais si quelqu'un ne sait pas conduire sa propre maison, comment prendra-t-il soin de l'Assemblée de Dieu ?» Devant cette tâche auguste : les soins à donner à l'Assemblée de Dieu, qu'est-ce que ma propre maison? Mais si, dans ce dernier cas, et dans ce domaine petit et restreint, je n'ai pas su montrer mes aptitudes d'administrateur, comment les montrerais-je dans le premier? Ce passage montre en même temps l'immense importance qu'a pour Dieu sa maison ici-bas. Elle est <u>le témoignage</u> <u>de toutes les vertus chrétiennes</u> <u>devant un monde qui les ignore</u>. C'est ainsi qu'<u>elle met en lumière l'ordre</u>, <u>la discipline</u>, <u>la dépendance</u>, <u>la soumission</u>, <u>l'obéissance</u>, <u>l'humilité</u>, mais avant tout <u>la vérité divine</u>.

(*) «Étude sur Tite», pages 19-28

Le don et la charge locale peuvent exister chez le même individu, mais ils ne sont jamais *confondus* dans l'Écriture. De manière ou d'autre, tous les anciens étaient censés paître le troupeau, mais il y avait des anciens qui ne servaient pas dans la Parole. Outre leurs fonctions qui consistaient à surveiller le troupeau et à en prendre soin, les anciens devaient être *capables* d'enseigner, de retenir ferme la Parole selon la doctrine, d'exhorter selon elle et de réfuter les contredisants, mais travailler dans la Parole et dans l'enseignement n'était pas *indispensable* à leur charge ; de fait, *ce n'était pas leur charge*. Voyez 1 Tim. 5:17 où il est dit : «*Spécialement* ceux qui travaillent dans la Parole et dans l'enseignement».

Nous trouvons donc, dans les vers. 6-9 les qualités requises des anciens pour que Tite pût les établir. Il s'agit en premier lieu (v. 6) de qualités que nous appellerons extérieures, parce qu'elles peuvent être contrôlées par tous. Elles se manifestent, chez l'ancien, dans la conduite de sa maison et dans la vie de sa famille. Il fallait que, sous ce rapport, l'ancien fût irréprochable. Comment aurait-il pu reprendre les autres s'il méritait lui-même des reproches ? Il devait être *marié* et ne pouvait avoir deux femmes, chose qui n'était pas selon l'ordre divin établi à la Création, mais chose habituelle parmi les Gentils et commune chez les Juifs qui renvoyaient une femme qui ne leur plaisait pas pour en prendre une autre. L'ancien devait gouverner selon Dieu sa propre famille (pour être ancien, il était nécessaire qu'il eût des enfants) sinon, comment le gouvernement de l'assemblée pouvait-il lui être confié ? Ses enfants devaient être fidèles. La fidélité suppose la conversion, la foi, la piété. Il ne fallait pas que ses enfants pussent être accusés de dissipation, c'est-à-dire d'abandon de soi-même et d'inconduite. Tel avait été autrefois le cas des fils d'Héli. Ceux-ci avaient été en piège à leur père qui n'avait pas sévi contre eux et les «avait honorés plus que l'Éternel». Aussi leurs débordements avaient attiré un jugement terrible sur eux et sur leur père. Les enfants de l'ancien ne devaient pas

encourir le reproche *d'insubordination*, en ne reconnaissant pas l'autorité de leur père sur eux. À ces traits le monde pouvait apprendre qu'un ordre selon Dieu était maintenu dans la famille de l'ancien.

Le v. 7 nous présente l'Ancien lui-même quant à ses qualités intérieures et personnelles. S'il devait être irréprochable dans sa vie de famille, il devait l'être aussi comme administrateur de Dieu. Il n'était responsable, ni envers l'apôtre qui avait ordonné son établissement, ni envers Tite qui l'avait établi, mais envers Dieu qui lui confiait l'administration de sa maison. Nous trouvons donc ici trois degrés dans l'administration: d'abord l'apôtre, puis Tite, son délégué, puis l'ancien, mais tous ayant leur responsabilité envers Dieu seul. Combien cela est important à maintenir! Quelle que soit la tâche que Dieu nous a confiée, c'est envers Lui que nous devons nous en acquitter. Les administrations, comme nous l'avons vu, sont très diverses ; un ancien ne pouvait empiéter sur celle de Tite, ni un Tite sur celle de l'apôtre. En faisant ainsi, l'un ou l'autre aurait fait preuve d'une suffisance et d'une indépendance des plus coupables, qui aurait amené un désordre complet dans ces diverses administrations, mais il n'en restait pas moins vrai que la responsabilité de chacun — ici, celle de l'ancien — était complète et nullement atténuée vis-à-vis de Dieu, parce qu'il se trouvait dans une position subordonnée. Ici cette administration était extérieure, sans doute, mais il n'y a rien d'indifférent quand il s'agit de la maison de Dieu.

Quant aux qualités personnelles nécessaires à l'ancien, l'apôtre signale d'abord <u>cinq qualités négatives</u>.

- 1° non adonné à son sens. L'absence de cette première qualité négative n'est, hélas! que trop fréquente chez les enfants de Dieu. On ne réussit jamais à faire revenir certains esprits sur leur propre opinion. Ce défaut recouvre beaucoup de satisfaction de soi-même, d'obstination, et au fond beaucoup d'égoïsme et d'orgueil avec une propre volonté qui ne veut pas se soumettre aux pensées des autres, oubliant qu'il est dit: «Étant soumis les uns aux autres dans la crainte de Christ» (Éph. 5:21). À lui seul, ce défaut rend un chrétien incapable d'être un surveillant, c'est-à-dire d'administrer sagement la maison de Dieu; aussi vient-il en premier lieu dans la liste de ce qui disqualifie l'ancien. Une bonne administration ne va pas sans abnégation de soi-même.
- 2° non colère. Un homme colérique n'a pas le sage et tranquille gouvernement de lui-même, et comment gouvernerait-il les autres ?

- 3° non adonné au vin. Il ne s'agit pas ici d'un ivrogne, dont il est dit qu'il «n'héritera pas du royaume de Dieu», mais d'une habitude d'intempérance qui s'allie à la colère et en est souvent la cause, comme ...
- 4° «batteur» en est la suite.
- 5° ni avide d'un gain honteux (*). Il est dit aussi des diacres ou serviteurs en 1 Tim. 3:8 : «Non adonnés à beaucoup de vin, non avides d'un gain honteux». La même expression est employée en 1 Pierre 5:2 au sujet des anciens : «surveillant non point par contrainte, mais volontairement, ni pour un gain honteux, mais de bon gré». Il était honteux d'exercer sa charge de surveillant en vue d'en tirer un profit pécuniaire. Aimer l'argent pour l'argent est déjà un piège terrible et dispose à en recevoir de toutes mains et de toute origine.
 - (*) Ici la honte ne réside pas proprement dans l'amour de l'argent, convoitise réprouvée chez l'ancien en 1 Tim. 3:3, mais dans l'amour du gain auquel l'amour de l'argent conduit. Ce gain est signalé à juste titre comme honteux, parce que des fonctions saintes qui ne devraient avoir pour mobile qu'un dévouement entièrement désintéressé pour la maison de Dieu, sont employées et mises à profit pour satisfaire de basses convoitises.

Au vers. 8 nous trouvons <u>sept qualités positives</u> de <u>l'ancien</u>. Avant de les énumérer, je ferai remarquer qu'en 1 Tim. 3:2-4, *quatorze* qualités sont réclamées des anciens, mélangées, il est vrai, de qualités négatives. La liste est donc plus complète qu'ici (deux fois complète, pour ainsi dire), le nombre 7 jouant un rôle immense dans la parole de Dieu au point de vue moral et même, comme quelques-uns l'ont remarqué, dans la structure purement extérieure de l'Écriture sainte. Sept est le nombre complet, le nombre de la plénitude en rapport avec l'administration divine. En outre, dans l'épître à Timothée, la dignité de la charge des anciens est rehaussée par le nombre 14, en présence des fonctions des diacres et des diaconesses qui ne comportent que le nombre 7.

Revenons maintenant aux qualités positives de l'ancien qui sont énumérées dans notre chapitre.

1° <u>hospitalier</u>. L'hospitalité ne peut jamais s'accorder avec l'avidité du gain et l'avarice. En Hébr. 13:2, cette hospitalité est recommandée à tous les saints comme ayant eu parfois pour conséquence d'héberger des messagers divins porteurs de bénédictions spéciales. Ici

le surveillant ne doit ni chercher ses aises, ni craindre le dérangement de ses habitudes. Sa maison doit être ouverte à tous ; il doit être accueillant dans ce petit cercle qui est le modèle du grand domaine de la maison de Dieu que l'ancien administre localement.

- 2° <u>aimant le bien</u>. C'est plus que «haïr le mal». Dans le dernier cas, le mal occupe les pensées en vue de s'en séparer, dans le premier c'est le bien qui les occupe, afin d'en jouir. La conséquence immédiate est que l'on s'attache aux gens de bien et que l'on a communion avec eux.
- 3° et 4° *sage, juste*. Un homme sage et juste est réfléchi, pondéré, ne se laisse pas aller à la première impression et au premier mouvement et sait peser équitablement les circonstances dans lesquelles les autres se trouvent.
- 5° <u>pieux</u> (hosios). Être pieux c'est être saint dans sa conduite et agréable à Dieu dans ses voies; mener une vie dont Dieu est le centre, une vie réglée et nourrie par lui. 6° continent. De cette manière, les passions de la chair n'ont pas l'occasion de se manifester et les convoitises naturelles sont réprimées.
- 7° tenant ferme la fidèle parole selon la doctrine. Le devoir de l'ancien était d'être fermement attaché à la Parole et de la maintenir. Elle était la fidèle parole, selon l'enseignement des apôtres, parole certaine, qui ne trompe pas, sur laquelle on peut absolument compter, parce qu'elle est la parole du Dieu fidèle. Mais l'ancien ne pouvait être à l'origine «celui qui enseigne» ; il était enseigné lui-même par la doctrine confiée aux apôtres, par les saines paroles qu'ils étaient chargés de communiquer et ces paroles n'étaient pas autre chose que les «Écritures avant la lettre», mises dans la bouche des apôtres, aussi l'ancien devait-il les tenir ferme. La doctrine n'était donc autre que la pleine certitude de la Parole, parce qu'elle lui était assimilée. C'était la Parole, l'enseignement qui la présentait, non pas la doctrine qui en provenait qu'il s'agissait de tenir ferme. — Cet attachement à la Parole rendait l'ancien capable, tant d'exhorter (les fidèles) par un sain enseignement que de réfuter les contredisants (ceux qui s'opposent à la doctrine chrétienne). La capacité acquise par l'affection pour la parole de Dieu était une des choses nécessaires à l'ancien. Quand il s'agit de maintenir l'ordre dans la maison de Dieu, les qualités morales et de conduite personnelle ne suffisent pas. Sans doute, si elles étaient absentes, il n'y aurait aucune autorité morale pour l'administration, mais de fait,

aucune administration n'est possible si elle n'a pas la Parole pour base et pour règle. — Ces choses n'étaient pas requises des diacres en 1 Tim. 3:8-10, sauf qu'ils avaient à «garder le mystère de la foi dans une conscience pure». Dans ce même chapitre on trouve deux mystères, celui de la *foi* et celui de la *piété*. «Le mystère de la foi» est l'ensemble des vérités, maintenant révélées, qui appartiennent à la foi. Il fallait donc, pour le simple service d'un diacre, une familiarité avec les grandes lignes de la Parole, lignes qui devaient avoir atteint la conscience pour y être gardées. Cela donnait une saveur particulière au plus humble service, comme servir aux tables, mais cela préparait le diacre à être «plein de grâce et de puissance», comme Étienne, quand il était appelé à rendre un témoignage public devant le monde.

La responsabilité de l'ancien est beaucoup plus étendue que celle des diacres ou serviteurs qui, du reste, ne sont pas en vue dans l'épître à Tite, circonstance bien explicable, puisque c'était l'assemblée qui choisissait les diacres, établis, seulement ensuite, par les apôtres pour un service particulier (Actes 6:3-5). — Pour surveiller ou maintenir l'ordre, il faut souvent pouvoir exhorter, ou réfuter les contredisants. Or la base de l'exhortation elle-même est le sain enseignement et nous avons ici l'occasion de constater ce que nous disions au début, que la sainteté pratique et une marche droite et pieuse sont inséparables de la saine doctrine, et, quoique les hommes en pensent, ne peuvent exister sans elle. C'est aussi par elle que les récalcitrants peuvent être réduits au silence et empêchés de contaminer l'assemblée en faisant opposition à la vérité.

On voit donc quelle importance est attachée à la fonction de surveillant, quand même la sphère de son exercice est limitée à l'assemblée locale. Cette charge doit être par conséquent adaptée aux circonstances locales de l'assemblée où elle s'exerce. Il en était ainsi, comme nous allons le voir, dans les assemblées de la Crète. C'est pourquoi aussi les qualités requises des anciens n'étaient pas absolument les mêmes quand il s'agissait de l'assemblée d'Éphèse dans la première épître à Timothée.

Les anciens n'étaient pas des *dons* du Saint Esprit caractérisés par *l'universalité* de leur action, mais leur activité ordinaire était le résultat pratique d'une vie sainte, pieuse, dévouée, fermement attachée à la Parole. Cependant la charge d'ancien n'excluait pas plus le don, que celle de diacre. C'est ce que nous voyons lors de la merveilleuse prédication

d'Étienne en Actes 7. C'est ce que nous trouvons aussi en 1 Tim. 5:17. On voit dans ce passage que tous les anciens ne travaillaient pas «dans la parole et dans l'enseignement» . Leur travail dans ce domaine est signalé comme une *exception excellente* et digne d'un double honneur quant à l'aide, de quelque nature qu'elle fût, qui devait leur être donnée.

«Car il y a beaucoup d'insubordonnés vains discoureurs et séducteurs, principalement ceux qui sont de la circoncision, auxquels il faut fermer la bouche, qui renversent des maisons entières, enseignant ce qui ne convient pas, pour un gain honteux. Quelqu'un d'entre eux, leur propre prophète, a dit : «Les Crétois sont toujours menteurs, de méchantes bêtes, des ventres paresseux». Ce témoignage est vrai ; c'est pourquoi reprends-les vertement, afin qu'ils soient sains dans la foi, ne s'attachant pas aux fables judaïques et aux commandements des hommes qui se détournent de la vérité. Toutes choses sont pures pour ceux qui sont purs ; mais, pour ceux qui sont souillés et incrédules, rien n'est pur, mais leur entendement et leur conscience sont souillés. Ils professent de connaître Dieu, mais par leurs oeuvres ils le renient, étant abominables et désobéissants, et, à l'égard de toute bonne oeuvre, réprouvés» (v. 10-16).

Les versets 10 à 11 décrivent les contredisants du vers. 9, véritable plaie des assemblées de la Crète. Ils ont trois caractères : 1° insubordonnés. Ne souffrant pas d'autorité établie sur eux, ils s'y opposent et s'élèvent contre toute surveillance instituée par Dieu pour maintenir l'ordre dans sa maison ; 2° vains discoureurs. Il suffit souvent d'une certaine faconde qui recouvre et cache la nullité spirituelle et morale de ces hommes, pour attirer des chrétiens ignorants, légers ou mondains, incapables, de ce fait, de discerner le but de ces discoureurs. 3° séducteurs. Ils sont en réalité des instruments de Satan, le Séducteur par excellence, et des organes de l'Ennemi pour ruiner et détruire l'oeuvre de Dieu. Ces agents se recrutaient surtout parmi ceux qui sont de la circoncision. Rien ne séduit davantage le monde religieux qu'un système légal basé sur la capacité de l'homme pour faire le bien. La doctrine de l'incapacité absolue de l'homme pécheur ne peut aller à ces opposants. Il faut leur fermer la bouche, ne pas permettre qu'ils attaquent et détruisent la doctrine de la grâce et de la foi dans l'assemblée. Leur action renverse des maisons entières. On sait combien l'autorité du chef de famille est dangereuse quand il se laisse entraîner

lui-même et cède, au lieu de résister, aux faux docteurs et aux séditieux. On a pu voir des familles entières abandonner en corps la saine doctrine de l'assemblée de Dieu, pour retourner à l'enseignement légal et devenir ainsi de nouveaux agents de ruine au lieu de contribuer à l'édification du corps de Christ.

Ces gens enseignaient ce qui ne convient pas, en opposition avec le «sain enseignement» des anciens, et avec celui de Tite lui-même qui est exhorté (2:1) à annoncer les choses qui conviennent au sain enseignement. «Ce qui ne convient pas» était ce qui nuisait nécessairement à la santé morale des chrétiens et les détournait de Christ et de la vérité. Mais il y avait à discerner leurs motifs : ils enseignaient pour un gain honteux. Voilà pourquoi il était si nécessaire de leur opposer des anciens, choisis selon Dieu et qui n'étaient pas «avides d'un gain honteux» (v. 7). Ces hommes savaient que leur marchandise frelatée serait du goût de plusieurs ; ils en tiraient du profit pour eux-mêmes, de quelque côté que leur vînt l'argent qu'ils convoitaient. Abraham aurait fait un gain honteux s'il avait accepté les dons du roi de Sodome ; Pierre aussi, s'il avait reçu l'argent de Simon le magicien.

Il faut donc que le surveillant ou ancien tienne <u>d'abord</u> sa propre <u>famille</u> dans la discipline du Seigneur. Et quelle négligence de ces principes élémentaires de la Parole ne voit-on pas là où, contrairement à la Parole, les anciens sont établis par la congrégation. Il lui arrive, entre autres actes de désobéissance, <u>de se choisir</u>, comme anciens, des <u>gens non mariés</u> ou des <u>gens sans enfants</u> qui, par conséquent, <u>n'ont jamais eu l'occasion de prouver</u> <u>qu'ils étaient accrédités de Dieu</u> <u>pour cet office!</u>

L'apôtre ajoute <u>deux caractères indispensables au surveillant</u>, et qui, s'ils n'existaient pas, risqueraient d'introduire, chose terrible, des éléments sataniques dans la maison de Dieu.

1° Le surveillant ne doit pas <u>être nouvellement converti</u>. Dans cet état il n'a pas eu suffisamment l'occasion <u>d'exercer devant Dieu le jugement de lui-même</u> et <u>n'a pas assez l'expérience de ce que peut la chair chez le chrétien</u>, pour ne pas s'enorgueillir de la position éminente qu'il occupe dans la maison de Dieu. Or <u>l'orgueil est la faute</u>

- <u>du diable</u> qui a estimé comme un objet à ravir d'être égal à Dieu et a engagé l'homme dans le même chemin, ce qui a été sa perte.
- 2° Mais il y a encore un second danger pour le surveillant, c'est de ne pas avoir «un bon témoignage de ceux de dehors». Il ne suffit pas qu'il soit entouré de l'estime et de l'affection de ses frères. Il faut que le monde, habitué à médire des chrétiens comme de gens qui font le mal, soit confus en présence de leur bonne conscience et de leur bonne conduite et se trouve obligé, malgré sa haine, à leur rendre un bon témoignage.

Outre les qualités énumérées en premier lieu, nous voyons donc que l'ancien <u>ne peut être choisi parmi les nouveaux convertis</u> et doit avoir un bon témoignage de la part du monde, sinon il tomberait dans le *piège du diable* qui est de semer l'opprobre sur le non de Christ en le discréditant par la conduite réelle ou supposée des siens (cf. 2 Tim. 2:26) qui n'est pas accompagnée d'une bonne conscience.

Vers. 8-13. — De même, il faut que les serviteurs soient graves, non doubles en paroles, non adonnés à beaucoup de vin, non avides d'un gain honteux, gardant le mystère de la foi dans une conscience pure ; et que ceux-ci aussi soient premièrement mis à l'épreuve ; ensuite, qu'ils servent, étant trouvés irréprochables. De même, que les femmes soient graves, non médisantes, sobres, fidèles en toutes choses. Que les serviteurs soient maris d'une seule femme, conduisant bien leurs enfants et leurs propres maisons ; car ceux qui ont bien servi acquièrent un bon degré pour eux et une grande hardiesse dans la foi qui est dans le christ Jésus.

Il est digne de remarque que <u>dans l'épître à Tite</u>, délégué de l'apôtre pour établir des anciens, il ne soit fait <u>aucune mention des serviteurs de l'assemblée ou diacres</u>. La raison en est simple. En Actes 6, nous voyons les serviteurs choisis, non par un délégué des apôtres, mais par les frères, et ensuite établis par les douze. Ils ne rentraient donc pas

dans le mandat confié à Tite. Dans la première épître à Timothée il s'agit, non pas tant de l'établissement des anciens, que des qualités requises de ceux qui remplissent des charges dans la maison de Dieu, aussi les serviteurs et les servantes ou diaconesses y trouvent largement leur place.

Ces qualités ont trait avant tout à <u>leur tenue morale</u>. Les serviteurs doivent être <u>graves</u>. Le serviteur doit être connu comme <u>représentant</u>, dans son service, <u>la dignité de son maître</u> et <u>pénétré lui-même de sa responsabilité à cet égard</u>. Il ne doit pas être <u>double en paroles</u>, car il fait partie d'un ensemble destiné à témoigner de la vérité et à la soutenir. Il ne doit pas être <u>adonné à beaucoup de vin</u> qui lui ferait perdre l'attention soutenue qu'il doit vouer à son service. Il ne doit pas être <u>avide d'un gain honteux</u>», car il est honteux de convertir le service du Seigneur en un moyen de gagner de l'argent. Il doit enfin <u>«garder le mystère de la foi dans une conscience pure</u>».

<u>Un mystère</u> est toujours une chose jadis cachée, mais maintenant révélée. <u>Le mystère de la foi</u> est <u>l'ensemble des vérités qui constituent le christianisme</u>, et qui ont été <u>pleinement mises en lumière par la mort et la résurrection</u> de <u>Christ</u>. Toutes les vérités relatives à <u>la position céleste du chrétien</u>, révélées pour la première fois à Marie de Magdala; toutes les vérités <u>dépendant d'un Christ glorieux et assis à la droite de Dieu</u>, vérités confiées à Paul, concernant l'Église, <u>son union en un seul corps avec Christ</u>, <u>sa Tête glorieuse dans le ciel</u>, <u>sa dignité d'Épouse de Christ</u> et <u>l'espérance de la venue du Seigneur</u>, toutes ces vérités, et d'autres encore constituent «le mystère de la foi».

Combien les chrétiens qui occupent des places, dirions-nous subalternes, dans la maison de Dieu, sont loin de ce qui est exigé ici des serviteurs (ou diacres) dans l'assemblée! Il n'en avait pas été ainsi d'Étienne, ni de Philippe, qui étaient d'entre «les sept» choisis pour le service par les frères de Jérusalem (Actes 6). Tous deux avaient acquis dans leur service «un bon degré et une grande hardiesse dans la foi qui

est dans le Christ Jésus» ; le premier, rendant témoignage de tout l'enseignement donné par le Saint Esprit envoyé du ciel, le second annonçant puissamment dans le monde l'Évangile du salut. Ainsi <u>la prédication de l'ensemble de la Révélation divine</u> fut remise à deux serviteurs <u>qui s'étaient acquis un bon degré</u> dans les humbles fonctions qui leur avaient été confiées.

Ce n'est <u>pas seulement</u> du reste <u>la connaissance</u> des vérités célestes et du mystère de l'Église qui leur est demandée, <u>mais ils doivent la garder «dans une conscience pure»</u>. Il faut <u>qu'un état irréprochable devant Dieu</u> corresponde à cette connaissance et qu'elle ne soit <u>pas affaire d'intelligence</u>, mais soit <u>inséparable d'une conscience exercée devant Dieu</u>. Il faut <u>un état moral qui recommande la vérité que l'on présente</u>.

Les serviteurs, comme les surveillants, devaient être «<u>premièrement mis à l'épreuve</u>». Il ne s'agit pas ici, je pense, d'une certaine période d'initiation après laquelle les diacres ou les anciens pouvaient être révoqués, mais d'une <u>épreuve</u> et <u>enquête minutieuse et pratique</u> au moment où ils entrent dans leur service, afin <u>que toutes les qualités requises</u> soient reconnues correspondre au tableau que la Parole nous fait ici des charges dans la maison de Dieu. Après cette enquête, les serviteurs pouvaient entrer dans leur service.

L'apôtre passe ensuite aux traits qui doivent caractériser <u>les</u> <u>femmes</u>. Il ne dit <u>pas leurs</u> femmes, car, d'un côté, toutes les femmes des «diacres» pouvaient ne pas être des «diaconesses»; de l'autre il comprend peut-être aussi sous cette appellation les femmes des anciens ou surveillants. Il leur est comparativement peu demandé, mais il s'agit surtout de choses dans lesquelles la femme serait plus que d'autres en danger de faillir. Leur gravité doit s'accorder avec celle de leur mari. Combien souvent le désaccord entre mari et femme, quant au sérieux à apporter dans la vie habituelle, <u>a nui au témoignage qu'ils</u> étaient appelés à rendre!

La «<u>médisance</u>» est devenue chez les femmes la conséquence de leur tendance à un vain babil, mais peut dépendre aussi du fait qu'étant peut-être <u>présentes aux confidences que leurs maris reçoivent</u>, <u>elles ne savent pas s'imposer une réserve doublement nécessaire</u> dans un service qu'elles partagent avec leur époux. <u>La sobriété</u> peut avoir trait aux aliments vers lesquels une certaine gourmandise pourrait porter la femme, mais plutôt à <u>la retenue</u> <u>qui l'empêche de se livrer à ses impressions</u>. Enfin les «servantes» doivent être «<u>fidèles en toutes choses</u>»; elles doivent montrer dans leur service une stricte fidélité, ne profitant de <u>rien pour elles-mêmes</u> et n'avantageant pas l'un au détriment de l'autre.

Après avoir parlé des femmes, l'apôtre <u>revient aux serviteurs dans</u> <u>leurs rapports avec leur famille</u>. Leur devoir à l'intérieur de la maison est <u>le même que celui des anciens</u> ou surveillants. Il faut que <u>l'ordre de la maison de Dieu</u> soit représenté <u>dans le domaine restreint de nos propres demeures</u>. Quelque subalterne que soit en apparence l'office du diacre, <u>il a une grande importance dans le témoignage</u>. On voit, en Actes 6, <u>le prix que les apôtres mettaient à ce service</u>. Il fallait que ces hommes eussent «<u>un bon témoignage</u>» et qu'ils fussent «<u>pleins de l'Esprit Saint et de sagesse</u>». Il en sera des serviteurs comme il en fut d'Étienne et de Philippe. S'ils servent bien «<u>ils acquièrent un bon degré pour eux</u> (autrement dit, ils montent en grade) et <u>une grande hardiesse dans la foi</u> qui est dans le christ Jésus».

Vers. 14-16. — Je t'écris ces choses, espérant me rendre bientôt auprès de toi; mais si je tarde, — afin que tu saches comment il faut se conduire dans la maison de Dieu, qui est l'assemblée du Dieu vivant, la colonne et le soutien de la vérité. Et, sans contredit, le mystère de la piété est grand : — Dieu a été manifesté en chair, a été justifié en Esprit, a été vu des anges, a été prêché parmi les nations, a été cru, au monde, a été élevé dans la gloire.

Après avoir montré quels doivent être le caractère moral et la conduite des surveillants, des serviteurs et des servantes dans la maison de Dieu : dans ce milieu dont, à l'origine, les principes sont absolument opposés à ceux du monde ; dans ce domaine de la foi et de la profession chrétienne, dont les habitants sont appelés à manifester devant le monde un bel ordre moral selon Dieu — après avoir, dis-je, exposé ces choses, la pensée de l'apôtre revient à son cher fils Timothée. Quoique Timothée soit appelé à surveiller l'ordre de la maison de Dieu jusqu'au retour de l'apôtre, et au milieu de tous ceux qui sont appelés à observer cet ordre, il doit savoir, lui-même aussi, comment il doit se conduire dans cette maison, et quel rôle il doit y tenir. Or c'est la conduite individuelle de Timothée que nous présentera particulièrement le chap. 4 qui va suivre.

Il y eut un moment, décrit dans les premiers chapitres des Actes, où, par suite de l'effusion du Saint Esprit à la Pentecôte, il n'existait pas de différence entre les matériaux dont Dieu édifiait sa maison, et ceux avec lesquels l'homme la bâtissait, Dieu ayant confié ces matériaux à la responsabilité de l'homme, qu'il s'agît de personnes ou de doctrines. Ce moment fut de peu de durée. Au début la foi vivante et la profession étaient inséparables. Tous les membres de la famille chrétienne avaient part aux privilèges de la maison de Dieu, de l'assemblée du Dieu vivant. Mais à peine fut-elle confiée à la responsabilité de ceux qui en faisaient partie, que le déclin commença et qu'elle fut gâtée de mille manières. Les exemples d'Ananias et de Sapphira, mentant au Saint Esprit qui habite cette maison, ensuite les murmures, les divisions, les sectes, l'impureté, le légalisme, les mauvaises doctrines, furent les éléments de ce déclin. Plus tard vinrent «les loups redoutables», «les doctrines perverses» et graduellement, même du temps des apôtres, l'état mentionné dans la seconde épître à Timothée, en Jude, en 2 Pierre, état que nous avons aujourd'hui sous les yeux, seulement beaucoup plus développé et qui aboutira à l'apostasie finale sous la forme de «la grande prostituée» de l'Apocalypse.

En 1 Timothée et Tite, la force pour combattre le mal, ainsi que la fidélité chrétienne, se trouvent <u>encore là chez le grand nombre</u>; et ceux qui s'opposent à la saine doctrine dans l'assemblée ne sont que quelques-uns (1 Tim. 1:3; 4:1). L'apôtre peut enseigner à son fidèle disciple «<u>comment il faut se conduire dans la maison de Dieu</u>». Ce terme caractérise de fait tout le contenu de la première épître à Timothée.

Cependant <u>il ne faut pas penser que</u>, parce que le mal a tout envahi et que la maison de Dieu est devenue «une grande maison» (2 Tim. 2:20), <u>le chrétien ne puisse pas réaliser ce que</u> «<u>la maison de Dieu, qui est l'assemblée du Dieu vivant</u>», <u>doit être</u>, malgré l'abandon général de la vérité qui la caractérise aujourd'hui. Le conseil de Dieu est immuable ; ce qu'il a décrété, il l'établira pour toujours. <u>Qui pourra détruire l'Unité de l'Église, corps de Christ</u>? <u>Qui pourra empêcher l'Église d'être l'Épouse de Christ</u>? Si l'unité de l'Église n'est <u>plus visible</u> dans ce monde, <u>elle peut y être manifestée par deux ou trois, réunis à la table du Seigneur</u>. Si l'Église, comme Épouse de Christ, <u>lui est devenue infidèle, ces mêmes deux ou trois peuvent réaliser par la foi cette parole</u> : «<u>L'Esprit et l'Épouse disent</u> : <u>Viens !</u>» <u>Si l'Église</u>, habitation de Dieu par l'Esprit, <u>est en ruines</u>, <u>quelques-uns peuvent réaliser son bon ordre</u>, comme Dieu l'a établi, <u>et continuer à rendre témoignage à la vérité dont elle est la colonne et le soutien.</u>

De cette manière, les exhortations contenues ici sont <u>aussi réalisables qu'aux plus beaux jours de l'Église</u>. Appliquons-nous en donc sérieusement le contenu. Répondons au voeu de l'apôtre qui désire que nous sachions comment nous conduire dans cette maison. Grâce à Dieu, elle existe; <u>l'Esprit de Dieu y habite</u>; <u>la vérité s'y trouve</u>; <u>la parole de Dieu y est prêchée</u>; ceux qui maintiennent ces vérités sont bienheureux et éprouvent ce que c'est d'avoir <u>la puissance de Dieu</u> comme secours

<u>au milieu de leur extrême faiblesse</u>. Détournons nos regards de <u>ce que l'homme en a fait</u>; <u>contemplons-la avec les yeux de Dieu</u>; voyons <u>comment il l'établira quand tous ses conseils à son égard seront réalisés</u>.

Nous apprenons par la Parole de Dieu <u>comment nous devons nous</u> <u>y conduire</u>. Suivons scrupuleusement, consciencieusement, chacune de ces instructions et, <u>quand même nous ne serions que deux ou trois pour les mettre en pratique</u>, <u>nous resterions encore</u>, <u>semblables à Philadelphie</u>, <u>le témoignage</u>, devant le monde, <u>de ce qu'est cette maison</u>.

- ► Elle est «<u>la maison de Dieu</u>». <u>La maison de Dieu</u> est <u>bâtie</u> et <u>établie</u> ici-bas, car <u>il n'est pas question ici</u>, comme nous l'avons dit en commençant, <u>du corps de Christ</u> et de sa position céleste en union avec sa Tête glorieuse dans le ciel. <u>La maison de Dieu</u> est établie <u>afin que le monde</u> qui l'entoure <u>apprenne ce que Dieu est</u>, <u>en voyant cet organisme fonctionner normalement selon les pensées de Dieu</u>.
- ► Elle est «<u>l'Assemblée du Dieu vivant</u>». C'est de cette assemblée, formée de pierres vivantes, que <u>le Fils du Dieu vivant est</u> «<u>la pierre angulaire</u>». C'est <u>là que la puissance de la vie divine agit par le Saint Esprit</u>; c'est <u>là qu'il habite</u>. Christ qui bâtit cette assemblée <u>l'a fait en vertu de sa résurrection d'entre les morts</u>, comme <u>Fils du Dieu vivant</u>.
- Elle est «<u>la colonne et le soutien de la vérité</u>». Cette maison a <u>un témoignage public à rendre</u> devant le monde. Ce témoignage est <u>la vérité</u>, non pas certains côtés de la vérité, <u>mais la vérité tout entière</u>. Donc <u>ces deux choses</u>, <u>la présence du Dieu vivant</u>, dans la personne de Christ, par le Saint Esprit, et <u>la vérité</u> sont <u>ce qui la caractérise</u>. Notons encore une fois que <u>c'est l'Église</u>, <u>telle que Dieu l'a établie ici-bas</u> pour rendre témoignage devant le monde, dont il est question ici, et <u>non pas l'Église corrompue et travestie telle que l'homme l'a faite</u>. Dieu a donné cette mission à son assemblée, et <u>cette mission subsiste</u>. Il veut, par elle, <u>faire connaître ses pensées</u>

dans le monde. Cette maison est donc l'endroit où la vérité est proclamée et où sa «profession» est maintenue, et nulle part ailleurs. Tout ce que l'Ennemi a fait pour ébranler la vérité ne sert qu'à la mettre en lumière.

La vérité est la pensée de Dieu sur toutes choses, sur ce qu'Il est Lui-même, sur ce qu'est l'homme, sur ce qu'est le ciel, la terre et l'enfer, et Satan, et le monde. En un mot la vérité embrasse toutes choses aux yeux et dans les pensées de Dieu. Cette vérité nous est pleinement révélée dans la personne de Christ, par sa Parole et par son Esprit. C'est pourquoi Christ, la Parole, et l'Esprit sont appelés «la vérité», mais la vérité se résume dans cette personne, proclamée et révélée (voyez Jean 14:6; 17:17; 1 Jean 5:7). Le monde doit voir dans et par l'assemblée tout ce que celle-ci connaît de Christ, tout ce qui fait d'elle son témoin.

L'assemblée est <u>la colonne</u> sur laquelle <u>le nom de Christ</u>, <u>la vérité</u>, <u>est écrit</u>, <u>pour le faire connaître au monde entier</u>. <u>Quelle vaste mission</u>! C'est <u>en cela</u> que consiste <u>le témoignage de l'Église</u>. Même au cas où la Parole serait entièrement inconnue, <u>l'Assemblée devrait</u>, <u>par toute sa conduite</u>, <u>faire resplendir la vérité</u>, <u>Christ</u>, <u>à tous les yeux</u>. L'assemblée est <u>le soutien</u> <u>de la vérité</u>. Elle est <u>la plateforme sur laquelle la vérité est édifiée</u>, la base sur laquelle Dieu l'a placée.

Comme est l'ensemble, l'Assemblée du Dieu vivant, <u>tel aussi l'individu</u>. Si le Christ habite par la foi dans nos coeurs, <u>nous devenons individuellement ses témoins dans le monde</u>, une lettre de Christ, connue et lue de tous les hommes, en sorte que, comme disait un frère, celui qui s'approche de cette habitation voie, au premier coup d'oeil, Christ à la fenêtre. L'apôtre, parlant de lui-même, dit : «Nous recommandant nous-mêmes à toute conscience d'homme devant Dieu, <u>par la manifestation de la vérité</u>» (<u>2 Cor. 4:2</u>).

[mystère de la piété] Après avoir parlé <u>de la vérité</u> qui, comme nous l'avons vu, est concentrée dans la personne de Christ, <u>de sa Parole</u> et <u>de son Esprit</u> et qui est proclamée par l'Assemblée du Dieu vivant sur laquelle la vérité est écrite et établie, l'apôtre aborde un sujet qui se lie intimément au sujet précédent, c'est-à-dire celui de <u>la piété</u>, des <u>relations</u> de <u>l'âme avec Dieu</u>, et montre <u>ce qui produit ces relations</u> et <u>les entretient</u>. Car ce n'est pas tout que d'appartenir à cette maison de Dieu, colonne et soutien de la vérité ; il faut aussi chez ceux qui composent cette maison <u>la piété</u>, c'est-à-dire <u>les rapports individuels de leur</u> <u>âme avec Dieu</u>. Comment ces rapports peuvent-ils être produits et maintenus ? C'est là <u>le mystère</u>, ou <u>secret de la piété</u>. Notez que, dans le Nouveau Testament un mystère n'est jamais une chose cachée, mais, au contraire, un secret pleinement révélé. (*)

(*) Ceux qui désireraient étudier ce sujet : le mystère, en trouveront tous les éléments dans les passages suivants : Matt. 13:11 ; Rom. 11:25 ; 16:25 ; 1 Cor. 2:7 ; 4:1 ; 13:2 ; 15:51 ; Éph. 1:9 ; 3:3 ; 4:9 ; 5:32 ; 6:19 ; Col. 1:26-27 ; 2:2 ; 4:3 ; 2 Thess. 2:7 ; 1 Tim. 3:9, 16 ; Apoc. 1:20 ; 10:7 ; 17:5, 7.

<u>La piété</u> est un composé de <u>deux sentiments</u> qui vont grandissant dans l'âme, à mesure que ses relations avec Dieu deviennent plus habituelles et plus intimes ; aussi le chrétien est-il tenu de «<u>s'y exercer</u>» (4:7). Ces sentiments sont, ...

- en premier lieu, <u>la crainte de Dieu</u> (*). L'âme, dès qu'elle est admise dans la pleine lumière de Sa présence, <u>apprend</u> à haïr le mal, <u>parce que Dieu le hait</u>, <u>et</u> à <u>aimer le bien</u>, <u>parce que Dieu l'aime</u>.
- Cette crainte, loin de nous faire fuir la présence de Dieu, nous rapproche de Lui et nous remplit de <u>confiance</u>, car nous savons que <u>Lui seul est capable</u> <u>de nous conduire</u> et <u>de nous maintenir</u> jusqu'au bout dans cette voie.

Toutes les bénédictions de notre marche chrétienne dépendent de la piété; de là l'importance d'en connaître le secret et de quelle manière elle peut être produite et s'accroître chez les siens.

(*) Voyez <u>Hébr. 5:7</u> l'identification de la piété avec la crainte de Dieu.

Ce secret consiste à n'être occupé <u>que d'un seul objet</u>, de <u>Dieu</u> «<u>venu en chair</u>», <u>de *Christ-homme*</u>.

<u>La doctrine qui est selon la piété</u> (6:3) contient beaucoup de choses, et il est à désirer que nous n'en négligions aucune ; mais <u>la piété ellemême n'a qu'un objet</u> : <u>l'homme Christ Jésus</u>, connu personnellement ; elle découle de cette connaissance.

Nous avons déjà vu ce qu'est « le <u>mystère de la foi</u> » (3:9). Malgré son immense étendue et sa richesse, ce dernier n'est <u>pas appelé grand</u> comme celui de la piété. Il est composé <u>de toutes les vérités</u> <u>qui sont la conséquence de la rédemption</u>. <u>Le mystère de la piété</u> n'est <u>pas un ensemble de doctrines</u> ; c'est <u>la révélation d'une personne</u>, <u>la révélation de Dieu</u>, <u>autrefois le Dieu invisible</u>, <u>mais maintenant rendu visible dans la personne d'un homme</u>.

Ce mot : «la piété» se rencontre, d'une manière presque exclusive dans <u>la seconde épître de Pierre</u> et dans <u>les épîtres pastorales</u>, mais, avant tout dans l'épître que nous étudions. La piété ne peut se former que <u>sur ce qui a été révélé dans la personne de Christ</u>

- ▶ Dieu, lumière et amour, a été <u>manifesté en chair</u>, c'est-à-dire dans la personne d'un homme.
- Dieu, manifesté de cette manière, a été justifié en Esprit. D'abord l'évidence de l'absence, chez lui, de tout péché a été démontrée pendant sa vie par la puissance du Saint Esprit; ensuite Il a été justifié, selon ce même Esprit, par sa résurrection d'entre les morts.

S'agit-il pour moi <u>de connaître Dieu</u>, <u>d'apprendre ce qu'est sa justice</u>, <u>de le voir</u>, <u>de l'entendre</u>, <u>de croire en Lui</u>, <u>je trouve tout cela en Christ homme</u>; c'est <u>sur cet homme</u> <u>que sont fondées toutes les relations entre Dieu et les hommes</u>.

- «A été vu des anges». Dieu a été rendu visible aux anges quand Il s'est manifesté en chair, dans un homme. Les anges ne peuvent voir le Dieu invisible. Du moment qu'Il est venu ici-bas, comme petit enfant dans une crèche, ils le voient. Étendu dans le sépulcre, les anges le contemplent. Ils sont les premiers à sa naissance, les premiers à sa résurrection.
- «<u>Prêché parmi les nations</u>». Dieu venu en chair est le sujet du témoignage, <u>non seulement parmi les Juifs</u>, <u>mais dans le monde entier</u>.
- « <u>Cru au monde</u> », ce Dieu manifesté en chair est <u>un objet de foi</u>, non de vue, dans ce monde.
- «Élevé dans la gloire». Venu comme homme ici-bas, il est monté comme homme dans la gloire. C'est maintenant là que la piété le voit, le connaît, s'entretient avec Lui, cherche à lui plaire, s'adresse à Lui. Tous les sentiments de la piété tournent autour de Lui qui en est le centre.

Le secret de la piété, des relations de l'âme avec Dieu, basées sur la crainte de Dieu et la confiance en lui, nous le retrouvons donc dans la connaissance de la personne de Christ. En 2 Thess. 2:7, on trouve, terrible contraste, le mystère d'iniquité qui est précisément la négation de Jésus Christ, venu en chair, auquel Satan substituera l'Antichrist (1 Jean 4:12).

Dans les trois premiers chapitres de notre épître, nous avons trouvé :

- ► en 1:15, <u>l'oeuvre de Christ pour les croyants</u> ;
- en 2:4 son oeuvre pour tous les hommes ;
- ► en 3:15 <u>sa personne comme étant la vérité elle-même</u> ;
- en 3:16, sa personne comme base unique de toute piété.

Chapitre 4

<u>Vers. 1-5</u>. — Or l'Esprit dit expressément qu'aux derniers temps quelques-uns apostasieront de la foi, s'attachant à des esprits séducteurs et à des enseignements de démons, disant des mensonges par hypocrisie, ayant leur propre conscience cautérisée, défendant de se marier, prescrivant de s'abstenir des viandes que Dieu a créées pour être prises avec action de grâces par les fidèles et par ceux qui connaissent la vérité; car toute créature de Dieu est bonne et il n'y en a aucune qui soit à rejeter, étant prise avec action de grâces, car elle est sanctifiée par la parole de Dieu et par la prière.

Ces versets sont la contrepartie des v. 15 et 16 du chapitre précédent. Ils nous font entrevoir <u>ce qui se passera aux derniers temps dans cette maison établie comme la colonne et le soutien de la vérité</u>. Non pas que ce passage nous décrive la dernière phase de l'apostasie qui nous est révélée dans le mystère d'iniquité de <u>2 Thess. 2:7-12</u>. <u>La ruine de l'Église responsable</u>, déjà commencée, comme nous l'avons vu, au temps des apôtres, <u>ira en s'accentuant de plus en plus</u>, et ce passage n'en donne pas la période ultime, mais nous décrit <u>ce que nous voyons</u> se dessiner de plus en plus au milieu de la chrétienté professante.

C'est pour cela que l'apôtre nous parle ici, d'une manière générale, des «derniers temps» et de «quelques-uns» qui «apostasieront de la foi». Cet abandon complet de la vérité n'est donc pas encore devenu général, mais il était «expressément» annoncé, déjà du temps des apôtres. Il n'est pas nécessaire de chercher cette prophétie du Saint Esprit dans un passage spécial de la Parole; nous croyons qu'<u>ici l'Esprit le dit expressément</u> par la bouche des apôtres.

Mais, s'il ne s'agit encore que de quelques-uns, <u>leur condition n'en</u> <u>est pas moins épouvantable</u>: Ils «<u>apostasieront de la foi</u>». Sous ce terme la Parole décrit <u>l'abandon public</u> <u>d'un ensemble de doctrines confié à la foi</u> et <u>reçu par elle</u>. Cela implique, contrairement à ce que d'autres ont avancé, quelque chose de <u>bien plus étendu en gravité</u> que

la défense de se marier et la prescription de s'abstenir de viandes. C'est, en premier lieu, l'attachement à des «esprits séducteurs» et à des « enseignements de démons». Les esprits de démons se substituent à l'Esprit de Dieu tout en professant en dépendre et s'imposent aux âmes pour leur faire abandonner Christ. Ceux qui enseignent ces malheureuses victimes «disent des mensonges par hypocrisie». Ils se donnent une apparence de piété qu'ils n'ont pas, pour mentir et assujettir les âmes à Satan. Sur cette voie de mensonge leur conscience ne les arrête ni ne les entrave, parce qu'elle est «cautérisée», dépourvue de tout sentiment du bien et du mal, du juste et de l'injuste. Nous trouvons ici une progression dans le mal. Au chap. 1:19, ces faux docteurs avaient simplement «rejeté une bonne conscience» ; ici, ils l'ont détruite et réduite définitivement au silence en l'endurcissant, ce qui les rend absolument insensibles à tout appel que cette conscience aurait pu leur adresser. Chose terrible! Quand la conscience a perdu toute sensibilité et est définitivement endurcie, il n'y a plus d'espoir, l'Esprit de Dieu ne pouvant plus se servir du seul levier qu'il puisse employer pour amener un pécheur devant Dieu.

Toutes les manifestations spirites, présentées sous forme religieuse par des trompeurs, ne sont-elles pas aujourd'hui comme le commentaire vivant de ces paroles ?

Ajoutez à cela certaines prescriptions ascétiques sorties des erreurs gnostiques et qui n'ont pas tardé à s'infiltrer, partiellement du moins, dans le catholicisme. Les gnostiques enseignaient qu'il y avait deux principes divins, un mauvais résidant dans le corps et un bon dans l'âme. Les pratiques de l'ascétisme pouvaient seules affranchir du premier. On sait à quels abîmes de corruption ces pratiques ont donné lieu. Revenant particulièrement au sujet de l'abstention des viandes, l'apôtre fait ressortir que ceux qui «connaissent la vérité», dont l'assemblée du Dieu vivant est le soutien et la colonne, ne peuvent se laisser tromper par ces mensonges sataniques. Comment les chrétiens pécheraient-ils en

se nourrissant des créatures de Dieu, quand ils le font avec action de grâces? «Toute créature de Dieu est bonne» (1 Cor. 10:25, 26), puisqu'elles deviennent, quand on les prend, des occasions d'exprimer à Dieu la reconnaissance du fidèle? Aucune créature n'est à rejeter, car elle nous est apportée par la parole de Dieu. Si la loi déclare certaines créatures pures et d'autres impures, la parole de Dieu, sous le régime de la liberté et de la grâce, cette parole adressée jadis à Pierre, nous enseigne à ne pas tenir pour impur ce que Dieu a purifié et que nous pouvons manger de tout, quadrupèdes, et reptiles de la terre, et oisseaux du ciel (Actes 10:12-15).

Toutes ces choses sont des dons de Dieu; nous en rendons grâces en les prenant et ainsi nous sommes mis en rapport, par la prière, avec Dieu qui nous les a donnés. Ce mot «prière» traduit «intercession» au chap. 2:1 signifie plutôt <u>les rapports personnels d'intimité avec Dieu</u>. La Parole nous donne ces aliments, la prière les reçoit comme mis à part pour nous et nous en rendons grâces. Nous voyons dans ces aliments un des innombrables exemples de la bonté de Dieu envers nous en faisant servir ses créatures à notre usage. C'était, du reste, ce que Dieu avait dit à Noé après le déluge (Gen. 9:3).

<u>Vers. 6-8</u>. — En proposant ces choses aux frères, tu seras un bon serviteur du christ Jésus, nourri dans les paroles de la foi et de la bonne doctrine que tu as pleinement comprise. Mais rejette les fables profanes et de vieilles femmes, et exerce-toi toi-même à la piété : car l'exercice corporel est utile à peu de chose, mais la piété est utile à toutes choses, ayant <u>la promesse</u> de la vie présente et de la vie qui est à venir.

Timothée avait à proposer ces choses aux frères. On voit ici ses fonctions comme serviteur de Jésus Christ qui avait appris par l'apôtre comment se conduire dans la maison de Dieu. Il avait à mettre les frères en garde contre les enseignements sataniques et l'effort de les ramener à la loi, en disant : «Ne prends pas, ne goûte pas, ne touche pas». En

faisant ainsi il était <u>un bon serviteur</u> (diakonos) <u>dans l'assemblée du Dieu vivant</u>, non pas avec un titre officiel comme les diacres et les diaconesses (serviteurs et servantes), mais avec un service général, le don qui lui avait été conféré par prophétie. «<u>Nourri</u> dans les paroles de la foi et de la bonne doctrine que tu as comprise (ou suivie avec exactitude)»: <u>Ces paroles de la bonne doctrine</u> faisaient sa nourriture et c'est ainsi qu'il était un bon serviteur. Or <u>la bonne doctrine</u> et <u>la foi</u> qui la saisit ne doivent <u>jamais être séparées</u> et l'on voit quel but vital a l'enseignement de la vérité présenté de cette manière. Cela contredit de la manière la plus formelle les tendances actuelles de la chrétienté professante qui sépare l'étude de la Parole de la foi, ou qui prêche la pratique chrétienne sans la doctrine sur laquelle elle est basée et établie, et <u>sans la connaissance de la personne de Christ</u>, <u>seul secret de cette pratique</u>. Or cette doctrine était confiée à Timothée (*).

(*) Je cite ici tous les passages qui, dans les épîtres pastorales, se rapportent à la doctrine et à l'enseignement : 1 Tim. 1:10 ; 4:1, 6, 11, 13, 16 ; 5:7 ; 6:1, 2, 3 ; 2 Tim. 2:2 ; 3:10, 16 ; 4:3 ; Tite 1:9 ; 2:1, 7, 10.

En enseignant la bonne doctrine, Timothée devait <u>rejeter</u> «les fables profanes et de vieilles femmes», du radotage, dont il y avait non seulement à ne tenir aucun compte, mais qu'<u>il fallait résolument mépriser et bannir, comme corrompant</u>, par son intrusion, <u>la précieuse vérité de Dieu</u>. Timothée, dans son enseignement, avait montré <u>quel rôle immense jouait la piété pratique</u>, <u>les rapports de crainte et de confiance de l'âme avec Dieu</u>, dans la doctrine chrétienne et comme but de cette doctrine. Aussi avait-il à <u>s'y exercer lui-même</u>, à pratiquer habituellement les rapports de communion entre son âme et Lui. La piété exige qu'on s'y exerce habituellement. Constamment <u>la chair</u> nous sollicite à cultiver des rapports avec le monde et les choses visibles <u>au lieu de s'en entretenir avec le Seigneur</u>.

Il en est de même de «l'exercice corporel». Je ne pense pas qu'il s'agisse ici de macérations, comme quelques-uns l'ont dit, mais de cultiver les exercices du corps par lesquels non seulement la santé est maintenue, mais qui sont utiles aussi à l'équilibre de l'esprit. Ces choses ne sont donc point défendues au chrétien, mais leur utilité est bien restreinte, contrairement à l'opinion qui prévaut aujourd'hui dans le monde. La piété, par contre, est utile à toutes choses. Elle a une promesse. Elle peut nous amener à négliger l'exercice du corps, afin de ne rien perdre des relations de notre âme avec Dieu; mais, ce qui est bien plus important, Dieu a soin de la vie présente des siens ; c'est une promesse de sa part, et il ne permettra pas que leur vie soit raccourcie par le manque, s'il le faut, d'exercice corporel. Paul prisonnier est un exemple de ce principe. Bien plus que cela, la piété, l'exercice spirituel, est utile à toutes choses, ayant la promesse d'une vie qui est au-delà de la vie présente; et n'ouvre-t-elle pas des horizons mille fois plus précieux que la vie passagère d'ici-bas ? Cette vie, nous le verrons, Timothée était appelé à la saisir (6:12).

<u>Vers. 9-10</u>. — Cette parole est <u>certaine</u> et <u>digne de toute acceptation</u>; car si nous <u>travaillons</u> et <u>sommes dans l'opprobre</u>, c'est parce que nous espérons dans le Dieu vivant qui est le conservateur de tous les hommes, spécialement des fidèles.

«Cette parole est certaine et digne de toute acceptation». Nous avons vu ce même terme au chap. 1:15 relativement à l'oeuvre de Christ et au salut qui est la part de la foi. Une telle vérité est d'une certitude absolue et doit être pleinement acceptée. L'apôtre attache ici la même certitude à la piété qui est utile «à toutes choses». La foi et la piété ont la même importance quant à leurs conséquences éternelles : la première, le salut par Christ, la seconde, la vie à venir. C'était pour cela, pour que la piété fût réalisée par les chrétiens, que Paul travaillait et supportait l'opprobre. Il était au chap. 1:16 l'exemple de ceux qui viendraient à croire en Christ pour la vie éternelle ; il est ici l'exemple

de ceux qui ont <u>mis leur espoir dans le Dieu vivant</u>. À travers toutes ses souffrances il ne pensait qu'à <u>maintenir les rapports bénis de l'âme</u> <u>avec Dieu</u>, soit pour lui, soit pour ses frères, et <u>il savait</u> que <u>ce Dieu</u>, conservateur de tous les hommes et spécialement des fidèles, <u>ne lui manquerait pas pour conserver sa vie à travers tous les dangers</u> qui la menaçaient. Comme il est <u>le Créateur</u>, il est <u>le Conservateur de tous les hommes</u>, sans distinction de leur état moral, mais ce <u>Dieu Conservateur</u>, comme l'apôtre vient de le montrer, l'est <u>particulièrement des fidèles</u>, car le monde n'a ni la promesse de la vie présente, ni celle de la vie à venir.

Je désire ajouter encore ici quelques mots sur le sujet si important de <u>la piété</u>. Nous l'avons déjà dit : <u>elle est le maintien habituel des relations de l'âme avec Dieu</u>. Chose tout à fait remarquable, <u>la piété</u> est mentionnée et recommandée seulement <u>dans les trois épîtres pastorales</u> et <u>dans la seconde épître de Pierre</u>. Ce mot revient 9 fois en 1 Timothée, 2 fois en 2 Timothée, 2 fois en Tite, 4 fois en 2 Pierre. Dieu y insiste <u>pour le temps où le danger du déclin de l'Église</u>, <u>puis son déclin avéré</u>, <u>puis la ruine</u> qui précède son apostasie finale, <u>sont le sujet dont le Saint Esprit veut nous occuper</u>. Dans tous les cas <u>la sauvegarde se trouve dans les relations individuelles des âmes avec Dieu</u>.

- ► En <u>1 Timothée</u>, où la maison de Dieu n'est <u>pas encore en ruine</u>, la piété est mentionnée comme la sauvegarde pour le maintien de cette maison et des individus qui la composent.
- ► En <u>Tite</u>, la connaissance de la vérité doit produire la piété (1:1).
- ► En <u>2 Timothée 3:5</u>, <u>la ruine étant complète</u>, la piété n'est plus qu'une formule dont la puissance est désormais absente.
- ► En <u>2 Pierre</u> qui envisage les temps de la fin, elle est <u>un don de Dieu</u> que le fidèle doit maintenir précieusement (*).

(*) Je cite ici tous les passages qui ont trait à la piété : <u>1 Tim. 2:2</u>; <u>3:16</u>; <u>4:7, 8</u>; <u>6:3, 5, 6, 11</u>; <u>2 Tim. 3:5, 12</u>; <u>Tite 1:1</u>; <u>2:12</u>; <u>2 Pierre 1:3, 6, 7</u>; <u>3:11</u>.

Vers. 11-16. — Ordonne ces choses et enseigne-les. Que personne ne méprise ta jeunesse; mais sois le modèle des fidèles, en parole, en conduite, en amour, en foi, en pureté. Jusqu'à ce que je vienne, attachetoi à la lecture, à l'exhortation, à l'enseignement. Ne néglige pas le don de grâce qui est en toi, qui t'a été donné par prophétie avec l'imposition des mains du corps des anciens. Occupe-toi de ces choses; sois-y tout entier, afin que tes progrès soient évidents à tous. Sois attentif à toimême et à l'enseignement; persévère dans ces choses, car en faisant ainsi, tu te sauveras toi-même et ceux qui t'écoutent.

«Ordonne ces choses et enseigne-les». Ordonner était le propre du mandat confié à Timothée. C'était pour cela que l'apôtre l'avait prié de rester à Éphèse (1:3) ; mais il lui était enjoint de réaliser (1:5) que le but de l'ordonnance était l'amour. Cette ordonnance lui avait été confiée par prophétie (1:18). Il était donc tout à fait selon le caractère de Timothée d'ordonner ces choses. Cependant sa mission était elle-même subordonnée à l'autorité de l'apôtre dont il était le délégué, aussi ce dernier lui dit-il au chap. 6:13 : «Je t'ordonne devant Dieu... que tu gardes ce commandement».

Dans les versets que nous venons de lire nous trouvons, comme nous l'avons remarqué plus haut, <u>les recommandations personnelles de l'apôtre à Timothée</u>. <u>Le point principal de ces recommandations est, dans toute cette épître, <u>la doctrine</u> ou <u>l'enseignement</u>. Ce dernier est mentionné trois fois dans les quelques versets cités plus haut. Timothée avait à <u>enseigner</u> les choses que l'apôtre lui avait confiées ; il avait à <u>s'attacher à l'enseignement</u> quant à son action publique (vers. 13) ; il avait à <u>y être attentif pour lui-même</u> (v. 16).</u>

Mais ce passage comporte beaucoup d'autres points et les exhortations qu'il contient sont très précieuses comme s'adressant à chacun de ceux qui sont engagés dans l'oeuvre du Seigneur.

La jeunesse de Timothée, engagé dans de si graves et importantes fonctions, surtout dans l'enseignement parmi les saints, pouvait l'exposer au mépris des mal-intentionnés. Le moyen pour lui de commander le respect était d'être un modèle pour tous, d'être à la tête des fidèles comme objet à imiter. Tel avait été l'apôtre lui-même, quand il disait : «Soyez tous ensemble mes imitateurs, frères, et portez vos regards sur ceux qui marchent ainsi suivant le modèle que vous avez en nous» (Phil. 3:17). Et ici: «Sois le modèle des fidèles, en parole, en conduite», deux choses trop souvent dissociées dans la vie du chrétien et qui devraient être le reflet l'une de l'autre. Quant à l'état intérieur, il devait avant tout se manifester par «l'amour». C'est «la fin de l'ordonnance», le grand but, le vrai résultat de son activité, mais l'amour est inséparable de «la foi», cette énergie de l'âme qui saisit les promesses de Dieu; enfin Timothée avait à se distinguer par la «pureté», qu'elle se montrât dans les pensées, les paroles ou la conduite. Mais revenons encore, à ce sujet, sur la signification du mot foi dans cette épître.

- ► Elle peut être, comme nous venons de le dire, et comme généralement partout ailleurs, <u>l'énergie de l'âme produite par la grâce</u> et <u>qui saisit Christ comme objet du salut</u> (1:5, 16; 3:9, 13, 16; 4:6). <u>Cette foi</u> est souvent, dans la Parole, <u>associée à l'amour</u> (1:14; 2:15; 4:12; 6:11).
- ► En d'autres passages <u>la foi</u> est considérée comme <u>l'ensemble de la doctrine chrétienne</u> reçue par la foi (<u>1:4, 18</u>; <u>2:7</u>).
- ► Enfin, dans plusieurs passages <u>l'état de l'âme</u> et <u>l'ensemble de la doctrine chrétienne</u> <u>ne peuvent se séparer l'un de l'autre</u> (1:19; 5:12; 6:10, 21).

En l'absence de l'apôtre, Timothée devait s'attacher à <u>ce qui pouvait</u> <u>avancer la vie spirituelle des saints</u> et <u>avoir pour but les progrès</u> <u>de la maison de Dieu</u> : <u>la lecture</u>, <u>l'exhortation</u>, <u>l'enseignement</u>.

Par <u>la lecture</u> il fallait avant tout <u>mettre les âmes en rapport direct</u> <u>avec la Parole</u>, <u>en dehors de toute autre action</u>. À part le fait qu'en ce temps-là un très grand nombre de fidèles ne possédaient pas les Écritures, cette injonction : «<u>la lecture</u>» était et est encore très importante parce qu'<u>elle n'admet aucune possibilité de mélange</u> comme les deux recommandations suivantes. Les ouvriers du Seigneur ont-ils assez à coeur de nos jours cette recommandation de l'apôtre ? Notez qu'<u>il s'agit uniquement ici de la lecture publique dans l'assemblée</u>. Sommes-nous assez convaincus de <u>la puissance inhérente à la Parole</u>, sans aucune immixtion du don, <u>pour amener</u>, <u>par elle</u>, <u>les âmes en contact direct avec le Seigneur</u>?

L'auteur de ces lignes qui avait fait, devant l'Assemblée, une lecture prolongée des Écritures, sans la faire suivre d'aucune parole, s'est entendu dire par un frère expérimenté: Vous ne nous avez jamais fait une exhortation pareille! Dieu veuille que nous prenions plus souvent exemple sur le Seigneur, lors de la scène de Luc 4:16-21, dans la synagogue de Nazareth!

Certes, <u>l'exhortation</u> et <u>l'enseignement</u> ne devaient pas être absents du ministère de Timothée et ce n'était pas sans raison qu'il avait reçu pour cela <u>un don de grâce</u>; <u>il devait ne pas le négliger</u> (v. 14), comme il devait plus tard «<u>le ranimer</u>» alors que le découragement était sur le point de s'emparer de lui (<u>2 Tim. 1:6</u>). Nous avons vu que ce don lui avait été annoncé par prophétie, communiqué par <u>l'imposition des mains de l'apôtre</u> et <u>accompagné de l'imposition des mains du corps des anciens</u>. Cette dernière <u>ne conférait</u>, <u>ni ne communiquait rien</u> à Timothée; <u>elle était</u>, comme toujours dans l'Écriture, <u>le signe de l'identification</u>, <u>la sanction de la mission</u>, <u>l'expression de la bénédiction implorée sur elle</u>; tandis que <u>le don de grâce</u>, et <u>aussi l'Esprit</u>, étaient <u>communiqués exceptionnellement</u> par <u>l'imposition des mains des apôtres</u>, <u>mais par nulle autre</u> (<u>Actes 8:17</u>). Tout cela contredit de la manière la plus absolue les vues ecclésiastiques sur les dons, sur les charges, sur

l'ordination, sur l'imposition des mains et sur tant d'autres pratiques cléricales dont un peu d'obéissance à la Parole aurait vite fait justice (*).

(*) Qu'il nous soit permis, à l'appui de ce que nous avançons, de transcrire ici le commentaire d'un théologien pieux et respectable sur ce passage. Jamais plus de contrevérités n'ont été accumulées sur un plus petit espace :

«C'était Paul lui-même qui avait choisi Timothée pour son compagnon d'oeuvre, qui l'avait introduit dans sa charge (Actes 16:1-3). Et cependant il avait voulu que cette charge fût confirmée par l'imposition des mains des anciens, probablement à Lystre même d'où partit le jeune disciple. Les représentants de l'Église, de concert avec l'apôtre (2 Tim. 1:6), reconnaissant en Timothée le don de la grâce pour le ministère, consacrent ce don entièrement au service du Seigneur et implorent sur lui par ce même acte, l'Esprit et la bénédiction de Dieu. Bien plus, Paul lui-même, appelé directement par le Seigneur, reçoit à Antioche l'imposition des mains pour sa première mission parmi les païens. (Actes 13:3). D'où il résulte clairement que, si l'institution du ministère évangélique repose sur l'autorité de Jésus Christ qui l'a établi (Éph. 4:11), et si les dons qui y rendent propre viennent de Dieu seul, la charge en est conférée par l'Église. En général, le Nouveau Testament entier prouve jusqu'à l'évidence que tout gouvernement et toute autorité au sein de l'Église reposent dans les mains de l'Église elle-même !»

Les recommandations de Paul à Timothée se font de plus en plus pressantes : <u>Ordonne ces choses</u>. <u>Enseigne-les</u>. <u>Occupe-toi</u> de ces choses. <u>Sois-y tout entier</u>. Les deux dernières devaient avoir pour résultat que <u>les progrès de Timothée fussent</u> «<u>évidents parmi tous</u>». En effet, il n'est pas possible que les ouvriers du Seigneur fassent des progrès notables dans la connaissance des choses de Dieu <u>s'ils ne s'en occupent</u> <u>pas d'une manière exclusive</u>. Il faut que le don soit accompagné d'une extrême diligence ; qu'on soit <u>l'homme d'une seule chose</u>, avec <u>un coeur non partagé</u>. «<u>Sois attentif à toi-même et à l'enseignement</u>». On pourrait être occupé de l'enseignement pour d'autres, <u>sans être attentif pour soi-même</u> aux choses qu'on prêche ou qu'on enseigne. Timothée avait à <u>veiller sur lui-même</u>, en sorte que <u>son état moral</u> corres-

pondît à son enseignement. Ainsi la position privilégiée de Timothée entraînait une immense responsabilité pour lui-même. Mais de plus il aurait pu être occupé de ces choses avec un grand zèle plus ou moins temporaire; non: il fallait y persévérer, et c'est le point souvent le plus difficile dans la réalisation de l'activité chrétienne. En faisant ainsi, Timothée se sauverait lui-même, c'est-à-dire atteindrait l'entrée finale dans la gloire, après en avoir montré le chemin à ceux auxquels s'adressait son ministère.

Ce chapitre est donc rempli d'exhortations à Timothée lui-même pour qu'il fût fidèle en toutes choses, car de sa fidélité dépendaient les bénédictions futures de ceux auxquels il s'adressait.

Chapitre 5

<u>Vers. 1-2</u>. — Ne reprends pas rudement l'homme âgé, mais exhortele comme un père, les jeunes gens comme des frères, les femmes âgées comme des mères, les jeunes comme des soeurs, en toute pureté.

Nous avons noté, depuis le v. 6 du chapitre précédent <u>les instructions spéciales</u> données par l'apôtre à Timothée. Ces instructions se continuent jusqu'au bout de l'épître. Je les résumerai ici en quelques mots .

Tout du long, Paul exhorte Timothée à tenir sincèrement compte des choses qu'il lui recommande.

- Ainsi (4:6), Timothée doit <u>proposer</u> aux <u>frères</u> les choses qui ont trait à <u>la liberté d'user des aliments que Dieu a créés pour les siens</u>, en les sanctifiant par Sa parole et par la prière.
- ➤ Au v. 11 il lui faut <u>ordonner et enseigner</u> les choses qui ont trait à la piété.
- Au v. 15 il doit <u>s'occuper de ces choses</u> et <u>y être tout entier</u>. Ces choses sont une conduite irréprochable et l'exercice du don qui lui a été confié.

- ➤ Au v. 16, il lui faut <u>persévérer</u> dans <u>la surveillance de lui-même</u> et dans l'enseignement.
- ► Au chap. 5:21, il doit *garder* l'ordre et la discipline dans la maison de Dieu.
- ► Au chap. 6:2, il doit <u>enseigner</u> les choses qui ont trait aux <u>surveillants</u> et aux rapports des esclaves avec leurs maîtres.
- ► Enfin au chap. 6:11, il doit <u>fuir les intérêts terrestres</u> et toutes les choses qui pourraient le détourner de la marche de la foi.

De quel sérieux Timothée ne devait-il pas faire preuve pour suivre toutes les directions qu'il recevait de l'apôtre sur la conduite qui lui convenait, à lui, dans la maison de Dieu!

Il devait, lui jeune homme, dont les fonctions dans l'assemblée du Dieu vivant étaient d'enseigner et de reprendre, avoir égard à l'homme âgé (et non d'après le contexte, à l'ancien, désigné par le même mot). L'âge est accompagné de l'incapacité de soutenir des paroles rudes sans en être écrasé, surtout si la répréhension est justifiée. Il peut arriver qu'avec les meilleures intentions un jeune homme, doué pour la conduite de l'assemblée, produise un mal considérable en reprenant un vieillard sans ménagement. J'ai vu un jeune frère donner le coup de mort à un vieillard, en le reprenant rudement au sujet de fautes de conduite qui exigeaient une répréhension légitime. L'exhortation respectueuse est à sa place et non la rude répréhension. Les mêmes égards sont dus aux jeunes gens et aux femmes âgées. L'amour qui considère les uns comme frères, les autres comme mères, ôte tout caractère blessant à l'exhortation. Quant aux femmes jeunes, l'apôtre ajoute au caractère de soeurs qu'elles devaient avoir aux yeux de Timothée, ces mots: «en toute pureté». Facilement les sentiments charnels pouvaient entrer en ligne de compte chez un jeune homme que l'obligation d'exercer la discipline mettait en contact avec l'élément féminin. Une vie passée dans la communion avec le Seigneur, dans la sainteté et la pureté était une garantie suffisante contre toute convoitise charnelle.

Combien ces recommandations si détaillées doivent en tout temps être un objet de méditation pour les jeunes gens que le Seigneur appelle à son service!

<u>Vers. 3-6</u>. — Honore les veuves qui sont vraiment veuves ; mais si quelque veuve a des enfants ou des descendants, qu'ils apprennent premièrement à montrer leur piété envers leur propre maison et à rendre à ceux dont ils descendent les soins qu'ils en ont reçus, car cela est agréable devant Dieu. Or celle qui est vraiment veuve et qui est laissée seule, a mis son espérance en Dieu, et **persévère dans les supplications et dans les prières nuit et jour**. Mais celle qui vit dans le plaisir est morte en vivant.

Ces versets traitent des veuves dans l'Assemblée et considèrent ce sujet jusqu'à la fin du vers. 16. Celles qui sont dignes de toute sollicitude, quant à l'assistance de l'assemblée, que ce soit en les entourant de soins respectueux, que ce soit en pourvoyant à leurs besoins (*), sont celles qui sont vraiment veuves (voy. encore v. 5, 16), qui, non seulement ont perdu leur mari, mais qui sont sans enfants et sans descendants. Dans le cas où elles en ont, un devoir incombe à ceux-ci : ils doivent «apprendre premièrement à montrer leur piété envers leur propre maison et à rendre à ceux dont ils descendent les soins qu'ils en ont reçus». Une telle prescription n'est pas un ordre légal; ce qui engage à la suivre, c'est que «cela est agréable devant Dieu». Il en est de même, au chap. 2:3, quant à nos rapports avec tous les hommes et avec les autorités. Ainsi la «piété», c'est-à-dire la crainte de Dieu et le désir de lui plaire, se montrent non seulement dans les soins de l'Assemblée, mais dans les rapports de famille, et sont à la base de l'ordre dans la maison de Dieu, même quand il s'agit de soins matériels.

(*) Ce même terme est employé au v. 17 par rapport aux anciens, ainsi qu'en d'autres passages (voyez <u>Actes 28:10</u>; <u>Matt. 15:4, 5</u>) et ne signifie <u>nullement une paye</u>, un gage, des émoluments réguliers.

Au v. 5, l'apôtre fait un portrait du <u>caractère de la femme vraiment</u> <u>veuve</u>, <u>telle que Dieu la considère</u> et <u>l'apprécie</u>. N'ayant ici-bas <u>qui que</u> <u>ce soit sur qui s'appuyer</u>, <u>elle «a mis son espérance en Dieu</u>». Elle n'espère rien des hommes ; elle est <u>entièrement rejetée sur Dieu</u>. Quelle sécurité! quel trésor! <u>Dieu est riche pour répondre à sa pauvreté!</u> Mais, <u>dépendant de Lui seul</u>, <u>elle est</u>, <u>par là même</u>, <u>en rapport continuel avec Lui</u> et «<u>persévère dans les supplications et dans les prières nuit et jour</u>». Elle réalise cette primordiale recommandation à la prière du chap. 2:1. L'immense bénédiction d'une position sans espoir du côté de l'homme, <u>c'est qu'on est rejeté jour et nuit sur les ressources inépuisables qui sont en Dieu</u>.

En contraste avec la vraie veuve, la veuve «qui vit dans le plaisir est morte en vivant». Selon le monde sa vie est assurée et facile ; elle vit au point de vue de la terre, elle est morte au point de vue du ciel. Quel triste spectacle!

<u>Vers. 7-8</u> — Ordonne aussi ces choses, afin qu'elles soient irrépréhensibles. Mais si quelqu'un n'a pas soin des siens, et spécialement de ceux de sa famille, il a renié la foi et il est pire qu'un incrédule.

Timothée avait à <u>ordonner ces choses</u>, car l'apôtre désirait que les veuves, si sympathiques par leur position, n'encourussent aucun reproche. Il désirait de même que les enfants ou descendants des veuves ne fussent pas exposés à l'accusation <u>d'avoir «renié la foi</u>», c'est-à-dire l'ensemble de la doctrine chrétienne, reçue par la foi et basée sur l'amour, et à être taxés d'être pires que les incrédules. Au moins ces derniers ne sont pas insensibles aux liens de la parenté. Ce qui nous est dit ici est <u>extrêmement sévère</u>, mais nous montre <u>l'importance aux yeux de Dieu du dévouement de ses enfants dans les choses matérielles</u>. La <u>famille</u> a pour Lui une importance particulière. Et cependant, ne l'oublions pas, les devoirs <u>les plus élémentaires de famille</u> <u>ne peuvent entrer en ligne de compte quand il s'agit de suivre le Seigneur</u>.

Seulement ici ces devoirs sont en rapport avec la conduite du chrétien dans l'assemblée qui est la maison de Dieu.

Vers. 9.10. — Que la veuve soit inscrite, n'ayant pas moins de soixante ans, ayant été femme d'un seul mari, ayant le témoignage d'avoir marché dans les bonnes (kalos) oeuvres — si elle a élevé des enfants, si elle a logé des étrangers, si elle a lavé les pieds des saints, si elle a secouru ceux qui sont dans la tribulation, si elle s'est appliquée à toute bonne oeuvre (agathos) (*).

(*) Voyez page 45 [édition écrite ici voir lien], note.

On trouve ici d'autres prescriptions au sujet des veuves, en vue du bon ordre dans la maison de Dieu. La veuve ne devait être inscrite au registre des veuves remises aux soins de l'assemblée, que si son âge était avancé, inclinant vers la vieillesse et excluant une union nouvelle. Elle ne devait pas avoir été mariée deux fois, ce qui indiquait plus d'une préoccupation terrestre dans sa vie passée, ou la satisfaction de ses désirs (v. 11). Il fallait qu'elle eût le témoignage d'avoir été active dans les oeuvres bonnes et ayant l'approbation de Dieu, ce qui devait caractériser les saintes femmes (2:10), et disons, en général, la femme selon Dieu. Ces bonnes oeuvres sont détaillées ici. Elles consistent dans l'éducation des enfants. (En cela la femme a toute liberté d'enseigner) c'est la famille ; dans l'hospitalité : — ce sont les bonnes oeuvres envers les étrangers ; dans les services les plus humbles envers les saints ; dans les secours prodigués aux persécutés ; dans l'application à toute oeuvre charitable, car il en est beaucoup que l'apôtre n'énumère pas. Ces choses, ce service, cette abnégation de soi-même, ce don de ses propres ressources aux autres, caractérisent la femme selon Dieu qui a appris à vivre pour le prochain.

<u>Vers. 11-13</u>. — Mais refuse les veuves qui sont jeunes ; car, quand elles s'élèvent contre le Christ en s'abandonnant à leurs désirs, elles veulent se marier, étant en faute parce qu'elles ont rejeté leur première foi ;

et en même temps elles apprennent aussi à être oisives, allant de maison eu maison; et non seulement oisives, mais aussi causeuses, se mêlant de tout, disant des choses qui ne conviennent pas.

Ces versets, jusqu'au 16°, nous présentent le portrait opposé à celui des «vraies veuves», celui des veuves que Timothée, remplaçant l'apôtre dans l'administration de la maison de Dieu, devait refuser comme objets des soins particuliers de l'assemblée. Il s'agit des jeunes veuves. Il y a chez elles des désirs ; désirs de la chair, désirs d'un établissement sur la terre et de jouissances terrestres, auxquels elles s'abandonnent, et qui sont, de fait, «s'élever contre le Christ», car elles ont «rejeté leur première foi». Cette première foi les avait attachées à Christ, et, par conséquent, séparées de tout ce que le monde pouvait leur offrir. Nous verrons au chap. 6 qu'il en est de même de ceux qui aiment l'argent : ils «s'égarent de la foi» ; mais il s'agit ici de la «première foi», qui les avait caractérisées quand elles avaient reçu l'épreuve de leur veuvage comme dispensée directement par le Christ et avaient été convaincues qu'Il voulait les attacher à lui seul. La première foi abandonnée, ces jeunes veuves, n'ayant plus un coeur entier pour les bonnes oeuvres et le service du Seigneur, doivent remplir par quelque chose le vide qui s'est produit dans leur coeur. L'activité pour Christ et les saints leur manquant, elles se créent une activité factice par laquelle elles cherchent à peupler le désert de leur existence. Allant de maison en maison, elles se livrent au babillage, se mêlent des circonstances du prochain, rapportent des choses qu'elles devraient taire. Ce tableau est sévère, mais c'est la vérité, et Dieu ne la cache jamais.

Vers. 14-16. — Je veux donc que les jeunes (veuves) se marient, aient des enfants, gouvernent leur maison, ne donnent aucune occasion à l'adversaire à cause des mauvais propos ; car déjà quelques-unes se sont détournées après Satan. Si un fidèle ou une fidèle a des veuves, qu'il les assiste et que l'assemblée n'en soit pas chargée, afin qu'elle vienne au secours de celles qui sont vraiment veuves.

Tout ce passage nous montre qu'en se remariant une jeune veuve peut faire sa propre volonté et abandonner Christ et les intérêts célestes pour les choses de la terre; mais qu'elle peut aussi, par le même acte, faire la volonté de Dieu et, par conséquent, ne pas perdre la communion avec le Seigneur. Si la position de la jeune veuve la disqualifie pour être inscrite comme méritant la sollicitude de l'assemblée, laquelle n'admet ni les jeunes veuves, ni les veuves ayant eu plus d'un mari, elles n'en sont pas moins dans le chemin de la volonté de Dieu, si elles se marient, non pas pour être agréables à elles-mêmes, mais par soumission à cette volonté. Le remède indiqué au v. 14 est pratique et selon Dieu.

Il est très remarquable de voir comment Dieu, quand il s'agit de l'ordre de sa maison, indique minutieusement ce qui peut parer à tout désordre. Ici l'apôtre exprime la volonté du Seigneur comme son mandataire. Pour les jeunes veuves, le mariage, des enfants, le gouvernement de leur propre maison, sans quoi le gouvernement de la maison de Dieu serait exposé à en souffrir. La jeune veuve éviterait ainsi, comme au chap. 3:7, le piège du diable qui, si elle donne prise aux mauvais propos, s'en servira pour ruiner le témoignage et s'emparer des âmes qui lui en ont fourni l'occasion par une mauvaise conscience. Déjà quelques-unes s'étaient «détournées après Satan». C'était la conséquence fatale de s'être «élevées contre Christ».

Au v. 16 nous trouvons une dernière recommandation au sujet des veuves, celle-ci adressée aux fidèles, hommes ou femmes. Ils doivent les assister en vue des *intérêts de l'assemblée*. Il fallait que les charges de celle-ci fussent diminuées, non pas afin qu'elle pût se soulager d'un fardeau, mais <u>afin que les secours à celles qui étaient</u> «<u>vraiment veuves</u>» (et nous avons vu ce que la Parole entend par ce terme) <u>pussent être plus abondants</u>.

Vers. 17-21: — Que les anciens qui président dûment soient estimés dignes d'un double honneur, spécialement ceux qui travaillent dans la Parole et dans l'enseignement; car l'Écriture dit: «Tu n'emmuselleras pas le boeuf qui foule le grain» et: «L'ouvrier est digne de son salaire». Ne reçois pas d'accusation contre un ancien, si ce n'est quand il y a deux ou trois témoins. Ceux qui pèchent, convaincs-les devant tous, afin que les autres aussi aient de la crainte. Je t'adjure devant Dieu et le christ Jésus et les anges élus, que tu gardes ces choses, sans préférence, ne faisant rien avec partialité.

L'apôtre revient maintenant aux anciens dans les instructions qu'il adresse à Timothée. Il s'agit de l'honneur à leur rendre, sans qu'il soit question de la forme qu'il doit revêtir, qu'il s'agisse de respect ou d'aide matérielle ou de soins de quelque autre sorte. Ce même mot «honneur» est employé comme verbe pour les soins que méritent les veuves au v. 3 de notre chapitre, et comme substantif pour les honneurs rendus par les esclaves à leur maître. La manière dont les anciens s'acquittent de leur charge, en «présidant dûment», est mentionnée ici. Ce même mot est traduit au chap. 3:4 par «conduisant honnêtement» quand il s'agit de surveiller leur propre maison. La manière dont les anciens s'acquittaient de leurs fonctions de surveillants devait être reconnue digne d'un «double honneur». Il ne s'agit nullement ici d'un double appointement, car il n'est pas plus mention d'appointements pour les charges que pour les dons. Au chap. 6:1, ce même mot n'a que le sens de tout le respect que les esclaves doivent à leur maître, soit en soumission, soit en dévouement, soit en services rendus. Ici le double honneur est surtout rendu aux anciens quand ils s'acquittent à la fois de deux tâches : la surveillance, et le service de la Parole et de la doctrine, double fonction qui n'était pas le fait de tous les anciens, quoique tous dussent être capables d'enseigner et de réfuter les contredisants (Tite 1:9. Voyez «Étude sur Tite», page 27 [voir « extrait étude sur Tite »]).

L'apôtre cite (vers. 18) <u>Deut. 25:4</u> à l'appui de sa recommandation, passage mentionné aussi en <u>1 Cor. 9:9</u> pour montrer qu'en donnant une prescription pareille Dieu parle «<u>entièrement pour nous</u>». Il cite ensuite les paroles de Jésus lui-même à ses disciples : «<u>L'ouvrier est digne de son salaire</u>» (<u>Luc 10:7</u>), ce qui place l'inspiration des écrits du Nouveau Testament au même niveau que celle des écrits de l'Ancien.

Timothée devait être sur ses gardes <u>au sujet d'accusations portées</u> <u>contre un ancien</u>. Une charge en vue porte facilement à la jalousie, par conséquent aux mauvais propos et à la calomnie. <u>Il faut être prémuni contre tout cela</u> et suivre les instructions de la Parole : «Par la bouche de deux ou de trois témoins, toute affaire sera établie» (<u>Deut. 19:15</u>; <u>Matt. 18:16</u>; <u>2 Cor. 13:1</u>).

Mais d'autre part, chacun étant faillible, il ne fallait <u>pas de partialité</u> <u>en faveur de ceux qui étaient en vue ou en dignité</u>. C'était ainsi que Paul s'était conduit à l'égard de Pierre qui s'intitule lui-même «ancien» (<u>1</u> <u>Pierre 5:1</u>). Il l'avait repris *devant tous* (<u>Gal. 2:14</u>; <u>1 Tim. 5:20</u>).

Le cas d'un ancien qui péchait était doublement sérieux, car il pouvait, par son influence et son autorité, <u>en entraîner d'autres dans le même chemin</u>. Jadis Barnabas avait été entraîné de cette manière dans la dissimulation. Aussi fallait-il que, la conviction étant publique, d'autres anciens ne fussent pas tentés d'imiter le péché du premier. Paul adjurait Timothée de garder ces choses, et cela, de la manière la plus solennelle, <u>car la maison était celle de Dieu</u>, et <u>du Seigneur Jésus Christ</u>, <u>chef sur sa maison</u>, et elle était offerte en exemple aux «anges élus» qui pouvaient ainsi voir Christ dans l'assemblée des saints. Quelle exhortation pratique et combien importante pour celui qui est appelé à un service dans la maison de Dieu!

<u>Vers. 22-25</u>. — N'impose les mains précipitamment à personne et ne participe pas aux péchés d'autrui ; garde-toi pur toi-même. Ne bois

plus de l'eau seulement, mais use d'un peu de vin, à cause de ton estomac et de tes fréquentes indispositions. Les péchés de quelques hommes sont manifestes d'avance et vont devant pour le jugement; mais ceux d'autres hommes aussi les suivent après. De même aussi les bonnes oeuvres, (kala erga) sont manifestes d'avance, et celles qui sont autrement ne peuvent être cachées.

Timothée est exhorté maintenant à n'imposer les mains précipitamment à personne. L'imposition des mains, quand elle ne venait pas de l'apôtre lui-même qui avait qualité pour le faire, ne conférait ni un don de grâce, ni le don du Saint Esprit (2 Tim. 1:6; Actes 8:17). Au chap. 4:14, les anciens n'avaient rien conféré à Timothée par cet acte. L'imposition de leurs mains exprimait la bénédiction, la sanction, et une identification publique avec ce qui était conféré à Timothée par l'apôtre. En imposant les mains, probablement aux anciens, quoique ce ne soit pas dit ici, en tout cas à qui que ce soit, au sujet d'une mission ou d'un service quelconque, Timothée se déclarait solidaire avec eux, s'identifiait avec leur service ou leur mission et apposait sa sanction sur leur charge, leur appel ou leur oeuvre. S'ils péchaient, il s'exposait ainsi à participer aux péchés qu'ils auraient commis dans l'exercice de leurs fonctions. En évitant ce piège tendu sur ses pas, Timothée se gardait pour lui-même. Il devait ne pas donner la moindre prise à un blâme qu'il aurait mérité par sa précipitation, car il se serait souillé en participant ainsi au péché d'autrui.

La recommandation du vers. 23, d'<u>user d'un peu de vin</u>, me semble se lier à ce qui précède, en ce que <u>la participation pouvait provenir de l'excitation de la chair</u>. Timothée aurait cru devoir s'abstenir d'autant plus de toute boisson excitante. L'apôtre montre son souci de la santé de son cher enfant dans la foi, mais de plus, il connaissait <u>combien la conscience délicate</u> et <u>peut-être un peu maladive</u> de Timothée (voy. <u>2 Tim. 1:6</u>) <u>pouvait s'alarmer facilement des dangers auxquels ses fonctions l'exposaient</u>. Ces petits détails sont très touchants et montrent à

la fois la sollicitude de l'apôtre pour son bien-aimé compagnon d'oeuvre et la sollicitude du Seigneur pour son cher disciple en la consignant dans l'écrit inspiré de l'apôtre.

Ayant parlé des péchés d'autrui, l'apôtre mentionne <u>deux caractères de ces péchés</u>. Il y en a qui «sont manifestes d'avance, et vont devant pour le jugement». On les connaît, <u>ils proclament d'avance le jugement de ces hommes</u>, en sorte que <u>personne ne peut les ignorer</u>. D'autres péchés sont <u>cachés maintenant</u>, mais suivront ces hommes ciaprès. <u>Ils les retrouveront au grand jour du jugement</u>. Ce n'était pas seulement le fait de péchés manifestes qui devait mettre Timothée sur ses gardes au sujet de l'imposition des mains, mais <u>aussi le fait de péchés qui ne viendraient en mémoire que plus tard</u>, afin qu'il ne fût pas «<u>couvert de honte à Sa venue</u>» (<u>1 Jean 2:28</u>). Il s'agit donc pour Timothée de <u>ne pas imposer les mains</u> à un homme qui <u>pèche secrètement</u>. Le moyen de reconnaître cet homme, ce sont les bonnes oeuvres. Elles sont manifestes d'avance et <u>celles qui ne le sont pas maintenant le seront nécessairement plus tard</u>. De là la nécessité de <u>n'user d'aucune précipitation</u> dans la sanction à donner à un ouvrier du Seigneur.

Chapitre 6

<u>Vers. 1-2</u>. — Que <u>tous les esclaves</u> qui sont sous le joug estiment leurs propres maîtres dignes de tout honneur, afin que le nom de Dieu et la doctrine ne soient pas blasphémés ; et que ceux qui ont des maîtres croyants <u>ne les méprisent pas</u> parce qu'ils sont frères, mais qu'ils les servent d'autant plus que ceux qui profitent de leur bon et prompt service sont des fidèles et des bien-aimés. <u>Enseigne ces choses et exhorte</u>.

Ces versets contiennent <u>les instructions aux esclaves</u>. Il est d'abord question de leurs rapports avec des <u>maîtres incrédules</u>, tandis qu'en parlant à <u>tous les esclaves</u>, <u>l'apôtre ne s'adresse qu'à ceux qui font partie de la maison de Dieu</u>. Il les décrit comme semblables à des bêtes de somme, dans une position d'entière dépendance et d'infériorité vis-à-

vis des hommes libres. Loin de s'insurger contre leurs maîtres, même si leur conduite est tyrannique, <u>ils doivent les estimer dignes de tout honneur</u>. Nous avons vu plus haut (5:17), ce que ce mot signifie. Une telle recommandation a <u>une grande portée</u>. Il ne s'agit pas ici d'une sujétion forcée sous un joug impatiemment subi, mais <u>l'esclave chrétien reconnaît à son maître</u>, quel qu'il soit, <u>toute dignité</u>, et <u>lui rend moralement et effectivement tout service</u>. <u>Dans quel but</u>? C'est afin que <u>le nom de</u> <u>Dieu</u> dont ces esclaves sont les porteurs, <u>et la doctrine</u>, signe distinctif de la maison de la foi dont ils font partie, <u>ne soient pas blasphémés</u> par ces maîtres incrédules. Ces esclaves chrétiens étaient <u>placés par Dieu</u> chez de tels maîtres <u>pour faire connaître</u> à ces derniers et <u>Son nom et la doctrine de Christ</u>, <u>confiée</u>, comme témoignage, <u>à la maison de Dieu</u> ici-bas ; doctrine sur laquelle est fondée toute la vie pratique du chrétien.

L'apôtre s'adresse ensuite aux esclaves qui ont <u>des maîtres croyants</u>. Ils seraient peut-être en danger de se comporter envers eux à l'inverse de leur attitude envers les maîtres incrédules, c'est-à-dire de les mépriser. Un tel sentiment dénoterait <u>la chair s'élevant contre l'autorité établie de Dieu</u> et contredirait tous les principes de la saine <u>doctrine</u>. L'esclave, au lieu de s'élever au niveau de son maître chrétien ou de le rabaisser à son propre niveau, doit <u>être heureux de le servir</u> et <u>aimer à le faire</u>, parce qu'un tel maître est un fidèle quant à son témoignage envers le Seigneur, et un bien-aimé pour le coeur de Dieu au milieu de la famille chrétienne.

Cette exhortation incombait à Timothée, ainsi que l'enseignement qu'elle comporte, car l'une et l'autre faisaient partie du don de ce cher fils de l'apôtre (4:13).

<u>Vers. 3-5</u>. — Si quelqu'un enseigne autrement et ne se range pas à de saines paroles, savoir à celles de notre Seigneur Jésus Christ et à la doctrine qui est selon la piété, il est enflé d'orgueil, ne sachant rien, mais

ayant la maladie des questions et des disputes de mots, d'où naissent l'envie, les querelles, les paroles injurieuses, les mauvais soupçons, les vaines disputes d'hommes corrompus dans leur entendement et privés de la vérité, qui estiment que la piété est une source de gain.

Voilà donc ce que Timothée avait à enseigner en exhortant les esclaves. Celui qui enseigne autrement et ne se range pas aux saines paroles de Christ, ainsi qu'à sa doctrine, est un orgueilleux et un ignorant, car la doctrine a *la piété* en vue, a pour but de produire des relations de crainte et de confiance entre l'âme et Dieu et tout ce qui n'a pas ce caractère ne peut être la doctrine de Jésus Christ. Toujours la doctrine doit nous ramener à cultiver nos relations avec Dieu, à en jouir et à faire ressortir Son caractère devant le monde. Celui qui ne suit pas ce chemin est, comme nous l'avons dit, un orgueilleux, entièrement ignorant du but et des pensées de Dieu. On dispute sur les mots, preuve d'un triste déclin dans la maison de Dieu. Le résultat ne peut être ni la paix, ni l'amour, mais de tristes querelles d'où naissent les mauvais sentiments qui remplissent les coeurs d'aigreur, de haine et d'amertume. État haïssable, issu de la corruption, état d'esprits complètement étrangers à la vérité, et, plus encore, qui cherchent à tirer un profit matériel de cette apparence de piété qu'ils se donnent, en entrant dans des disputes religieuses qui n'ont point affaire à la doctrine de la piété. La haine, le mécontentement produit par ces disputes, l'oubli complet des relations avec Dieu, caractérisent ces hommes.

<u>Vers. 6-8</u>. — Or la piété avec le contentement (d'esprit) est un grand gain. Car nous n'avons rien apporté dans le monde, et il est évident que nous n'en pouvons rien emporter. Mais ayant la nourriture et de quoi nous couvrir, nous serons satisfaits.

Quel contraste entre l'homme des v. 3-5 et le croyant fidèle des vers. 6-8 ! Il y a, en effet, un grand gain dans ces deux choses ;

- ► <u>la piété</u> qui a la promesse de <u>la vie présente</u> et de <u>la vie qui est à venir</u> (4:8), et
- ▶ le contentement d'esprit qui ne cherche pas son gain dans les choses d'ici-bas. Le chrétien, content d'esprit, sait fort bien qu'il n'emportera rien de ces choses, dont il pourrait lui être donné de jouir pour un temps ; il se gardera par conséquent d'y mettre son coeur.

Ce chrétien-là est simple. Ayant tout son intérêt dans les choses à venir qui lui sont promises, il est amplement satisfait que Dieu lui assure icibas la nourriture et le vêtement et il en jouit avec actions de grâces. Toute autre chose est plutôt une entrave pour lui, car il sait qu'il ne peut rien emporter de ce monde où il n'a rien apporté (Ps. 49:17; Eccl. 5:15), et s'il s'était attaché à ces choses, ce seraient des liens qu'il lui faudrait briser un jour. Vivant dans les choses éternelles où la piété trouve son compte, et sachant que la possession des choses visibles partagerait son coeur entre ces deux milieux, la terre et le ciel, sa piété préfère les choses invisibles qui sont éternelles, car des premières il ne restera rien et nous n'en emporterons rien dans l'éternité.

Le gain réel de la piété n'est pas celui que les hommes ambitionnent en se livrant à leurs vaines disputes et discussions religieuses par lesquelles ils pensent s'acquérir réputation, gain et profit ; <u>la vraie piété</u> introduit toujours davantage l'âme du fidèle <u>dans la jouissance de ses</u> <u>relations avec Dieu</u> et trouvera son couronnement quand nous jouirons de ces relations sans aucun nuage.

<u>Vers. 9-10</u>. — Or ceux qui veulent devenir riches tombent dans la tentation et dans un piège, et dans plusieurs désirs insensés et pernicieux qui plongent les hommes dans la ruine et la perdition; car c'est une racine de toutes sortes de maux que l'amour de l'argent : <u>ce que quelques-uns ayant ambitionné</u>, ils se sont <u>égarés de la foi</u> et se sont transpercés eux-mêmes de beaucoup de douleurs.

Or d'une manière générale, car <u>l'apôtre parle aussi</u>, au vers. 10, <u>des gens de la maison de Dieu</u>, ceux qui <u>cherchent à acquérir la richesse</u> tombent dans toute sorte de maux. (Il parlera plus tard de <u>ceux qui sont riches</u> selon les dispensations du gouvernement de Dieu envers eux et les traitera d'une tout autre manière (v. 17). Ce désir et cette recherche de l'argent plongent les hommes dans la ruine et dans la perdition. On peut détailler <u>toutes les misères</u> qui sont <u>pour le monde</u> et <u>pour les chrétiens</u> la conséquence de l'amour de l'argent.

- 1° la tentation et un piège dans lequel ils tombent ;
- 2° plusieurs <u>désirs insensés et pernicieux</u> quand ils peuvent s'accorder l'objet de leurs convoitises, <u>désirs</u> que <u>leur mauvaise nature cher-chera nécessairement à réaliser</u>;
- 3° la <u>ruine matérielle et morale</u>, puis la <u>perdition éternelle</u> en sont la conséquence.

L'homme a cru se satisfaire par les richesses et voici qu'il est englouti, loin de Dieu, dans l'abîme !

Quelques-uns de ceux qui appartiennent à la maison de Dieu ont ambitionné cette part. La conséquence a été pour eux plus que des ruines matérielles : ils se sont transpercés eux-mêmes de beaucoup de douleurs, douleurs incessantes par les menaces de ruine, par les soucis perpétuels. Mais bien plus, ils se sont égarés de la foi. Cet état n'est ni le naufrage quant à la foi (1:19), ni l'apostasie de la foi (4:1), ni même le reniement de la foi (5:8), ou le rejet de la première foi (5:12), — état moins grave peut-être que les précédents, mais qui plonge l'âme du chrétien dans une misère sans nom. Ils se sont éloignés, écartés, égarés de la foi pour ne jamais la retrouver. Elle a perdu pour eux sa saveur, tout son intérêt (il s'agit ici de l'ensemble des vérités qui la constituent), car ces chrétiens l'ont remplacée par l'intérêt pour les choses les plus accaparantes, bien que les plus viles de ce monde.

<u>La foi</u> reste <u>le bonheur</u>, <u>la sauvegarde</u>, <u>les délices</u> de ceux qui <u>lui</u> sont restés fidèles et qui sont les porteurs du témoignage de Dieu ici-

bas. Quand ceux-là seront au moment de quitter ce monde pour paraître devant Dieu, seront-ils trouvés vêtus? Question pleine d'angoisses! Où sera la réponse? Où sera leur couronne? Perdue, donnée à d'autres! Qui d'entre nous chrétiens oserait souhaiter le bien-être des richesses en l'échangeant contre la joie, la certitude et la paix que donne la possession des choses célestes?

Vers. 11-12. — Mais toi, ô homme de Dieu, <u>fuis ces choses</u>, et <u>poursuis</u> la justice, la piété, la foi, l'amour, la patience, la douceur d'esprit; <u>combats le bon combat de la foi</u>; <u>saisis la vie éternelle</u>, pour laquelle tu as été appelé et tu as fait la belle confession devant beaucoup de témoins.

L'apôtre revient maintenant à son cher Timothée. «Mais toi, homme de Dieu», lui dit-il. Ce terme, si souvent employé dans l'Ancien Testament, y est toujours appliqué à des hommes ayant une mission spéciale de la part de Dieu, mission qui a un caractère prophétique comme émanant directement de Dieu lui-même. Tels étaient les prophètes Élie et Élisée, le vieux prophète de 1 Rois 13, tel aussi Moise, prophète législateur, ou David, le roi prophète. Tous reçoivent avec le titre de prophète celui d'homme de Dieu (cf. 2 Pierre 1:21).

Dans <u>le Nouveau Testament</u> ce titre ne se rencontre <u>que deux fois</u>, ici et en <u>2 Tim. 3:17</u> où il s'applique aussi tout d'abord à Timothée, puis à celui qui, nourri de la Parole, est chargé comme Timothée d'une mission spéciale dans ce monde. On voit <u>l'importance de la mission de ce dernier</u>, car elle lui avait été confiée avec une solennité particulière comme en témoignent ces deux épîtres. Timothée avait à <u>veiller sur la doctrine</u> en enseignant <u>comment il fallait se conduire dans l'assemblée du Dieu vivant</u>, mais il avait à <u>s'y conduire en premier lieu lui-même de manière à servir de modèle aux autres</u>. C'est ainsi que, <u>représentant Dieu devant ses frères</u>, Timothée avait à <u>déployer un caractère qui le fit reconnaître comme tel</u>. Ce caractère se montrait en ce que <u>Timothée</u>

devait <u>fuir les choses dont l'apôtre venait de parler</u> et <u>poursuivre</u> celles gu'il allait énumérer.

Et que devait-il poursuivre ?

- 1° *La justice*, cette <u>justice pratique</u> qui renie le péché et lui défend de s'introduire dans nos voies.
- 2° <u>La piété</u>, les <u>rapports d'intimité avec Dieu</u>, basés sur la crainte et la confiance, <u>rapports impossibles sans la justice</u>.
- 3° <u>La foi</u>, cette <u>puissance spirituelle</u> par laquelle <u>on tient pour</u> <u>vraie toute parole sortie de la bouche de Dieu</u> et par laquelle <u>on saisit les choses invisibles</u>.
- 4° <u>L'amour</u>, le <u>caractère même de Dieu</u>, <u>connu en Jésus Christ</u>, et <u>manifesté par ceux qui sont participants de la nature divine</u>.
- 5° <u>La patience</u> qui fait <u>traverser et supporter</u> toutes les difficultés <u>en vue du but glorieux à atteindre</u>.
- 6° La douceur d'esprit, l'incorruptibilité d'un esprit doux et paisible qui est d'un grand prix devant Dieu (1 Pierre 3:4).

À toutes ces choses l'apôtre ajoute <u>deux recommandations instantes</u>.

- D'abord : «<u>Combats le bon combat de la foi</u>». Il s'agit ici du <u>combat dans l'arène</u> (<u>1 Cor. 9:25</u>), auquel nous sommes appelés pour remporter le prix qui est le maintien de la vérité. C'était de ce combat que l'apôtre pouvait dire au moment d'achever sa carrière : «<u>J'ai combattu le bon combat</u>, j'ai achevé la course, <u>j'ai gardé la foi</u>» (<u>2 Tim. 4:7</u>).
- ▶ La seconde recommandation qui se lie à la première est : «<u>Saisis la vie éternelle</u>». La vie éternelle n'est pas ici cette vie que nous possédons en possédant Christ, «le Dieu véritable et la vie éternelle», cette vie divine qui nous est communiquée par la foi en Lui et qui nous introduit, dès ici-bas, dans la communion du Père et du Fils.

Elle nous est présentée dans ce passage comme la jouissance finale et définitive de toutes les bénédictions célestes, récompense du «bon combat de la foi». Toutefois ce n'est pas comme en Phil. 3:12 un «but non encore atteint que le chrétien poursuit et qu'il cherche à saisir». L'apôtre veut que, pendant l'action même du combat, ce but ait été saisi comme une grande et absolue réalité: la possession et la jouissance actuelles par la foi de toutes les choses qui appartiennent à la vie éternelle. Quelle grâce quand la vie éternelle a été saisie de cette manière!

C'est pour de telles bénédictions que Timothée avait été appelé. L'apôtre nous fait remonter au début de la carrière de son cher enfant dans la foi. À peine cette perspective d'une vie n'ayant qu'un but et qu'un objet, celui que l'apôtre s'était posé lui-même (2 Tim. 4:7), avait-elle été placée devant lui qu'il en avait rendu témoignage et «fait la belle confession devant beaucoup de témoins». Sa confession avait trait à la vie éternelle, saisie comme étant le tout de l'appel chrétien. L'appel faisait de Timothée le champion de cette vérité. Les nombreux témoins n'étaient pas le monde, mais ceux qui faisaient partie de l'assemblée du Dieu vivant au milieu de laquelle son ministère allait se dérouler par son enseignement et ses exhortations.

Vers. 13-16. — Je t'ordonne devant Dieu qui appelle toutes choses à l'existence, et devant le christ Jésus qui a fait la belle confession devant Ponce Pilate, que tu gardes ce commandement, sans tache, irrépréhensible, jusqu'à l'apparition de notre Seigneur Jésus Christ, laquelle le bienheureux et seul Souverain, le roi de ceux qui règnent et le seigneur de ceux qui dominent, montrera au temps propre, lui qui seul possède l'immortalité, qui habite la lumière inaccessible, lequel aucun des hommes n'a vu, ni ne peut voir, — auquel soit honneur et force éternelle! Amen.

Ces versets sont <u>comme un résumé</u> <u>du but de toute l'épître</u>. «<u>Je</u> <u>t'ordonne</u>», dit l'apôtre. Timothée avait reçu une ordonnance de sa part

et devait s'y conformer. Étant établi pour représenter l'apôtre en son absence, il avait à ordonner lui-même (1:3, 5, 18; 4:11; 5:7; 6:17). Ce que Paul ordonnait à Timothée, il le faisait des plus solennellement devant le Dieu Créateur, qu'il invoquait comme Celui qui a tout amené à l'existence quand il n'y avait encore aucune de ses oeuvres, et qui s'est fait connaître à des êtres infimes comme nous par un acte qui dénote tout son bon plaisir dans les hommes. N'est-ce pas un motif souverain pour obéir ? Mais, ce que l'apôtre ordonne, il le faisait aussi «devant le Christ Jésus» devenu homme, «qui a fait la belle confession devant Ponce Pilate». Il pouvait être indifférent au gouverneur romain que Jésus fût roi des Juifs et il le prouve d'un côté en disant «Suis-je Juif, moi ?» de l'autre en inscrivant : «Jésus, le Nazaréen, le Roi des Juifs» sur l'écriteau de la croix. Par contre, il n'est pas indifférent à Pilate, ami de César, qu'à côté de l'empereur un autre homme ait des prétentions à la royauté. Rejeté des Juifs, comme roi, le Seigneur attribue, devant Pilate, une toute autre extension à son royaume quand il dit : «Mon royaume n'est pas de ce monde», c'est-à-dire qu'il a pour domaine exclusif une sphère entièrement céleste. Mais il ajoute : «Maintenant mon royaume n'est point d'ici». Il parle de revendiguer plus tard ici-bas une royauté plus vaste que celle de roi des Juifs et c'est ce qui inquiète Pilate et lui fait dire : «Tu es donc roi ?» À cette question Jésus répond : «Tu le dis, que je suis roi». C'était rendre témoignage à la vérité, coûte que coûte, en maintenant à tout prix le caractère de sa royauté, car il ajoute : «Moi, je suis né pour ceci. Et c'est pour ceci que je suis venu dans le monde afin de rendre témoignage à la vérité». De fait, déclarer sa royauté par naissance (Matt. 2:1, 2) devant Pilate, ami de César, mais une royauté qui dépassait de beaucoup les limites juives, c'était signer lui-même son arrêt de mort. Cette confession était la «belle confession devant Ponce Pilate» dans notre passage.

<u>Cette belle confession</u>, nous l'avons vu, <u>le Seigneur ne pouvait pas</u> <u>ne pas la faire **sans être infidèle à la vérité** à laquelle il était **venu rendre**</u> témoignage dans ce monde, Lui qui était venu ici-bas pour la faire connaître. Sa royauté en faisait partie et s'il avait hésité un instant devant cette confession, il n'aurait plus pu ajouter : «Quiconque est de la vérité écoute ma voix». La confession qu'il était roi se liait donc intimement au fait qu'il était venu dans le monde afin de rendre témoignage à la vérité.

La belle confession de Timothée devant beaucoup de témoins chrétiens qui pouvaient la certifier <u>ne mettait pas sa vie en danger</u>. Elle n'était <u>pas non plus le témoignage à la vérité</u>; à la vérité toute entière. Elle était <u>la belle confession des bénédictions immenses de la fidélité, bénédictions saisies par Timothée dans le témoignage chrétien auquel il vouait désormais sa carrière. La belle confession de Christ devant Ponce Pilate était <u>le témoignage à la vérité</u> dont <u>la royauté actuelle et future de Christ</u>, bien plus importante que la royauté juive, <u>faisait partie</u>, car «<u>la grâce et la vérité sont venues par Jésus Christ</u>». Rien ne pouvait détourner le Seigneur de la confession de la vérité tout entière, <u>pas même la mort</u>.</u>

Mais quel immense privilège pour Timothée <u>d'être associé comme</u> <u>Confesseur</u> avec le Seigneur Jésus, l'un confessant avoir saisi un but que rien ne pouvait lui arracher, <u>l'autre confessant la vérité tout entière</u> <u>que la mort même ne pouvait lui faire abandonner</u>!

Au v. 14 l'apôtre ordonne à Timothée de «garder ce commandement», c'est-à-dire ce qu'il venait de lui commander : «Fuis, poursuis, combats, saisis». Il était placé comme réalisant ces choses devant des témoins fidèles et devant le monde. Il devait <u>les garder</u>, «<u>sans tache et</u> <u>irrépréhensible</u>». Par contre l'apôtre dit au v. 20 : «Ô Timothée, garde ce qui t'a été confié». C'est le résumé du contenu de toute l'épître. L'apôtre avait déjà dit, mais au sujet d'une partie restreinte de la mission de Timothée, c'est-à-dire de sa conduite à l'égard des anciens : «Garde ces choses sans préférence» (5:21). Quant au commandement, Timothée devait <u>le garder</u> «<u>sans tache</u>», sans aucune altération; et «<u>irrépréhensible</u>», sans que personne eût occasion de le reprendre ou de l'accuser de ne pas garder le dépôt qui lui était confié; <u>mais avant tout dans le but de recevoir</u> «<u>l'approbation de notre Seigneur Jésus Christ à son apparition</u>». Il est toujours parlé <u>de l'apparition</u> et <u>non de la venue du Seigneur</u>, quand il est question de <u>la responsabilité dans le service</u>. C'est pourquoi il peut être parlé «<u>d'aimer son apparition</u>» qui est cependant toujours accompagnée de «<u>l'exercice de la vengeance</u>» sur le monde (<u>2 Thess. 1:8</u>). La raison en est que, <u>si la «venue</u>» du Seigneur <u>est le «jour de grâce</u>», <u>son apparition est le jour des couronnes</u>, <u>la récompense de la fidélité</u>, <u>pour les serviteurs de Christ</u>.

Cette apparition sera montrée au temps propre par le bienheureux et seul Souverain, déjà appelé le «Dieu bienheureux» au chap. 1:11. Alors le seul Souverain, Roi des rois et Seigneur des seigneurs, manifestera cette gloire. De qui l'apôtre parle-t-il? De Dieu, sans aucun doute, mais impossible de séparer une des seigneuries divines de l'autre. Dieu est tout cela quand il «montre» l'apparition de Christ; Christ sera tout cela, quand il paraîtra comme Roi des rois et Seigneur des seigneurs. Voici la seconde fois dans cette épître (cf. 1:17) que la louange suprême s'élance devant Dieu dans les lieux éternels. Dans le premier cas, à la suite de la venue dans ce monde de Christ homme comme Sauveur; dans le deuxième cas, à la suite de son apparition comme Seigneur et homme victorieux. À celui qui seul a l'immortalité en Lui-même, qui habite la lumière inaccessible, lequel aucun des hommes n'a vu ni ne peut voir, soit honneur et force éternelle. Amen! C'est bien le Dieu personnel, éternel, inabordable, invisible, dont il est question ici, mais nous le connaissons dans son Fils Jésus Christ : «lui est le Dieu véritable et la vie éternelle».

Vers. 17-19. — Ordonne à ceux qui sont riches dans le présent siècle, qu'ils ne soient pas hautains et qu'ils ne mettent pas leur confiance dans l'incertitude des richesses, mais dans le Dieu qui nous donne toutes choses richement pour en jouir; qu'ils fassent du bien; qu'ils soient riches en bonnes œuvres; qu'ils soient prompts à donner, libéraux, s'amassant comme trésor un bon fondement pour l'avenir, afin qu'ils saisissent ce qui est vraiment la vie.

Il reste encore une ordonnance à ajouter au sujet de ceux que, parmi les siens, Dieu favorise des biens de ce monde. Il s'agit ici de leur position «dans le présent siècle», position qui n'a rien à faire, ou plutôt qui est en contraste avec celle du siècle à venir (v. 13-16).

Cette position ne doit pas les exalter à leurs propres yeux, car <u>l'orgueil de la richesse</u> est <u>un des vices</u> les plus fréquents parmi les hommes. Il ne faut pas que les chrétiens se laissent entraîner à se fonder sur l'incertitude des richesses qui peuvent s'effondrer en un moment; mais ils doivent se confier en Celui qui les a richement favorisés en leur donnant la jouissance de ces choses. Qu'ils emploient leurs richesses <u>à</u> faire du bien, qu'elles consistent en richesses de bonnes oeuvres, en promptitude à donner, en libéralité. Tel est le but de la fortune qui leur est dispensée; elle doit développer dans leur témoignage des vertus qui ne pourraient se montrer que là où Dieu donne des biens terrestres.

«<u>S'amassant comme trésor un bon fondement pour l'avenir</u>». Il s'agit de l'abandon des choses visibles, quoiqu'elles soient <u>le fruit de la</u>

bonté de Dieu, mais données par lui aux siens dans le but d'acquérir «un trésor dans les cieux» qui ne défaille pas et aussi de saisir «ce qui est vraiment la vie». Telle devait être l'attitude des riches. Cette attitude, Timothée, qui ne possédait aucun de leurs avantages, leur en donnait l'exemple en ayant lui-même «saisi la vie éternelle».

<u>Vers. 20-21</u>. — Ô Timothée, garde ce qui t'a été confié, fuyant les discours vains et profanes et l'opposition de la connaissance faussement ainsi nommée, de laquelle quelques-uns faisant profession, se sont écartés de la foi. Que la grâce soit avec toi!

Timothée est exhorté à garder ce qui lui a été confié. D'autre part, nous voyons Paul confier ce qu'il a au Seigneur qui a la puissance de garder son dépôt. En Lui est la vie, la puissance pour la soutenir et pour garder dans le ciel l'héritage de gloire qui nous est destiné. Paul savait qui il avait cru. Il n'avait pas mis sa confiance dans l'oeuvre, mais en Christ, qu'il connaissait bien. (2 Tim. 1:12). Ici, c'est Timothée qui garde le dépôt que le Seigneur lui a confié. Ce dépôt est l'administration de la maison de Dieu par la Parole, par la doctrine, par l'exemple qu'il avait à fournir lui-même. Son rôle n'était pas de discuter avec ces gens-là ; il avait à fuir leurs discours vains et profanes et les raisonnements opposés à la doctrine de Christ par ces discoureurs qui prétendaient avoir de la connaissance. Déjà quelques-uns qui professaient la posséder s'étaient écartés de la doctrine chrétienne. Le dernier mot de l'apôtre à Timothée est «grâce», faveur divine, sur son fils dans la foi, comme son premier mot était grâce! (1:2).

Commentaires de J.N. Darby

<u>1 2 3 4 5 6</u>

Introduction

Les épîtres à Timothée et à Tite ont naturellement une portée et un caractère particuliers, en ce qu'elles sont <u>adressées à des personnes</u> <u>députées par l'apôtre</u> pour agir en son nom, ou pour soigner des assemblées en son absence. Ces épîtres ne s'adressent pas moins directement à nous pour cela, parce que non seulement elles nous instruisent <u>de l'état de l'Assemblée</u> et <u>des soins pastoraux</u> <u>que l'apôtre lui donnait,</u> mais que <u>la conduite dépeinte par l'apôtre</u>, comme celle que Timothée <u>devait engager les fidèles à suivre</u>, est <u>la conduite que ces derniers doivent eux-mêmes toujours observer</u>. Cependant ce serait méconnaître le ministère chrétien, compris dans le sens le plus vrai et le plus excellent, que de <u>confondre les directions données à Timothée et à Tite, avec les paroles adressées directement aux fidèles</u>.

Une grande partie de l'épître qui va nous occuper n'exige pas beaucoup de développements, non parce qu'elle n'a pas d'importance, mais parce qu'elle renferme, soit des directions si simples et si claires que tout éclaircissement à leur sujet est superflu, soit des exhortations pratiques qu'on ne ferait qu'obscurcir ou priver de leur force, en essayant de les développer. D'un autre côté, nous y trouvons quelques **principes généraux** d'une grande importance pour la position de l'Assemblée en général.

Dieu revêt dans ces épîtres, d'une manière toute particulière, le caractère de <u>Dieu Sauveur à l'égard du monde</u>, principe d'une grande importance pour notre conduite dans le monde et nos communications

avec les hommes. Nous représentons dans notre caractère religieux un Dieu d'amour. Dieu ne prenait pas ce caractère dans le judaïsme, quoiqu'il fût le même Dieu; mais là il se faisait connaître comme <u>Législateur</u>. Tous devaient venir dans son temple, selon les déclarations des prophètes, et ce temple leur était ouvert; mais Lui ne prenait pas le caractère d'un <u>Dieu Sauveur pour tous</u>. Dans Tite, nous trouvons la même expression.

On comprend que dans ses communications confidentielles à ses chers enfants dans la foi et compagnons d'oeuvre, l'apôtre établît clairement <u>les grands principes</u> sur lesquels reposait <u>l'administration</u> qui lui était confiée :

- d'abord le fait que tous les hommes sont les objets des voies de Dieu en grâce était la base générale sur laquelle cette administration était fondée;
- ensuite le caractère de Dieu <u>envers le monde</u> était le caractère d'un <u>Sauveur</u> (comp. <u>2 Cor. 5</u>).

La loi est à sa place; elle l'est même encore, et cette épître nous le montre : elle convainc les hommes injustes (*). Mais la souveraine miséricorde est le point de départ de tout ce que l'apôtre avait à dire : cet esprit, cette pensée devaient gouverner le culte même des fidèles. Les détails suivent. Toutefois il y avait sur la terre une Assemblée du Dieu vivant, colonne et appui de la vérité, une Assemblée témoin de cette vérité sur la terre. La personne de Christ et tout ce qui le regarde est le sujet de la confession de cette Assemblée, le fondement de son existence et l'objet de sa foi. Cette foi, aux derniers jours, sera attaquée par

<u>l'Ennemi</u> qui, <u>sous prétexte de sainteté</u>, <u>s'élèvera contre le Dieu créateur et conservateur de tous les hommes, spécialement des fidèles</u>.

<u>Des directions pour la marche de l'Assemblée</u> composent le reste de l'épître ; <u>la conduite qui convient à tous les chrétiens</u> est placée sous les yeux de Timothée, pour lui faire comprendre <u>ce qui convient à l'Assemblée de Dieu</u>. Nous examinerons maintenant de plus près le contenu de cette épître.

(*) Non pas ici particulièrement que tout homme soit sous la loi ou que la loi soit une règle de vie pour le peuple de Dieu, mais <u>elle est une règle du bien et du mal pour convaincre toute conscience de péché</u>. Au verset 5, nous trouvons, d'autre part, la fin de la commission de l'Évangile: <u>la participation à la nature divine</u>; l'amour et la sainteté, la conduite répondant à la responsabilité, une bonne conscience et le coeur entièrement dévoué à Dieu, recevant sa Parole et se confiant en Lui.

CHAPITRE 1

[v.1-2] Déjà, dès le commencement, l'apôtre désigne Dieu comme Dieu Sauveur. Paul est apôtre de Jésus Christ, selon le commandement de notre Dieu Sauveur. Le Seigneur Jésus Christ est la confiance et l'espoir de l'âme.

On remarquera aussi que le souhait de l'apôtre, ici, est différent de celui qu'il exprime quand il s'adresse à une assemblée : Paul dit «grâce, miséricorde, paix !» Il ne dit pas : «miséricorde», aux assemblées qui se maintiennent comme telles devant Dieu à la suite de la miséricorde que Dieu leur a faite, et qui (quelque mauvais que soit leur état) sont envisagées comme assemblées selon la nature dans laquelle elles subsistent par l'Esprit, et où il ne s'agit aucunement de miséricorde, parce que cette nature même est de Dieu. La grâce et la paix sont bien ce dont elles ont à jouir de la part de Dieu. Mais quand il s'agit d'un individu, quelles que soient sa piété et sa fidélité, il est là, chair et esprit, ayant encore sa carrière, en partie du moins, à fournir, et ayant toujours besoin de miséricorde. C'est aussi ce que l'apôtre souhaite à Timothée ainsi qu'à Tite (*). Dans l'adresse de sa lettre à Philémon, il ajoute : «et

- à l'assemblée qui se réunit dans ta maison», et ainsi son souhait n'a plus cette forme personnelle : mais dans les épîtres à Timothée et à Tite, on trouve <u>l'intimité de l'apôtre avec ses chers collaborateurs</u>. Il savait combien ils avaient besoin de la miséricorde; elle était sa ressource à <u>lui</u>, ce qu'il avait expérimenté <u>pour la consolation de sa propre âme</u>.
 - (*) Il y a toutefois quelque doute quant à la leçon dans Tite.

[v.3-4] Le but spécial pour lequel l'apôtre avait laissé Timothée à Éphèse, lorsque lui-même il s'en était allé en Macédoine, c'était afin qu'il veillât sur la doctrine qui était enseignée; mais Timothée étant à Éphèse, Paul lui donne des directions pour l'ordre intérieur de l'assemblée. Pour ce qui regarde la doctrine, le mal que l'Ennemi cherchait à introduire avait un double caractère. D'un côté, on s'attachait à des fables de l'imagination humaine et, de l'autre, on voulait introduire la loi dans le christianisme. À l'égard des fables, le mal était simplement un mal et n'édifiait personne. L'apôtre n'en dit pas ici grand-chose; il avertissait du mal à l'avance; et la foi de l'assemblée d'Éphèse était assez saine pour qu'elle pût juger tout ce système de pures fables et de généalogies. L'Esprit avertissait que, plus tard, ce genre d'erreur aurait de plus fâcheuses conséquences; mais dans ce moment-là, on n'avait qu'à garantir les fidèles de ce qui ne valait rien. Timothée avait le mandat de la part de l'apôtre d'y veiller.

Mais ce qui nous est confié dans le christianisme, comme service, est toujours, dans son but et dans son caractère, à la hauteur des principes éternels de Dieu, et tient au fond de <u>nos relations morales avec</u> Lui.

[v.5-17] Le but du mandat de Paul est l'amour procédant d'un coeur pur, d'une bonne conscience et d'une foi sincère — jamais de curiosité, de raisonnement ou d'imagination humaine. C'est là, pour les âmes saines dans la foi et dirigées par l'Esprit de Dieu, une marque sûre de la source divine d'un enseignement. Des questions spéculatives n'agissent pas sur la conscience et n'amènent pas dans la présence de

<u>Dieu</u>. Quelques-uns avaient <u>abandonné</u> l'amour provenant d'un coeur pur et d'une foi sincère, <u>ces grands jalons du christianisme</u>, pour se jeter dans <u>de vains discours</u>. Ici aussi nous retrouvons ces mêmes <u>corrupteurs du christianisme</u>, qui (après avoir rejeté le Sauveur) semaient d'épines le chemin de l'apôtre, savoir <u>les judaïsants</u>. C'est <u>la loi</u> qu'ils voulaient enseigner. L'esprit de l'homme est capable de s'occuper des <u>devoirs légaux</u>.

Or, nous voyons ici <u>comment</u>, quand on est à la hauteur de la vérité de Dieu, <u>on peut mettre toutes choses à leur place</u>. L'imagination des hommes, selon Paul, ne produit que des fables ; mais <u>la loi est de Dieu</u> et peut être <u>un instrument utile</u> si l'on s'en sert comme on doit le faire : elle est <u>très utile</u> pour <u>condamner</u>, pour <u>juger le mal</u>, pour <u>tuer</u> — pour montrer <u>le jugement de Dieu contre tout mal interdit par l'Évangile</u> ; Évangile qui a révélé la gloire du Dieu bienheureux — gloire qui ne supporte aucun mal — et qui a été confié à l'apôtre. Pour frapper ainsi la conscience, on peut bien se servir de la loi, mais elle n'édifie pas le juste et si l'on est sous la loi, on est sous la malédiction ; se servir de la loi comme d'une épée pour la conscience, voilà ce qu'on peut faire de la loi. <u>La grâce seule</u> est <u>la source de nos prédications</u> et <u>l'appui de nos âmes</u>.

sont présentés dans les <u>vers. 5-17</u>, qui forment une espèce de parenthèse, l'apôtre reprenant son discours à Timothée au vers. 18.

[v.8-11] Le juste emploi de la loi est expliqué dans les versets 8-10.

L'apôtre, dans un certain sens, rabaisse ici la loi, tout en reconnaissant son utilité quand elle est à sa place comme arme de justice pour condamner; et <u>il la met en contraste avec l'Évangile</u> qui a affaire avec la gloire de Dieu que cet Évangile annonce, tandis que la loi a affaire avec

Ces deux systèmes, la loi et la grâce, et leurs places respectives,

[v.12-16] Ayant parlé de l'Évangile de la gloire qui lui avait été confié, l'apôtre attire l'attention de Timothée vers la grâce souveraine;

la méchanceté que cette loi condamne.

grâce qui l'avait introduit lui-même dans la connaissance de cette gloire, témoignage de l'accomplissement de l'oeuvre de la grâce.

«Je rends grâces, dit-il, au christ Jésus, notre Seigneur, de ce qu'il m'a estimé fidèle, m'ayant établi dans le service, moi qui auparavant étais un blasphémateur, et un persécuteur, et un outrageux» (vers. 13). C'était bien la grâce qui avait fait cela.

L'apôtre parle de deux choses au sujet de sa conversion :

- 1- premièrement, comment Dieu avait pu avoir pitié de lui dans un tel état il était dans l'ignorance (vers. 13)
- 2- il montre, en second lieu, le but de Dieu (vers. 16) : ce but était que l'apôtre fût un modèle de grâce pour tous.

Le fait que Paul était dans l'ignorance et dans l'incrédulité n'excusait pas son péché, bien que ce fût un état qui rendait la miséricorde possible (car si l'apôtre eût été ennemi, le sachant et le voulant, quand la grâce de l'Évangile lui était déjà connue, sa délivrance n'eût pas été possible) ; il met donc la pure et parfaite grâce en avant, comme ayant abondé pour lui : il était le premier des pécheurs, et c'était bien le cas. Les souverains sacrificateurs avaient, jusqu'au bout, résisté au Saint Esprit; Paul avait pris part à cette résistance; mais il ne s'était pas contenté de cela : <u>il voulait être partout l'ennemi actif de la foi</u>, et <u>détruire</u> le nom de Jésus. Il avait beaucoup fait à Jérusalem; mais il voulait assouvir sa haine, même dans des villes étrangères. Nous savons son histoire, telle qu'elle nous est racontée dans les Actes. Expression vivante de l'état de résistance des Juifs à la grâce, Paul était, entre les hommes aussi, l'expression de leur inimitié la plus active contre Celui que Dieu voulait glorifier. La grâce était plus grande que le péché, la patience de Dieu plus parfaite que la persévérance de l'homme dans son hostilité. Celle-ci avait pour limite l'impuissance de l'homme; celle-là n'avait point de limite dans la nature de Dieu, si ce n'est sa propre et souveraine volonté. Tout coupable que fût l'homme, son péché ne parvient

pas jusqu'à Dieu de manière à troubler l'action indépendante de sa nature ou à changer ses desseins: Dieu voulait donner en Paul un exemple de la souveraineté de cette grâce, de cette bonté parfaite pour les Juifs qui, à l'avenir, se trouveront comme nation dans l'état où avait été Saul — puis, pour tous les hommes, ennemis de Dieu et par nature enfants de colère. Le premier, le plus actif, le plus acharné des ennemis est devenu le meilleur, le plus puissant des témoins de la grâce de Dieu qui est au-dessus du péché, de l'oeuvre de Christ parfaite pour abolir le péché.

[v.17] C'est à Dieu, tel dans sa nature, et qui dispose du déploiement de tous les siècles selon ses conseils, au seul Dieu invisible, incorruptible, que l'apôtre attribue toute louange et toute gloire (vers. 17). Telle était la base du ministère de Paul en contraste avec la loi. Ce ministère était fondé sur la révélation de la grâce — révélation qui s'appliquait à l'expérience que l'apôtre lui-même en avait fait individuellement. Pierre, coupable d'avoir renié un Sauveur vivant, pouvait parler aux Juifs de la grâce qui s'adressait à leur propre position qui avait été la sienne. Paul, autrefois ennemi d'un Sauveur glorifié, et qui avait résisté au Saint Esprit, pouvait annoncer la grâce qui s'élève même audessus de cet état de péché, de tout ce qui vient de la nature de l'homme. Cette grâce ouvrait la porte aux gentils, selon les conseils de Dieu, même quand les Juifs avaient tout rejeté; elle leur substituait l'Assemblée céleste, et suffisait pour admettre plus tard cette nation coupable, à de meilleurs privilèges que ceux qu'elle avait perdus.

[v.18-20] Tel était l'appel de l'apôtre, tel son ministère. Ayant montré l'opposition entre ce qui lui était confié et la loi (tout en confirmant l'utilité de celle-ci, non comme règle pour les justes ou comme guide pour le peuple de Dieu, mais comme jugeant le mal), <u>l'apôtre reprend ses instructions à Timothée</u>, quant aux détails de sa mission au milieu des Éphésiens.

À la fin du chapitre 1, il lui confie la charge, lui envoie son mandat. Le mot grec que je traduis ici par «mandat», se rapporte au v. 3 et au v. 5. Paul avait laissé Timothée à Éphèse pour ordonner à certaines personnes de ne pas enseigner d'autres doctrines que la vérité de l'Évangile. Or la fin de l'ordonnance, de cette commission évangélique, était l'amour qui procède d'un coeur pur et d'une bonne conscience, et d'une foi sincère ; car l'Évangile, tout en révélant les conseils merveilleux de Dieu, maintient les grands principes éternels de sa nature. Ce dernier trait est ce qui distingue la vérité d'avec les prétentions orgueilleuses des imaginations hérétiques. Dieu veut que l'homme soit en relation avec Lui, réellement, de coeur et en vérité, selon ces principes. Or cette commission, l'apôtre la confiait maintenant à Timothée, son véritable enfant dans la foi. Timothée devait la maintenir avec une autorité basée sur le témoignage divin, mais qu'il tenait formellement de l'apôtre qui l'avait désigné pour ce service. Paul s'était adjoint Timothée dans ce ministère, non seulement de son propre mouvement, mais d'après des prophéties qui l'avaient indiqué dans ce but. Ces prophéties étaient aussi un moyen de fortifier Timothée pour le combat qui l'attendait dans cette fonction. Les conditions de la victoire étaient pour lui, selon la nature de la commission qu'il avait reçue : il devait garder la foi et une bonne conscience. Or, la foi signifie ici la doctrine du christianisme, toutefois non pas seulement comme doctrine, mais comme la vérité que l'âme tenait de Dieu, comme vérité venant de lui. Il s'agissait de maintenir la vérité, la doctrine chrétienne, mais de la garder comme révélée par Dieu Lui-même, de sorte qu'elle fût, pour l'âme, la vérité. La lumière doit posséder, avec des limites bien dessinées, l'autorité divine.

C'était <u>la foi</u>, <u>ce que Dieu avait révélé</u>, <u>reçu</u> avec certitude comme tel, <u>comme la vérité</u>.

Or, pour être en communion avec Dieu, il faut que <u>la conscience</u> soit bonne, soit pure. Si nous ne sommes <u>pas dans cette communion</u>, nous ne pouvons avoir une force qui nous maintienne dans la foi, qui

nous rende capables de persévérer dans la profession de la vérité comme Dieu nous la donne. Satan a alors prise sur nous. Si l'esprit d'un homme qui se trouve dans cet état est actif, il tombe dans l'hérésie. La perte d'une bonne conscience ouvre la porte à Satan, parce qu'elle nous prive de la communion de Dieu; et l'esprit actif, sous l'influence de Satan, invente des pensées au lieu de confesser la vérité de Dieu. L'apôtre traite de blasphèmes les pensées qui sont le fruit de cet état; la volonté de l'homme est en activité; or, plus le sujet est grand, plus la volonté sans frein et possédée par l'Ennemi s'égare et s'élève contre Dieu et contre l'assujettissement de toute pensée à l'obéissance de Christ et à l'autorité de la révélation de Dieu.

L'apôtre avait livré deux personnes de cette catégorie à Satan : il s'agit de souffrances extérieures (vers. 20). Ces personnes, quoique déjà trompées par Satan, n'étaient pas en sa puissance comme s'il avait le pouvoir de tourmenter et de faire souffrir ; car dans l'Assemblée (quand elle est dans son état normal) il n'a aucune puissance de ce genre : l'Assemblée en est garantie comme demeure du Saint Esprit, protégée par Dieu et par la puissance de Christ. Satan peut tenter individuellement, mais il n'a aucun droit sur les membres de l'Assemblée comme tels. Ils sont dedans, et quelque faibles qu'ils soient, Satan ne peut entrer là. Ils peuvent lui être livrés pour leur bien ; et cela peut arriver dans tous les temps, témoin le cas de Job. Mais l'Assemblée devait avoir la connaissance des voies de Dieu à l'égard des siens, et être la gardienne et l'instrument de leur accomplissement. Le Saint Esprit habite en elle ; Dieu demeure en elle comme dans sa maison, par l'Esprit; au-dehors d'elle est le monde, dont Satan est le prince. L'apôtre (par le pouvoir qui lui était communiqué (*), car c'est un acte de puissance positive) a livré ces deux hommes à la puissance de l'Ennemi, en les privant de l'abri dont ils jouissaient. Ils avaient écouté l'Ennemi, avaient été ses instruments ; or cela ne devait pas se faire dans l'Assemblée au milieu de membres de Christ; il leur fallait éprouver ce qu'était celui à qui ils avaient prêté l'oreille. Dieu se servait ainsi de Satan lui-même comme d'une verge pour le bien de ses enfants rebelles. Satan allait les instruire par les peines qu'il leur ferait souffrir, quel que fût le genre de celles-ci, angoisses d'âme ou de corps, et ces dernières sont le résultat immédiat, afin que leur volonté fût brisée et amenée à se soumettre à Dieu. Solennelle discipline! Merveilleux pouvoir entre les mains d'un homme! mais ce pouvoir fournissait la preuve que l'amour de Dieu peut disposer de tout pour délivrer une âme et pour l'amener à Lui.

(*) Il ne faut <u>pas confondre cet acte de puissance avec la discipline</u>, qui est l'acte de l'Assemblée et son devoir formel. En 1 Corinthiens 5, l'apôtre s'adjoint l'assemblée dans cet acte ; mais <u>c'est avec le pouvoir de Christ qu'il livre à Satan</u>. Le devoir de l'assemblée est exprimé au verset 13. Quant au rôle des saints ou de l'assemblée, lorsque Dieu a exercé la discipline, voir 1 Jean 5 : 16 ; Jacques 5 : 14, 15.

CHAPITRE 2

[v.1-7] L'apôtre donne ensuite ses instructions à Timothée, instructions fondées sur le grand principe qu'il avait établi — la grâce. L'esprit juif pouvait regarder les rois gentils comme ennemis, les gentils, en général, comme indignes de la faveur divine. La persécution dont les chrétiens étaient l'objet fournissait une occasion à la chair de nourrir ces dispositions et d'entrer dans l'esprit de la loi. La grâce s'élève au-dessus de toutes ces pensées, de tous ces sentiments du coeur. Elle veut que nous pensions à tout homme avec amour, car nous appartenons à un Dieu Sauveur qui agit dans l'Évangile envers tout homme, en amour. Dieu veut, en particulier, que nous priions pour les rois et ceux qui sont haut placés dans le monde, afin que Dieu dispose leurs coeurs de manière que nous puissions vivre en tranquillité, en paix, en toute honnêteté. Cela est agréable à un Dieu Sauveur, qui veut que tout homme soit sauvé et vienne à la connaissance de la vérité. Il ne s'agit pas ici des conseils de Dieu, mais de ses voies à l'égard des hommes sous l'Évangile. Dieu agit en grâce. C'est maintenant le temps agréable, le jour du salut. Dieu ouvre la porte par le sang de Christ, et annonce la paix et une

réception assurée à tous ceux qui viennent : l'oeuvre est faite, le caractère de Dieu pleinement glorifié à l'égard du péché. Si l'on refuse de venir, la volonté de l'homme est le seul empêchement. Que Dieu accomplisse ses conseils, cela ne change, après tout, rien à ses voies, ni à la responsabilité des hommes. Nous avons à annoncer son amour à tous les hommes selon l'esprit d'amour, dans notre manière d'agir envers eux. Ici la distinction entre Juifs et gentils a totalement disparu. Il y a un Dieu et un Médiateur entre Dieu et les hommes, un homme, le Christ Jésus : ces deux grandes vérités font la base de toute religion vraie. Le judaïsme avait été déjà la révélation, le témoignage dans le monde de la première de ces vérités : «Dieu est un» — vérité éternelle et immuable, mais qui ne suffit pas pour mettre les hommes en relation avec Lui. Pour ce qui regardait l'homme, Dieu demeurait derrière le voile, dans les ténèbres de sa majesté. Le christianisme, tout en révélant pleinement ce seul vrai Dieu, nous présente la seconde vérité, savoir que «le Médiateur entre Dieu et les hommes est un». Il y en a un, et il n'y en a qu'un. Il est aussi vrai qu'il n'y a qu'un Médiateur, qu'il est vrai qu'il n'y a qu'un Dieu. C'est la grande et distinctive vérité du christianisme.

<u>Deux choses</u> caractérisent le Médiateur, selon le passage qui nous occupe : <u>il est homme</u> ; <u>il s'est donné en rançon pour tous</u>. Ce témoignage avait son temps ordonné de Dieu.

Quelle précieuse vérité que celle-là! Nous sommes dans la <u>faiblesse</u>, nous sommes <u>coupables</u>, <u>nous ne pouvons nous-mêmes nous approcher de Dieu</u>; <u>il nous fallait un Médiateur</u> qui, tout en maintenant la gloire de Dieu, <u>nous mît en état de nous présenter devant Lui</u>, selon cette gloire, en justice : <u>Christ s'est donné en rançon</u>. Mais il a <u>dû être homme pour souffrir pour les hommes</u> et <u>les représenter</u>. Or <u>ce n'est pas tout</u>. Nous sommes <u>faibles</u> pour <u>recevoir la révélation de Dieu</u> icibas, et lors même que notre culpabilité est effacée, <u>faibles à l'égard de notre recours à Dieu</u>, <u>de notre communion avec Lui</u>. Au sein de notre

faiblesse pour recevoir la révélation de Dieu, <u>Christ</u>, dans sa propre personne, <u>a révélé Dieu</u> et <u>tout ce qu'll est</u>, et cela dans <u>toutes les circonstances</u> où l'homme était <u>dans le besoin</u> quant à son corps ou quant à son âme. Il s'est <u>abaissé au plus bas</u>, afin qu'il n'y eût <u>aucun être humain</u>, fût-ce le plus misérable, <u>qui ne sentit que Dieu était près de lui en bonté</u>, <u>entièrement accessible pour lui</u>, <u>venu jusqu'à lui</u>. L'amour de <u>Dieu</u> a ainsi trouvé <u>dans la misère de l'homme l'occasion de son parfait exercice</u>, <u>l'occasion de montrer</u> qu'il n'y a <u>aucun besoin</u> où il ne se trouve pas présent et auquel il ne puisse répondre.

C'est ainsi qu'il s'est fait connaître sur la terre ; et, maintenant qu'il est en haut, il n'est pas changé; il n'oublie pas ses expériences humaines; elles sont gravées pour toujours, par sa puissance divine, dans les sentiments sympathiques de son humanité, selon l'énergie de l'amour divin qui était la source et le mobile de ces sentiments. Il est toujours homme dans la gloire et dans la perfection divine. Sa divinité prête la puissance de son amour à son humanité, mais n'ôte pas celleci. Rien ne peut être semblable à un tel Médiateur. Rien n'égale sa tendresse, sa connaissance du coeur humain, sa sympathie, son expérience de nos besoins. Sans quitter l'infini de la divinité de sa nature, et dans la puissance de son amour, il descendit ici-bas, prit part à toutes les circonstances dans lesquelles le coeur de l'homme pouvait être (et a été, en effet), blessé, opprimé, découragé, ou fléchissant sous le mal. Ni tendresse, ni capacité de sympathie, ni humanité, qui puissent se comparer avec les siennes; nul coeur humain qui comprenne comme son coeur, qui puisse sentir avec nous quelque poids que ce soit qui pèse sur notre coeur. C'est l'Homme, le Christ Jésus qui est notre Médiateur ; il n'y a personne qui soit aussi près de nous, personne qui soit descendu aussi bas, qui soit entré comme lui, avec une puissance divine, dans les besoins, dans tous les besoins de l'homme. La conscience est purifiée par son oeuvre, le coeur soulagé par ce qu'il était, par ce qu'il est toujours.

Il n'y en a <u>qu'un seul</u>. Penser à un autre serait lui arracher, à Lui, sa gloire — à nous, notre parfaite consolation. <u>Sa venue d'en haut, sa nature divine</u>, <u>sa mort</u>, <u>sa vie</u> comme homme dans le ciel, <u>le désignent</u> comme seul et unique Médiateur.

Mais il y a un <u>autre côté de cette vérité</u>, et <u>du fait qu'il est homme</u>; le voici : Il n'est pas Médiateur comme sacrificateur sur son trône entre Israël et l'Éternel, il n'est pas simplement Messie pour mettre Israël en relation avec son Dieu, mais <u>homme</u> entre <u>Dieu</u> et <u>les hommes</u>. C'est d'après la nature éternelle de Dieu Lui-même, et <u>les besoins des hommes dans sa présence</u>. C'est de <u>ces vérités éternelles</u> et <u>d'une portée universelle</u> que Paul était héraut et apôtre. Bien qu'ayant un caractère qui appartient à tous les temps et qui les dépasse, <u>tous ces faits</u> avaient <u>un moment propre à leur révélation</u>.

Tout moyen pour remettre l'homme en relation avec Dieu sur le pied de sa responsabilité avait été essayé, mais en vain ; maintenant les fondements nécessaires de cette relation devaient être mis en évidence, tels qu'ils avaient été posés par Dieu ; et les gentils devaient entendre le témoignage de la grâce. Tel était aussi <u>le témoignage de l'apôtre</u> : «docteur des nations dans la foi et dans la vérité».

[v.8-15] Paul, ayant clairement posé ces fondements, <u>en vient donc</u> <u>aux détails</u>. <u>Les hommes</u> doivent prier en tout lieu, élevant des mains saintes, sans colère et sans vains raisonnements humains ; <u>les femmes</u> doivent marcher dans la modestie, étant parées de bonnes oeuvres, et apprendre dans le silence. La raison qui en est donnée est remarquable, et montre comment, <u>dans nos relations avec Dieu</u>, <u>tout dépend du premier point de départ</u>. <u>Dans l'innocence</u>, Adam a la première place ; <u>dans le péché</u>, <u>Ève</u>. C'est <u>Ève</u> qui, trompée, <u>a introduit la transgression</u> ; Adam n'a pas été trompé, quelque coupable qu'il ait été en désobéissant à Dieu ; uni à sa femme, il l'a suivie, non trompé par l'Ennemi, mais faible par son affection. <u>Le second Adam</u> a fait cela, <u>sans faiblesse</u>, en grâce : il a suivi sa femme, trompée et coupable — mais <u>pour la racheter</u>

et <u>la délivrer</u> en prenant sa faute à elle sur Lui. Ève a porté sur la terre la peine de sa faute, d'une manière qui est une marque du jugement de Dieu, mais, marchant dans la modestie, avec foi, et amour, et sainteté, elle sera délivrée dans l'heure de son épreuve ; et ce qui porte l'empreinte de jugement devient l'occasion de manifester la miséricorde et le secours de Dieu.

CHAPITRE 3

[v.1-13] Paul indique ensuite à Timothée les qualités nécessaires pour être surveillant ou serviteur, ainsi que celles que devaient avoir les femmes de ces derniers (*). Il suppose, chez quelqu'un, le désir d'entreprendre cette oeuvre de surveillant ; l'oeuvre était une bonne oeuvre. Soigner les âmes, et avoir l'oeil ouvert en amour sur la marche des fidèles ; veiller sur ceux-ci, afin que les membres de Christ répondent à l'amour du Sauveur et ne perdent aucun privilège chrétien ; faire cela en maintenant cet ordre heureux et cette unité précieuse qui se réalisaient dans ce temps-là; et protéger le troupeau du Seigneur contre les loups ravissants qui cherchaient à l'envahir, c'était bien une oeuvre précieuse ; et celui qui, de la part du Seigneur, avait à coeur le bien des âmes pouvait bien désirer s'y dévouer. L'apôtre le sentait. Appeler cette oeuvre une bonne oeuvre était une parole vraie et fidèle; mais certaines qualités sont nécessaires pour qu'on soit propre à une pareille charge. On ne trouve pas de dons dans la liste de ces qualités, à moins que ce ne soit d'être «propre à enseigner»; mais cette capacité ellemême est présentée comme une qualité (l'homme devait être propre (**) à cela), non comme un don. La faculté de se servir de la vérité pour instruire les autres est très utile dans l'accomplissement de la charge d'ancien, sans qu'il soit proprement dit que l'ancien enseigne publiquement dans l'assemblée. Les qualités qui donnent un poids moral étaient la chose essentielle.

- (*) C'est ainsi qu'on lit dans les anciennes versions ; mais je ne vois point de raison pour que $\gamma \upsilon \nu \alpha \iota \kappa \alpha \varsigma$ ne s'applique pas aux femmes des anciens : La suite des instructions est : «De même... que (les) serviteurs... De même, que (les) femmes». Voir toutefois les remarques à la page qui suit.
- (**) Quelques-uns traduisent : prompt à apprendre.

Timothée n'a <u>pas</u> été laissé à Éphèse <u>pour établir des anciens</u>, mais Paul l'instruit ici <u>des qualités</u> <u>que devait réunir un surveillant</u>, et Timothée devait <u>veiller à ce que les anciens les possédassent</u>.

Il n'est pas nécessaire d'entrer dans les détails de ces qualités : elles sont assez simples, de même que celles qui sont nécessaires pour un serviteur.

On voit aussi ici quelle a été «la <u>faute</u> du diable» ; il s'est élevé à la pensée de <u>sa propre importance</u> (comp. Ézéch. 28). «Le <u>piège</u> du diable» est autre chose : si l'on n'a pas une bonne réputation on cédera à l'Ennemi, par quelque bout, parce qu'on n'ose pas lui faire face avec hardiesse.

On remarquera que l'apôtre parle des femmes des serviteurs et ne dit rien de celles des surveillants (*) (si ce n'est qu'il mentionne que ceux-ci devaient être maris d'une seule femme). Les surveillants avaient une charge dans laquelle ils s'occupaient des âmes et exerçaient de l'autorité dans l'assemblée, dans laquelle les femmes n'avaient point à agir. Les serviteurs étaient nécessairement occupés des détails et des circonstances des familles : les femmes pouvaient bien s'occuper de ce genre de travail et souvent même être très utiles — dans les soins spirituels d'un ancien, elles n'avaient rien à faire. Ainsi les femmes des serviteurs devaient avoir des qualités qui feraient respecter leurs maris et en même temps les préserveraient de se mêler de tout et d'être des rapporteuses des affaires d'autrui.

(*) Mais voyez la note, ci-dessus.

La fidélité dans <u>la charge de serviteur</u> qui, en effet, est des plus délicates et exige <u>beaucoup d'amour chrétien et de patience</u> était un moyen d'acquérir de la force dans l'oeuvre de Dieu : Étienne, Philippe en sont des exemples ; bientôt ils eurent dépassé leur service aux tables, par leur force spirituelle.

[v.14-16] Qu'était l'Assemblée dans ces temps heureux ? Elle était ce qu'elle est du reste toujours <u>au point de vue de Dieu</u>; mais ce qu'elle était de fait, en un temps où l'amour se déployait dans un ordre maintenu par l'énergie du Saint Esprit ; et l'unité du corps entier se développait par l'action de tous ses membres. L'Assemblée était «<u>la maison de Dieu</u>». Grâce à Dieu, elle l'est toujours ; mais quelle différence dans son état pratique, alors et maintenant!

Mais examinons le caractère que l'apôtre donne ici à <u>l'Assemblée</u> <u>sur la terre</u>. Il écrivait, espérant venir bientôt, mais afin que, dans le cas où il tarderait longtemps, <u>Timothée sût</u> <u>comment il devait se conduire</u>. Puis il dit <u>ce qu'est l'Assemblée</u> (vers. 14, 15).

1) En premier lieu, elle est <u>la maison de Dieu</u>: <u>Dieu y habite</u>, sur la terre (comp. Éph. 2: 22). On comprendra que c'est de <u>l'Assemblée sur la terre</u> qu'il est question, puisqu'il s'agissait de savoir <u>comment il fallait s'y conduire</u>; mais cette vérité est importante; <u>elle donne à l'Assemblée un caractère de la plus haute importance pour nous, quant à notre responsabilité</u>. Quand nous parlons de l'Assemblée, il ne s'agit pas d'un objet vague, formé de morts et de vivants — d'une chose qu'on ne sait où trouver, parce qu'une partie est vivante sur la terre, et l'autre composée d'âmes dans le ciel. <u>L'Assemblée est la maison de Dieu ici-bas, dans laquelle on a à se conduire</u> (quelle que soit la position que l'on occupe) <u>comme il convient à la maison de Dieu.</u> <u>Dieu demeure dans l'Assemblée sur la terre</u>. On ne peut pas se rappeler cette vérité avec assez de sérieux. Tout ce qui tend à jeter de la confusion dans la présentation de la vérité, par la notion que quelques-uns sont morts et que toute l'Assemblée n'est pas sur

la terre, vient de l'Ennemi et est en contradiction avec la Parole. <u>L'Assemblée</u>, envisagée comme subsistant sur la terre, est <u>la maison</u> <u>de Dieu</u>.

- 2) En deuxième lieu, elle est <u>l'Assemblée du Dieu vivant</u>. Dieu, en qui est la puissance de la vie, en contraste avec les hommes et avec les idoles mortes, <u>a une assemblée en dehors du monde</u>, <u>qu'il a mise à part pour Lui-même</u>. Elle n'est pas une nation comme Israël; ce peuple était l'assemblée de Dieu dans le désert; l'Assemblée est maintenant l'Assemblée du Dieu vivant.
- 3) En troisième lieu, elle est <u>la colonne et le soutien de la vérité</u>. Christ sur la terre était la vérité (Il l'est toujours, mais il l'était sur la terre); il est maintenant caché en <u>Dieu</u>. L'Assemblée n'est pas la vérité; la parole de Dieu est la vérité. C'est <u>sa Parole qui est la vérité</u>. La Parole existe avant l'Assemblée; c'est <u>la foi en la vérité</u> qui la rassemble; mais l'Assemblée est <u>ce qui maintient la vérité sur la terre</u> (*). Lorsqu'elle sera loin, les hommes seront livrés à une énergie d'erreur.
 - (*) L'Assemblée n'enseigne pas. Les docteurs enseignent l'Assemblée; mais par sa fidélité à tenir ferme la vérité enseignée, elle la soutient dans le monde.

Il se peut qu'il n'y ait qu'un petit résidu de ceux qui se disent chrétiens, qui garde la Parole de vérité; mais il n'en est pas moins vrai que <u>l'Assemblée</u>, aussi longtemps qu'elle reste ici-bas, <u>est le seul témoin de la vérité sur la terre</u>. Elle est <u>le témoin de Dieu pour présenter la vérité devant les hommes</u>. À la fin, ce que Dieu reconnaît comme témoin sera <u>le faible troupeau de Philadelphie</u>, et ensuite ce qui est dans la position responsable d'être l'Assemblée (Laodicée) sera vomi de la bouche de Christ, qui Lui-même prend le caractère de l'Amen, du vrai et fidèle témoin (Apoc. 3: 7-22) : mais l'Assemblée, <u>en tant que plantée de Dieu sur la terre</u>, est «<u>la colonne et le soutien de la vérité</u>». Il ne s'agit pas d'autorité ici, mais du maintien

<u>et de la présentation de la vérité</u> ; ce qui ne maintient pas la vérité ni ne la présente, n'est <u>pas l'Assemblée</u> <u>comme Dieu l'entend</u>.

<u>La présence du Dieu vivant</u>, et <u>la profession de la vérité</u>, tels sont donc <u>les caractères propres de la maison de Dieu</u>. Partout où est l'Assemblée du Dieu vivant, partout où est la vérité, <u>là est sa maison</u> (*).

(*) Ainsi pour juger ce que c'est que l'Assemblée, il faut connaître et savoir distinguer la vérité et le Dieu vivant. C'est ce que dit l'apôtre quant à l'individu : «l'Esprit est la vérité». La vérité et l'Esprit sont les points capitaux qui tranchent entre l'incrédulité et la foi. Or <u>la Parole de Dieu</u> est la vérité.

[mystère de la piété]

Le mystère de la piété qui est <u>au centre même de ce que l'Assemblée maintient devant le monde est grand</u> et <u>se rapporte essentiellement à la personne du Christ</u>. Naturellement l'apôtre ne développe pas ici toutes les diverses parties de la vérité, mais ce qui est <u>le centre vivant</u> <u>de tout</u>, ce qui est essentiel dans les relations entre Dieu et les hommes.

[Dieu manifesté en chair]

«<u>Dieu a été manifesté en chair</u>». Merveilleuse vérité, en effet ! Là où tout est confusion et péché, dans la nature de celui en qui tout ce péché et toute cette confusion sont introduits. <u>Celui</u> qui est <u>le centre de toute bénédiction</u> et qui est <u>la lumière même</u>, Celui qui met tout à sa place comme lumière, moralement, et qui, par le fait de sa présence, montre que <u>l'amour est au-dessus de tout</u>, <u>Dieu</u> qui est cet amour, a été <u>manifesté en chair</u>. Là où était le péché, <u>là</u>, <u>a été l'amour au-dessus du péché</u>; <u>l'homme qui est esclave du mal voit ici</u>, <u>dans sa nature à lui</u>, <u>la source et la puissance de tout bien</u> : <u>Dieu Lui-même a été manifesté au milieu du mal et de la faiblesse, dans la nature humaine</u>. Y avait-il donc du mal en Celui qui s'est manifesté ? Subissait-il le sort de l'homme, l'esclavage commun à tous ? <u>Nullement</u> : en réalité dans les mêmes circonstances que l'homme, dans la même nature que lui, <u>il a</u>

<u>été démontré supérieur à tout mal</u>, parfait sous tous les rapports ; l'absence de tout péché en Lui a été mise en évidence par la puissance du Saint Esprit, pendant sa vie entière (si les hommes avaient pu le discerner ; et, de fait, <u>il était manifesté à la conscience de tout homme</u>, car Il était <u>la pure lumière qui brille sur tous</u>), et avec puissance par <u>la résurrection</u> (comp. Rom. 1: 4).

[Dieu visible aux anges, prêché parmi les nations, cru au monde, élevé dans la gloire]

Ainsi Dieu est devenu <u>visible aux anges</u>, il a été <u>prêché parmi les nations</u> (il n'est pas seulement le Dieu des Juifs) ; il est devenu <u>objet de foi dans le monde</u> (il n'est pas apparu avec une manifestation de puissance visible qui revendiquât sa gloire et ses droits), et enfin, il a pris une place dans la gloire, d'où il était descendu. C'est ainsi que Dieu est connu dans l'Assemblée, selon la vérité. <u>Point de vérité si cette révélation</u> de la personne de Christ n'est pas maintenue.

Il est digne de remarque que l'apôtre, dans cette épître à Timothée, et même dans la seconde, <u>ne parle nulle part des relations des chrétiens avec Dieu</u>, <u>comme ses enfants</u>, <u>ni des privilèges des enfants</u>, ou de <u>ce qui est connu au-dedans</u>, <u>dans l'intimité de la famille</u>. Ce qui l'occupe, ce sont <u>les vérités essentielles au témoignage devant le monde</u>, <u>ce que l'Assemblée est au-dehors</u>, ce qu'elle est <u>comme témoin de Dieu vis-à-vis des hommes</u>. Elle est <u>maison de Dieu</u>, <u>Assemblée du Dieu vivant</u>, <u>colonne et soutien de la vérité</u>. L'apôtre parle de ce qu'elle est comme <u>responsable dans le monde</u>, et afin que tous apprennent <u>ce que Dieu est</u>. <u>Le mystère de la piété</u>, dont elle est le vase en témoignage, correspond à ce devoir. C'est là <u>la grande vérité essentielle</u>, sur laquelle est fondée <u>toute relation de Dieu avec les hommes</u>, par laquelle Dieu a affaire avec les hommes. Ainsi aussi, il dit plus haut : «Dieu est un, et le Médiateur entre Dieu et les hommes est un, l'homme Christ Jésus».

Il n'est pas question ici des privilèges des enfants ni de l'Épouse céleste de Christ; mais de <u>la base des relations de Dieu avec tous les hommes</u>. Ainsi le Père n'est pas nommé, pas même l'Esprit, sauf en rapport avec la personne du Seigneur comme légitimation de son témoignage. <u>Dieu</u>, <u>le Médiateur</u>, et <u>l'homme</u>, et <u>l'Assemblée</u>, vase et dépositaire de cette vérité du témoignage de Dieu, <u>sont devant nos pensées</u>, ou bien les mauvais esprits détournant les hommes de la foi. <u>Ceci mérite</u> toute attention.

Non seulement, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, le témoignage de la grâce de l'Évangile maintient les grands principes éternels de la nature et de la gloire de Dieu et de ses relations selon cette gloire avec les hommes; mais Paul, même dans la peine qu'il se donne pour que l'Assemblée soit soignée, et garantie, en son absence, des assauts de l'Ennemi au-dehors, et du désordre, et des choses qui ne conviennent pas, au-dedans, ne parle pas des privilèges propres à l'Assemblée; il place Dieu devant nos yeux, et le Seigneur Jésus Christ — Dieu dans la majesté de sa vérité immuable, dans ses relations comme tel avec les hommes; dans la révélation de Lui-même en chair; Dieu était en Christ, réconciliant le monde, demeurant dans l'Assemblée, afin que celle-ci présentât la vérité et la maintint devant le monde : la vérité nous l'avons vu — quant à Christ, la révélation de Dieu en Lui. Dieu veut être en relation avec les hommes : c'est ainsi qu'il accomplit cette volonté. L'Assemblée maintient sur la terre les droits de Dieu, créateur et sauveur. L'ordre moral doit être maintenu dans l'Assemblée, pour qu'elle puisse faire face à l'Ennemi qui est dans le monde et soutenir ce témoignage.

CHAPITRE 4

[v.1-5] Or il y aura des hommes qui apostasieront de la foi, de la connaissance d'un seul Dieu créateur et sauveur, de Celui qui a été révélé en chair. Ils attaqueront précisément les vérités dont nous avons parlé; ils prétendront peut-être pousser l'idée des privilèges chrétiens

plus loin que tous, ainsi que la connaissance profonde de Dieu, mais ils pécheront contre les premiers principes, contre la foi qui lie le Dieu Sauveur, révélé dans le christianisme, avec le seul et unique Dieu Créateur. D'après le christianisme, l'Éternel Dieu s'est révélé en Christ, le même qui a créé le monde par sa parole. Les apostats, qui apportaient des doctrines de démons, chercheraient à nier que ce fût ce seul et unique Dieu de la nature qui s'était manifesté en grâce. Séduits par les démons et ayant la conscience cautérisée, ils défendaient ce que Dieu avait établi dans la création, ce qu'il avait donné comme de plein droit à l'homme, après le déluge, comme si la sainteté supérieure qu'ils prêchaient et les relations avec un Dieu plus élevé ne comportaient pas de pareilles choses. Abandonnant la sainteté pratique et réelle de la communion avec Dieu et de ses commandements par Christ, ils se faisaient une sainteté prétendue qui niait ce que Dieu avait ordonné dès le commencement; et ainsi ils s'élevaient contre l'autorité de Celui qui l'avait Luimême ordonné, le traitant comme un être imparfait, peut-être mauvais.

Ainsi <u>le frein de la crainte de Dieu était perdu</u>, et <u>la porte ouverte</u> à <u>la licence</u> et à <u>la dissolution</u>. L'Esprit de Dieu en avertissait l'Assemblée ; et l'apôtre fidèle le communique à Timothée et, par lui, <u>met les saints sur leurs gardes</u>. Ainsi Paul ne parle pas ici de privilèges ; fidèle à la gloire de Dieu, <u>il revient aux premiers principes de cette gloire</u> et <u>maintient les droits incontestables du seul et unique Dieu</u> ; fidèle à Dieu, <u>il ne cherche pas à vanter ses connaissances</u>, mais, <u>en amour</u>, à <u>garantir</u> <u>l'Assemblée de tout éloignement de Lui</u>.

Il ne faut <u>pas confondre</u> ici les «<u>quelques-uns</u>» qui abandonnent la foi, <u>avec l'apostasie générale</u> dont il est question dans la seconde épître aux Thessaloniciens. Ici «<u>quelques-uns</u>» abandonnent la vérité, étant séduits par des démons ; et <u>l'Assemblée est toujours présente ici-bas</u>, ayant besoin d'être garantie de l'invasion de ces principes délétères. L'apostasie générale et la manifestation de l'homme de péché sont tout

autre chose, et il n'en est nullement question dans le passage qui nous occupe.

Il s'agit ici de la fidélité qui repousse l'erreur par la vérité, et de rappeler celle-ci aux frères afin qu'ils ne soient pas séduits. Dans la seconde épître aux Thessaloniciens, il s'agit de la manifestation de celui qui s'assied dans le temple de Dieu et qui est anéanti par l'apparition de la venue du Seigneur. Ici, tout ce qu'il y avait à faire, c'était de rappeler en simplicité la bonté du Créateur et de déclarer que ses dons, reçus avec action de grâces, sont toujours bons et ne doivent pas être refusés. Son but n'était assurément, pas que les chrétiens s'en servissent pour satisfaire les convoitises de la chair, mais qu'ils les reconnussent comme sanctifiés par la parole de Dieu, laquelle nous les a apportés comme étant des dons de Dieu, et par la prière qui nous met en rapport avec Dieu tandis que nous en faisons usage. Le fidèle devait les recevoir comme venant de Lui, comme des dons de sa main ; et ils sont sanctifiés, comme tout ce qui vient de Lui et qui porte l'empreinte de sa volonté et de sa bonté. L'homme, en abandonnant Dieu, avait tout perdu. Ce qu'il avait eu, il ne l'avait plus maintenant avec Dieu; il mangeait simplement comme un animal et mangeait même plus mal, comme ayant abandonné Dieu. La parole de Dieu prenait la place de la relation en grâce, et la prière s'en servait sur ce pied. Dans ce passage, quoique le mal dont l'apôtre parle soit allé beaucoup plus loin, en d'autres circonstances que celles des moines, le principe monastique dans les coeurs et dans les formes est pleinement jugé, quelque sincère d'ailleurs que puisse être une personne qui cherche à honorer Dieu dans ce système. Dieu ne retire pas les dons que l'homme s'est, pour ainsi dire, appropriés par sa propre volonté; mais l'usage que l'homme en fait n'est plus la satisfaction de sa volonté et de ses convoitises ; il les reçoit maintenant de Dieu et selon la volonté de Dieu ; il les reçoit avec reconnaissance et en Lui donnant gloire.

[v.6-10] C'est, en effet, ce que l'apôtre montre dans ce qui suit. Timothée, en enseignant comme Paul vient de le dire, serait un bon serviteur du Christ Jésus, nourri dans la vérité (vers. 6). L'exercice corporel profitait peu ; la piété beaucoup, pour ici-bas et pour l'éternité ; il le met de nouveau en garde contre les vaines et inutiles spéculations de l'esprit humain, sur le danger desquelles il revient continuellement. C'est pour cette doctrine de Dieu, vraie et digne de toute acceptation, que l'apôtre travaillait et qu'il était dans l'opprobre, parce qu'il avait foi dans le Dieu vivant, qui, par sa providence et par sa puissance suprême (*), gouverne, préserve et prend soin de tous les hommes et spécialement des fidèles (vers. 9, 10). C'est ce même seul Dieu créateur, Sauveur, en qui Paul avait confiance, en travaillant pour le Seigneur. Lui, Timothée, devait insister sur ces choses avec autorité et les enseigner.

(*) Comparez Matthieu 10:29.

[v.11-16] Ensuite, en rapport avec cet enseignement annoncé avec autorité, l'apôtre parle de <u>la personne et de la position de Timothée luimême</u>. Timothée était jeune, mais **il devait <u>maintenir son autorité</u>** et <u>s'acquérir</u>, par sa conduite, <u>le poids</u> que les années ne lui donnaient pas encore. Il devait être <u>le modèle des fidèles</u> et s'occuper, jusqu'à ce que Paul arrivât, de <u>lecture</u>, d'<u>exhortation</u>, d'<u>enseignemen</u>t. Ensuite Dieu avait préparé Timothée spécialement pour son oeuvre : il ne devait pas l'oublier, ni négliger ce qui lui avait été donné. <u>Un don lui avait été départi</u> : Dieu l'avait désigné pour cela par la prophétie ; et ce témoignage immédiat de Dieu, auquel l'exercice de la puissance de Dieu était réuni, avait été accompagné du sceau du témoignage des hommes, c'est-àdire des anciens d'entre les chrétiens (comp. Actes 13: 1-3).

Ainsi tout concourait à fortifier Timothée dans son service et dans l'autorité qu'il exerçait en ce moment-là à la place de l'apôtre. Il devait toujours agir <u>avec le poids que lui donnait une conduite irréprochable</u> qui ne manquerait pas d'avoir sa juste influence sur les coeurs et sur les

consciences; mais Timothée était <u>intérieurement fortifié</u> <u>par la conscience</u> <u>que Dieu l'avait formellement désigné pour l'oeuvre</u>; le don de Dieu lui avait été départi, et <u>il avait comme sceau sur lui la sanction de tous ceux qui avaient quelque poids dans l'Assemblée</u>. Ainsi fortifié, Timothée devait <u>se dévouer aux choses du Seigneur</u>, en sorte que <u>ses progrès fussent évidents à tous</u>, et <u>qu'ainsi le sceau de la communion avec le Seigneur fût sur lui</u>. Il devait, en même temps, être <u>attentif</u> à <u>luimême</u> et <u>à l'enseignement</u>, et <u>s'en occuper avec persévérance</u>; <u>ce serait le moyen de salut pour lui</u> et <u>pour ceux qui l'écoutaient</u>.

CHAPITRE 5

[v.1-16] S'étant ainsi occupé de l'ouvrier, l'apôtre revient aux détails de l'oeuvre dans laquelle Timothée devait employer sa diligence et ses soins vigilants. Partout, ici, il s'agit de ce qui touche extérieurement à une conduite intègre, des convenances, soit quant à la position des individus, soit quant au monde. L'apôtre parle des anciens, des veuves, de ce qui convenait à celles d'entre ces dernières qui étaient jeunes, de l'honneur dû aux anciens qui étaient fidèles, en particulier à ceux d'entre eux qui enseignaient. L'apôtre ne s'occupe ici de rien de ce qui est intérieur — des relations de l'âme avec Dieu : tout se rapporte au témoignage public qui, devant Dieu, convient à la position des hommes dans ce monde. Il est important de remarquer ceci, que quoique notre joie se réalise dans nos privilèges célestes, dans notre communion, on ne peut cependant jamais négliger avec impunité les devoirs ordinaires ou les convenances morales, et qu'on doit tenir compte des dangers pratiques qu'on court, en raison de ce qu'est la chair.

On peut remarquer que <u>l'assemblée prenait souci de toutes les veuves qui n'avaient pas des parents capables de les soutenir</u>, et aussi qu'<u>il y avait des anciens qui n'enseignaient pas</u>.

[v.17-22] Contre un ancien, Timothée ne devait pas recevoir d'accusation, à moins qu'il n'y eût deux ou trois témoins.

Tout ceci rend témoignage au fait que l'apôtre donne les directions que nous trouvons ici, en vue de l'ordre extérieur, du maintien de ce qui est respectable aux yeux de tous et du respect pour tout ce qui doit être respecté. En même temps, Timothée devait être soigneux de ne donner sa sanction par l'imposition des mains à personne qui ne lui aurait pas offert une garantie morale que, dans la position qu'il avait prise, il méritait cette marque de respect de la part des autres. Cela aurait été, de la part de Timothée, participer aux péchés dont celui auquel il aurait imposé ses mains était coupable. Il ne devait imposer les mains précipitamment à personne (vers. 22).

Les péchés de quelques-uns étaient à découvert, et, déjà, annonçaient le jugement qui attendait ceux qui les avaient commis. Chez d'autres, les péchés étaient cachés ; ils les retrouveraient au grand jour ; mais ce fait était une raison pour que <u>Timothée ne fît rien dans sa charge</u> <u>avec précipitation</u>, et <u>se maintînt lui-même dans la pureté</u>.

[v.23-25] On voit ici quelle était la tempérance habituelle de Timothée. L'apôtre l'engage à user de sa liberté en prenant un peu de vin à cause de la faiblesse de son corps. Beau trait de la grâce! Nous avons ici la preuve des habitudes de Timothée, ce fidèle serviteur; l'Esprit nous montre avec quel soin il se gardait d'exciter ses passions, ou de les satisfaire dans la plus petite chose. Nous voyons en même temps la parfaite liberté qu'a le chrétien de se servir de tout ce qui est bon quand il y a un vrai motif à cela, et le tendre intérêt que l'apôtre porte à son compagnon d'oeuvre dans l'Évangile. Ce détail forme une petite parenthèse, rattachée à l'expression: «ne participe pas aux péchés d'autrui», mais qui est d'une grande beauté. Ces soins que suggère l'amour conviennent parfaitement à l'apôtre. Il veut la sainteté dans son représentant, mais combien il sait respecter Timothée, garder les convenances qu'il recommandait, et montrer la tendresse qu'il ressentait dans son coeur. Le verset 24 se lie au verset 22.

[v.1-2] L'apôtre entre ensuite dans les <u>détails quant aux esclaves</u>. Ceux-ci doivent respecter leurs maîtres, afin que la doctrine du Seigneur ne soit pas blasphémée.

Lorsque leurs maîtres étaient des croyants, il y avait naturellement entre eux plus de familiarité, car ils étaient un en Christ, et partant (car la chair est rusée) il y avait danger que les esclaves ne traitassent pas les maîtres avec le respect qui leur était dû. L'apôtre prévient les fidèles contre cet abus de l'amour chrétien ainsi que de la juste intimité et de la confiance qui doivent exister entre frères. La foi de leurs maîtres était, au contraire, pour les esclaves, un motif pour rendre double honneur aux maîtres en les traitant avec plus d'affection et avec le même respect.

[v.3-11] L'apôtre a dû montrer de la fermeté sur ce dernier point ; tout autre enseignement, tout refus d'écouter les saines paroles de la doctrine chrétienne, les paroles de Jésus et la doctrine qui est selon la piété pratique, venait, dit-il, de la chair, de l'orgueil de l'homme chez ceux qui voulaient profiter de la piété et en faire un moyen de gain. Timothée devait se détourner de ces personnes. La piété est vraiment un gain si l'on est content de ce qu'on a ; et le chrétien qui n'appartient pas à ce monde, s'il a la nourriture et de quoi se couvrir, doit se contenter de ces choses. Il n'a rien apporté dans ce monde et il n'en remportera certes rien. Or l'amour de l'argent étant une racine de toute sorte de maux, quelques-uns, séduits par cette convoitise, s'étaient égarés de la foi chrétienne et s'étaient transpercés eux-mêmes de beaucoup de douleurs. Le désir de s'enrichir est le chemin de la tentation et des pièges, des convoitises folles et nuisibles. Timothée, comme homme de Dieu, devait fuir ces choses. C'est la pensée qui domine ici ; Timothée était de la part de Dieu dans le monde. Il représentait Dieu dans l'oeuvre pour la part de cette oeuvre qui lui avait été confiée. Il devait donc poursuivre autre chose que les richesses terrestres : le caractère d'un homme de

CHAPITRE 6

<u>Dieu</u> — <u>la justice</u>, <u>la piété</u>, <u>la foi</u>, <u>l'amour</u>, <u>la patience</u>, <u>la douceur d'esprit</u>. Voilà ce qui, dans l'homme, présentait Dieu au monde et le glorifiait.

[v.11-16] Au reste, <u>le combat était devant lui</u>: Timothée devait <u>combattre le bon combat de la foi</u>; si l'on représentait Dieu dans ce monde, il fallait combattre, car l'Ennemi était dans le monde. Il fallait aussi <u>l'énergie de la foi</u> pour saisir <u>ce qui est vraiment la vie</u> au milieu des séductions et des difficultés que présentaient «les choses qui se voient». Dieu avait d'ailleurs appelé Timothée à cela même, et Timothée avait fait une belle confession devant beaucoup de témoins.

[v.17-21] En dernier lieu, l'apôtre, de la manière la plus solennelle, lui ordonne devant Dieu, source de vie pour toutes choses et devant le christ Jésus, qui avait Lui-même rendu témoignage devant les autorités de ce monde sans chanceler. Il place Timothée sous la responsabilité de garder le commandement sans tache, irrépréhensible jusqu'à l'apparition de notre Seigneur Jésus Christ.

[sur le caractère de l'épître]

On remarquera ici que Paul n'avait <u>pas parlé dans l'épître des privilèges de l'Assemblée, mais de sa responsabilité</u>; il ne parle <u>pas non plus ici de son enlèvement</u>, mais <u>de sa manifestation</u>; alors chacun recueillera les fruits de la fidélité (ou des manquements à la fidélité) et sera à sa place dans la gloire visible selon qu'aura été son oeuvre. Tous sont semblables à Christ, tous entrent dans sa joie; mais de s'asseoir à sa droite ou à sa gauche dans son royaume est la part de ceux pour lesquels cela est préparé par son Père; et le Père le confère selon l'oeuvre qu'il a accordé à chacun d'accomplir, lui ayant donné la capacité de l'accomplir, bien que dans sa grâce il la compte comme notre propre oeuvre.

Christ Lui-même est envisagé ici comme l'Homme fidèle (vers. 13), que Dieu manifestera en gloire devant toutes les créatures au jour préordonné dans ses conseils.

Tout ici est responsabilité devant le monde, ou bien gloire comme résultat de cette responsabilité. Le Dieu suprême, invisible, est maintenu dans sa majesté; et il présente le Seigneur Jésus Christ dans la création comme en étant le centre, Celui en qui repose sa gloire — Celui qui habite la lumière inaccessible, lequel, dans son essence divine, l'homme n'a point vu ni ne peut voir.

Ce caractère de l'épître est très remarquable. Nulle part ailleurs on ne trouve présentée ainsi la majesté inaccessible de Dieu comme Dieu. Son caractère et sa manifestation sont souvent le sujet de l'instruction qui nous est donnée. <u>Ici Lui seul possède essentiellement l'immortalité</u>. Il habite la lumière inaccessible. Il est à jamais invisible aux yeux des hommes. À Lui seul est la puissance. Il domine sur tous ceux qui règnent. C'est Dieu dans l'abstraction de son essence, dans l'immutabilité même de son Être, dans les droits de sa majesté, voilé à tous les hommes.

Or Christ sera le centre de la gloire visible. Il avait part à la gloire divine avant que le monde fût. Dans la nature humaine, à laquelle il a participé, il déploie cette gloire qui est rendue visible en Lui, et il fait participer les siens à sa joie et à tout ce qu'il possède comme homme; mais <u>ici il est manifesté par Dieu</u>, et cela afin que tous le reconnaissent (*). Or ce qui est ici placé devant nous, c'est <u>notre responsabilité</u>, et il sera manifesté en ce jour-là dans quelle mesure nous y avons été fidèles. Quelque faible que soit notre part de responsabilité, c'est d'un Dieu qui est tel que nous sommes les représentants sur la terre. Tel est le Dieu devant lequel nous devons marcher et duquel nous devons respecter la majesté sans intermédiaire, tant dans notre conduite que dans nos relations avec tout ce qu'il a fait.

(*) En Apocalypse 19, il est Roi des rois et Seigneur des seigneurs. Ici c'est Celui qui est tel qui le manifeste. De même, en Daniel 7, le Fils de l'homme est amené à l'Ancien des jours ; mais dans le même chapitre l'Ancien des jours vient.

L'apôtre termine son exhortation à Timothée en l'engageant à avertir les riches de ne pas mettre leur confiance dans l'incertitude des richesses, mais dans le Dieu qui donne richement toutes choses pour en jouir. C'est toujours le Dieu Créateur suprême qui est devant nos yeux. En outre, ils devaient être riches en bonnes oeuvres et prompts à donner, riches en dispositions qui auraient de la valeur; ils amasseraient (ceci n'est qu'une figure) un trésor pour l'avenir; ils devaient saisir ce qui est vraiment la vie. L'apôtre répète sa pressante exhortation à Timothée de garder ce qui lui avait été confié, de fuir les discours vains et profanes, tenant ferme la vérité saine et sanctifiante, et de n'avoir rien à faire avec l'opposition de la science humaine qui prétend pénétrer

dans les choses divines comme si elles étaient du domaine de sa connaissance. C'est ce qui a causé la chute d'un grand nombre quant à la foi chrétienne.

Je ne doute pas que, dans la manière dont l'apôtre place ici Dieu devant nous, il ait en vue les folles imaginations auxquelles les hommes s'abandonnaient sous l'influence de l'Ennemi. Ainsi il en parle par rapport à la majesté de son Être comme seul Dieu en qui réside toute la plénitude, et à la sobriété de la moralité pratique qui maintient le coeur sous l'influence de cette vérité, loin des fausses et vaines spéculations auxquelles l'orgueil de l'homme se laisse aller. Par la majesté du seul Dieu, l'apôtre maintient les âmes dans <u>la sobriété pratique dans laquelle</u> habite la paix.

Bientôt le voile sera levé par l'apparition de Jésus, que le Dieu Toutpuissant manifestera au monde.

Commentaires de F.B. Hole

<u>1</u> <u>2</u> <u>3</u> <u>4</u> <u>5</u> <u>6</u>

Introduction

L'épître placée devant nous est la première d'un groupe de quatre épîtres écrites par l'apôtre Paul à des *individus*. Elles furent écrites plutôt tardivement dans sa vie de service, alors que le déclin s'accentuait dans l'église, et que par conséquent, le cœur de ce serviteur dévoué se tournait plus spécialement vers les disciples de confiance et fiables, qui tenaient ferme quand les autres commençaient à glisser. Cela donne une certaine ressemblance générale aux quatre épîtres, bien que chacune ait ses propres caractéristiques, clairement marquées.

Nous pourrions peut-être les caractériser ainsi :

- 1 Timothée l'épître de la *piété*
- 2 Timothée l'épître du courage
- Tite l'épître de la sobriété et de ce qui est sain
- Philémon L'épître de la courtoisie chrétienne.

De toute manière, la piété marque très nettement l'épître que nous sommes en train de considérer, comme on peut facilement s'en rendre compte à l'aide d'une concordance. C'est une nécessité très urgente quand la vie spirituelle est sur le déclin.

Chapitre 1

Au premier verset, Paul présente son apostolat comme provenant de « <u>Dieu notre Sauveur</u> », non pas de Jésus notre Sauveur, comme nous l'aurions peut-être écrit. Il va placer devant nous le Dieu *vivant*, à

la fois comme <u>notre Sauveur</u> et <u>notre Conservateur</u> (2:3; 4:10), et il commence donc sur cette note; en outre il nous présente le Seigneur Jésus comme <u>notre espérance</u>. Quand le déclin s'installe, il est bon pour nous de connaître un Dieu vivant, et de savoir qu'Il est notre Conservateur, et d'avoir nos espérances centrées non pas sur des églises, des évêques, des diacres, ni sur aucun homme d'aucune sorte, mais sur le Seigneur lui-même.

Ayant salué Timothée au verset 2, Paul lui rappelle tout de suite la responsabilité pour laquelle il avait été laissé à Éphèse en son absence. Certains commençaient déjà à enseigner des choses différentes de ce qui était déjà établi de la vérité. Ces doctrines étrangères étaient de deux sortes : les « fables » (ou mythes), et les « généalogies ». Par « fables », Paul désignait des idées importées du monde païen, même s'il s'agissait de spéculations raffinées des écoles grecques ; par « généalogies », il parlait d'idées importées du monde juif dans lequel la généalogie jouait un si grand rôle. Timothée devait cependant demeurer dans ce qu'il avait appris de Dieu, et exhorter les autres à faire de même, vu que la fin de ce qui était commandé c'était l'amour qui jaillit d'un cœur pur, d'une bonne conscience et d'une foi sincère. Voilà ce que Dieu désirait voir chez les Siens.

Se tourner vers les fables et les généalogies amène inévitablement des disputes (1:4), et du vain babil (1:6). La chrétienté s'est largement tournée d'une part vers l'enseignement d'allégations fabuleuses au nom de la science, et d'autre part vers des généalogies en relation avec

des successions religieuses, apostoliques ou autres, avec tout le ritualisme qui s'y rattache. En conséquence, la sphère religieuse est remplie de disputeurs, et résonne du vacarme des vains babils. Ce que Dieu veut produire, et produit effectivement là où *la vérité* domine, c'est l'amour, et l'objet du ministère est « l'administration de Dieu qui est par la foi ». La Version Autorisée anglaise lit « édification », mais il est évident que la lecture correcte est « dispensation », ou « administration » ou « règlement intérieur de la maison » (l'altération d'une lettre grecque fait toute la différence). L'amour fait progresser tout ce que Dieu a ordonné comme règle de Sa maison.

L'« ordonnance » du verset 5 n'a rien à voir avec la loi de Moïse. Le mot est presque le même que celui traduit par « ordonner » au verset 3. Le verset 5 fait connaître l'objet que Timothée devait avoir en vue dans l'ordonnance qu'il observait lui-même et qu'il enjoignait aux autres d'observer.

Il y avait à Éphèse des gens passionnés de la loi et qui désiraient en être des docteurs, et ceci conduit l'apôtre à indiquer la place que la loi devait occuper, ce que ces prétendus docteurs de la loi ignoraient entièrement. La loi n'avait pas été donnée pour les justes, mais pour des pécheurs. Ce n'était donc pas en faire un usage légitime que de l'imposer de manière acharnée à ceux qui étaient justes parce que justifiés par Dieu Lui-même. Paul ne s'attarde pas ici à dire ce que la loi de Moïse avait à opérer. Elle avait été donnée pour apporter la conviction de péché, selon Romains 3:19, 20 et Galates 3:19.

La loi elle-même est « sainte, et juste, et bonne » (Rom. 7:12), quoi que les hommes en fassent. Le verset 8 de notre passage affirme que si elle est utilisée légitimement, elle est bonne dans ses effets pratiques. Si elle est utilisée à tort, comme par ces soi-disant docteurs, elle cause des dommages, bien que parfaitement bonne en elle-même.

Faisons très attention à nous servir de la loi légitimement. C'est un instrument très puissant de conviction pour les pécheurs. Elle traite impitoyablement la terrible liste de péchés des versets 9 et 10, mais en dehors d'eux, il y a d'autres choses que la loi ne mentionne pas spécifiquement, et qui sont contraires à tout sain enseignement : c'est ce à quoi l'apôtre fait allusion à la fin du verset 10. Remarquez seulement qu'il ne dit pas « opposée à la saine doctrine selon le saint modèle établi par la loi », mais « suivant l'évangile de la gloire du Dieu bienheureux », car l'évangile place devant nous un modèle de conduite plus élevé que celui de la loi.

La loi ne présentait pas le *maximum*, l'extrême possible de ce que Dieu pouvait attendre de l'homme, mais plutôt le *minimum* de Ses exigences si l'homme devait vivre sur la terre ; si bien que tomber en dessous du niveau établi, sur tel point ou en telle occasion, c'était encourir la peine de mort. Or maintenant l'évangile a été introduit, et Paul en a été chargé. Il en parle comme d'un « évangile glorieux », ou plus littéralement, de « l'évangile de la gloire du Dieu bienheureux ».

Il n'y a dans le temps présent qu'un seul évangile, bien qu'il soit qualifié dans divers passages d'évangile 'de Dieu', 'de Christ', 'de la grâce de Dieu', 'de la gloire de Christ' et ici 'l'évangile de la gloire du Dieu bienheureux'. De même le seul et même Saint Esprit est caractérisé par des noms divers dans différents passages. Il en est ainsi pour nous enseigner la profondeur et les merveilles qui existent dans l'évangile et dans le Saint Esprit, et les caractères aux nombreuses facettes qu'ils portent. Combien est frappant le caractère sous lequel l'évangile nous est présenté ici, et combien il convient aux sujets traités!

Qu'est-ce qui pourrait dépasser la saleté et la dégradation morale de ceux qui non seulement manquent à la loi, mais aussi « n'atteignent pas à la gloire de Dieu » (Rom. 3:23) ? Leur portrait apparaît aux versets 9 et 10. Puis au verset 11 vient « l'évangile de la gloire du Dieu bienheureux », et ensuite dans les versets suivants, le sombre tableau que Paul

donne de lui-même lorsqu'il était inconverti. Regardons avant et après, et nous ne verrons rien d'autre que la honte de l'homme maudit et malheureux. Au milieu de cela apparaît la bonne nouvelle de la gloire du Dieu bienheureux. Quel contraste, n'est-ce pas !

L'Ancien Testament nous dit que « la gloire de Dieu est de cacher une chose » (Prov. 25:2), de sorte que les hommes occupés à chercher sont toujours à nouveau frustrés dans leur activité. Le passage du Nouveau Testament qui est devant nous, dit que c'est aussi la gloire de Dieu de Se révéler dans la magnificence de Sa grâce à des pécheurs rebelles. Et cette gloire-ci est plus grande que la première. Si quelqu'un demande ce qu'est la gloire, nous pouvons répondre : c'est l'excellence qui se déploie. L'excellence divine peut se déployer de manière à être visible à l'œil, mais ce n'est pas obligatoire. Or la gloire d'ordre moral et spirituel qui atteint le cœur par d'autres canaux que l'œil, n'en est pas moins merveilleuse. Quand Saul de Tarse fut converti, une gloire le jeta à terre et aveugla ses yeux, mais la gloire de la grâce surabondante de notre Seigneur « avec la foi et l'amour qui est dans le Christ Jésus » (1:14) ouvrit les yeux de son cœur sans éblouir les yeux de sa tête, et c'est la gloire dont il est parlé ici.

Le péché de Saul de Tarse abondait, car plein d'incrédulité ignorante, il s'attaquait directement et injurieusement à Christ Lui-même, en blasphémant et en persécutant les Siens. Il était donc le premier des pécheurs, et il le ressentait. L'abondance de son péché avait cependant rencontré la surabondante grâce de Dieu. La gloire de la grâce divine a-t-elle jamais brillé plus fort que quand Saul le rebelle rencontra le Sauveur ressuscité ? Nous ne le pensons pas. Mais nous devons notre salut à la même bonne nouvelle de la gloire du Dieu bienheureux. Nous avons tous raison de chanter :

Oh! La gloire de la grâce Brillant sur le visage du Sauveur, Disant d'en haut aux pécheurs: Dieu est lumière, Dieu est amour.

Au moment où cette épître a été écrite, bien des condensés de vérité étaient passés en dictons. « Jésus Christ est venu dans le monde pour sauver les pécheurs » en était un. Il est repris et approuvé comme certain et digne de toute acceptation — un label de qualité, pour ainsi dire — par la propre expérience de l'apôtre comme premier des pécheurs. Aucun pécheur n'est hors de portée de la grâce et de la puissance d'un Sauveur qui pouvait délivrer un pareil blasphémateur aussi effronté, persécuteur et blasphémateur.

Combien tout ceci dévoile la folie de ceux qui désiraient être des docteurs de la loi, et qui livraient leurs adeptes au vain babil! et combien cela fait ressortir le caractère faible et misérable de tout le reste!

Or la miséricorde étonnante exercée envers Paul ne s'était pas montrée à cause de lui seulement, mais pour qu'il puisse y avoir une manifestation de toute la patience divine. Son cas était un cas typique montrant jusqu'à quel point le Seigneur agissait en grâce, partant des profondeurs du verset 13 et allant aux sommets du verset 12.

Pensez un peu à sa conversion selon le récit du livre des Actes. Jésus venait d'être fait Seigneur et Christ en résurrection. Le premier témoignage apostolique avait été rejeté par le martyre d'Étienne. Saul avait joué un rôle moteur dans cet outrage, et poursuivait une carrière de persécution violente. De Son trône élevé dans les cieux, revêtu d'une puissance irrésistible, le Seigneur regardait ce petit ver de terre outrageux, et au lieu de l'écraser en jugement, Il le convertit en grâce. Il traçait là de manière très frappante Ses voies en grâce, et jusqu'où voulait aller Sa patience.

Désormais Paul devient un homme modèle. Non seulement un modèle *de* miséricorde, mais un modèle *pour* les croyants. Il sert d'exemple, et fait ressortir la vérité dans ses effets pratiques dans les cœurs et dans les vies du peuple de Dieu. C'est à cause de ceci que maintes et maintes fois, dans ses épîtres, il demande aux convertis d'être ses imitateurs.

Le rappel et le récit de ces merveilles de miséricorde émouvaient grandement le cœur de l'apôtre, et le conduisent momentanément à mettre de côté le fil de son sujet et à écrire la doxologie du verset 17. Nous trouvons la même chose ailleurs, par exemple en Romains 11:33-36 où l'apôtre prononce sa doxologie étant ému par la contemplation de la sagesse de Dieu, et en Éphésiens 3:20-21 où il est ému par l'amour de Christ. Dans notre passage il est amené à la doxologie étant ému par la miséricorde de Dieu.

Plus la personne qui montre la miséricorde est majestueuse, plus grande est la profondeur de la miséricorde déployée. C'est pour cela que l'apôtre voit Dieu dans la hauteur de Sa majesté et non dans l'intimité de la relation. Il est vrai que Dieu est notre Père tel qu'll nous a été révélé en Christ. Nous sommes vraiment dans cette tendre relation d'enfants; pourtant Il demeure le « roi des siècles, l'incorruptible, invisible, seul Dieu », et ceci rehausse la merveille de la miséricorde qu'Il a montrée envers l'apôtre et envers nous. En réponse à une telle miséricorde, Paul Lui attribue « honneur et gloire aux siècles des siècles ».

Et assurément nous nous sentons poussés à nous joindre à la doxologie et à y ajouter notre Amen de tout cœur.

Au verset 18, l'apôtre revient au sujet principal de l'épître. Au verset 3, il avait rappelé la position de Timothée à Éphèse : il y avait été laissé pour ordonner à certains de ne pas se détourner de la vérité. Au verset 5, il avait montré quelle est la fin ou l'objet de toutes les ordonnances que Dieu confie aux Siens. Maintenant il en vient à l'ordonnance qui est la mission de l'épître du début du chapitre 2 jusqu'à la fin du chapitre 6.

Avant de confier cette ordonnance à Timothée, il lui rappelle <u>trois</u> <u>choses</u> pour accentuer dans son esprit le poids et l'importance de ce qu'il allait lui dire.

- 1) En premier lieu, Timothée avait été désigné à l'avance par des prophéties faites à son sujet pour le service important qu'il aurait à accomplir. Il était un serviteur de Dieu éminent, et nous risquons de nous sentir tout de suite enclins à trouver des excuses en ce que nous ne sommes pas du tout ce qu'il était. C'est vrai. Mais si ceci peut suffire à nous empêcher d'agir pour faire respecter l'ordonnance de Dieu par d'autres chrétiens, cela ne nous dispense pas de l'obligation de lire, de comprendre et d'obéir à ces devoirs nousmêmes.
- 2) Le deuxième point rappelé par l'apôtre, c'est que la foi de Dieu ne peut être préservée dans son intégrité qu'en gardant la foi et une bonne conscience, et l'ordonnance se rapporte à la préservation de cette foi. Nous sommes-nous tous pénétrés de cela? Nous reconnaissons tous la doctrine de la « justification par la foi », mais reconnaissons-nous également la « préservation de la foi par la foi » ? Notre petite barque est lancée sur l'océan de la vérité par la foi, mais parcourons-nous maintenant avec succès cet océan au moyen de l'intelligence, de la raison et des déductions scientifiques ? Ce n'est pas ce qu'il faut, mais plutôt par la foi et par le maintien d'une bonne conscience. Les Écritures sont la carte d'après laquelle nous naviguons, mais l'œil ayant du discernement et de l'intelligence, et qui est seul capable de lire la carte correctement, ce n'est pas notre intelligence ni notre raison, mais la FOI; cependant, quand la foi a fait son œuvre, la carte nous découvre des choses qui satisfont et maîtrisent les plus grandes intelligences. La conscience est notre compas ; mais une conscience qui a été engourdie et altérée est aussi inutile qu'un compas désaimanté.

Comment gardons-nous une bonne conscience ? En obéissant honnêtement à ce que nous voyons être la volonté de Dieu telle que révélée dans Sa parole. La désobéissance nous donnera immédiatement une mauvaise conscience. Si nous laissons s'en aller la foi qui nous permet de discerner la vérité, et une bonne conscience qui nous garde en conformité pratique avec cette vérité, nous ferons bientôt naufrage quant à la foi.

3) Et en troisième lieu, l'apôtre rappelle à Timothée deux hommes dont l'histoire était comme un signal d'alarme. Ils avaient laissé s'en aller la foi et la bonne conscience, et avaient atteint un tel degré d'erreur que Paul les désigne comme des blasphémateurs, et en sa qualité d'apôtre il les avait livrés à Satan. C'était quelque chose de pire que l'excommunication, qui est un acte de l'église, comme on le voit en 1 Corinthiens 5:3-5. Les livrer à Satan était un acte apostolique, entraînant de terribles conséquences, comme on peut le voir dans le cas de Job dans l'Ancien Testament.

Chapitre 2

À la lumière de ces considérations solennelles, Paul commence son ordonnance (la mission qu'il donne) à Timothée au premier verset du chapitre 2. Sa première exhortation est significative. À la fin du chapitre 3, il nous dit que l'assemblée — à laquelle Timothée appartenait, et à laquelle nous appartenons — est « la maison de Dieu », car Dieu habite aujourd'hui au milieu de Son peuple racheté. Or l'intention de Dieu a toujours été que Sa maison soit appelée « une maison de prières pour tous les peuples » (Ésaïe 56:7). Le temple à Jérusalem aurait dû l'être, selon les paroles du Seigneur en Marc 11:17, et combien plus la maison dans laquelle Dieu demeure aujourd'hui! Seulement, dans la période actuelle, la maison de Dieu a pris une forme telle que ceux qui y viennent pour prier ne sont pas toutes les nations, mais ce sont plutôt les

croyants, lesquels forment la maison, et sont aussi les gens de cette maison, « une sainte sacrificature » (1 Pierre 2:5), priant et intercédant pour tous les hommes.

La grande masse de l'humanité n'a aucun contact avec Dieu. Au temps de Paul, la majorité adorait des idoles muettes, et il en est de même de nos jours. Combien il est donc important que nous les chrétiens soyons zélés dans ce service de la prière et de l'intercession qui est exclusivement le nôtre. Dans ce service nous avons un champ d'action immense, car la seule limite donnée est « tous les hommes », et puis encore « pour les rois et pour tous ceux qui sont haut placés ». Nous devons prier pour tous ceux-là, et aussi rendre grâce. Dieu est « bon envers les ingrats et les méchants » en sorte que nous pouvons bien rendre grâce à leur place.

Nos prières pour ceux qui détiennent l'autorité se rapportent passablement à nous-mêmes : c'est afin que nous puissions mener des vies pieuses, paisibles et tranquilles. Ceux qui composent la maison de Dieu doivent être marqués de l'empreinte de la piété et, bien que des temps de persécution puissent être retournés par Dieu pour promouvoir le courage et la patience parmi les Siens, cependant c'est dans des périodes de calme et de repos qu'ils sont le mieux édifiés et affermis, comme Actes 9:31 en fait le récit.

Dans nos prières pour tous les hommes en général, nos demandes doivent être purement évangéliques. Le Dieu dont nous nous approchons est un Dieu Sauveur qui veut que tous les hommes soient sauvés et viennent à la connaissance de la vérité. Y sommes-nous venus nousmêmes ? Nous avons trouvé qu'elle est le salut, et nous sommes en contact avec un Dieu Sauveur, et Son caractère s'imprime sur nous. Il désire le salut des hommes, et nous aussi. Dans notre cas, l'exutoire naturel de nos désirs évangéliques, c'est la *prière*.

L'expression du désir d'amour de Dieu pour les hommes est bien différente, car on la trouve dans <u>le don de Christ comme rançon</u>. Dieu est vraiment unique (ce fait était manifeste dans l'Ancien Testament, en contraste avec les nombreux dieux des païens) et <u>le médiateur entre Dieu et les hommes est également unique, l'Homme Christ Jésus.</u> Le cléricalisme de Rome a construit dans les esprits de ses adeptes un système élaboré comportant de nombreux médiateurs, mais nous avons ici une seule phrase de l'Écriture, et à elle seule, elle démolit d'un coup tout ce système.

Longtemps avant Christ, les cœurs des hommes soupiraient après un médiateur. Le livre de Job en fournit la preuve, car ce patriarche sentait l'immense gouffre qu'il y avait entre Dieu et lui-même. « Il n'est pas homme, comme moi », disait-il dans sa complainte, « il n'y a pas entre nous un arbitre qui mettrait sa main sur nous deux » (Job 9:32-33). Le seul à prendre cette place d'arbitre ou de médiateur doit lui-même être Dieu pour pouvoir pleinement représenter Dieu, et il doit être Homme pour représenter l'homme correctement. L'homme Christ Jésus, c'est lui qui est ce médiateur. Puisqu'Il est Homme, nous n'avons pas besoin d'hommes supplémentaires pour intervenir comme médiateurs secondaires entre Lui et nous.

Et alors, oh merveille des merveilles! Le médiateur est devenu la rançon. Étant homme II pouvait justement s'offrir en rançon pour des hommes, et étant Dieu, le prix offert pour la rançon avait une valeur infinie. De là vient que, du côté de Dieu, personne n'est exclu. Son désir de salut des hommes embrasse tous les hommes : l'œuvre de rançon de Christ les avait tous en vue. C'est l'un de ces passages de l'Écriture qui déclarent l'étendue et la portée de la mort de Christ plutôt que ses résultats effectifs. Tous ne sont pas sauvés comme nous le savons bien tristement, mais le blâme en retombe sur eux, non pas sur Dieu. La bonne nouvelle de l'œuvre de Christ pour payer la rançon est l'objet du témoignage de l'évangile qui devait être rendu en son propre temps. Ce

temps propre était arrivé, et l'apôtre lui-même en était le grand messager pour le monde des nations.

L'apôtre a placé tout ceci devant nous pour renforcer chez nous le sentiment de la nécessité de la prière pour tous les hommes (et pas seulement pour nous-mêmes et nos petits intérêts), et pour que l'église de Dieu en soit marquée, dans la mesure où celle-ci doit manifester le Dieu dont elle est la maison. Mais qui doit être la voix effective des prières de l'église ? La réponse est : « les hommes ». Le mot utilisé dans ce v. 8 n'est pas celui qui désigne l'humanité, la race humaine en général, mais c'est celui qui désigne l'homme en contraste avec la femme — le mâle.

Le verset 8 place ensuite devant nous ce qui doit caractériser les hommes chrétiens, et les versets 9 à 15 ce qui doit caractériser les femmes chrétiennes. Les hommes doivent être marqués par la sainteté, par l'absence de colère et de raisonnement (la version autorisée anglaise traduit « doute », mais comme le raisonneur finit en général par douter, il n'y a pas grande différence entre les deux mots). Tout manquement à la sainteté, tout laisser-aller à la colère ou au raisonnement, font une vraie barrière à l'efficacité de la prière, et indiquent qu'on n'a guère le sens de la présence de Dieu.

Les femmes aussi doivent être sensibles à la présence de Dieu. Les femmes dont il est question sont « des femmes qui font profession de servir Dieu » (2:10). La femme qui sert Dieu, qui vit dans la crainte de Dieu, ne courra pas après les dernières tendances de la mode, mais elle se parera plutôt de vêtements modestes et discrets selon le verset 9. En outre elle pratiquera les bonnes œuvres et sera contente de la place que Dieu lui a assignée.

Cette place est gouvernée par deux considérations, selon ce passage. D'abord, il y a l'acte originel de Dieu en création qui a donné la

priorité et la première place à l'homme : c'est ce que mentionne le verset 13. Puis il y a ce qui s'est passé lors de la chute quand Ève prit la tête pour la conduite, et fut trompée, et c'est ce dont parle le verset 14.

Il n'y a pas la plus petite ambiguïté dans ce passage. Il n'y a réellement aucun doute sur ce qu'il enseigne. Il n'y a pas non plus d'incertitude sur les raisons données quant à la place de sujétion et de discrétion donnée à la femme dans la maison de Dieu. Ces raisons n'ont rien à faire avec des préjugés particuliers de l'apôtre en tant que Juif ou célibataire, comme certains voudraient nous le faire croire. Ces raisons sont fondées sur l'ordre originel de Dieu dans la création, et sur ce que cet ordre a été confirmé, et peut-être accentué, comme résultat de la chute. Genèse 3:16 est explicite en nommant deux conséquences qui devaient survenir à la femme par suite de son péché. Il est fait allusion à la seconde de ces deux conséquences dans les versets 13 et 14, tandis que l'allusion à la première est au verset 15, auquel est rattachée une promesse en grâce dont il n'est pas fait mention en Genèse 3.

Le mouvement féministe entre inévitablement en conflit ouvert avec les instructions formulées ici, et ne peut que finir par rejeter cette petite portion de la Parole de Dieu. À ceux qui ne réfléchissent guère, ce rejet peut sembler relativement inoffensif. L'est-il vraiment? Le mouvement moderniste, qui est son allié, entre en conflit tout aussi violent au sujet de la vérité de la naissance virginale de Christ, de Sa mort expiatoire et de Sa résurrection. Or il y a tout autant de raison — ou tout aussi peu — de concéder quelque chose soit aux uns soit aux autres. Certes, on peut n'avoir aucun désir de concéder quoi que ce soit aux modernistes, et en même temps être très sensibles aux questions soulevées par les féministes, mais se laisser diriger par de tels sentiments, c'est se tenir sur un terrain dangereux et incertain. En sommes-nous à dire que nous croyons ce qui se recommande à notre manière de penser, et que nous rejetons ce qui ne s'y recommande pas ? Fuyons de telles pensées!

Puissent tous nos lecteurs tenir honnêtement et de bon gré pour l'autorité et l'intégrité de la Parole de Dieu!

Chapitre 3

Le ch. 3 continue le thème général qui nous a occupé au ch. 2, c'està-dire la conduite qui convient aux croyants dans la maison de Dieu. Le verset 15 de notre chapitre affirme clairement que c'est bien là le sujet général.

Dieu est un Dieu d'ordre, et donc, dans l'assemblée chrétienne où Il demeure, toutes choses doivent être faites « avec bienséance et avec ordre » (1 Cor. 14:40). Pour qu'il y ait progrès dans ce sens, les deux charges de surveillant et de serviteur avaient été établies dans l'église, et c'est ce dont parle le ch. 3.

Il ressort du premier verset que certains à Éphèse aspiraient à devenir surveillants. L'apôtre reconnaît que ce à quoi ils aspiraient est une œuvre bonne, mais il insiste sur l'importance majeure du caractère de la personne. Que le surveillant ait toutes les qualifications spirituelles mentionnées, n'est pas seulement une *possibilité*, c'est une *obligation*. De plus, avant d'être affecté à la charge de prendre soin de l'assemblée de Dieu, il doit avoir prouvé son aptitude à cette tâche par la manière dont il a conduit la sphère bien plus petite et plus humble de son foyer. Il ne doit pas être nouvellement converti : quelqu'un qui, bien qu'éventuellement âgé, soit un débutant dans les choses de Dieu, sinon, enflé par l'orgueil de sa nouvelle importance, il risque de tomber justement dans la faute qui a causé la chute de Satan au commencement. Il semblerait que Diotrèphe, dont il est parlé en 3 Jean 9-10, soit une illustration de ce qui est visé ici.

Dans beaucoup d'églises primitives, les surveillants et serviteurs étaient nommés officiellement, dans d'autres il ne paraît pas qu'ils l'aient été. Mais même s'ils étaient dûment nommés, la seule chose sus-

ceptible de leur conférer un poids réel était le caractère de piété chrétienne que Paul décrit ici. Sinon, qui serait disposé à prêter attention à leurs exhortations, ou qui se soumettrait à leurs soins pastoraux et à leurs directions dans les choses spirituelles ? En outre, comme le dit le verset 7, il fallait aussi considérer le monde extérieur. Le monde a des regards perçants, et lance vite des reproches à la moindre occasion ; et pour ce faire, le diable pose des pièges.

De nombreux services accomplis dans l'assemblée ne sont pas principalement d'ordre spirituel, comme ceux d'Actes 6. Mais si des hommes doivent s'occuper de telles affaires ordinaires dans le service de Dieu, ils ont besoin de posséder de hautes qualités spirituelles bien définies, et il faut les tester avant qu'ils commencent.

Les épouses des serviteurs sont spécialement mentionnées au verset 11. C'est sans doute parce que la charge de serviteur est de telle nature qu'elles y participent souvent. Phœbe, par exemple, était « servante de l'assemblée qui est à Cenchrée » (Rom. 16:1), et était vivement recommandée par l'apôtre.

Souvenons-nous que les surveillants et les serviteurs devaient posséder ce caractère chrétien authentique du fait qu'ils devaient être en exemple à la masse des croyants qui avaient les yeux fixés sur eux. C'est pourquoi en lisant ce chapitre aujourd'hui, nous devons tous accepter ces versets comme dépeignant le caractère que Dieu veut voir en chacun de nous. Pouvons-nous les lire sans nous sentir repris ? Que dire de cette avidité vis-à-vis de l'argent, ou de la calomnie, ou même du double langage (dire une chose dans un sens, et une autre dans l'autre sens) ? Combien ces considérations nous sondent !

Le service d'un serviteur semble un sujet de peu d'importance, mais rien dans le service du Seigneur n'est vraiment petit. Le verset 13 affirme précisément qu'un service rendu fidèlement mène à d'autres choses plus élevées et plus vastes. On en a une belle illustration dans l'histoire ultérieure de deux des serviteurs mentionnés en Actes 6:5. Étienne avança et devint le premier martyr chrétien, et Philippe devint un prédicateur de l'évangile ayant beaucoup servi, le seul homme qualifié d'évangéliste dans l'Écriture (Actes 21:8). Tout vrai serviteur de Dieu commence par de petites choses humbles ; que personne d'entre nous ne les méprise donc, ni ne les esquive, comme nous sommes naturellement enclins à le faire.

Remarquez l'expression du verset 7 : « ceux de dehors ». Aux débuts de l'assemblée, les choses étaient clairement définies. Un homme était soit au-dedans de l'église de Dieu, soit il faisait partie du grand monde au-dehors, car l'assemblée et le monde étaient visiblement distincts. Maintenant, hélas, il en va autrement. Le monde a envahi l'église, et les lignes de démarcation sont brouillées ; non pas brouillées aux yeux de Dieu, mais très brouillées à nos yeux. Il est par conséquent bien plus difficile pour nous de comprendre le caractère merveilleux de la maison de Dieu, et la conduite qui lui convient.

Le v. 15 nous dit que la maison de Dieu est l'assemblée du Dieu vivant. Nous devons évidemment comprendre que le fait de faire partie de l'assemblée, et donc d'être dans la maison, n'est pas une simple idée vide de sens pratique. Le Dieu vivant y habite, et II a dit : « J'habiterai au milieu d'eux, et j'y marcherai » (2 Cor. 6:16). Il scrute tout, et II opère là, selon ce que nous voyons en Actes 5:1-11. Nous devrions donc être caractérisés par une conduite qui convienne.

L'assemblée est encore appelée « la colonne et le soutien [ou : la base] de la vérité ». Les colonnes avaient un double usage. Elles étaient largement utilisées comme supports, mais elles étaient aussi souvent érigées non pas pour supporter quelque chose, mais pour porter une inscription comme mémorial. Nous pensons que l'apôtre fait référence ici à ce second usage. Dieu veut que la vérité ne soit pas seulement affirmée dans des paroles inspirées dans l'Écriture, mais qu'on en voie des

exemples dans la vie des Siens. L'assemblée doit être comme une colonne dressée sur sa base et sur laquelle la vérité est inscrite pour que tous la voient, et cela d'une manière vivante car l'église est « l'assemblée du Dieu vivant ».

L'église n'est pas le docteur qui fait autorité, et elle n'est pas non plus l'interprète de la vérité comme Rome le revendique, mais elle est le témoin vivant de la vérité qui est annoncée avec autorité dans l'Écriture. Il est extrêmement important de faire la différence entre ces deux choses, et de les garder chacune à leur place dans nos esprits. L'AUTO-RITÉ réside dans la parole même de Dieu, que nous avons dans l'Écriture seule. Le témoin vivant de ce que l'Écriture annonce se trouve dans l'assemblée, mais pour le moment ce témoignage est tristement obscurci, même si en gloire, il sera parfait et complet. Comparez Jean 17:23 et 17:21, et remarquez que ce que le monde a manqué de « croire » maintenant, il le « connaîtra » quand l'assemblée sera parfaite dans la gloire.

Si le verset 15 parle de l'assemblée comme témoin de la vérité, le verset 16 donne un magnifique développement de ce qui se trouve au cœur de la vérité, la révélation de Dieu Lui-même, dont il est parlé comme étant le « mystère de la piété ». La pensée ici n'est pas du tout que la piété soit une chose mystérieuse. La force de la phrase est plutôt de souligner l'incontestable grandeur de la source cachée d'où découle une piété telle que celle dont il est parlé ici. La piété manifestée par les croyants au cours des siècles a toujours été en harmonie avec la connaissance de Dieu dont ils disposaient, sans jamais aller au-delà. Le Nouveau Testament indique incontestablement un type de piété plus élevé que celui de l'Ancien Testament. Mais, pourquoi ? Parce que nous n'avons pas maintenant une révélation partielle de Dieu, mais nous en avons une complète.

La piété que l'apôtre enjoint d'avoir, n'est produite qu'en connaissant Dieu. C'est dans la révélation de Dieu que se trouve son grand « mystère » ou « secret ». C'est un secret, parce que sa nature est telle que le monde ne peut pas l'apprécier, mais seuls les croyants le peuvent. « Dieu a été manifesté en chair » en Christ, mais en Le voyant, les incrédules n'ont trouvé en Lui aucune apparence pour le leur faire désirer (És. 53:2) ; seuls les croyants, en Le voyant, voyaient le Père. Le verset 16 est donc un condensé ou sommaire de la manière dont Dieu s'est révélé en Christ.

Le v. 16 est un verset qui échappe à la plus profonde méditation — comme on pouvait s'y attendre. Il consiste en sept énoncés concis, six d'entre eux résumant la grande révélation. Le premier des six nous montre Dieu manifesté dans Son Humanité, et le dernier nous montre l'Homme Christ Jésus, en qui Dieu a été manifesté, élevé dans la gloire. Les quatre autres nous donnent différentes manières par lesquelles cette manifestation fut réalisée.

- Dieu a été « justifié en Esprit ». Comparez avec Romains 1:4. La résurrection a justifié Jésus, Le déterminant « Fils de Dieu en puissance, selon l'Esprit de sainteté », alors que le monde l'avait crucifié comme un imposteur. Après tout, Il était Dieu manifesté en chair.
- « Vu des anges ». Les anges avaient-ils jamais réellement vu Dieu auparavant ? Certainement pas comme ils Le virent lors de la grande explosion de louange angélique à Bethléhem.
- « Prêché parmi les nations » ou « proclamé parmi les nations », car Il avait été manifesté si réellement d'une manière historique au point de devenir le sujet du témoignage de l'évangile parmi les peuples éloignés des scènes de Sa manifestation effective.
- « Cru au monde ». Non pas par le monde, mais au monde, ou dans le monde. Bien que le monde ne Le connût pas encore, Sa manifestation n'était pas quelque chose d'impalpable, n'existant que dans la conscience subjective des spectateurs ou auditeurs, mais quelque chose de réel et objectif, vérifié par des témoins compétents, et reçu d'eux par ceux chez lesquels il y avait de la foi.

Celui qui connaît par la foi ce Christ vrai, réel et historique, le vrai Dieu manifesté en chair, qui a été élevé dans la gloire comme Homme, celui-là possède le secret d'une vie de piété. Aucun incrédule ne peut être pieux, même si ses dispositions comme homme naturel sont les plus bienveillantes et les plus aimables.

Chapitre 4

Le verset 1 du ch. 4 est à lire en relation avec les deux derniers versets du ch. 3. Dieu demeure dans l'assemblée, qui est Son habitation par le Saint Esprit, et l'assemblée est la colonne sur laquelle la vérité est inscrite. Or l'Esprit qui y habite parle pour défendre la vérité, avertissant des artifices du diable auxquels il faut s'attendre dans les derniers jours, et Il parle « expressément » (il n'y a rien de vague dans ses paroles).

Quand l'apôtre écrivait, le Saint Esprit donnait encore des messages inspirés par les prophètes, comme on le voit en Actes 13:2. Les apôtres et les prophètes qui étaient les véhicules de l'inspiration appartiennent au fondement de l'assemblée (voir Éph. 2:20) et l'inspiration a cessé, bien que nous en ayons le résultat dans les Saintes Écritures. Pourtant bien qu'Il ne parle plus de cette manière qui fait autorité, Il demeure avec nous pour toujours, et Ses directions peuvent être souvent perçues par ceux qui ont des yeux pour voir.

On a souvent cru que l'avertissement de l'Esprit des trois premiers versets s'appliquait au catholicisme romain. Nous croyons qu'il s'agit plutôt d'un trafic délibéré avec les démons tel qu'on le voit aujourd'hui dans le spiritisme. Il est vrai que Rome impose le célibat à son clergé, ce qui ressemble à un accomplissement du début du verset 3. Le spiritisme préconise d'être à la fois célibataire et végétarien pour être un bon « médium », ce qui répond aux deux parties du v. 3. (*)

(*) Note Bibliquest : on retrouve ces idées aujourd'hui chez des adeptes du retour à la nature

Le Saint Esprit nous avertit alors qu'Il sera imité dans Son parler par des esprits profanes et séducteurs, dont l'objet est toujours de détourner de la foi. Ils peuvent se présenter comme très cultivés, et désireux de raffiner notre nourriture pour des motifs esthétiques, et il est possible que ceux qu'ils dupent, et qui agissent en tant que médium, n'aient rien d'autre à l'esprit; mais le démon impur qui manipule celui qu'il trompe a d'autres pensées, et son but ultime est toujours de renverser la foi. S'ils peuvent détourner de la foi, et inculquer leurs doctrines, leur but est atteint.

Les hommes peuvent élever des préjugés contre la saine doctrine en la qualifiant de dogme, mais ils finissent seulement par lui substituer quelque autre doctrine, probablement des doctrines de démons. Vous voyez donc bien qu'après tout, la DOCTRINE IMPORTE VRAIMENT.

Dans les premiers versets de notre chapitre, l'avertissement de l'Esprit concerne les doctrines de démons, lesquelles, si on les reçoit, détournent complètement les hommes de la foi. Au verset 7 l'avertissement porte sur un danger d'un ordre quelque peu différent : « les fables profanes et de vieilles femmes ». Timothée est pressé de tenir ferme contre ces deux erreurs.

Les instructions de l'apôtre au verset 6 semblent avoir spécialement en vue le premier de ces dangers. Nous avons à nous souvenir de « ces choses », ce qui fait allusion non seulement à ce qui vient d'être dit aux versets 4 et 5, mais aussi à la grande vérité développée en 3:16, et même à toutes les instructions antérieures de l'épître, car le verset 4:6 ne peut être dissocié du verset 3:14. Ainsi nous, tout comme Timothée, nous pouvons être nourris des paroles de la foi et de la saine doctrine, ce qui nous rendra effectivement résistants aux doctrines séductrices du diable. Mais cette saine doctrine doit être « comprise » ou « suivie avec exactitude », car ce n'est qu'en devenant pleinement familier avec la vérité, qu'on peut détecter l'erreur, et donc la refuser.

La piété est mise en contraste avec les fables profanes et de vieilles femmes, d'où nous déduisons qu'elles concernaient principalement les idées et habitudes superstitieuses qui ont toujours joué un si grand rôle

dans le monde païen, et qui s'infiltrent si facilement dans la chrétienté. Le pauvre esprit du païen est esclave de superstitions sans fin qui sont censées apporter la bonne chance et conjurer la malchance; et toutes ces coutumes font beaucoup plus appel à des femmes qu'à des hommes, et elles les influencent beaucoup plus. D'où l'expression utilisée par l'apôtre : « des fables de vieilles femmes ». Or la piété apporte DIEU Lui-même dans les détails de la vie, car elle est basée sur l'espérance dans le Dieu vivant dont parle le verset 10.

Il est à la fois triste et instructif de remarquer l'influence croissante de la superstition parmi les chrétiens de nom ces dernières années. La guerre, sans aucun doute, lui a donné une grande impulsion quand des centaines de milliers, voire des millions de porte-bonheur ont été fabriqués pour la protection des soldats. Leur culte s'est répandu partout, et les mascottes abondent maintenant, et de plus en plus de gens observent des coutumes prévues pour apporter la bonne chance ou détourner la malchance. Tout ceci prouve le déclin de la piété. Si on exclut Dieu de la vie, ces abominations stupides prennent la place.

Notre Dieu est le Dieu VIVANT. Rien ne Lui échappe et II « est le conservateur de tous les hommes, spécialement des fidèles ». Le pauvre païen qui bénéficie d'une merveilleuse délivrance peut l'attribuer au pouvoir du fétiche que le guérisseur lui a donné. L'automobiliste anglais et chrétien de nom, qui vient d'échapper à un épouvantable accident, peut déclarer qu'il ne lui arrive jamais de mal tant qu'il a sa mascotte, son chat noir à bord — il ne lui a jamais fait défaut. Les deux ont tort, mais le dernier est bien plus coupable. Les deux sont victimes des « fables profanes et de vieilles femmes ». La vérité c'est que leurs délivrances sont venues, directement ou indirectement, de la main de Dieu.

La miséricorde préservatrice de Dieu est spécialement active envers ceux qui croient ; une confiance simple en Lui devrait donc nous caractériser. Elle caractérisait Paul, et lui faisait traverser labeurs et opprobres. Nous devons nous exercer nous-mêmes à la piété. C'est un

exercice mental bien plus profitable qu'un simple exercice physique. Celui-ci est profitable à peu de choses, et des choses petites, tandis que la piété est utile à toutes choses, « ayant la promesse de la vie présente, et de celle qui est à venir ».

Arrivés là, récapitulons un peu. La piété, peut-on dire, est le thème principal de l'épître, et elle nous est prescrite parce que nous sommes de la maison de Dieu. La connaissance de Dieu Lui-même tel que révélé en Christ en est la source secrète, et la piété consiste avant tout dans cette conscience d'être devant Dieu, ce fait d'introduire Dieu dans tous les détails de nos vies quotidiennes, qui est le résultat de l'espérance qu'on a dans le Dieu vivant. Tout ceci a été placé devant nous, et la question se pose maintenant naturellement de savoir si l'on peut donner des instructions pratiques susceptibles d'aider à cet exercice de la piété que requiert le verset 7.

Les versets 12 à 16 fournissent amplement la réponse. Timothée était jeune homme, et il devait cependant être en exemple aux fidèles qui devaient voir chez lui l'expression de la piété, une piété qui affecte les paroles, la conversation, la conduite, l'amour, la foi et la pureté. Pour cela, il fallait qu'il s'attache avec zèle à la lecture, à l'exhortation et à l'enseignement. La lecture à laquelle il est exhorté était, je suppose, la lecture publique, généralement en présence de croyants, qui était d'autant plus nécessaire que les copies des Écritures étaient peu nombreuses et rares. Cela devrait imprimer en nous, encore aujourd'hui, l'importance de la lecture des Écritures en privé et en public. Quand Paul était venu, Timothée avait eu la joie d'entendre la parole de Dieu des lèvres inspirées de l'apôtre ; jusqu'à ce qu'il le revoie, il devait tenir le plus grand compte de la parole inspirée sous forme écrite.

Le chrétien qui néglige l'étude de la parole de Dieu ne fait jamais beaucoup de progrès dans les choses de Dieu, ni dans le développement du caractère chrétien. « Attache-toi à la lecture » devrait être un mot d'ordre pour chacun de nous, car ce n'est que dans la mesure où l'on est bien approvisionné soi-même qu'on peut aider les autres.

Timothée devait exhorter et enseigner les autres, et pour cela un don lui avait été confié d'une manière spéciale. De là la seconde instruction de ne pas négliger le don de grâce qui était en lui. En lisant nous recevons ; en exhortant et enseignant, nous donnons. Nous n'avons pas tous reçu un don spécial, mais nous sommes tous responsables de donner d'une manière ou d'une autre, et si nous le négligeons, c'est au péril de notre bien spirituel.

« Occupe-toi de ces choses », ou « médite ces choses », est la troisième parole placée devant nous. En lisant, nos âmes sont bien approvisionnées de la vérité. En méditant, on s'approprie la vérité dans sa force et sa portée. Le bœuf ne broute pas seulement dans le pâturage, mais il se couche aussi pour ruminer : de même nous avons besoin de ruminer, de repasser les choses dans nos esprits, car ce n'est pas ce que nous mangeons qui nous nourrit, mais ce que nous digérons. Si nous méditons sur les choses de Dieu, les pénétrant jusqu'à ce qu'elles nous contrôlent, alors notre profit, notre progrès spirituel deviendra manifeste à tous.

Au verset 16 se trouve une quatrième parole, de grande importance si nous désirons croître dans les chemins de la piété : « Sois attentif à toi-même et à l'enseignement ». Tout d'abord nous devons bien avoir devant nous la vérité elle-même, qui est exposée dans la doctrine. Puis nous devons faire attention à nous-mêmes à la lumière de la vérité, nous testant nous-mêmes et testant nos voies par son moyen, les modifiant selon ce qu'exige cette vérité. C'est ceci qui est bien sûr crucial.

Trop souvent la vérité de Dieu a été abordée d'une manière purement théorique, comme un simple sujet de débat, une sorte de champ de bataille intellectuel. Quand cependant on se trouve devant elle d'une manière pratique, on réalise tout de suite les discordances qui existent entre elle d'une part, et nous-mêmes et notre conduite d'autre part ; cela soulève alors de graves questions. On est d'abord tenté de modifier ou de restreindre quelque peu la doctrine afin de laisser notre conduite intacte et de faire disparaître le plus possible les discordances. Que Dieu veuille nous donner toute grâce pour renverser ce processus, et plutôt de changer notre conduite pour la mettre en conformité avec la doctrine. Ainsi nous serons attentifs à nous-mêmes et à la doctrine, et persévérant dans ces choses nous serons sauvés. Le salut dont il s'agit ici consiste à être sauvé des dangers dont l'Esprit nous a avertis dans ce chapitre, que ce soit les doctrines de démons ou des fables profanes.

Chapitre 5

Des responsabilités particulières avaient été confiées à Timothée, à la fois quant à l'enseignement et quant à l'ordre dans l'assemblée. Par conséquent s'il restait fidèle et s'il était heureusement délivré de ces dangers, il serait un serviteur utile pour délivrer beaucoup d'autres. Mais ceci pouvait l'amener, dans une mesure, à être en conflit avec d'autres. Un frère âgé pourrait avoir besoin d'être repris, comme le verset 5:1 le montre, et Timothée devait faire attention de ne pas se mettre dans son tort en essayant de le redresser. La vérité nous enseigne à rendre à tous les croyants ce qui leur est dû, tant aux hommes qu'aux femmes, aux jeunes ou aux vieux.

Au verset 3, nous arrivons à la question de la manière de s'occuper des veuves, et ce sujet se poursuit jusqu'au verset 16. Nous pourrions nous demander pourquoi ce sujet est traité si longuement, mais il suffit de se rappeler que c'est justement le premier problème à avoir introduit l'esprit de dispute dans l'assemblée de Dieu, selon le récit d'Actes 6:1-7.

L'instruction générale du passage est tout à fait claire. Les veuves de 60 ans et plus, sans parenté pour les soutenir, devaient être « inscrites », ou mises sur une liste, comme recevant le soutien de l'assemblée si elles avaient été caractérisées par la piété et les bonnes œuvres. L'assemblée doit soulager celles qui sont « vraiment veuves », mais pas les autres. Que cet ordre est sage!

D'autres instructions sont données en passant. Remarquez l'enseignement clair donné aux enfants et descendants (le mot est vraiment « descendants » plutôt que « neveux » comme on le trouve dans certaines versions) sur leur responsabilité de soutenir leurs parents. C'est la manière de montrer leur piété chez eux. Retenons bien cela dans nos esprits, car on l'oublie trop facilement de nos jours où il y a beaucoup d'allocations et autres formes de soutien public. Le verset 8 dénonce très sévèrement celui qui évite ou néglige ce devoir, et cela montre la gravité d'un tel péché aux yeux de Dieu. Il peut y avoir des gens très connus pour leur piété en public, et qui sont néanmoins stigmatisés comme pires qu'un incrédule à cause de leur manque de piété chez eux.

Les caractéristiques d'une femme « vraiment veuve » selon le verset 5 méritent d'être notées. Une femme chrétienne qui, aux jours de sa prospérité, s'est adonnée aux bonnes œuvres telles qu'énumérées au verset 10, reconnaîtrait qu'après tout, il ne s'agit que du secours de Dieu lui-même apporté aux affligés par son moyen. C'est Lui le Donateur, et elle n'en est que le canal. Maintenant la position est inversée, et elle sait bien qu'elle ne doit pas regarder aux canaux, mais à la puissante Source de tout. C'est pourquoi sa confiance est en Dieu, et c'est à Lui qu'elle s'attend dans la prière. Elle aussi est marquée par cette confiance dans le Dieu vivant qui est un élément si important de la piété pratique.

En contraste avec ceci, voici une veuve qui vit « dans le plaisir », ou « dans l'habitude de se complaire à soi-même ». Une telle personne verrait la vie selon les idées du monde, et elle est déclarée ici « morte en vivant » — c'est-à-dire pratiquement morte quant aux choses de Dieu.

Des croyants mondains demandent parfois, plutôt en se plaignant, la raison pour laquelle ils ne font pas de progrès spirituels, et qu'ils n'ont guère de joie spirituelle. Le verset 6 fournit une réponse. Il n'y a rien de plus aveulissant que l'habitude de ne rien se refuser dans le plaisir. Le plaisir peut être une vie d'un genre mondain, mais c'est une mort spirituelle, car l'âme est morte pour Dieu et pour les choses de Dieu.

Les mauvais effets de l'oisiveté sont présentés avec force dans ce passage. Les jeunes veuves ne devaient pas être soutenues aux frais de l'église, de peur qu'en l'absence d'occupation bien définie, leur affection pour Christ décline, et qu'elles tombent sous le jugement (non pas sous la « damnation » comme dans certaines versions, ce qui est un mot trop fort). Leur oisiveté les amènerait assurément aux commérages et à s'ingérer dans les affaires d'autrui, ce qui est désastreux au plus haut point pour le témoignage de Dieu. L'oisiveté au vingtième siècle produit exactement la même moisson de mauvais fruits qu'au premier siècle.

D'autres instructions sur les anciens sont données aux versets 5:17-19. Un ancien n'était pas nécessairement reconnu comme docteur de la parole de Dieu, bien qu'il dût être apte à enseigner (3:2). « Ceux qui travaillent dans la parole et dans l'enseignement » devaient être estimés dignes d'un double honneur, et cet honneur devait s'exprimer d'une manière pratique, selon les éventuels besoins. Si certains d'entre eux manquaient de choses matérielles, il fallait y pourvoir selon les indications de l'Écriture. La première citation au verset 18 provient bien de l'Ancien Testament (Deut. 25:4), mais la seconde provient du Nouveau Testament (Luc 10:7). C'est une preuve intéressante que l'évangile selon Luc circulait déjà, et était reconnu comme la parole inspirée de Dieu, au même titre que l'Ancien Testament.

Par-dessus tout, Timothée devait être mu par le souci de la gloire de Dieu dans Sa maison. Ceux qui avaient péché devaient être repris publiquement, pour que tous les croyants en soient avertis, et donc rappelés à l'ordre. Seulement le plus grand soin devait être pris pour que rien qui ressemblât à de la partialité ne s'introduise subrepticement. Rien n'est plus banal dans le monde que le favoritisme, et nous nous formons tous si facilement des préjugés, soit pour soit contre nos frères en Christ. De là cette adjuration solennelle faite à Timothée « devant Dieu et le Christ Jésus et les anges élus ».

En relation avec cette adjuration solennelle du verset 21 contre la partialité, vient l'injonction de « n'imposer les mains précipitamment à personne ».

L'imposition des mains exprime la communion et l'identification, comme Actes 13:3 le montre. Barnabas et Saul étaient déjà prophètes et docteurs quand l'Esprit les appela à se lancer dans l'évangélisation des nations. Il n'y avait donc aucune pensée de les « consacrer » quand leurs compagnons d'œuvre leur imposèrent les mains, mais plutôt de leur montrer une pleine communion et identification avec leur mission.

Timothée devait éviter de donner précipitamment son approbation à un homme de peur de découvrir ensuite qu'il avait accrédité quelqu'un d'indigne, et de risquer de se trouver par-là dans la triste situation d'avoir participé à ses méfaits. Le croyant doit faire attention non seulement à sa pureté personnelle, mais aussi à ses associations.

Paul savait évidemment le soin qu'avait Timothée pour sa pureté personnelle, d'où l'instruction du verset 23. Ce verset a souvent été cité dans les débats sur la « tempérance ». Il montre, sans aucun doute, que l'Écriture ne justifie pas la propagande des partisans de réformes extrêmes. Il montre cependant avec autant de clarté qu'un chrétien vraiment pieux, comme Timothée, se gardait tellement du vin qu'il devait

être exhorté à en prendre pour des raisons médicales, et qu'alors il ne devait en prendre qu'un peu.

Le verset 24 se rattache au début du verset 22. Beaucoup de choses, bonnes ou mauvaises, ne sont pas du tout publiques ni manifestes, en sorte qu'on peut facilement se tromper dans nos jugements. À la fin cependant, tout sera manifesté, car rien ne peut rester toujours caché. Quelle pensée solennelle!

Chapitre 6

Dans la période apostolique, comme aujourd'hui, l'évangile a souvent triomphé parmi les pauvres; c'est pourquoi il y avait un grand nombre de domestiques ou d'esclaves dans l'assemblée. Le chapitre 6 commence par des instructions qui montrent comment la vie de piété s'applique à eux. L'esclavage est étranger au christianisme, mais puisque l'objectif du Seigneur à Sa première venue n'était pas de redresser ce qui ne va pas dans ce monde (voir Luc 12:14), et que ceci ne sera accompli qu'à Son retour, la volonté de Dieu pour les Siens aujourd'hui est d'accepter les conditions qui caractérisent leur époque, et dans ces conditions, d'orner la doctrine et d'honorer Son nom.

Les serviteurs ou esclaves ont la place la plus humble ; ils ont dès lors à être marqués par la sujétion et l'honneur rendu à leurs maîtres. Si ceux-ci étaient eux-mêmes des croyants, loin que ce soit une raison de leur manquer d'égards ou d'amoindrir leur autorité, cela n'était qu'une raison supplémentaire de les servir fidèlement. L'apôtre qualifie ces instructions de « doctrine qui est selon la piété », car c'était de saines paroles comme celles données directement par le Seigneur Lui-même.

L'époque actuelle est marquée par une réaction considérable contre l'autorité, même dans les milieux chrétiens. Cela n'a rien de nouveau en soi, car cela se manifestait déjà quand l'épître a été écrite. Il y avait des gens qui enseignaient ce qui était en contradiction avec « les paroles de notre Seigneur Jésus Christ » déjà au premier siècle ; il n'y a

donc rien de surprenant que cela abonde dans les derniers temps. L'apôtre écrit très clairement au sujet de ces opposants. Il démasque leur vrai caractère. Ils étaient marqués par l'orgueil et l'ignorance. Combien ces deux choses vont souvent ensemble! Moins un homme en sait sur Dieu et sur lui-même, plus il s'imagine avoir de quoi se vanter. La vraie connaissance de Dieu et de soi-même chasse tout de suite l'orgueil.

Le verset 4 montre aussi clairement ce qui résulte du rejet de l'autorité du Seigneur. Questions et disputes de mots viennent au grand jour. Ceci est bien sûr inévitable, vu que, si l'autorité du Seigneur est mise de côté, tout n'est plus qu'une question d'opinion ; dès lors, l'opinion d'un homme est aussi bonne que celle d'un autre, et les batailles d'arguments et les disputes de mots se poursuivent indéfiniment, et toutes sortes de jalousies et de conflits fleurissent.

Les hommes qui disputent ainsi montrent un entendement [manière de pensée] corrompu et privé de la vérité, et que derrière leurs pensées d'orgueil, ils ont l'idée que le gain personnel est le but ultime et réel de la piété, et qu'un homme n'est pieux qu'à cause de ce qu'il peut en tirer. Si telle est leur idée, alors bien sûr ils ne plaideront pas en faveur d'un esclave accomplissant son service comme le verset 2 le demande, puisque le gain qui en sortirait ne bénéficierait qu'au maître et non pas à lui. La vérité est que le but de la piété n'est pas le gain, mais Dieu, bien que, comme l'apôtre l'ajoute de manière saisissante : « la piété avec le contentement est un grand gain ». Marcher comme dans la présence du Dieu vivant, avec une confiance simple dans Sa bonté, et avec le contentement du cœur, c'est un très grand gain d'ordre spirituel.

Il faut reconnaître que nous ne sommes que des gérants à vie de tout ce que nous possédons. Nous sommes entrés dans le monde sans rien avoir, et nous en sortons sans rien non plus. Dieu peut bien nous donner beaucoup pour notre jouissance, mais d'un autre côté nous devrions être contents d'avoir juste le nécessaire pour vivre — la nourriture et les vêtements. C'est un modèle de haut niveau, que peu atteignent, mais l'apôtre lui-même l'a atteint. L'exhortation du verset 8 nous est très nécessaire de nos jours.

De tous côtés nous trouvons des personnes qui désirent vraiment devenir riches ; faire de l'argent est le but suprême de leur vie. Le chrétien n'est que trop facilement contaminé par cet état d'esprit, pour sa plus grande perte. Le verset 9 ne parle pas de ceux qui sont riches, comme le fait le verset 17, mais de ceux qui veulent devenir riches, c'està-dire que c'est là l'objectif qu'ils se sont fixé. De telles personnes sont prises au piège de beaucoup de convoitises qui, dans le cas de l'homme du monde, le plongent dans la destruction et la ruine. Il en est ainsi, aussi bien s'ils réussissent à atteindre leur but d'amasser des richesses, ou s'ils échouent, car ce qui détourne les hommes de la foi et les transperce de douleurs, c'est la convoitise de l'argent, et non pas seulement son acquisition ou son mauvais usage. L'amour de l'argent est déclaré être la racine de toutes sortes de maux. Il ne s'agit pas de dire que la moindre trace de mal dans le monde se ramène à l'amour de l'argent, mais l'amour de l'argent est une racine à partir de laquelle poussent toutes les variétés de mal, selon les occasions.

L'appel adressé à Timothée dans les versets 11 à 14 place devant nous la volonté de Dieu pour le croyant, laquelle n'est pas du tout, et est même opposée à l'idée que le gain serait la piété suivie d'amour de l'argent.

L'apôtre s'adresse à Timothée ici comme à un « homme de Dieu ». Le sens de ce terme est évident au vu de l'usage qu'en fait l'Écriture. Il désigne un homme qui se tient avec Dieu et qui agit pour Dieu dans des circonstances critiques, alors que la majorité de ceux qui professent Lui appartenir se montre infidèle à Sa cause.

L'homme de Dieu, et même tous les vrais croyants pour de pareilles questions, doivent fuir toutes ces mauvaises choses issues de l'amour de l'argent, et ils doivent poursuivre celles qui sont le fruit de l'Esprit. Six beaux caractères sont énumérés, qui se rattachent les uns aux autres comme une grappe de fruits, en commençant par la justice, qui doit toujours venir en tête dans un monde d'injustice et de péché, et en finissant par la douceur d'esprit, qui est l'opposé de ce que nous sommes par nature ; cette douceur d'esprit concerne notre esprit, tandis que la justice concerne nos actes.

Si nous poursuivons de telles choses, nous verrons alors immédiatement de l'opposition. Il y a beaucoup d'opposition dans la poursuite de l'argent, car nous sommes dans un monde de concurrence. Faire de l'argent devient un combat banal, et même assez sordide dans certains cas. Il y a aussi un combat si nous poursuivons ce qui plait à Dieu, seulement ce combat-ci est un combat de la foi, car nos adversaires y sont le monde, la chair et le diable ; et rien si ce n'est la foi dans le Dieu vivant ne peut prévaloir contre eux.

De plus, ces choses excellentes du v. 11 émanent de cette vie éternelle qui est la portion de celui qui croit au Fils de Dieu, et elles expriment cette vie. Nous avons cette vie, comme le disent si clairement et abondamment les écrits de l'apôtre Jean, et pourtant nous sommes exhortés à nous en emparer, car c'est une vie dépendante : c'est Christ qui en est la source et l'objet. Nous nous en emparons, en nous saisissant par la foi de Lui et de tout ce qui trouve son centre en Lui. Les hommes du monde se saisissent de gains terrestres, au moins autant qu'ils en peuvent prendre dans leurs mains. Nous, nous sommes appelés à la vie éternelle, et à nous en saisir en nous occupant de tout ce en quoi elle consiste d'un point de vue pratique.

Timothée avait fait une belle confession de foi, et maintenant il lui est solennellement ordonné devant Dieu qui est la Source de toute vie, et devant le Christ Jésus qui a été le grand Confesseur de la vérité devant

les plus hautes autorités du monde, de marcher selon ces instructions d'une manière irrépréhensible jusqu'au moment où la responsabilité du serviteur cessera.

Le moment vient où le Seigneur Jésus apparaîtra dans Sa gloire, et alors le serviteur fidèle verra l'heureux fruit de sa fidélité et de sa belle confession. Ce moment est fixé par le bienheureux et seul Souverain dont rien ne peut faire échouer les desseins, qui demeure dans la splendeur éternelle, hors de la portée des yeux des mortels.

Remarquez à quel point l'Écriture identifie complètement le Seigneur Jésus et Dieu. Aux versets 14 à 16, il n'est pas facile de discerner duquel des deux il est parlé. Il apparaît cependant que, dans ce passage, c'est Dieu qui est le Roi des rois et le Seigneur des Seigneurs, et qui va présenter le Seigneur Jésus dans Sa gloire le moment venu (« au temps propre »). En Apocalypse 19:16, c'est sans aucun doute le Seigneur Jésus qui est Roi des rois et Seigneur des seigneurs.

Observez aussi la force de l'expression « qui seul possède l'immortalité », car il ne manque pas de gens qui essayent de s'appuyer dessus pour nier l'immortalité de l'âme humaine, et pour enseigner son anéantissement. Cette expression veut dire bien sûr que Dieu seul a l'immortalité d'une manière essentielle et absolue. Si des créatures la possèdent, elle l'ont par dérivation de Lui. Si cela voulait dire que, d'une manière effective, Dieu seul est immortel, nous devrions bien sûr accepter alors la disparition finale de tous les saints, et même des saints anges. Lue de cette manière, cette expression va trop loin même pour les partisans de l'anéantissement.

Ayant attribué « honneur et force éternelle ! » au Dieu immortel et invisible, devant lequel Timothée devait marcher, en restant loin de l'esprit et de la conduite de ceux dont l'objet principal est d'acquérir des richesses, l'apôtre adresse ses instructions au verset 17 aux croyants qui sont « riches dans le présent siècle ». Ses paroles indiquent tout d'abord

les dangers qui se rattachent à la possession de richesses. Celle-ci a tendance à rendre l'esprit hautain, et à détourner le possesseur de la confiance en Dieu pour lui faire mettre sa confiance dans l'argent. L'homme du monde qui est riche se croit naturellement très important, et il se sent à l'abri des troubles ordinaires et des luttes de l'humanité. Le chrétien riche ne doit pas s'imaginer que son argent lui donne le droit de dominer l'assemblée de Dieu, ou de dominer sur ses frères et sœurs en Christ.

En second lieu Paul nous montre les privilèges attachés à la richesse. Celle-ci peut être utilisée au service de Dieu, pour aider les Siens ; et ainsi celui qui commence par être riche en argent peut finir par être riche en bonnes œuvres, ce qui est une richesse bien plus durable. Les richesses terrestres sont incertaines, et celui qui en amasse pour lui-même peut voir sa réserve tristement épuisée au moment où il en aura le plus besoin. Celui qui se sert de ses richesses pour le service de Dieu, amasse un bon fondement de récompense pour l'éternité, et pendant ce temps sa confiance est dans le Dieu vivant qui, après tout, ne nous refuse pas ce qui est bon, mais nous le donne richement pour en jouir. Ceux qui détiennent et utilisent leurs possessions comme des intendants responsables vis-à-vis de Dieu, c'est justement à eux que l'on peut faire confiance pour jouir des dons de Dieu sans en faire mauvais usage.

À propos du verset 4:10, nous avons vu que la confiance dans le Dieu vivant est l'essence même de la piété. Nous retrouvons cette expression ici au verset 6:17. Les chrétiens riches doivent être pieux, et consacrer leur énergie, non pas à se saisir de choses plus grandes dans

ce monde, mais à se saisir de « ce qui est vraiment la vie » (c'est ainsi qu'il faut lire). La vraie vie ne se trouve pas dans l'argent et dans les plaisirs qu'il procure (voir 6:6), mais dans la connaissance et le service de Dieu.

La dernière responsabilité confiée à Timothée est très frappante. Il lui avait été confié en dépôt la connaissance et le maintien de la vérité révélée de Dieu, comme le dit plus complètement 2 Timothée 3:14-17. Il fallait qu'il garde cela jalousement, car la vérité était mise en danger, d'un côté par des discours vains et profanes (sans doute des enseignements insensés, proches des fables profanes et de vieilles femmes de 4:7), et d'un autre côté par « la connaissance [ou : science] faussement ainsi nommée ». Cette expression admet clairement et implicitement l'existence d'une vraie science, en complète harmonie avec la révélation. Elle affirme clairement qu'il y a deux mille ans déjà, il y avait une science [ou : connaissance] faussement ainsi nommée qui s'opposait à la révélation. Elle était largement formée des spéculations des philosophes. La science faussement ainsi nommée d'aujourd'hui est aussi composée d'une connaissance partielle basée sur des observations imparfaites et inexactes, largement mêlées à de la spéculation, souvent extravagante. Si ce type de « science » est professé, la foi est complètement perdue.

Vis-à-vis de tout ceci, les instructions sont très simples. *Fuis* les discours vains et profanes, et FUIS la connaissance faussement ainsi nommée autant que les discours vains. Nous aurons besoin de la grâce de Dieu pour le faire ; d'où cette parole finale : « Que la grâce soit avec toi ! » Amen !

1 Timothée – Commentaires – Etudes de Paris 1946-47

Commentaires – Etudes de Paris 1946-47

<u>1 2 3 4 5 6</u>

Chapitre 1

Chapitre 1:1-2

Les épîtres à Timothée et à Tite revêtent un caractère particulièrement doux et empreint d'affection du fait que c'est un serviteur de Dieu ayant derrière lui une longue carrière exceptionnellement remplie, qui écrit à un jeune dans le chemin de la foi. Dieu sait toujours pourvoir les siens du soutien nécessaire. Il donne toujours à la jeunesse de l'aide par ceux qui ont déjà parcouru une partie de la course et dont les expériences et les conseils lui sont utiles. Christ lui-même a pris le caractère de celui qui a parcouru le chemin de la foi avant nous.

De plus Paul est apôtre, il sent la grandeur et la responsabilité de son service ; et, comme tel, il confie un service à son enfant Timothée à qui il dit ce qui est nécessaire pour que son service soit fidèle. Ce qui tenait beaucoup au coeur de l'apôtre et que Dieu lui avait confié spécialement, c'est ce qui se rapporte à l'Assemblée de Dieu. Aussi va-t-il entretenir Timothée de ce corps, l'Assemblée , et lui montrer les privilèges et aussi la responsabilité qui sont la part de ceux qui en font partie. Dans ce monde, il y a un tel corps, l'Assemblée , qui est la colonne et le soutien de la vérité, c'est-à-dire le lieu où la vérité est connue et maintenue. Quand on réalise ce privilège, on sent le besoin d'être gardé pour marcher d'une manière qui honore le Seigneur, le Chef de l'Assemblée . Timothée était jeune, et, malgré sa jeunesse, il possédait beaucoup de gravité ; dès son départ (Actes 16), nous voyons qu'il avait un bon témoignage de la part des frères. L'apôtre rend témoignage à sa foi, à sa

piété, à son dévouement pour le Seigneur. Paul l'aimait et avait confiance en lui. Il lui révèle les pensées de Dieu. Si Dieu révèle les pensées de son coeur, il le fait dans la mesure où la piété et la foi sont là.

Pour bien comprendre l'épître, il faut se souvenir que <u>Timothée</u> <u>était serviteur de Paul</u> et <u>par là</u>, <u>serviteur du Seigneur</u>. Il servait le Seigneur en servant Paul. Le Seigneur l'avait arrangé ainsi. C'est pourquoi, dans certaines épîtres, nous voyons que Paul envoie Timothée dans une assemblée où il y avait des difficultés et où il ne pouvait aller lui-même.

Les relations entre Paul et Timothée sont les relations de deux serviteurs dans la présence de Dieu, dans la conscience de l'appel dont ils ont été appelés. Le vrai lien entre ces deux hommes, c'était Christ. C'est ce qui ressort des deux premiers versets de l'épître. L'appel de l'apôtre venait de « Dieu notre Sauveur et du Christ Jésus notre espérance ». Si Dieu parle de salut, c'est qu'il a tout fait pour cela. Quel repos! Ensuite le Seigneur Jésus est présenté comme notre espérance. Cela nous amène jusque dans l'éternité, là où nos coeurs seront pleinement satisfaits dans la connaissance et la jouissance du Seigneur. Nous trouvons là le christianisme dans toute sa simplicité et toute sa beauté. Ce sont des fondements solides que l'Esprit de Dieu place sous nos pieds. La connaissance du Dieu Sauveur et de son Fils Jésus Christ (notre espérance) est appelée la vie éternelle en Jean 17:3. Dieu ne demande rien à l'homme ; la preuve a été faite, à la croix, qu'il est impossible de rien obtenir de lui. Aussi Dieu, maintenant, donne selon sa grâce et son amour; il a tout fait pour cela dans la personne de son Fils. Combien cela devrait nous attacher au Seigneur Jésus!

Paul souhaite à son enfant dans la foi, <u>la grâce</u>, <u>la miséricorde</u> et <u>la paix</u> de la part de Dieu et du Seigneur Jésus. On comprend la ferveur de ce souhait de la part de quelqu'un qui avait passé par le chemin du service et de la souffrance pour Christ, mais <u>où il avait fait l'expérience de l'amour et de la fidélité du Seigneur</u> qui remplissaient son coeur de joie, s'adressant à un jeune homme qui s'avançait dans un chemin semblable et passablement solitaire.

La grâce c'est <u>l'amour de Dieu</u> qui se manifeste soit pour sauver le pécheur, soit pour entourer, garder et délivrer les siens dans leurs diverses circonstances. <u>La miséricorde</u> c'est <u>l'amour de Dieu</u> qui se manifeste dans notre misère. Nous sommes misérables de bien des manières. La <u>miséricorde</u> est toujours mentionnée à <u>l'égard des individus</u>: le croyant est vu comme un pèlerin aux prises avec toutes les difficultés, les misères, les souffrances, les faiblesses rencontrées ici-bas. La miséricorde n'est <u>pas souhaitée</u> à une assemblée : <u>l'Assemblée est vue telle qu'elle est dans la pensée de Dieu</u> ; non que <u>le côté de sa misère</u> n'existe pas mais il n'est <u>pas considéré dans la salutation</u>.

Ces trois mots, grâce, miséricorde, paix, avaient du poids dans la bouche de l'apôtre; il avait eu maintes fois l'occasion d'apprécier leur prix et leur vertu pratique. Ce sont trois choses dont l'âme doit jouir pratiquement. Sans cela on ne peut ni tenir, ni servir. Ces trois bénédictions sont indispensables pour la marche individuelle: sentir que l'on est un objet de grâce, connaître l'amour de Dieu ainsi; puis ne pas se croire fort, ne pas lever la tête, sentir sa misère; enfin jouir de la paix de Dieu. Elles sont indispensables pour partir dans le chemin avec Dieu. Sans cela, on ne sait pas qu'on est porté par la grâce et on ne l'apprécie pas; on n'a pas non plus le sentiment de sa misère et on est indifférent, on n'a pas conscience de tous les dangers que l'on côtoie, ni de ce que l'on est et on ne sait pas du tout ce que c'est que la miséricorde et le besoin que l'on en a; quant à la paix, qui est le résultat de la grâce et de la miséricorde, on n'en jouit pas dans son coeur. Ces trois compagnes

nous sont présentées pour <u>partir avec elles</u> et <u>poursuivre avec elles le</u> <u>chemin de la foi</u>, comme dans le Psaume 23, la bonté et la gratuité sont les deux compagnes qui ne quittent pas le pèlerin.

Chapitre 1:3-4

Paul avait prié Timothée de rester à Éphèse lorsqu'il allait en Macédoine ; il était nécessaire que Timothée restât là, avec cette assemblée d'Éphèse où l'ennemi cherchait à corrompre le travail de Dieu (Actes 20:29). Timothée avait reçu de l'apôtre l'autorité nécessaire pour ordonner à certaines personnes de ne pas enseigner des doctrines étrangères et de ne pas s'attacher aux fables et aux généalogies interminables. Timothée était revêtu de cette autorité apostolique pour démasquer ces personnes, leur résister en démontrant que leur enseignement était un enseignement humain. Actuellement, il est également nécessaire de veiller pour que l'enseignement dans l'assemblée ne soit pas le résultat de l'activité et de la propre volonté humaines. Timothée aurait peut-être désiré partir avec Paul qu'il aimait, mais l'apôtre l'avait prié de rester, l'assemblée d'Éphèse et son bon ordre étant une chose qui lui tenait au coeur, comme à celui de Paul, parce que cette chose était précieuse aux yeux et au coeur du Seigneur, il a répondu à la prière de l'apôtre et est resté à Éphèse. La lettre de l'apôtre vient le soutenir et lui donner les directions utiles pour l'accomplissement de la tâche qui était devant lui. Actuellement, il devrait en être de même dans l'assemblée. Le fidèle ne peut pas, par fidélité à Christ, rester indifférent à ce dont il est témoin ; il ne peut pas adopter une attitude de laisser-aller à l'égard de tout ce qui peut se présenter.

L'attitude des deux serviteurs de Dieu est propre à nous enseigner. Dans la dépendance et dans l'amour, Paul allait en Macédoine et Timothée restait à Éphèse. Quelle que soit la mission reçue, agréable ou non pour la chair, ils obéissent, mettant de côté leurs préférences, leurs désirs personnels, et leur propre volonté.

Les versets 3 et 4 se lient à la fin du chapitre ; les versets 5 à 17 forment une parenthèse. A la fin du chapitre, nous voyons que Paul n'avait pas attendu que Timothée eût agi pour manifester son autorité puisqu'il dit que c'est à propos de mauvaises doctrines et de blasphèmes qu'il avait livré Hyménée et Alexandre à Satan.

Nous n'avons plus l'autorité apostolique, ni celle de Timothée qui en procédait, mais nous avons à être exercés sur <u>la façon dont les saints</u> peuvent être appelés à réaliser la pensée du Seigneur en présence d'une mauvaise doctrine ou <u>de tout autre mal</u>. L'un des intérêts de la lecture des épîtres à Timothée sera précisément de nous instruire à ce sujet. Dans ces épîtres, il n'y a pas beaucoup de doctrine, <u>mais des enseignements pratiques</u>.

Du temps de l'apôtre, l'imagination des faux docteurs travaillait au milieu des saints ; il y avait beaucoup d'écrits apocryphes ; les personnes qui se disaient inspirées écrivaient ce qui traversait leur propre esprit, comme on en trouve aujourd'hui qui ont leurs idées à elles sur beaucoup de questions. Nous avons le privilège et le devoir de contrôler ce qu'on nous dit être la vérité ; il faut examiner si cela s'appuie sur la Parole et est bien conforme, non pas seulement à la lettre, mais à l'esprit de la Parole. Le fruit de l'enseignement des faux docteurs était des disputes parmi les saints ; c'est toujours le résultat de l'enseignement charnel, tandis que le résultat de l'enseignement selon le Seigneur est l'amour.

[v.5-17]

Chapitre 1:5

L'amour est en effet le grand but du ministère selon Dieu : « la fin de l'ordonnance, c'est l'amour ». Par l'enseignement dans l'assemblée, la conscience doit être touchée et le coeur ouvert. Si ces choses sont opérées par la puissance de l'Esprit , le résultat que le Seigneur cherche est obtenu : l'amour, l'affection pour lui dans les siens.

La vérité accompagne l'amour pour produire ce qui est selon « <u>l'administration de Dieu</u> », c'est-à-dire <u>l'édification</u>, <u>l'ordre divin</u> <u>établi par la Parole</u>. Cet ordre est le reflet des caractères de Dieu, de Christ, et est assuré par <u>la foi</u> qui attache nos coeurs à <u>la personne du Seigneur</u>.

Au verset 5, l'apôtre pose tout de suite le solide fondement, ce qui est de Dieu et ce qui produit des fruits à la gloire de Dieu. C'est la révélation divine qui est la seule base d'édification de l'assemblée ; même dans la lecture de la Parole et sa présentation, il faut beaucoup de discernement spirituel; la loi, par exemple, fait partie de la Parole, mais elle peut être mal appliquée et faire beaucoup de mal ; si on la laisse à sa place, elle fait du bien. Nous avons à demander au Seigneur le discernement spirituel pour garder et savoir appliquer les portions de la Parole à leur place. Lorsque des divergences se produisent entre les saints, il n'est pas toujours aussi clair que dans notre épître, de savoir quelle est la pensée de Dieu. Il faut parfois longtemps pour la discerner, mais ce qu'il faut éviter, ce sont les disputes de mots où les esprits s'opposent les uns aux autres. Il est à souhaiter que, dans de pareils cas, il y ait un ou plusieurs frères qui, avec l'autorité de l'Esprit et de la Parole, puissent faire connaître la pensée de Dieu ; cela est de toute importance. Il ne s'agit pas de celui qui a raison ou de celui qui a tort, mais il s'agit de Dieu qui entre en scène et pratiquement cela se fait par la parole à propos donnée par un frère. On avait parlé, discuté sans Dieu, et alors, devant la parole à propos et l'intervention de Dieu, les coeurs s'inclinent s'ils sont droits.

La parole de Dieu est <u>incomprise de la chair</u>, elle est <u>incomprise par le croyant même qui la lit sans le secours de l'Esprit</u>. Nous <u>ne comprenons la Parole</u> et <u>n'avons le droit d'en user que par l'Esprit</u>; alors <u>Dieu est là</u> et nous prenons notre place. C'est ce que nous trouvons dans les versets 5 et suivants. <u>Le coeur pur</u>, <u>la bonne conscience</u>, <u>la foi sincère sont des pierres de touche</u> pour la réalité de l'amour en présence de toutes les questions qui se posent. Nous devons laisser la parole de Dieu

toucher <u>notre coeur</u> et <u>notre conscience</u>; alors nous sommes <u>placés devant Dieu dont la présence met tout en ordre</u>. Ce n'est <u>pas ce que nous pensons</u> qui doit compter, c'est <u>ce que Dieu pense</u>. Faisons donc toujours intervenir Dieu; la solution à toutes les questions se trouve là et non ailleurs. La présence de Dieu demande toujours <u>l'exercice de la conscience</u>, <u>du coeur</u>, <u>de la foi</u>. Aussi est-il d'une importance vitale pour nous, d'ouvrir nos oreilles et nos coeurs à ce que le Seigneur nous dit dans l'assemblée. Personne n'a d'autorité par lui-même, personne ne peut en donner, <u>seule la Parole peut donner l'autorité</u> à <u>celui qui s'en sert par l'Esprit</u>.

Quand il y a des contestations, des disputes de mots, c'est que l'on n'est <u>pas dans la clarté de la présence de Dieu</u>. Qu'est-ce qui l'empêche ? <u>Quelque chose qui est à juger</u>, <u>qui est à mettre en ordre au-dedans de soi</u>, <u>des choses que Dieu connaît et qu'il sonde</u>.

Chapitre 1:6-10

Dans le verset précédent (v. 5) Dieu nous donne en quelques mots le précieux résumé de tout service fidèle devant lui. A partir du verset 6, l'apôtre revient à ces personnes qui enseignaient des doctrines étrangères et, en particulier, à ceux qui prétendaient être docteurs de la loi et qui par leur action tendaient à faire retourner les saints à une position d'où la grâce de Dieu les a retirés. Ce qu'il est important de saisir c'est la place qu'occupe la loi et à quoi elle sert, pourquoi Dieu l'a donnée.

L'enseignement de ces docteurs de la loi n'a pas de portée ; ils n'entendent rien à ce qu'ils disent et ne sont pas eux-mêmes persuadés. Il ne peut en être autrement puisque <u>leur enseignement est le mensonge</u>. Aucun effet n'est produit pour Dieu parce que <u>rien n'est présenté par la puissance de l'Esprit</u>. <u>La chair peut</u>, et c'est un fait d'expérience, <u>raisonner</u> sur les choses de Dieu, sur la loi, sur l'évangile. Ce qui est remarquable, c'est que, dans cette épître, l'égarement des personnes qui agis-

sent ainsi nous est présenté comme <u>le résultat</u> <u>d'une mauvaise conscience</u>, <u>l'absence</u> <u>d'une foi sincère</u> et <u>d'un coeur pur</u>. L'hérésie est <u>le fruit</u> d'un <u>mauvais état intérieur</u>; <u>le vrai mal gît à l'intérieur de l'âme</u>.

Ce n'est pas la doctrine qui donne une bonne conscience, mais l'abandon d'une bonne conscience entraîne l'abandon de la saine doctrine. Un des grands enseignements de l'épître est la nécessité d'être vigilant à l'égard de ces trois choses : un coeur pur, une bonne conscience, une foi sincère. C'est de là que, pratiquement, résultera tout le bien. Il est possible d'acquérir des connaissances quant à la loi, même quant à l'évangile, mais si ces trois choses ne sont pas gardées, ces connaissances se traduiront par un vain babil, on peut se séduire soi-même et en séduire d'autres. L'Esprit et la Parole ne mettent pas la loi de côté (Matt. 5:17). La loi est comme un glaive suspendu sur la chair ; partout où il y a la chair à juger, la loi est là : Guilgal. Aucun principe de grâce n'annule la force de la loi, au contraire. L'épître aux Romains règle la question et Dieu le fait avec un soin extrême, afin que ceux qui ont été broyés par la loi, qui en ont souffert, apprécient mieux la sainte grâce de Dieu. La loi est sainte, juste et bonne ; Dieu ne l'a pas retirée et le tranchant de cette loi n'est pas détourné. La loi (les dix commandements) nous rappelle la mesure de ce qu'est Dieu, sa sainteté ; nous l'oublions facilement. La considération de la loi a un autre heureux effet, c'est de nous faire apprécier l'oeuvre de Christ ; il s'est placé sous la malédiction de la loi ; il nous en a délivrés ; pendant les trois heures sombres de la croix, il a pris sur lui tout le poids de la malédiction de la loi qui était sur nous, une loi sainte sur nous pécheurs. C'est pour cela que sur la montagne d'Ebal (Deut . 27) on devait écrire la loi sur les pierres enduites de chaux et dire « Maudit... » car la loi, si elle n'est pas accomplie, amène à la malédiction. Mais Christ est venu et a pris cette malédiction sur lui.

La loi n'a <u>pas de pitié</u>, <u>la loi tue</u> ; il en est ainsi <u>pour la chair du</u> <u>chrétien</u>. La mesure de la morale n'est pas inférieure chez le chrétien

par rapport à un inconverti, bien au contraire! Toutefois le chrétien n'est pas dans la chair ; l'inconverti est dans la chair, c'est-à-dire sous la loi. Voilà le terrain des relations avec Dieu. Toutes les fois que la chair se montre, la loi frappe sans pitié. Israël n'a jamais été sous la loi sans grâce, sans quoi il serait mort tout de suite. Quand le peuple a fait le veau d'or, la loi devait être brisée ou le peuple anéanti; Moïse a la pensée de Dieu, il brise les tables de la loi. Dès le départ, c'est l'échec de l'homme vis-à-vis de la loi ; aussi Dieu intervient-il en grâce. Mais Dieu n'a pas changé parce qu'il use de grâce ; la loi montre ce que Dieu est, et donne la mesure de la sainteté de l'homme vis-à-vis de Dieu. Le chrétien accomplit la loi, bien qu'il ne soit pas sous la loi, et, en réalité, parce qu'il n'est pas sous la loi. S'il vit de Christ, si Christ est sa vie, il aimera Dieu de tout son coeur et son prochain comme lui-même. Il ne s'agit évidemment pas du salut de l'âme, mais des conséquences pratiques de notre vie ici-bas. La loi n'est pas pour le juste ; elle n'est pas pour l'enseignement du juste qui est sur un autre terrain. Mais le juste peut la considérer avec profit ; elle nous aide à voir ce que nous sommes, bien que la grâce seule nous le fasse vraiment voir. Le tableau du péché dans le verset 10 est affreux ; il ne s'agit pas de couvrir cela sous le manteau de la charité, mais de frapper par la loi, et la loi est un glaive. Évidemment, il ne faudrait pas aller vers des âmes qui sont dans cet état rien qu'avec la loi ; il faut savoir aller avec les pieds chaussés de la préparation de l'évangile de paix. Mais d'autre part, on ne peut parler seulement de grâce à quelqu'un qui, délibérément, vit dans ces péchés ; il est nécessaire de lui dire aussi ce que Dieu dit dans la loi. La loi démontre ce qui est dit dans un autre passage de la Parole, que le coeur est incurable. Nous devons apprendre ce que nous sommes et, pour cela, Dieu nous fait descendre dans les profondeurs intimes de notre coeur ; sa lumière nous éclaire et nous fait voir ce que nous sommes et ce que nous sommes capables de faire. Le point de départ d'un tel état de corruption, c'est l'iniquité (v. 9), c'est-à-dire la marche selon sa propre volonté, sans loi, sans frein, sans jugement, sans Dieu, sans maître. C'est <u>le caractère des derniers jours</u>. Exemple du péché de Jéroboam. Pour nous, <u>le Seigneur Jésus a pris notre culpabilité</u> et, pour nous, <u>il a été compté parmi les iniques</u>; **quelle grâce!** L'homme parfaitement obéissant a supporté le jugement sur l'iniquité. <u>Il faut nous souvenir de cela</u> avec révérence, avec amour, et <u>marcher ici-bas dans</u> <u>l'obéissance</u>, comme disciples du Seigneur, avec un coeur rempli d'affection pour lui. <u>L'obéissance</u> est une des plus belles vertus chrétiennes. <u>La propre volonté</u> est terrible, indomptable. C'est elle qui nous fait tant de mal, soit individuellement, soit collectivement. Les premiers péchés énoncés dans les versets 9 et 10 sont <u>à l'égard de Dieu</u> (iniques, insubordonnés, impies, pécheurs, profanes), les suivants <u>vis-à-vis des hommes</u>. Dans la loi, il y avait des commandements pour Dieu et pour les hommes. Si on disait « j'aime Dieu » et qu'on méprisât les hommes, on péchait sur toute la loi (<u>1 Jean 4:20, 21</u>; 5:1-5).

Nous n'avons pas besoin d'aller dans le monde pour savoir ce qui s'y passe ; nous sommes assez avertis, tout en restant séparés du monde. Il faut nous en tenir le plus loin possible, nous souvenant que nous portons en nous la même puissance de mal. Ne nous laissons pas entraîner dans un chemin où on nous dirait que la morale des vrais chrétiens au 20e siècle n'est pas la même qu'au premier ; la morale des chrétiens, c'est la morale éternelle de Dieu, en rapport, non avec une dispensation quelconque, mais avec la nature de Dieu, connue maintenant en Christ, mais toujours le « seul vrai Dieu ». Les commandements de la loi sont presque tous négatifs c'est-à-dire qu'ils disent : « Ne fais pas ». Pour que l'homme ne pèche pas, il faudrait qu'il n'agisse pas ; dès qu'il agit, il pèche. Notre chair n'est pas meilleure ; pour être heureux devant Dieu et pour marcher devant lui, la chair ne doit pas agir, même la chair avec de bons désirs (mortifier la chair). Notre bonheur c'est de traiter la chair comme Dieu la traite, la tenir à la place où la grâce de Dieu l'a mise, à la croix.

Chapitre 1:11

Le verset 11 nous présente le contraste avec la loi, c'est « l'évangile de la gloire du Dieu bienheureux ». « Christ est la fin de la loi pour justice à tout croyant », Christ qui a supporté la condamnation que la loi appelait sur nous. Cela nous rend précieuse la personne de Christ, de notre Sauveur. La loi reste avec toute son autorité et elle trouve satisfaction dans la personne du Seigneur Jésus qui, bien plus que ne pouvait le faire Israël, l'a rendue grande et honorable, et qui, à la croix, a satisfait pleinement toutes les exigences de Dieu. Et maintenant Dieu donne au lieu d'exiger, et il donne l'évangile non seulement de la grâce, mais « de <u>la gloire</u> du Dieu bienheureux ». <u>Tous les attributs de Dieu, toutes</u> ses perfections, sont révélés par l'évangile qui présente la personne du Seigneur Jésus et qui révèle Dieu, comme le Père ; il est celui en qui Dieu trouve toutes ses délices. Pour nous, nous sommes invités à entrer dans ce qui fait les délices du Dieu bienheureux, c'est-à-dire dans la connaissance de Christ (Matt. 3:17). Tout ce que Dieu nous a révélé est mis en lumière dans l'évangile, dans la personne de Christ.

Chapitre 1:12-13

L'apôtre dit cela en passant parce que son coeur était plein de la personne de Christ et cela d'autant plus qu'il savait ce que c'est que d'être sous la loi, mais il avait trouvé la justice de Dieu. En pratique, il n'est pas mauvais qu'une âme ait plus ou moins senti l'aiguillon de la loi, à condition de sortir de cet état. Les efforts de la chair, de quelque nature qu'ils soient, devant les exigences du Dieu saint, sont une expérience bienfaisante, à condition que la grâce de Dieu nous en fasse sortir ; l'âme du croyant s'en trouve trempée. L'affranchissement selon Dieu est quelque chose du plus grand prix. On peut avoir la vie et n'être pas affranchi, on gémit parce qu'on veut lutter contre le péché, tout en restant dans la chair. C'est un heureux jour que celui où l'on reconnaît qu'on est un misérable homme et qu'on regarde à celui qui a tout accompli ; alors on rend grâces ; on a fait la grande expérience de Job. L'affranchissement est une chose très importante dans les conseils de

Dieu. C'est le Fils qui affranchit (<u>Jean 8:36</u>). Quelle délivrance <u>quand on a appris</u> **<u>qu'en soi</u>**, c'est-à-dire <u>en la chair</u>, <u>il n'habite point de bien</u> (<u>Rom. 7:18</u>). <u>La chair</u>, même dans ce qu'elle a de meilleur, <u>est toujours</u> ce qui gêne le chrétien dans sa marche.

Dans nos temps de déclin, les hommes qui gémissent sous la loi sont rares ; on n'en entend guère parler. Est-ce une expérience qu'on ne fait plus? Il est à souhaiter qu'il n'en soit pas ainsi. On parle de chrétiens qui, dans des temps précédents, sont restés longtemps sous la loi, dans la position de l'âme de Romains 7, et qui, du jour de l'affranchissement véritable, appréciaient comme il convient la grâce de Dieu qu'ils n'étaient point alors portés à tourner en dissolution (Jude 4) ; ils ne recherchaient plus leur propre justice. Il est beau de voir chez l'apôtre cette absence de propre justice ; il exalte la grâce toute pure, et, quoiqu'il fût, selon la loi, sans reproche (Phil. 3:6), il se reconnaît le premier des pécheurs et il dit : « miséricorde m'a été faite », il ne s'estimait pas digne de la grâce qui lui avait été manifestée. Ce que la loi ne serait jamais arrivée à faire, la grâce l'a fait; la conviction d'avoir observé la loi aurait amené Paul à se considérer toujours comme honorable ; la grâce touche son coeur, ouvre ses yeux et l'amène à proclamer ce qu'il est en vérité. La conscience a été pénétrée à fond et chaque fois qu'il a parlé de lui, il l'a fait dans des termes semblables (1 Cor. 15:8, 9 ; 13:2). Il faut que nous arrivions à nous voir comme Dieu nous voit, sans cela rien n'est fait dans nos âmes. D'ailleurs, Dieu est fidèle et il arrive bien à nous obliger à cette confession, mais le plus tôt est le mieux. Quand on est jeune converti, on s'imagine qu'on est capable de quelque chose et on a de l'estime pour soi-même, mais quand on avance dans le chemin, on baisse dans sa propre estime et on est heureux de se ranger loin, bien loin derrière l'apôtre Paul.

Ce n'est <u>pas la loi</u> qui donne <u>l'horreur du mal</u>, <u>c'est la grâce</u> ; un chrétien sait ce que c'est que <u>d'offenser la grâce</u>, <u>de pécher contre la grâce</u>.

Chapitre 1:14

L'apôtre ajoute que « la grâce... a surabondé avec la foi et l'amour qui est dans le Christ Jésus ». C'est l'oeuvre de Dieu. Dieu voulait pour lui ce pécheur et l'établir pour annoncer l'évangile (Actes 9:15) et Paul rend grâces non seulement de ce que Dieu l'a converti, mais aussi de ce qu'il l'a choisi pour être porteur de bonnes nouvelles. Chez cet homme de Dieu, la connaissance de soi-même a été en rapport avec le service qui lui a été confié. Il était un vase d'élection mais il a fallu qu'il soit vidé de lui-même pour que Dieu le remplisse. Dans la pratique, c'était un chrétien qui se jugeait constamment afin que la puissance de Dieu pût avoir son efficace. Dans le verset 14, nous voyons que la source se trouve en Christ. Il faut être en contact avec lui ; c'est de sa plénitude que nous avons reçu et grâce sur grâce. Là nous trouvons un principe qui n'existait pas sous la loi : la foi, un effet, et l'amour, une cause ; ce sont des choses inconnues sous la loi. La loi disait : « aime », mais ne donnait pas le moyen d'aimer; la grâce donne le moyen d'aimer, elle apporte l'amour. Pour l'apôtre qui avait été arraché à la loi, ces déclarations avaient du prix. Pour lui, connaître Dieu, la foi qui sauve, la grâce, <u>l'amour de Dieu</u>, <u>l'amour pour Dieu</u>, avait <u>un sens tout particulier</u>.

Chapitre 1:15-16

Les versets 15 à 17 terminent la parenthèse ouverte au verset 5. Dans cette parenthèse, nous avons trouvé <u>la place que la loi occupe</u>, et à <u>qui elle s'adresse</u>. En contraste avec cette loi, Dieu présente l'évangile, la bonne nouvelle ; <u>au lieu de demander</u>, il donne et a le désir de donner la gloire et le bonheur à ses créatures rachetées. Le terrain de l'évangile est solide et élevé ; <u>Dieu a fait tout ce qui était nécessaire</u> pour nous attirer à lui ; il a trouvé le remède à notre propre nature, à notre incrédulité, à notre ignorance et a fait surabonder la grâce envers des coupables. Dans le verset 15, le moyen employé par Dieu pour cela nous est révélé, c'est <u>le don de Jésus</u>, le Christ Jésus qui est venu dans ce monde pour sauver des pécheurs, dans un plein accord avec le Père. C'est une

« parole certaine », un roc sur lequel on peut être établi et fondé, mais c'est aussi une « parole digne de toute acceptation ». Cette bonne nouvelle est pour tous les pécheurs, sans exception et l'oeuvre de Christ à la croix est suffisante pour tous. L'apôtre en est un exemple remarquable. Par la loi, Dieu enseignait l'homme. Sous l'économie de la grâce, il est venu dans la personne de son Fils pour sauver. Au chapitre 2, la même vérité est soulignée : le médiateur est venu ; au chapitre 3, nous trouvons que Dieu a été manifesté en chair. Cette affirmation répétée présente une beauté remarquable. Le trait important relatif à l'évangile, dans cette épître, est celui-ci : « Cette parole est certaine que Dieu est venu dans la personne du Christ Jésus ». La loi demandait la vie à un pécheur et ne le sauvait point, elle le tuait. Mais le Christ Jésus, le Fils de Dieu, est venu ici-bas, il est mort pour les pécheurs et leur donne la vie par sa mort. La position de l'homme dans la chair et celle que la croix fait au croyant forment un contraste remarquable (Rom. 11:32). Christ a fait la purification des péchés (Héb . 1:1, 3). L'apôtre Paul avait été sauvé par grâce ; il savait ce que cela voulait dire. Il n'est pas sûr que nous sachions toujours bien ce que cela veut dire; nous répétons ce que nous avons entendu, mais nous n'avons pas conscience de l'abîme d'où nous avons été tirés ; il faut souvent toute une vie pour l'apprendre un peu. Paul était un pharisien sans reproche, ce n'étaient pas des fautes grossières qui l'avaient amené à cette conviction qu'il était le premier des pécheurs. La grâce avait fait cela. Rien n'humilie comme l'évangile, rien ne nous abaisse comme la grâce, parce que la grâce, c'est Dieu; devant Dieu nous prenons notre place avec reconnaissance. Deux raisons sont données par l'apôtre à la miséricorde dont il a été l'objet : la première c'est qu'il avait agi par ignorance, la seconde, c'est qu'il devait être un exemple type de la grâce de Dieu envers les pécheurs. Cette pensée de la miséricorde de Dieu envers lui ne quittait pas ce cher serviteur, il est à souhaiter qu'elle ne nous quitte pas non plus ; c'est ce qui nous maintiendra dans l'humilité. L'apôtre n'avait pas une bonne opinion de lui-même ; il n'était pas non plus inconscient de ce qu'il avait été. On peut ne pas avoir une bonne opinion de soi-même, mais être inconscient de ce que l'on est, ne vaut guère mieux qu'une bonne opinion. Paul était conscient de ce qu'il était; Dieu lui avait dit : « Je ne me souviendrai plus de tes péchés » ; mais Paul disait : « Moi je me souviens de ce que j'ai été ». Ce souvenir doit s'allier en nous à la certitude que Dieu ne se souvient plus. L'évangile serait trop commode sans cela et serait contraire à la vérité de Dieu. Mais il est à remarquer avec quelle tranquillité Paul parle ; quel repos il y a dans son coeur ! C'est une âme affranchie qui peut dire d'où la grâce de Dieu l'a sortie . Nous n'apprécions la grâce et la miséricorde de Dieu que dans la mesure où nous avons conscience de l'état d'où nous avons été délivrés.

Dans le verset 16, une expression remarquable est à souligner : « Afin qu'en moi, le premier, Jésus Christ montrât toute sa patience ». On voit en effet quelle a été cette patience depuis le moment où il gardait les vêtements d'Étienne jusqu'au chemin de Damas. Cette même patience s'exerce envers nous et nous supporte. Nous pouvons aussi remarquer la droiture avec laquelle l'apôtre écrivait des choses qui le concernaient et qui devaient être lues par toutes les générations de chrétiens ; il le faisait par l'Esprit , il ne pouvait pas faire autrement. Cette droiture se manifeste toujours lorsque la grâce agit dans une âme ; c'est là un des traits sûrs de l'opération de l'Esprit dans cette âme.

L'apôtre nous donne l'exemple d'une conversion très nette. La conversion est un changement qui peut se produire de diverses façons et dans un temps plus ou moins long. Quelqu'un qui naît dans ce monde n'est pas sur le chemin de la vie éternelle ; il est sur la route qui conduit à la mort éternelle ; par la conversion une orientation nouvelle lui est donnée. Quelle que soit la nature des exercices, <u>il faut que cela se produise</u>. Il ne s'agit pas d'influencer, ni d'enseigner quelqu'un, ni que quelqu'un sache beaucoup de choses. Il s'agit de savoir si ce quelqu'un peut dire : « <u>Le Christ Jésus</u> est <u>venu</u> pour <u>sauver des pécheurs</u> dont <u>je suis</u> ». L'apôtre est présenté comme exemple de ceux qui viendront à

croire après lui ; cela ne veut pas dire que les mêmes éléments, les mêmes circonstances se retrouveront, mais que le résultat sera le même. Être imprégné d'un peu de christianisme n'est pas la conversion. Paul appréciait trop la croix pour ne pas prêcher le pur évangile ; nous n'avons pas le droit de prêcher autre chose ; nous n'avons pas le droit de laisser croire aux âmes qu'elles peuvent être sauvées par un autre moyen que la croix. Il faut prêcher Christ. Il est très facile d'apprendre à une mémoire d'homme un minimum de vérités touchant l'évangile, et de vérités doctrinales, mais avec cette connaissance, cet homme sera, s'il n'est pas converti, aussi loin de Dieu qu'avant de connaître ces choses, quelquefois davantage parce qu'il a sur lui un manteau de plus.

Il faut donc prier pour que les âmes qui entendent la prédication de l'évangile puissent dire : « Le Christ Jésus est venu dans ce monde pour sauver des pécheurs », dont je suis. Il n'est pas toujours facile de voir si une âme peut dire cela, mais si nous constatons les caractères de la vie de Dieu dans cette âme, confession de Christ, amour pour Christ, c'est que le coeur brûle ; quelque chose a été brisé dans l'homme naturel, les beaux fruits de la grâce sont apparents, manifestant une conversion réelle ; c'est une chose incomparable.

Il y a certainement des âmes qui savent beaucoup de choses sur Jésus, qui savent que Jésus est mort pour sauver les pécheurs, et qui ne sont pas sauvées ; pour être sauvé, il ne s'agit pas de connaître des vérités générales, il faut que l'âme les saisisse et se les approprie ; c'est la foi! Pour cela, il faut une lumière plus vive et plus brillante que celle du soleil, comme celle qui apparut à Saul sur le chemin de Damas et qui l'a terrassé, il faut toute la puissance de Dieu en grâce pour nous amener à cette conviction que nous sommes des pécheurs perdus et que Christ est mort pour ces pécheurs.

Lorsque nous avons affaire à des âmes qui sont <u>dans une fausse</u> <u>sécurité</u>, **notre devoir est de les aider** : l'amour nous oblige, de la part

de Dieu, à <u>déchirer le voile de leurs illusions</u>, quelque pénible que cela soit ; évidemment en demandant à Dieu de nous enseigner le moyen. Quand nous avons affaire à un homme, <u>pour voir s'il est chrétien il faut trouver la confession de Christ</u> et <u>le sentiment</u>, chez cet homme, <u>d'être un pécheur</u>. Au temps d'Israël, les enfants étaient Israélites par naissance, tandis qu'il n'en est pas de même aujourd'hui, lorsqu'il s'agit des enfants de chrétiens. Il est bon de le rappeler et de ne pas reculer devant le travail d'âme que suppose une conversion. Si ce travail ne se fait pas au commencement, Dieu, qui est fidèle, le fera au milieu de la vie ou à la fin de la vie, ou peut-être durant toute la vie. Si le coeur n'est pas vidé les premières années, il faudra qu'il le soit d'une façon ou d'une autre parce que <u>nous n'entrerons pas dans les joies éternelles de Dieu avec nos propres pensées</u>. Dans la mesure où nous les conservons sur la terre, nous nous privons de la jouissance des bénédictions du ciel et de l'entrée dans le sanctuaire.

Chapitre 1:17

Ce verset souligne un caractère de l'épître quant à <u>la manière dont</u> <u>Dieu y est présenté</u>. <u>Dieu n'y est pas présenté comme le Père</u>, sauf dans la salutation du verset 2, <u>les saints</u> n'y sont <u>pas vus comme des **enfants**</u> <u>de Dieu ni comme des **membres du corps de Christ**</u>. L'épître nous présente <u>Dieu et l'homme</u>, <u>Dieu et les hommes</u>, <u>les caractères de Dieu en contraste avec <u>ceux des hommes pécheurs</u>, <u>fragiles</u> et <u>éphémères</u>. L'épître ne développe pas le privilège de la position chrétienne. La louange du verset 17 est pleine de <u>la grandeur qui convient à Dieu</u> ainsi présenté, <u>en face de l'homme</u> dans l'état où celui-ci se trouve. Pour les saints, cela leur rappelle <u>qui est celui</u> <u>qui leur donne le droit d'être appelés ses enfants et dont ils reçoivent ce droit par grâce</u>. La gloire de ce Dieu qui n'a pas honte d'être appelé leur Dieu est un sujet de méditation pour tous les enfants de Dieu (<u>Héb . 11:16</u>). <u>Ce Dieu est leur Dieu</u>. Ce qui accentue la grandeur de cette louange et son sens, c'est <u>le contraste</u></u>

entre la manière dont Dieu s'était manifesté dans les dispensations précédentes et <u>l'évangile dans lequel est révélé le Dieu invisible</u>.

Dieu est présent <u>dès le commencement</u> (<u>Gen . 1:1</u>), <u>dans tous les temps</u>, dans <u>le passé</u> et dans **l'avenir**. Il fait des choses merveilleuses dans tous les temps. Quelle grandeur ! Surtout, cette grandeur apparaît magnifiquement quand, sachant ce qu'il a voulu obtenir, on considère que, pour l'obtenir, <u>il s'est glorifié en nous sauvant</u>. Alors il nous convient de nous prosterner avec adoration devant le Dieu éternel qui a préparé d'une manière si merveilleuse notre bénédiction, tout en rendant grâces au Père (<u>Col. 1:12</u>; <u>3:17</u>; <u>1 Thess . 5:17</u>).

Nous pouvons louer Dieu pour ce qu'il est et pour ce qu'il a fait, en particulier de nous avoir introduits dans la relation bénie d'enfants de Dieu. Le Père cherche des adorateurs en esprit et en vérité. Ces adorateurs <u>n'oublient pas</u> que <u>celui qu'ils adorent comme Père</u>, c'est <u>le Dieu</u> qui les a sauvés, le Dieu qui est le même dans tous les temps. Avant qu'il eût établi cette relation avec eux, Dieu était ce qu'il est et ce qu'il sera toujours. Il est le maître souverain du temps dont il dispose à son gré dans les diverses dispensations qu'il a établies comme il lui a plu de le faire. Mais nous louons en lui celui pour qui le temps n'existe pas ; le temps n'est pour nous, et pour lui, qu'une parenthèse dans l'éternité. Quelle grâce de connaître Dieu en dehors d'une dispensation momentanée! Cela dépasse la portée de notre pensée. Nous nous inclinons devant la grandeur des faits, mais ce qu'est Dieu dans ses caractères présentés dans ce verset 17 échappe à notre pensée et à notre entendement. Pour comprendre Dieu, il faut être Dieu. C'est ce que ne voient pas les raisonneurs.

<u>Les caractères éternels de Dieu</u> donnés dans ce verset sont <u>un sujet de profonde méditation pour la foi</u>. Ils prennent un grand prix pour le coeur si nous pensons à la manière dont Satan a troublé les pensées des hommes au sujet même de Dieu; Satan a donné aux hommes des dieux corrompus, visibles, nombreux; alors <u>les caractères de Dieu</u> sont

rappelés ici, caractères qui passent par-dessus tous les temps et toutes les dispensations. Ce verset nous présente la grandeur sans pareille et la gloire souveraine de Dieu. C'est un Dieu dont la miséricorde et la grâce immenses sont manifestées envers les saints dans tous les temps et se montrent aussi à tous les hommes ; mais en lui-même, il est un Dieu plein de gloire et de majesté. La considération de ces caractères nous fait voir notre petitesse et nous met à notre place d'humilité, mais nous donne en même temps confiance et foi en ce Dieu gui est notre Père. Dans ce verset, pas une seule expression, parmi les titres donnés à Dieu, ne nous présente un caractère de relation, soit celui d'Éternel, soit celui de Père, caractères que nous trouvons ailleurs. Ici, nous trouvons la gloire magnifique de Dieu qui est plein de grâce et de miséricorde envers les hommes. Il exerce une suprématie continue et souveraine dans la suite des âges, d'éternité en éternité. S'il est visible pour nous, c'est dans la personne du Fils de son amour qui a pris une forme visible pour le faire connaître (Jean 1:18). A part cette manifestation, aucun oeil humain ne peut voir les perfections de Dieu.

Dans ce verset 17, il est devant nos coeurs dans <u>toute sa grandeur</u>, dans <u>toute sa majesté</u>, et nous pouvons unir nos faibles voix au cantique de l'apôtre : « **honneur et gloire aux siècles des siècles** ». Nous avons <u>peu</u>, pratiquement, <u>le sentiment de cette grandeur et de cette gloire</u>. Que de choses ne se passeraient pas dans les assemblées <u>si nous avions un sentiment plus sincère</u>, <u>plus précis de la gloire de Dieu</u> dont il est dit ailleurs qu'il est parmi les saints, notamment en <u>1 Corinthiens 14:33</u>. Ce sujet a une telle importance que, dans sa Parole, <u>Dieu attire constamment notre attention sur sa gloire</u>; et c'est, pour <u>n'avoir pas eu le sentiment et le respect de cette gloire</u>, <u>la gloire de la présence de Dieu dans son sanctuaire</u>, que les Israélites autrefois se sont laissés aller à commettre tant de fautes (<u>premier chapitre d'Ézéchiel</u>). Il est bon pour nous d'être occupés <u>de la grâce de notre Dieu Sauveur</u>; mais il importe

que nous soyons occupés de <u>sa gloire</u>, que nous sachions <u>la discerner</u>, <u>l'admirer</u>, <u>la révérer</u> et <u>l'adorer</u>.

<u>Dieu seul</u> peut nous donner le sentiment de ce qu'il est. C'est <u>par sa Parole</u>, par <u>son Esprit</u>, que nous pouvons avoir la connaissance et la jouissance de ce qu'est Dieu. L'inconverti, le chrétien mal affermi peuvent essayer de découvrir Dieu, dans la création ou de toute autre manière ; combien d'âmes inventent un <u>Dieu selon leurs propres pensées</u>, tous les philosophes en sont là. Mais dans le verset 17, c'est <u>le seul Dieu qui s'impose à l'âme, devant lequel <u>l'âme se prosterne et se tait</u>, heureuse d'adorer devant l'infini des gloires de <u>Dieu</u> ; la jouissance de <u>la présence de Dieu</u> produit toujours <u>ce saint sentiment</u>.</u>

Ce n'est pas par un effet de notre esprit que nous pouvons sonder ce qu'est Dieu (Job 11:7). Quand Moïse dit : « Fais-moi voir ta gloire », Dieu la fait passer devant lui après l'avoir mis à l'abri. Moïse ne pouvait pas apprécier la gloire de Dieu ; cela est hors de la portée de l'homme. Nous jouissons de ce qu'est Dieu quand nous le contemplons par la foi et que nous nous prosternons devant lui. Que personne ne perde son temps à vouloir sonder ce qu'est Dieu, c'est de la folie et de l'orgueil. Mais nous ne perdrons jamais notre temps à contempler ses gloires en Christ et à nous prosterner devant lui ; c'est la place qui nous convient en tant que créatures et que rachetés. Le Dieu qui nous a sauvés est le Dieu incorruptible, le seul Dieu ; le Dieu des Juifs est le même que celui des chrétiens, il n'a rien abdiqué de ses droits et de sa gloire ; en lui il n'y a pas de variations ni d'ombre de changement. C'est ce Dieu dont nous jouissons et que nous connaissons, et éternellement nous célébrerons ses gloires éternelles, nous les objets de sa grâce. Dans le parfum présenté à Dieu il doit y avoir la célébration de son être éternel, de sa gloire éternelle et, par-dessus tout, de sa grâce. Il faut insister là-dessus, parce que nous pourrions croire qu'il suffit de penser à Dieu pour l'honorer; nous ne sommes pas capables de penser à Dieu comme il <u>convient</u>. Les pensées de l'homme vis-à-vis de Dieu ne vont jamais bien loin. Nous voyons en <u>Romains 1:23</u> le résultat des pensées de l'homme.

Dans la présentation des caractères de Dieu, au verset 17, il y <u>a un appel à la conscience</u>. Ce n'est pas seulement la grandeur de Dieu, mais aussi <u>un caractère moral</u>: <u>un seul Dieu, incorruptible</u>. Cela <u>exclut tout de l'homme</u>, et le sentiment des gloires de Dieu nous écraserait <u>si la Parole tout entière ne nous rassurait en nous disant ce que ce Dieu</u>, le Dieu fort, <u>a fait pour les pécheurs que nous étions</u>; l'Esprit rend témoignage avec notre esprit que nous sommes enfants de Dieu, <u>sans quoi nous serions anéantis</u>. Ce que nous savons de Dieu pour la jouissance de nos âmes et la paix de nos coeurs <u>a pour fondement les déclarations</u> de Dieu lui-même dans sa Parole.

Nous avons besoin de demander au Seigneur d'être <u>des adorateurs</u> <u>intelligents</u>, <u>d'avoir les yeux ouverts</u> dans une contemplation qui soit <u>celle que Dieu nous donne et nous réserve</u>.

Il n'y a que cela qui <u>nous tient à notre place</u>. <u>Dieu ne donnera pas sa gloire à un autre</u>. Quel bonheur qu'il en soit ainsi ! <u>Dans cette humilité</u> qui lui convient, <u>à cette place</u> que nous donne la contemplation de Dieu, <u>le croyant connaît Dieu</u> qui n'est <u>pas un Dieu de loin</u>, <u>mais de près</u>. Tout infini qu'il soit, <u>le racheté le connaît</u>, et <u>c'est le Dieu dont il jouit</u>. Par conséquent, qu'est-ce que le croyant peut envier puisqu'il a à faire avec Dieu et à Dieu ? Le sentiment de la grandeur de Dieu éclipse pour la foi tout le reste, tout au monde. Ce caractère devrait se lire chez les enfants de Dieu.

Chapitre 1:18-20

Le verset 18 se relie au commencement de l'épître. L'apôtre parle à Timothée du service qu'il lui a confié. Le mandat que Timothée tenait de la part de Paul et de Dieu va nous être expliqué. Nous allons voir <u>en quoi consiste ce service</u> et <u>comment Timothée devait l'accomplir</u>. Il en est de même pour chaque croyant. <u>Chacun a un service à accomplir</u>; il

faut d'abord savoir en quoi il consiste, ensuite connaître les ressources divines mises à notre disposition. L'apôtre encourage Timothée avec une grande douceur ; il lui parlera des combats à livrer mais lui parlera aussi de celui qui le soutiendra. Dieu avait pourvu à l'encouragement de Timothée avant même qu'il entreprît sa tâche; il y avait eu des prophéties faites précédemment à son sujet ; Dieu serait fidèle pour le former. Si Timothée a été engagé à la suite de l'apôtre, ce n'est pas par l'effet d'une entente entre eux ; la main de Dieu était dans cette affaire ; c'est là une leçon pratique d'une grande importance. Dans la vie de chacun de nous, il importe d'avoir conscience de l'appel de Dieu. Nous n'avons pas à chercher des choses extraordinaires, mais dans la vie, la marche, le service de chacun il doit y avoir avant tout la main de Dieu au départ et tout le long de la route. Paul n'a pas poussé Timothée et s'il l'a encouragé, c'est dans la connaissance de la pensée de Dieu à l'égard de Timothée. Il nous arrive souvent d'oublier cette leçon et alors nous éprouvons des mécomptes.

Les prophéties faites précédemment étaient un motif de force pour Timothée qui avait besoin d'avoir cette confirmation intérieure pour son âme. C'était un cas tout spécial que celui-là. Il y a bien eu l'appel de Dieu pour d'autres serviteurs, mais nous ne voyons pas ailleurs que des prophéties aient été faites à leur sujet. La façon dont le don de grâce a été conféré à Timothée est aussi toute spéciale. Ce point avait une grande importance pratique pour Timothée, qui paraît avoir été modeste et timide et pour qui les luttes et les combats de la foi devaient être pénibles ; il est dit au verset 18 : « Afin que par elles », c'est-à-dire selon la puissance que ces prophéties comportaient, il pût combattre le bon combat. La source remontait à Dieu lui-même, et c'est ce qui donnait au combat de Timothée son caractère et aussi sa puissance. Au milieu des dangers et des difficultés il est de toute importance de pouvoir regarder à Dieu et remonter à Dieu lui-même.

<u>Cette pensée</u> qui était <u>une source de force pour Timothée</u> <u>habitait</u> <u>certainement en Paul</u> qui pouvait dire que <u>Dieu l'avait mis à part dès le ventre de sa mère</u>. <u>Certitude divine de l'approbation de Dieu</u> qui donne <u>l'assurance que nous sommes là où Dieu nous a mis</u>. Il peut y avoir bien des faiblesses, mais <u>le coeur est en repos guand on a ce sentiment</u>; la tempête peut faire rage, mais on demeure sur le rocher inébranlable.

Dans le passé, il y avait eu l'appel divin de Timothée, les prophéties spéciales, tout ce qui venant de Dieu pouvait donner une entière confiance et une pleine assurance, mais dans le présent il lui fallait garder <u>la foi</u> et <u>une bonne conscience</u>, c'était le seul moyen pour tenir ferme. Il y a donc deux choses: 1° l'appel, 2° l'état moral. L'appel est un secret avec Dieu, mais l'état moral est l'affaire de tout chrétien, parce qu'un chrétien est, par définition, engagé pour le combat, à moins qu'il ne soit un déserteur. Être chrétien signifie, d'une part, être lié au Seigneur, et, d'autre part, combattre. Au début du christianisme la vie était faite autant de combats que de service. Nous l'avons un peu oublié. Nous nous imaginons trop que la vie chrétienne appelle succès et honneur chez celui qui sert ; elle appelle d'abord des peines, des luttes, des combats à soutenir, et l'apôtre le souligne ici. Ces combats ne sont pas à livrer contre le monde qui n'en est pas à un péché près, mais contre un ennemi qui connaît notre point faible, par où nous laissons le mal entrer dans nos coeurs; il faut donc la foi et une bonne conscience.

Dans ce passage, le mot « <u>foi</u> » présente un <u>sens intermédiaire</u> <u>entre les deux acceptions</u> qui lui sont données dans cette épître. C'est aussi bien <u>la foi</u> qui, comme telle, dans sa pureté, <u>continue de s'attacher</u> à <u>la personne de Christ</u>, que <u>la foi</u> qui <u>saisit pour les maintenir les vérités du christianisme</u> dont le Seigneur lui-même est le centre et dont il est aussi l'objet : <u>garder la foi</u>. Plus loin, dans l'épître, à propos des serviteurs, nous trouverons <u>une autre expression qui comporte surtout le second sens</u> : « <u>gardant le mystère de la foi dans une conscience pure</u> » ; nous voyons de nouveau <u>la foi</u> et <u>la conscience</u> unies ; ce sont des

principes utiles pour tous les croyants et qui trouvent une application dans la vie de chacun selon le plan de Dieu pour peu qu'ils se soumettent humblement à ce plan. L'état moral des serviteurs de Dieu est de toute importance parce que, dès que cet état n'est pas bon, il se produit une déviation qui peut conduire aux abîmes comme dans le cas d'Hyménée et d'Alexandre. Blasphémer, c'est parler des vérités divines, de Dieu lui-même, de ce qui est saint, d'une manière malsonnante et injurieuse. Si nous nous écartons de l'humilité, de la simplicité, si nous laissons un mauvais état moral s'installer en nous, la porte est ouverte à toutes les erreurs et à tous les écarts ; nous pouvons très bien nous mettre dans le cas d'avoir des pensées, de prononcer des paroles qui constituent des blasphèmes, un outrage pour le Seigneur de gloire et pour Dieu lui-même. En matière doctrinale, nous pouvons faire fausse route avec une grande facilité et, après un faux pas, être entraînés très loin, parfois très rapidement. C'est pour cela que nous devons être vigilants pour que les doctrines étrangères, hétérodoxes, ne puissent avoir cours parmi nous.

Nous voyons avec quel souci l'apôtre plus d'une fois <u>affirme sa vigilance à l'égard de sa conscience</u>. C'est <u>un point important</u> parce que c'est <u>par le manque de vigilance</u> que <u>les maux arrivent dans une vie</u> et <u>dans un témoignage</u>. L'ennemi trouve une entrée par la mauvaise conscience ; on tolère du mal quel qu'il soit, l'ennemi le sait et alors c'est la misère. Dans la vigilance, <u>la vraie crainte de Dieu se manifeste</u>. Nous pouvons bien dire que nous craignons Dieu, mais <u>nous le montrons par le fait que nous avons souci d'avoir une bonne conscience</u>. Si l'on n'a pas bonne conscience, <u>on n'a pas Dieu, on ne réalise pas la présence de Dieu</u>. Notre conscience, même quand rien ne vient la charger, n'est jamais à la mesure de la sainteté de Dieu (<u>1 Cor. 4:4</u>). On a souvent dit que <u>la conscience ne ment pas devant Dieu</u> ; <u>la conscience du chrétien est autre chose que la conscience naturelle</u> : elle est <u>éclairée par la Parole</u>, <u>par l'Esprit</u> , <u>par le sentiment que Dieu</u> <u>nous parle</u>, <u>nous reprend</u>.

Il est de toute importance de ne <u>pas fermer notre conscience aux paroles de Dieu</u>, de ne <u>pas l'endurcir</u>. Veillons sur son état <u>; on ne peut pas garder la foi</u> et <u>une mauvaise conscience</u> ; avec cette dernière, <u>on fera naufrage quant à la foi</u> et <u>on finira par blasphémer</u>. L'apôtre Paul prêchait d'abord d'exemple ; cela lui donnait toute autorité ; il vivait ce qu'il prêchait et ce qu'il demandait aux autres.

Il faut veiller aussi à ce que <u>la conscience de l'assemblée</u> soit entretenue délicate et bonne, surtout quand il y a des sujets d'exercices ; la conscience s'endurcirait facilement et on s'habituerait au mal.

Si notre foi s'attache au Seigneur de gloire avec le désir de maintenir les saintes vérités du christianisme à son honneur, et si nous gardons une bonne conscience par des exercices continuels, dans la douceur de sa présence et de sa communion, alors nous serons gardés de chute et de naufrage (v. 19). C'est là que nous aboutirions si la grâce ne nous éclairait pas, ne nous soutenait pas, ne nous protégeait pas, ne nous conduisait pas sans cesse. Quant à l'attitude et à l'activité blasphématoires d'Hyménée et d'Alexandre, elles offraient un caractère si grave que l'apôtre avait dû les livrer à Satan. C'était un acte apostolique. Nous ne pourrions pas, dans le temps actuel, en tant qu'assemblée, livrer quelqu'un à Satan ; mais l'apôtre le pouvait. C'est d'ailleurs le seul passage de la Parole où il soit question d'un tel acte comme ayant été exécuté. En 1 Corinthiens 5:5, Paul avait considéré une telle mesure comme convenable, mais elle n'a pas été exécutée parce que l'intéressé s'était repenti en temps utile. Ce qu'une assemblée est appelée à faire, dans le temps actuel comme alors, c'est d'ôter le méchant du milieu d'elle.

Si nous avons une mauvaise conscience, nous pouvons parler des choses de Dieu, mais c'est la porte ouverte aux blasphèmes de toute sorte ; nous en parlons alors d'après nos propres pensées au lieu de confesser simplement celles de Dieu. Lorsque nous avons une bonne conscience, l'Esprit de Dieu nous conduit ; il nous révèle les choses profondes de Dieu et nous en fait jouir ; mais si nous sommes en mauvais état, nous cherchons à justifier nos pensées par des passages de la Parole au lieu de conformer nos pensées aux enseignements de cette Parole avec simplicité et une foi sincère. C'est rabaisser les pensées de Dieu au niveau des nôtres et nous ne sommes pas loin de blasphémer. De fait, la racine des hérésies est un mauvais état moral souvent caché et vu de Dieu seul. Un mal doctrinal, un mauvais enseignement ont pour source un mauvais état moral. Un esprit en mauvais état peut emmagasiner beaucoup de choses, parler beaucoup, travailler beaucoup, se servir des pensées de Dieu pour se justifier et émettre des pensées à lui. Nous devons être d'abord chrétien, c'est-à-dire quelqu'un qui reflète les caractères de Christ ; le service vient ensuite. Le plus puissant témoignage du chrétien, c'est son caractère de chrétien, non ce qu'il sait. C'est une chose difficile à réaliser parce que cela touche au fond de notre caractère moral, de notre coeur, de notre conscience. Soyons pour cela gardés dans la simplicité quant au Christ, celle qui honore Dieu.

Chapitre 2

Chapitre 2:1-3

Dieu, dans sa grâce, donne à chacun des instructions selon sa situation qui comporte avec elle ses exercices ; il dit à chacun : « Voilà comment, dans ta position, tu peux me glorifier ». Nous sommes tous à l'école de Dieu.

Avec le chapitre 2 commencent <u>les exhortations</u>. Celle du <u>verset 1</u> a une portée générale ; elle concerne <u>les relations de l'âme avec Dieu</u>, ses rapports personnels et de confiance avec Dieu chez quelqu'un qui peut s'approcher de lui : prières, supplications, intercessions, actions de grâces. <u>La prière est le premier fruit de la conversion</u> (Actes 9:11). Le caractère de la prière est très étendu ; ici la prière embrasse tous les

hommes. Dieu veut que nous ayons des coeurs très larges, à l'exemple du Seigneur quand il était sur la terre. La connaissance de l'amour de Dieu envers nous produit dans nos coeurs le désir que nos semblables goûtent aussi à cette source de l'amour. Dans les choses de Dieu, on est abreuvé de telle sorte que le coeur déborde. On n'épuise jamais ce qui est dans le coeur de Dieu; c'est ce qui fait que dans la communion fraternelle, plus on est, plus il y a de bonheur et de jouissance; la source n'est pas diminuée pour cela.

Bien que la bonté de Dieu envers tous les hommes soit clairement indiquée dans l'Ancien Testament, les Juifs sous l'ancienne économie n'avaient qu'eux-mêmes comme objet de leurs préoccupations ; maintenant sous l'économie de la grâce, tout est changé, nous recevons des exhortations comme étant les disciples et les témoins du Dieu Sauveur qui s'intéresse à tous les hommes. C'est une chose infiniment précieuse qu'à l'exemple du Seigneur, nous puissions prier, intercéder pour tous les hommes en pensant au salut et au bien de chacun d'eux.

Ces exhortations à prier pour tous les hommes étaient très importantes à une époque où les croyants pouvaient être persécutés et <u>auraient été portés</u>, comme nous le sommes par nature, <u>à s'irriter contre les hommes</u>, c'est pourquoi un peu plus loin nous sommes exhortés à élever <u>des mains saintes sans colère</u> et <u>sans raisonnement</u>. <u>C'était un état d'esprit nouveau</u>. L'apôtre exhorte à avoir un esprit de douceur, d'intercession <u>pour ceux-là mêmes qui persécutaient la foi</u>, chose que le Seigneur a enseignée et dont il a donné l'exemple. C'est <u>l'état d'esprit chrétien</u> vis-à-vis du monde, même hostile, ennemi et persécuteur (<u>Matt. 5:44</u>). La force de l'expression « <u>avant toutes choses</u> » est qu'avant toute autre activité envers les hommes, <u>il nous faut prier</u>. Dieu lorsqu'il s'est <u>révélé entièrement</u>, et non pas partiellement comme dans l'Ancien Testament, <u>s'est révélé à tous les hommes</u>. <u>Dieu s'est manifesté en chair</u> (chap . 3) <u>pour tout le monde</u>, <u>Dieu a pensé à tous les hommes</u>; le chrétien est appelé à imiter Dieu et à penser à tous les

hommes, <u>cela élargit notre coeur et notre esprit</u> et <u>n'exclut en aucune</u> <u>manière l'ardeur et le zèle de la prière pour tous les saints</u>. L'Esprit nous conduira à nous souvenir des uns et des autres.

Dans le verset 2, nous trouvons des prières particulières pour les rois et ceux qui sont haut placés, en rapport avec l'autorité qu'ils détiennent de la part de Dieu et avec le maintien de l'ordre qu'ils sont chargés d'assurer afin que les saints puissent mener une vie paisible et tranquille en toute piété et honnêteté. C'est une prière particulière qui s'ajoute en quelque sorte à la prière générale du verset 1 qui est étroitement en rapport avec le salut pour tous, y compris les rois et haut placés. Nous avons à prier pour tous les hommes, pour leur salut, même pour ceux qui nous en veulent ou nous ont fait du mal et pour les hommes qui détiennent l'autorité, même s'ils en abusent contre les chrétiens. Il y a là pour nous une leçon bien actuelle (Luc 23:34). Nous n'avons pas à participer à l'établissement des autorités, mais nous avons à prier pour elles, car elles sont établies et permises par Dieu, même si ces autorités nous mettaient en prison. Pour prier ainsi, il ne faut évidemment pas participer à leur activité, même par le coeur (Rom. 13:1). Nous pouvons lire aussi entre les lignes de ces versets cet autre important enseignement que le chrétien n'est pas appelé à faire partie de ces autorités. Le Seigneur nous a promis ici-bas, non pas un trône ou une couronne, mais une croix, car notre bourgeoisie est dans les cieux.

Le chrétien qui se laisse enseigner par la Parole <u>pourrait-il mettre</u> sa confiance en un homme ? <u>Voter</u>, c'est affirmer de <u>la confiance en quelqu'un</u>. Dieu ne se confie <u>en aucun homme</u> et <u>nous ne pouvons nous confier en personne</u> : <u>nous nous confions en Dieu</u>. Nous reconnaissons ce que <u>Dieu reconnaît</u>, ce qu'il supporte ; mais notre coeur est libre à l'égard de cela et <u>la seule obligation que nous ayons c'est de prier en obéissant aux autorités</u> dans toute la mesure où elles ne nous commandent pas de désobéir à <u>Dieu</u>. Nous n'allons peut-être pas vers des temps plus faciles à cet égard, et il est bon de veiller à ce que notre coeur soit

libre. Dieu ne perd pas de vue son peuple céleste ; dans la prière pour les autorités, nous avons à demander la bénédiction de son peuple. Évidemment si les chrétiens font de la politique, ils auront la bouche fermée pour demander à Dieu qu'il leur permette de mener une vie paisible. Faire de la politique, ce n'est ni de la piété, ni de l'honnêteté; ce serait le bon moyen de se faire supprimer la faveur de cette vie paisible. Dès que nous quittons le chemin de la séparation avec le monde, les difficultés commencent et elles deviennent insurmontables, la chair est impuissante à nous faire sortir des chemins dans lesquels elle nous a entraînés. Le chemin de Dieu est pour le chrétien un chemin à l'écart du commencement à la fin ; si nous en sortons, c'est du temps perdu. Le monde sait d'ailleurs très bien que les chrétiens ne sont pas de son côté quand ils se mêlent à lui, car il sait très bien qu'ils ne sont pas de lui, et alors le chrétien perd son autorité morale même aux yeux du monde. Lot n'avait pas d'autorité morale à Sodome. Ces caractères de la vie de la foi sont immuables, invariables, et si nous cherchons à les atténuer, ce ne sera certainement pas au nom du Seigneur ou de sa Parole (Prov. 24:21). Dès que l'on donne la main au pouvoir temporel, l'opprobre disparaît, mais l'on n'a plus Dieu avec soi, on renie le Seigneur. Dieu soit béni, il n'y a pas deux chemins pour le chrétien, mais un seul, celui de Christ. Plus nous serons petits, plus il nous sera facile d'échapper à ce danger. Il nous faut veiller à ne pas laisser dans nos vies se nouer des relations que peut-être Dieu ne coupera pas, sauf tout à la fin. Il se peut qu'il y ait, ou qu'il y ait eu des chrétiens qui ont occupé des positions d'autorité : nous n'avons pas à les juger, ni non plus à les suivre. Le seul que nous ayons à suivre, c'est le Seigneur. Pesons cela sérieusement devant Dieu. Une vie paisible c'est une vie exempte de guerre : « autant qu'il dépend de vous, vivant en paix avec tous les hommes ». Une vie tranquille, une vie exempte de l'agitation du monde, ce sont là les conditions pour que la piété se développe. La piété et l'honnêteté ne devraient-elles pas briller aujourd'hui dans un monde où ces deux vertus tendent de plus en plus à disparaître?

Chapitre 2:4-6

Toutes les expériences antérieures ayant pris fin, Dieu s'est révélé extérieurement, par son Fils, et s'il se révèle entièrement, ce ne peut être qu'à tous les hommes et non pas seulement à une classe, à un ou plusieurs individus. Dieu est véritablement le Dieu Sauveur pour tous les hommes, c'est une vérité de toute beauté, caractéristique du christianisme. Le verset 4 nous fait admirer les voies du Dieu Sauveur envers tous les hommes. Il ne faut pas confondre les voies de Dieu avec ses conseils éternels ; ce sont deux sujets différents. Ici, il s'agit des voies de Dieu qui concernent, intéressent tous les hommes et s'étendent sans exception ni restriction à chacun d'eux ; tandis que les conseils de Dieu sont révélés à ses enfants comme membres de la grande famille de la foi. En rapport avec ces conseils de Dieu, nous avons le sujet béni de l'élection qui, comme disait un ancien frère, ne regarde pas le monde, ne concerne pas tous les hommes, mais est comme un secret de famille pour les enfants de Dieu. Ici (v. 4), il s'agit des droits de la grâce, c'est le fleuve de la grâce qui coule abondamment et apporte ses bienfaits à tous les hommes sans exception. Les voies de Dieu tendent au salut de tous les hommes. Il veut que tous soient sauvés et viennent à la connaissance de la vérité. Comment en effet peuvent-ils être sauvés ? En venant à la connaissance de la vérité, vérité révélée par la Parole, vérité au sujet de Dieu et de son Fils, vérité en ce qui concerne les hommes et la condition misérable où le péché les a plongés, vérité à l'égard de toutes choses. Le salut est offert à tous les hommes ; mais d'autre part un travail est nécessaire en eux pour qu'ils reçoivent la vérité. Le ciel est ouvert, mais tout le monde n'y entre pas ; le salut est pour tous, mais n'est pas reçu par tous. Il faut la foi en même temps qu'un travail de Dieu dans le coeur. La grâce et la vérité, vinrent par Jésus Christ. La vérité, c'est Christ (Jean 14:6). Le nouveau converti trouve Christ et apprend à le connaître de mieux en mieux, mais du moment qu'il connaît Christ, le but de Dieu est atteint, à savoir de l'avoir fait passer des ténèbres à la lumière, du pouvoir de Satan à Dieu lui-même. Nous avons à croître dans la connaissance de la vérité et à comprendre la force de l'expression : « venir à la connaissance de la vérité ». Nous avons le privilège d'avoir cru la Parole qui est la vérité, par l'Esprit qui nous conduit dans toute la vérité, et d'être venus ainsi à Christ qui est la vérité. C'est la responsabilité des chrétiens de présenter la Parole, la vérité, Dieu et tous ses droits sur l'homme (Jér . 10:10), et Christ comme le médiateur, savoir celui qui s'est placé entre Dieu et l'homme pour que la bénédiction de Dieu puisse être donnée à l'homme. Il y a, d'une part, Dieu dans son auguste grandeur et sa gloire magnifique et, d'autre part, les hommes dans leur faiblesse, leur infirmité et leur misère ; d'où la nécessité d'une médiation et il y en a une seule ; nul besoin d'en chercher ou d'en inventer une autre. Le Seigneur de gloire est devenu homme pour être notre médiateur, celui qui, à tout instant, nous met en contact avec le Dieu vivant et vrai, le seul Dieu; et pour cela il s'est donné lui-même en rançon pour tous, en propitiation pour le monde entier (1 Jean 2:2; 4:14; Jean 12:32). Mais pour participer aux grâces et aux joies du salut, pour être au bénéfice de l'expiation, il faut un acte individuel et personnel de foi dans la personne et dans le sacrifice de Christ, du médiateur (Rom. 10:9). Dieu est inconnaissable pour l'homme ; nous ne connaissons de Dieu que ce qu'il lui a plu de nous révéler dans les Écritures et par le Saint Esprit; l'importance de la présentation de la personne du Seigneur se comprend si nous nous souvenons qu'il est Dieu, (et c'est ce qu'il faut à l'homme : trouver Dieu qui est la source de tout bien pour lui) et que, d'autre part, il est parfaitement homme. Le Fils est devenu homme sans cesser d'être Dieu, et il reste éternellement homme tout en étant Dieu.

Chapitre 2:7-15

[v.7] Paul dit que Dieu l'avait établi prédicateur et apôtre ; il avait conscience de la mission qui lui avait été confiée. Il se présente avec toute l'autorité que Dieu lui donne. Il se réclame aussi du don qui lui

avait été conféré, celui de docteur (<u>Éph . 3:2</u>) ; sa doctrine c'est le développement de l'enseignement de l'évangile, dans la foi et la vérité.

[v.8] Au verset 8 l'apôtre revient aux exhortations relatives à la prière. Les enseignements que nous trouvons ici n'ont pas besoin d'explications ; nous avons à nous y soumettre en toute simplicité. C'est pourquoi l'obéissance est la première qualité requise. Être placé au bénéfice de l'oeuvre expiatoire de Christ nous conduit à être obéissants, à l'exemple du Seigneur quand il était ici-bas. Son sang réclame de nous l'obéissance, non pas sur un principe légal, parce que la chair est complètement mise de côté, mais dans l'amour (Jean 14:15, 21, 23 ; 1 Jean 5:3; 2:3), parce que nous le connaissons. Notre bonheur, c'est d'obéir à cause de Christ qui prend connaissance de l'état de nos coeurs et de l'état de l'assemblée (Apoc . 2 et 3), à cause des anges qui regardent dans l'assemblée (1 Cor. 11:10). C'est du coeur (Col. 3:23) que nous avons à obéir au Seigneur. Nous avons la responsabilité de marcher à la gloire du Seigneur ici-bas, d'après les enseignements de la Parole. Nous serons tous reçus comme des enfants par le Père, c'est un côté d'une douceur infinie, mais nous serons aussi manifestés devant le tribunal de Christ. Mais pour obéir, il faut d'abord prier, et prier en élevant des mains saintes, sans colère et sans raisonnement. Il nous faut ensuite pardonner comme le Seigneur nous l'a enseigné et montré. Ce qu'il n'avait pas ravi, il l'a rendu (Ps. 69:4). Il faut enfin nous abstenir de tout raisonnement. Le Seigneur réalisait toujours cette triple attitude, c'est pourquoi ses prières étaient toujours exaucées. Nous pourrons la réaliser à notre tour dans notre vie pratique, mais seulement dans la mortification de la chair. Le grand sujet de l'épître c'est de nous faire connaître comment nous devons nous conduire dans la maison de Dieu. Cela doit nous exercer quand nous venons devant Dieu, et nous amène à nous laisser laver les pieds par le Seigneur (Jean 13). La maison de Dieu est solennelle. Jacob en Genèse 35 ôte toutes les idoles qui sont chez lui et les enfouit sous un térébinthe avant de rencontrer Dieu dans sa maison (Béthel). <u>Il en est de même pour nous</u>; <u>tout ce qui ne peut</u> <u>être conservé dans la présence de Dieu doit être enfoui</u>, tout ce qui est à l'intérieur, dans nos coeurs, aussi bien que ce qui est à l'extérieur, dans notre tenue, dans nos vêtements. Nous avons reçu <u>un vêtement précieux</u>, <u>Christ</u>. Nous devons <u>bannir toute mondanité</u> de la maison de <u>Dieu</u>; Satan s'efforce d'y introduire cette mondanité. Nous avons à <u>veiller</u> et à <u>prier</u>, prier aussi <u>les uns pour les autres</u>. Nous devons nous aider les uns les autres pour que chacun paraisse dans la présence de Dieu tel qu'il nous désire.

Quelle douceur si nous devons abandonner quelque chose pour la gloire du Seigneur! Le Seigneur nous en tiendra compte et cela sera manifesté.

Nous sommes naturellement portés à rechercher <u>le côté extérieur des choses</u>, tout ce qui nous donne une certaine considération de la part des autres. Le Seigneur veut que nous recherchions seulement <u>ce qui lui est agréable</u>, <u>dans la communion avec lui</u>. Pour que nous soyons revêtus à la gloire du Seigneur, il place lui-même devant nous les bonnes oeuvres préparées à l'avance. L'Épouse, au banquet des noces de l'Agneau, sera revêtue de fin lin éclatant et pur, <u>ce sont les justices des saints</u> (ou <u>leurs justes faits</u>). En somme, nous travaillons actuellement aux vêtements de gloire de l'Épouse . <u>La gloire de l'Épouse</u> c'est d'<u>être revêtue de la gloire que Christ lui a donnée</u>, de la personne même de Christ; mais en plus de cela, il y a ce que Dieu produit dans les saints qui constituera aussi les vêtements de l'Épouse . Nous avons à veiller à ce que **notre extérieur** soit selon le Seigneur.

[v.9-11] Dans les versets 9 à 11, il est <u>recommandé aux femmes</u> de faire attention à <u>leur tenue extérieure</u>. Dans l'Ancien Testament (<u>Deut. 22:5</u>) l'échange des vêtements entre homme et femme était interdit. Celui qui faisait ces choses était <u>en abomination à l'Éternel</u>. Aujourd'hui, Satan cherche à jeter la confusion partout. C'est comme si le

Seigneur disait : « Je tiens à ce que ma servante (ou mon serviteur) ait une tenue conforme à ma Parole, et pas une autre que celle-là ». En Pierre, nous trouvons le même sujet de la tenue extérieure vue par les incrédules. Cette tenue peut constituer un puissant témoignage (1 Pierre 3:1-5). La tenue extérieure est, d'ailleurs, le reflet de l'état du coeur (l'homme caché du coeur).

[v.12-15] Dieu veut que les soeurs progressent, comme les frères, dans la connaissance du Seigneur. Une soeur est considérée comme un vase plus faible (1 Pierre 3:7), mais Dieu veut remplir ce vase aussi bien que le coeur du frère. La femme ne doit pas enseigner, ni parler en public (1 Cor. 14:34), Dieu le lui défend, et si elle le fait elle déshonore Dieu et se déshonore elle-même. Mais son âme peut progresser dans la jouissance et la connaissance du Seigneur dans la communion avec lui. Elle doit apprendre dans le silence, en toute soumission, elle doit profiter de tous les moyens que Dieu ne manguera pas de mettre à sa disposition pour cela; nous en avons un bel exemple dans Marie aux pieds du Seigneur (Luc 10:39). Dieu peut employer le mari pour instruire la femme, mais il a aussi tous les moyens en sa main et si la femme n'a pas de mari, elle fera comme Ruth la Moabite à qui Boaz a dit : « Tu iras aux vases, et tu boiras de ce que puisent les jeunes hommes (serviteurs) » (Ruth 2:9). Le Seigneur suscite des serviteurs pour lui à qui il donne la force, la capacité nécessaire et, par leur moyen, il donne des rafraîchissements à tous. Profitons-nous des réunions précieuses que Dieu nous donne? Il faut encore se rappeler que Boaz recommande à Ruth de ne pas aller dans un autre champ. Le bon Berger nous conduit dans les verts pâturages qui répondent à tous les besoins pour tous les temps, mais il ne faut pas aller ailleurs vers une nourriture donnée par l'homme dans la chair. C'est un fait général qui remonte plus haut que le christianisme. La chrétienne qui oublie ces versets déshonore Dieu et n'attire pas sur elle de la bénédiction. Si la femme veut être bénie elle doit rester à sa place. Les femmes qui sont restées fidèles à leur place, Dieu les a honorées. Dieu nous explique pourquoi la femme ne doit pas user d'autorité sur l'homme et doit apprendre dans le silence. Pour celle qui se soumet, la bénédiction est donnée par Dieu, une richesse de miséricorde en face de tout ce que l'état de la femme demande (salut du corps à travers l'enfantement. Le privilège de la femme chrétienne étant de <u>pouvoir se</u> confier en Dieu dans la foi et l'obéissance.

Chapitre 3

Chapitre 3:1-7

Dans le chapitre 3, il est question des charges dans l'assemblée. Actes 6 nous dit qu'il y avait des serviteurs établis pour servir aux tables. Tite avait été chargé par Paul d'établir des anciens. Ici, il est seulement parlé des caractères que doivent revêtir ceux qui occupent des charges dans l'assemblée. Les apôtres avaient reçu l'autorité pour établir des anciens (ou surveillants) dans les assemblées. Il y avait des anciens à Éphèse (Actes 20:17) : c'est l'Esprit Saint qui les avait établis (Actes 20:28). En 1 Pierre 5, l'apôtre s'adresse aux anciens, lui qui était ancien avec eux. Nous voyons par ces passages que la fonction des anciens était de surveiller et de paître le troupeau, étant eux-mêmes des modèles. La fonction de serviteur était différente ; d'après Actes 6, on pourrait comprendre que les serviteurs peuvent être établis par les frères, ce ne sont pas les apôtres seuls qui les ont nommés. La fonction de conducteur est aussi un peu différente de celle d'ancien ; un conducteur, c'est un ancien, avec quelque chose en plus, un don (1 Cor. 12). Actuellement, il n'existe pas d'autorité sur la terre pour établir les anciens et les conducteurs; c'est le Seigneur qui donne à ceux qu'il désigne l'autorité morale et la capacité nécessaires pour remplir ces services.

<u>Les qualités indiquées</u> dans le chapitre 3 <u>ne font pas l'ancien</u>; tous les frères qui avaient ces qualités n'étaient pas nécessairement des anciens. Ceux qui étaient des anciens <u>devaient avoir ces qualités</u>. Nous

avons à reconnaître les frères que le Seigneur a qualifiés pour être des anciens et désirer qu'il en suscite. Si nous ne le faisons pas, ce sera à notre détriment et il en résultera du désordre dans l'assemblée. Les charges très importantes sont la partie qui, dans l'église, a le plus vite manqué ; elles ont sombré dans le clergé. Ce que nous avons dans le chapitre 3 de cette épître, ce sont plutôt les devoirs de l'ancien, ses caractères nécessaires ; dans l'épître de Pierre, nous avons la fonction de l'ancien, la surveillance du troupeau de Dieu. La surveillance est intimement liée au caractère d'ancien ; surveillant et ancien sont deux expressions équivalentes. L'épître de Pierre exhorte les jeunes à être soumis aux anciens (1 Pierre 5:5; voir aussi Héb. 13:7, 17). Cela nécessite pour tous une profonde humilité afin de recevoir le bénéfice de l'instruction qui nous est donnée. Il faut que nous soyons persuadés qu'il n'y a pas d'autre autorité officielle que celle du Seigneur. L'autorité d'un ancien, de quelqu'un qui a ce caractère, est morale et donnée par le Seigneur. Il est important et solennel de remarquer que dans l'assemblée où tout est grâce, et pour chacun au même titre, la porte n'est pas ouverte à toutes les licences et à tous les désordres, au contraire. Dans l'assemblée, il doit y avoir l'ordre de la grâce, pas celui de la loi ; mais cet ordre n'en est que plus beau et, pourrait-on dire, plus impérieux.

Les apôtres avaient une autorité qui n'a <u>pas été redonnée par le Seigneur</u>. On peut souhaiter vivement que <u>le Seigneur forme et suscite des frères pour surveiller le troupeau de sa part</u> et <u>avec son autorité</u>. Dans l'épître de Pierre, il est dit : « et tous, les uns à l'égard des autres, soyez revêtus <u>d'humilité</u> » (<u>1 Pierre 5:5</u>) ; <u>les anciens</u> en tout premier lieu doivent <u>revêtir ce caractère d'humilité</u>, <u>l'autorité morale va de pair avec l'humilité</u>. Mais il ne faut pas penser que le troupeau n'a pas à être surveillé ; dans un troupeau où il n'y a pas de surveillance, il faut s'attendre à toutes sortes de désordres. Quand un surveillant <u>voit quelqu'un en danger</u>, il l'avertit ; quelqu'un qui se souille, <u>il se met à ses pieds pour les lui laver</u> ; <u>il faut l'autorité du Seigneur pour faire cela</u>,

n'importe qui ne peut pas le faire. Il y a une façon d'agir que <u>le Seigneur donne</u> et **qu'on ne peut s'attribuer soi-même**. S'il n'y a pas de surveillants, il se peut qu'une assemblée prenne une mauvaise direction, que <u>le témoignage disparaisse</u>.

Le <u>surveillant</u> (ou <u>ancien</u>) peut être <u>doublé d'un conducteur</u>; en ce cas, il a <u>un don</u> en plus de la charge. Un ancien peut être un frère qui n'exerce pas de ministère, souvent il en est ainsi, mais <u>les deux choses peuvent aussi aller ensemble</u>; toutefois, <u>elles sont distinctes</u>. Pour <u>l'exercice de la charge d'ancien</u>, comme aussi pour <u>l'exercice d'un don</u>, il est <u>nécessaire</u> que <u>le frère soit revêtu d'une autorité morale donnée par Dieu</u>. C'est la chose la plus difficile à avoir ; pourquoi ? <u>parce qu'on ne l'a pas sans Dieu</u>. Il faut pour avoir cette autorité, <u>réaliser la présence de Dieu</u>, et c'est toujours ce qu'il y a de difficile. Cette autorité va de pair avec l'humilité. L'ancien, s'il doit être <u>un modèle</u> (<u>1 Pierre 5:3</u>), doit l'être d'abord <u>en humilité</u> et <u>en sainteté</u>. La charge d'ancien <u>nécessite des qualités d'impartialité</u>, <u>d'absence de toute flatterie</u>, <u>de renoncement à soi-même</u>; <u>il ne doit pas faire acception de personnes</u>. Tout cela n'est <u>pas facile à réaliser</u>; <u>il faut être un homme de Dieu</u>.

Ce n'est pas le désir qui est une « <u>oeuvre bonne</u> », mais <u>la surveillance</u>, <u>objet de ce désir</u>. Elle est toujours une « <u>oeuvre bonne</u> », en ellemême. Le surveillant doit être <u>formé à l'école de Dieu</u>; on ne s'improvise pas surveillant du jour au lendemain. L'exercice de la charge doit être <u>le résultat d'un coeur renouvelé</u>, <u>dirigé et conduit par Dieu</u>. Cet exercice nécessite <u>une complète soumission</u> à <u>la volonté de Dieu</u> et à <u>sa Parole</u>. Il est bon que chacun ait le sentiment précis de <u>la place où le Seigneur l'a mis</u> et <u>qu'il n'en sorte pas</u>. Beaucoup de souffrances dans l'assemblée de Dieu proviennent du fait que <u>ce sentiment n'existe pas assez</u>. Il y a des services plus évidents que d'autres ; <u>c'est le Seigneur qui est le Maître</u>, et il place l'un ici, l'autre là <u>selon sa souveraineté</u>. Il est <u>le Souverain Pasteur</u> (<u>1 Pierre 5:4</u>). Les récompenses ne seront pas en rapport avec <u>l'importance des fonctions</u>, mais elles seront <u>données</u>

par le Maître selon la fidélité dans la fonction. Si c'est le Seigneur qui l'a placé, un frère sera aussi humble dans une place bien en évidence, que dans une place à l'arrière ; le tout est d'être là où le Seigneur nous place. Il ne faut pas perdre de vue qu'il y a une autorité effective dans l'assemblée et, dans une assemblée en bon état, il pourra même y avoir une autorité visible. Les surveillants ne doivent pas laisser entrer n'importe quoi dans l'assemblée, sinon ils sont disqualifiés comme anciens. Il se peut que des anciens paissent le troupeau par contrainte et n'agissent pas selon Dieu. Que faire dans ce cas ? Crier au Seigneur pour qu'il maintienne les siens dans l'attitude où il faut qu'ils soient. On n'a pas l'autorité que l'on prend soi-même ; si nous cherchons à en prendre, nous péchons. D'ailleurs on ne doit pas penser à l'autorité qu'on a ou qu'on n'a pas, on doit obéir au Seigneur, avoir devant soi les intérêts et la gloire du Seigneur et rien d'autre.

Nous avons dans les versets 2 et 3 des qualités que chacun doit lire et relire, qualités que le surveillant doit avoir. Au verset 6, il est ajouté : « qu'il ne soit pas nouvellement converti » ; il y a là un piège. Une chose est à noter, c'est <u>l'ordre dans les maisons</u> ; le désordre dans la maison disqualifie le surveillant pour cette charge, cela est dit dans la parenthèse du verset 5.

Un nouveau converti, nouveau-né dans la foi, ne peut pas aspirer à la surveillance, ce n'est pas sa place. S'il aspirait à la surveillance, il serait enflé d'orgueil et risquerait de tomber dans la faute du diable, l'orgueil (És . 14:14). Un nouveau converti ne se connaît pas encore luimême. Quand on est converti, on connaît le Sauveur, mais il y a une autre connaissance expérimentale à acquérir, c'est la connaissance de soi-même, étude qui dure toute la vie (voir Deut . 8). Nous sommes à l'école de Dieu toute la vie ici-bas. S'il y a un danger pour le nouveau converti de tomber dans la faute du diable, ce danger est aussi pour tous. De plus, il y a aussi un autre danger également pour tous, celui de ne pas avoir un bon témoignage de ceux du dehors et de tomber dans

l'opprobre et dans le piège du diable. La faute du diable, c'est pécher comme le diable a péché, par orgueil, c'est tomber dans le piège que le diable nous tend, parce que nous ne marchons pas dans la fidélité et que nous n'avons pas un bon témoignage de ceux du dehors (nous avons alors une mauvaise conscience). Ces vérités sont d'une importance très grande dans la pratique de la vie chrétienne. Dieu les place devant nous pour que nous soyons exercés et parce qu'il veut qu'il y ait des frères qui aspirent à la surveillance.

Quelle importance, dans l'assemblée, qu'il y ait des frères revêtant les caractères d'ancien, qui ne se laissent influencer par rien ni par personne, qui ne cherchent que la pensée du Seigneur, qui cherchent quel est le chemin du Seigneur en tout temps et notamment quand il y a de l'hésitation ou des difficultés! Les conséquences de l'absence de tels frères, ou, s'il y en a, de leur attitude contraire aux pensées de Dieu, peuvent être incalculables ; on est alors soumis à tout vent de doctrine et on risque d'être emporté à droite ou à gauche par les pensées de chacun. Or, ce ne sont pas les pensées des frères ou des soeurs qui doivent nous occuper, mais seulement la pensée du Seigneur recherchée dans l'humilité et dans le sentiment de notre néant. Un des rôles des frères qui ont ces qualités d'ancien, si le Seigneur en suscite, est aujourd'hui de maintenir le témoignage dans la ligne tracée par le Seigneur, ligne que les devanciers ont suivie. L'ancien fidèle discernera le moment où une fausse direction risquerait d'être prise, et il a à faire preuve de fidélité. L'état général du troupeau dépend d'une multitude de soins et d'une grande vigilance. S'il y a souffrance dans l'ensemble, s'il y a quelque chose qui ne va pas dans le détail, l'ancien doit s'occuper de cela, soigner les plaies, redresser les erreurs, avertir les déréglés, veiller à l'absence de mondanité, de mal, laver les pieds, veiller à l'état moral. Tout cela demande de la vigilance et de l'humilité, de l'amour, mais aussi de la vérité, de la lumière dans la présence de Dieu. C'est un devoir, un service de la part de l'ancien de s'occuper des autres. Dans l'assemblée on pense couramment <u>qu'il suffit de se réunir</u> et <u>que tout</u> <u>marche tout seul</u>, on pense aussi qu'<u>en dehors des réunions</u> <u>chacun</u> <u>peut agir comme il l'entend</u>. <u>C'est une erreur.</u>

Chapitre 3:8-13

Nous avons ici les caractères que doivent revêtir les serviteurs et les servantes, charges importantes dans l'assemblée et qu'on ne peut pas accomplir à la légère ; il faut que le service soit donné par Dieu et que toutes les qualités indiquées ici existent chez les serviteurs et servantes afin que le service soit accompli selon la pensée du Seigneur et pour le bien des siens.

Nous ne pouvons prétendre à faire ce que les disciples ont fait en Actes 6, parce que <u>la puissance est partie</u>, mais <u>le principe reste</u>. L'acte d'Actes 6 nous montre que <u>les serviteurs</u>, non pas officiellement, mais <u>moralement</u>, ont à <u>recevoir l'approbation des frères</u>, et <u>même de l'assemblée</u>.

Il faut que la maison de Dieu soit en ordre. Dans le monde, les hommes se freinent réciproquement ; ils ont des autorités qu'ils établissent, une hiérarchie qui maintient l'ordre. Il ne faut pas croire que l'assemblée est le lieu du laisser-aller, le lieu où règne la liberté de la chair. La liberté qui doit y exister est la liberté de l'Esprit, car là où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté. Cette liberté est celle que nous avons, de ne pas accomplir la volonté et les pensées de la chair ; la puissance nous en est fournie par l'Esprit par qui nous pouvons mortifier la chair et marcher en nouveauté de vie (voir Rom. 8). Tous, dans l'assemblée, doivent rester dans la dépendance du Saint Esprit, les serviteurs en particulier. Alors tout est en ordre dans l'assemblée. Les serviteurs s'occupent des questions matérielles, de la charité, de la répartition des collectes, de tout ce qui touche le service de l'assemblée, et il est évident que ces choses intéressent la gloire du Seigneur, qu'elles ne sont lais-

sées à l'initiative de personne et qu'elles doivent être faites pour le Seigneur et pour sa gloire, concourant ainsi avec l'exercice des dons et celui de la charge de surveillant, à la bénédiction spirituelle. S'il y a du désordre dans l'administration de l'assemblée, la bénédiction spirituelle en souffre. Il ne s'agit pas de se placer sous une loi de commandements, le serviteur moins que tout autre, mais d'être exercé par la foi dans la présence de Dieu. Dieu ne manguera pas. Il est fidèle. Tout ce qui se fait dans l'assemblée doit être empreint des caractères célestes de sérieux, de paix, de bonheur, de joie, d'amour. Si l'on s'attend au Seigneur, lui se chargera de qualifier, de placer chacun là où il le veut, de donner son approbation et de sanctionner lui-même dans les esprits et les coeurs la place qu'il a assignée à chacun, soit le surveillant, soit le serviteur, etc. Nous n'avons pas à chercher dans l'assemblée une approbation officielle, mais une approbation morale résultant de l'action du Saint Esprit dans les coeurs. L'imposition des mains n'est qu'un signe extérieur d'approbation, de communion, et ne confère aucun don, aucune grâce.

Les anciens et les serviteurs, ainsi que les servantes, peuvent parfois être appelés à <u>pénétrer dans des secrets personnels</u>; il faut qu'ils <u>portent cela avec Dieu</u>, ou alors ils sont <u>disqualifiés</u>. Cela demande de <u>grandes qualités morales</u>: graves, non doubles en paroles, sobres, non avides d'un gain honteux, <u>gardant</u> dans une conscience pure, <u>le mystère de la foi</u>, c'est-à-dire de <u>la doctrine et de la vérité chrétiennes mises en lumière par la mort et la résurrection de Christ</u>. Ces fonctions exigent une vie près de Dieu, <u>un reflet de la personne de Christ</u> qui font que l'ancien ou le serviteur, sans même rien dire dans l'assemblée, pourra être un bon témoignage et une bénédiction pour l'assemblée. Dans le temple de l'Éternel, tout dit : Gloire ! (<u>Ps. 29:9</u>) ; <u>à plus forte raison dans l'assemblée de Dieu</u> ; c'est là que devrait être visible, évident, frappant, <u>le reflet de la gloire de Dieu</u>. C'est ce que nous devrions chercher à réaliser par la puissance de l'Esprit .

En <u>Actes 6:3</u>, ce qui est requis des serviteurs c'est qu'ils aient <u>un</u> <u>bon témoignage</u> et qu'ils soient <u>remplis de l'Esprit Saint</u>. Le bon témoignage, c'est ce que l'apôtre requiert du serviteur dans l'expression du <u>verset 10 du chapitre 3</u>: « <u>étant trouvés irréprochables</u> ». <u>Les frères et les soeurs apprécient ce qu'ils voient</u>, les secrets des coeurs sont l'affaire de Dieu. <u>L'assemblée est responsable</u> de ce qui <u>se voit</u>, de ce qui <u>s'entend</u>, et de <u>maintenir l'ordre extérieur et visible</u> au milieu d'elle. Il ne faut pas, sous prétexte que nous sommes tous faillibles ou fautifs, que <u>le règne du laisser-aller s'instaure dans l'assemblée</u>.

Au verset 11, il est question des femmes. Il s'agit spécialement des femmes des anciens et des serviteurs, mais les caractères mentionnés s'appliquent à toutes. Elles doivent être graves, non médisantes, sobres, fidèles en toutes choses. Les anciens et les serviteurs peuvent être appelés, comme il est dit plus haut, à pénétrer dans certains secrets. Il faut savoir ensevelir dans son coeur beaucoup de choses et n'en parler qu'à Dieu. Si on faisait état de tout ce que l'on entend, de tout ce que l'on sait, ce serait un état de trouble perpétuel. Avant de jeter quelque chose en public, il est nécessaire que le frère qui le fait ait affaire à Dieu et soit bien assuré que c'est la volonté de Dieu d'agir ainsi. Pour les femmes, il en est de même. La Parole ne néglige rien ; au chapitre 2, elle nous dit ce que doit être la tenue extérieure des femmes ; ici elle nous présente un état intérieur plus profond. La tenue extérieure et l'état intérieur doivent être en harmonie. La tenue extérieure doit résulter de l'état intérieur. Cet état intérieur doit être désiré par tous ; celui qui, bien que n'étant pas ancien ou serviteur, ou celle qui, n'étant pas femme d'ancien ou de serviteur, dirait : « Cela ne me concerne pas », montrerait par là son peu d'attachement au Seigneur et révélerait que son coeur ne désire pas suivre le Seigneur de près. De plus cet état mauvais influerait sur l'assemblée tout entière. Certains disent que c'est chaque individu qui est responsable, et non pas l'assemblée. Cela est une erreur, car c'est l'acheminement vers l'état du peuple d'Israël au temps des Juges où chacun faisait ce qui semblait bon à ses yeux. La Parole nous dit : l'assemblée est souillée lorsqu'elle tolère le mal (voir la première épître aux Corinthiens). Du jour où le principe que la responsabilité individuelle seule compte serait admis, ce ne serait plus l'assemblée de Dieu. Et les frères que le Seigneur garderait dans les principes de la Parole seraient obligés de se séparer de cela sans hésitation. Être mari d'une seule femme n'est pas dit seulement pour les anciens et les serviteurs, c'est ce qui est requis de tous les frères, nous le savons par ailleurs. Ici, cela est souligné à cause de l'importance de l'ordre dans le service qui ne peut aller de pair avec le désordre dans les maisons. L'ordre familial, dont il est question deux fois dans ce chapitre, revêt une importance considérable en présence de la tendance actuelle à oublier dans la famille les vérités que Dieu, lui, n'oublie pas. Cette tendance, dont l'origine est fort ancienne, n'est que de l'indépendance. L'autorité a été donnée à l'homme dans la famille, il est le chef du foyer, et tous les raisonnements et les théories humaines ne changeront rien à la parole de Dieu.

Au <u>verset 13</u>, il est question de <u>ceux qui ont bien servi</u>, et qui acquièrent <u>un bon degré</u> et <u>une grande hardiesse dans la foi</u>. Nous avons l'exemple d'Étienne qui commence serviteur, prêche l'évangile et finit martyr. Il est dit plusieurs fois de lui qu'il était plein de l'Esprit Saint.

Chapitre 3:14-15

Comme Timothée, nous avons besoin de savoir comment il faut se conduire dans la maison de Dieu où la grâce nous a introduits. Nous sommes <u>chez Dieu</u>, dans sa demeure, <u>là où il habite</u>, et nous devons <u>suivre les règles de cette maison</u>. Nous n'avons pas à y faire ce qui nous plaît, à marcher à notre guise, mais à y glorifier <u>Dieu</u> en <u>faisant sa volonté</u>. Dans cette maison, nous avons <u>des privilèges</u>, mais <u>aussi des responsabilités</u>. Dans l'Ancien Testament, les sacrificateurs qui entraient dans le tabernacle <u>devaient être revêtus de vêtements en rapport avec la position</u> qu'ils occupaient et ils <u>devaient tout accomplir</u> « <u>selon le</u>

commandement de l'Éternel ». La parole de Dieu est la seule règle pour le service dans la maison de Dieu. Nous sommes dans cette maison comme enfants de Dieu, mais la maison elle-même est constituée par les enfants de Dieu, ces pierres vivantes édifiées sur le fondement. Dieu nous dit comment nous devons nous comporter dans cette maison. Cela implique <u>la mise de côté de nos façons de voir, de nos préférences</u>, de nos goûts personnels, du moi, en un mot ; pour cela il nous faut passer à la croix de Christ qui réduit à néant toutes nos prétentions et met de côté toutes nos volontés; on y trouve Christ mort pour nous, mais aussi notre vieil homme crucifié avec lui avec tous ses désirs et ses volontés. C'est dépouillés de nous-mêmes, remplis des instructions divines, que nous pouvons nous comporter en conséquence dans la maison de Dieu. Dans la première épître à Timothée, il s'agit de la maison de Dieu sur la terre en rapport avec notre responsabilité : nous avons un témoignage à rendre à Dieu, un témoignage à rendre au Seigneur, un témoignage à rendre devant le monde. Cette maison, dont la grandeur est merveilleuse, garde toujours son caractère dans le plan de Dieu malgré l'infidélité des hommes. Ici, <u>Dieu la voit dans son état normal</u> et c'est pour cela qu'elle est appelée « l'Assemblée du Dieu vivant ». C'est une chose absolument unique au monde, dans laquelle la gloire de Dieu est appelée à briller; aussi comprenons-nous que, dans un tel lieu, ce ne sont pas nos caprices qui doivent nous conduire. C'est l'Assemblée de Dieu, laquelle il a acquise par le sang de son propre Fils (Actes 20:28). Ce qui est dit d'elle, qu'elle est la colonne et le soutien de la vérité, est une chose extraordinaire et vraiment digne de retenir notre attention. En Éphésiens 2, nous voyons l'Assemblée être une habitation de Dieu par l'Esprit sur la terre, mais ce chapitre commence par nous faire voir les saints ressuscités assis ensemble dans les lieux célestes dans le Christ Jésus; de sorte qu'en un certain sens, aujourd'hui, les saints remplissent leur fonction d'habitation de Dieu par l'Esprit sur la terre en étant sortis du ciel pour rendre un tel témoignage, pensée précieuse et qui est de nature à donner à notre témoignage pratique le caractère que Dieu désire. Ainsi le Seigneur était-il descendu du ciel pour rendre témoignage sur la terre. En Éphésiens, naturellement, le sujet offre une plénitude unique parce qu'il s'agit surtout de la grâce et des conseils éternels de Dieu. Dans Timothée, Dieu nous voit sur le terrain de notre responsabilité; il s'agit de saints en passage sur la terre et de leur témoignage sur la terre. Et l'Assemblée, malgré tous ses privilèges, n'est pas la vérité elle-même ; elle est <u>la colonne</u> et <u>le soutien</u> de <u>la vérité</u>. Comment ? En maintenant avec un soin jaloux et avec zèle la vérité relativement à la personne du Seigneur Jésus. C'est lui qui est la vérité, l'expression par excellence de tout ce que Dieu est, de tout ce que Dieu pense, de tout ce que Dieu dit. L'Assemblée est là pour maintenir ces vérités et rendre hommage à la personne de celui qui est venu ici-bas comme le Dieu manifesté en chair, l'homme en qui toute la plénitude de la déité habite corporellement. L'Esprit est appelé de vérité parce qu'il prend ce qui est du Seigneur pour nous le communiquer. Sans doute, nous sommes dans des temps de déclin, et il y a d'autres vérités à maintenir en rapport avec la ruine (2e épître à Timothée), mais dans la première épître à Timothée où, malgré les fissures qui peuvent exister déjà, la maison de Dieu est encore considérée comme étant dans son état normal, la grande affaire c'est de rendre témoignage et hommage à la personne de Christ.

L'Assemblée a le dépôt de toutes les vérités essentielles : l'homme, Dieu, le péché, le ciel, le jugement, l'avenir, etc ... Le chrétien a le dépôt de beaucoup de pensées de Dieu sur ces sujets impénétrables à l'esprit de l'homme naturel. L'Assemblée a reçu ce dépôt ; sa mission est de garder la vérité. Christ est la vérité. L'Esprit est la vérité. La Parole est la vérité. Ces trois choses constituent le témoignage même que l'Assemblée est appelée à maintenir, à rendre. Quand nous pensons à l'Assemblée , nous devons y penser de la manière la plus large, mais nous devons y penser aussi en considérant la responsabilité de ceux qui sont

enseignés à l'égard de ce qu'est l'Assemblée, afin qu'ils aient conscience de ce que le Seigneur et l'Esprit leur ont confié. Les saints, rassemblés sur ce terrain-là, ne l'ont pas été de leur propre volonté, par suite d'un accord entre eux ; c'est l'Esprit et le Seigneur qui les ont ainsi groupés et le dépôt de la vérité leur a été confié. L'Assemblée ne donne pas de poids à la vérité, comme le prétend à tort l'église catholique ; c'est la vérité qui crée l'Assemblée; mais l'Assemblée est dépositaire de la vérité, de la pensée de Dieu. L'Assemblée a reçu en dépôt la révélation entière de Dieu et non pas seulement une manifestation partielle comme cela a eu lieu pour Israël. Dieu avait parlé aux pères par les prophètes, il nous a parlé dans le Fils, c'est là le fait essentiel. C'est tout un monde de pensées et un sujet infini de méditation qui nous sont présentés. Les deux ou trois assemblés au nom du Seigneur sont l'expression de l'Assemblée et représentent l'Assemblée dépositaire de la vérité de Dieu. Quelle chose solennelle! C'est ce qui donne du prix aux rassemblements, si petits soient-ils. Avec quel coeur brûlant d'amour et de reconnaissance les saints ne devraient-ils pas veiller à être fidèles à la mission que Dieu leur a confiée par pure grâce! Ils n'ont pas trouvé la vérité par un effort de leur esprit. Dieu a mis cela entre leurs mains, c'est <u>un dépôt confié</u>, une <u>révélation</u> <u>de la Parole</u> et <u>de l'Esprit de Dieu</u>. Quand on entre dans ce témoignage, on doit avoir le sentiment que l'on entre dans cette sphère où Dieu conserve sa vérité. Nous avons cherché la vérité dans des chemins divers, expériences intellectuelles, morales, spirituelles, angoisses diverses, nous l'avons trouvée en Christ et nous en jouissons dans l'Assemblée. Une poignée de chrétiens qui sont l'expression de l'Assemblée sont gênants pour l'ennemi parce que la vérité est là et que l'un des éléments de cette vérité c'est que l'ennemi est vaincu. C'est pour cela qu'il cherche à faire perdre aux diverses assemblées locales leur caractère, en introduisant des choses où l'homme dans la chair sera mis en avant et prendra dans les choses de Dieu, des initiatives contraires à la Parole, ayant pour conséquence de mettre Christ et la vérité de côté. Aussi devons-nous veiller constamment et persévérer dans la prière pour que ce qui est de la chair ne vienne pas empêcher la libre et puissante action de l'Esprit et que la vérité soit manifestée publiquement. Si l'assemblée est fidèle, quel témoignage et quel centre d'attraction, quel foyer de lumière et d'amour, trouveraient là des pécheurs perdus, gémissant sous le poids de leur culpabilité et plongés dans leur misère! Nous aussi, nous réaliserions alors que c'est le lieu où a passé le souffle du prophète : « Finissez-en avec l'homme,... car quel cas doit-on faire de lui ? » (És . 2:22). Si nous réalisions cela, quelle gloire pour Dieu, pour Christ et quel bonheur pour nos âmes! On cultive l'homme partout; l'assemblée devrait être le témoignage que l'homme est mort, c'est la vérité quant à l'homme. En même temps nous réaliserions pleinement que Christ a été donné comme chef sur toutes choses à l'Assemblée. Un chrétien qui a réalisé cela ne pourrait pas vivre dans un milieu où on n'a pas Christ. Marie de Magdala disait : « on a enlevé mon Seigneur, et je ne sais où on l'a mis ». Le « mystère de la piété » a été confié par Dieu à l'Assemblée .

Chapitre 3:16

Manifesté en chair

Le mystère de la piété est grand parce qu'il s'agit du <u>Seigneur de</u> gloire dans son humanité parfaite. Le Seigneur était parfaitement homme semblable à nous, mais sans péché; son humanité était pure. C'est un fait merveilleux que l'incarnation du Fils de Dieu. C'est à la croix que nous trouvons la manifestation complète de la grâce et de la vérité de Dieu, et c'est pour venir mourir sur la croix que le Seigneur a pris une forme humaine dans son obéissance absolue à la volonté de son Père, un corps formé par Dieu lui-même. Il a participé au sang et à la chair afin que, par la mort, il rendît impuissant celui qui avait le pouvoir de la mort, c'est-à-dire le diable; et qu'il délivrât tous ceux qui, par la crainte de la mort, étaient, pendant toute leur vie, assujettis à la servitude (<u>Héb</u>. 2:14, 15). Hébreux 5:7, 8 nous montre le Seigneur de gloire durant les jours de sa chair, à propos de ses souffrances en Gethsémané où il a

accepté des mains de son Père la coupe amère qu'il devait boire à la croix. Il a été mis à mort en chair (<u>1 Pierre 3:18</u>). Il a souffert pour nous, et nos pensées sont élevées quand nous pensons à la façon dont le Seigneur a souffert pour la gloire et pour l'amour de Dieu. L'humanité du Seigneur demeure par-delà la croix (<u>Luc 24:39</u>); sa chair ne pouvait voir la corruption (<u>Ps. 16</u>). Il est l'homme en qui la déité habite pleinement (<u>Col. 2:9</u>). Le Seigneur est Fils de l'homme, comme il s'appelle lui-même, dans la gloire. L'homme est représenté aux cieux dans son humanité parfaite sans ses infirmités; cela donne confiance pour nous adresser à Dieu. Dieu, par Christ, s'est approché de nous. Le Seigneur peut nous aider, nous soutenir dans les tentations, sympathiser avec nous, nous donner la consolation dans l'épreuve, intercéder pour nous (<u>Héb. 2:17</u>, 18; 4:14-16; 7:25).

Justifié en Esprit

Le Seigneur a été conçu de l'Esprit Saint (<u>Luc 1:35</u>) ; il s'est présenté comme étant oint de l'Esprit (<u>Luc 3:21</u> ; <u>4:14</u> ; <u>Actes 10:38</u> ; <u>Héb . 9:14</u>).

Vu des anges

Grande et précieuse proposition du mystère de la piété (<u>Luc 2:13</u>). C'était pour les anges <u>un fait tout nouveau</u> de contempler Dieu dans une personne visible ; ils nous donnent un exemple, par la diligence et l'attention avec lesquelles ils se sont appliqués à contempler le Seigneur dans sa sainte humanité (Marc 1:13). <u>Après la tentation</u>, les anges s'approchent et servent le Seigneur (<u>Matt. 4:11</u>). <u>Avant la croix</u>, un ange du ciel vient fortifier le Seigneur (<u>Luc 22:43</u>) ; il s'agissait de soutenir ses forces physiques. Nous retrouvons les anges <u>au sépulcre</u>, <u>à la résurrection</u> du Seigneur (<u>Matt. 28:2</u> ; <u>Marc 16: 5</u> ; <u>Luc 24:3-6</u> ; <u>Jean 20:11-12</u>). Maintenant que le Seigneur est <u>dans la gloire</u>, les résultats de l'oeuvre de la rédemption, <u>la sagesse si diverse de Dieu sont donnés à connaître aux anges par l'Assemblée (Éph . 3:10). Les saints ont la précieuse mission de refléter ses caractères et de le représenter ici-bas. <u>Les anges</u></u>

sont témoins de tout ce qui prend place dans nos vies, même des plus petits détails (1 Cor. 11:10). Les anges sont spectateurs du témoignage de chacun de nous, du témoignage de l'Assemblée. Nous devons donc, à cause des anges, veiller à laisser au Seigneur sa place de suprématie absolue sur toutes choses. C'est l'enseignement de l'épître aux Colossiens et du début de l'épître aux Hébreux. Dans l'Apocalypse quand nous voyons l'Agneau immolé revêtu des attributs du pouvoir suprême, les anges sont là pour le louer et l'adorer (Apoc . 5:11, 12). Le caractère de leur louange est des plus instructifs ; ils ne sont pas, comme nous, les bénéficiaires de la rédemption, mais ils ont contemplé le Seigneur dans tous les événements, les circonstances et les caractères de sa vie ici-bas, de son ministère, de son activité sur la terre, dans sa mort et dans sa résurrection, et ils sont là, beaucoup d'anges, une multitude immense, disant à haute voix : « Digne est l'Agneau qui a été immolé... ». Ils disent : puissance à celui qui a été crucifié en infirmité, richesse à celui qui s'est appauvri pour nous enrichir, sagesse à celui qui a été tourné en dérision et que les hommes ont traité comme s'il avait un démon, force à celui qui n'a pas pu porter la croix jusqu'au lieu de son exécution, honneur à celui qui a été méprisé au point d'être vendu pour le prix d'un esclave, gloire à celui qui a subi la honte et l'ignominie du supplice de la croix, bénédiction à celui qui a été fait malédiction sur la croix du Calvaire. Sur tous ces sujets, ils se sont penchés, ils ont regardé de près (1 Pierre 1:12) avec respect et attention, et le résultat de cette contemplation c'est la louange infinie. A cette louange nous pouvons ajouter nos hommages et c'est ce que nous ferons pendant l'éternité.

En Colossiens, il est parlé du <u>culte des anges</u> dans lequel certains font leur propre volonté, s'ingérant dans les choses qu'ils n'ont pas vues. C'est <u>un des péchés de l'église professante</u> d'avoir placé les anges entre les coeurs et le Seigneur, alors que les <u>anges en voyant Dieu manifesté en chair</u>, <u>voient celui qui les a créés</u> et ne sortent jamais de leur place de créatures ; ils bénissent le Créateur et le Rédempteur. Pour ce

monde invisible des anges, <u>quel sujet d'adoration</u> que <u>la vie de Jésus</u> <u>de la crèche à la croix</u> et <u>après la croix</u>! Nous oublions souvent que l'univers tout entier, toutes les créatures sont engagées dans la gloire de Christ, d'une façon ou d'une autre. Dans les Actes, il y a un passage qui dit que <u>la loi a été donnée par la disposition des anges</u> ; les anges ont été mêlés aux manifestations de Dieu dans l'Ancien Testament ; mais <u>en Christ</u>, ils ont vu <u>Dieu manifesté en chair</u>, Dieu a brillé d'une façon visible pour toutes les créatures.

Le grand fait contenu dans ce verset, c'est que Dieu s'est rendu visible et c'est la chose que <u>l'Assemblée a à garder comme dépôt</u>. Les anges ont été créés immortels ; quelle vision pour eux <u>de voir le créateur revêtir un corps pour devenir moindre que les anges et aller à la mort</u>. Mais il ne faut pas nous égarer, ce ne sont pas les anges qui sont placés devant nous, mais <u>celui qui a été vu des anges</u>. Quelle grâce et quelle gloire pour nous que <u>Dieu nous ait liés à celui que les anges ont vu</u>, celui en qui <u>la souveraine suprématie de la gloire de Dieu pouvait habiter</u> (dans un corps semblable au nôtre à part le péché) et <u>rayonner moralement</u> de telle façon qu'elle attirait le regard des anges.

Prêché parmi les nations

L'Ancien Testament nous parle d'un seul peuple qui avait la connaissance de Dieu et de la bénédiction de ce peuple. Maintenant <u>Dieu manifesté en chair</u> est donné à connaître à <u>toutes les nations</u> (<u>Rom. 11:25</u>, <u>32</u>). Non seulement il s'est révélé, mais <u>il le fait savoir à tous</u> (<u>Matt. 28:19</u>; <u>Marc 16:20</u>); il a suscité des serviteurs pour cela (<u>Actes 9:15</u>; <u>10: 9-20</u>). Dieu manifesté en chair est <u>pour tout homme</u> (<u>Jean 3:16</u>), pour le monde entier. Déjà, en <u>Genèse 49:22</u>, nous trouvons ce verset caractéristique : « Joseph est une branche qui porte du fruit... par-dessus la muraille » ; <u>les limites d'Israël sont débordées</u>. Si le Seigneur est <u>prêché parmi les nations</u>, c'est la conséquence du refus du peuple juif de le recevoir (<u>Jean 1:11</u>). C'est <u>Christ</u> qui est et qui doit être <u>l'objet de la prédication</u>. Christ a été prêché premièrement aux Juifs,

mais ceux-ci ayant persisté dans leur orgueil et leur refus, ce sont <u>les nations qui deviennent les objets de la grâce du Dieu Sauveur</u> (Actes 13:45). Dieu est le Dieu Sauveur de <u>tous les hommes</u> (1 Tim . 2:5-7). La bénédiction des nations repose <u>sur le sacrifice du Seigneur</u>, <u>sur sa mort</u>. L'oeuvre de la rédemption a été accomplie, et maintenant les douces et précieuses conséquences se font sentir dans le temps présent pour l'éternité, par la formation de l'Église , Juifs et Gentils formant un seul corps et ayant accès auprès d'un seul et même Père par un seul et même Esprit. Dans Jean, le bon Berger parle de ses brebis qui n'appartiennent pas à la bergerie d'Israël, et maintenant <u>toutes ses chères brebis sont réunies en un seul et même troupeau autour d'un seul et même Berger</u>. L'Assemblée est constituée d'une façon toute différente du peuple juif.

Pierre, au début des Actes, <u>prêche Christ</u> et si les Juifs avaient reçu le Seigneur, à ce moment-là <u>le Seigneur serait venu</u>. Mais ils l'ont rejeté d'une manière définitive en rejetant Étienne et alors <u>le champ du témoignage et de la prédication s'élargit</u>. L'apôtre Paul a été le grand artisan de la prédication de l'évangile aux nations. La révélation du mystère de l'Église et son administration lui ont été confiées et <u>Christ a été prêché aux nations de cette façon</u>.

Cru au monde

Dans <u>Jean 14</u>, le Seigneur dit à ses disciples : « vous croyez en Dieu, <u>croyez aussi en moi</u> ». Le Seigneur devient pour les siens <u>un objet de foi dans ce monde</u> qui l'a rejeté et qu'il a quitté pour retourner au Père en passant par le chemin du Calvaire. Ceci est en contraste avec ce qui aura lieu plus tard quand le Seigneur viendra pour être glorifié dans ses saints et être admiré dans tous ceux qui auront cru (<u>2 Thess . 1:10</u>). En ce jourlà, il sera manifesté au monde et vu de tous les hommes dans sa gloire ; mais <u>dans le temps présent</u> il est un <u>objet de foi</u>. Le temps actuel est celui de <u>la foi</u>. Nous <u>croyons</u> en <u>Dieu sans l'avoir vu</u>, et <u>Dieu manifesté en chair</u>, Dieu révélé dans son Fils, est <u>un objet de foi</u> (Jean 20:29 –

Bienheureux...; Jean 20:31; 1 Jean 5:13). L'apôtre Paul dit ailleurs : « nous marchons par la foi, non par la vue ». Nous n'avons rien vu de nos yeux, rien possédé, nous n'avons mis nos pieds sur aucune possession, mais nous savons que toutes choses sont à nous. Ce principe de la foi est antérieur à la période chrétienne ; Abraham est appelé le père des croyants, mais dans ce verset 16 du chapitre 3 de 1 Timothée, il s'agit de la révélation de Dieu objet de la foi. Dans tous les temps la foi caractérise la vie du juste (Hab. 2:4), mais maintenant la foi a pour caractère de s'attacher à la personne (Gal. 2:20). Le chapitre 11 des Hébreux, qui nous parle des témoins de la foi de l'Ancien Testament, emploie une expression remarquable : « Comme voyant celui qui est invisible » ; mais maintenant nous avons quelque chose de plus précis et de meilleur que les saints de l'Ancien Testament, nous avons Dieu manifesté en chair que nous voyons par la foi (Héb . 12:1-3). Il ne s'agit pas de faire des efforts d'imagination; voir Jésus par la foi, avoir à faire avec lui par la foi, c'est être sous l'action du Saint Esprit qui prend les choses de Christ dans la Parole, nous les communique et nous en fait jouir. L'imagination n'est pas la foi. Le Saint Esprit nous donne de contempler le Seigneur dans sa vie, dans sa mort et dans sa gloire. Si nous sommes sous l'action de l'Esprit, c'est une réalité; alors nos coeurs et nos consciences entrent par la foi dans ces choses, alors nous avons le Seigneur devant les yeux de nos coeurs (Éph. 1:18; 1 Pierre 1:7-9). On ne saurait trop insister sur ce fait que notre joie dans les choses de Dieu, notre possession de ces choses, notre possession pratique de Christ, nous ne les réalisons que par la Parole et par l'Esprit . C'est ce qui caractérise la foi. Nous aurons l'Esprit éternellement et il nous fera toujours jouir de ces choses; plus tard nous verrons Jésus face à face, nous aurons alors des corps glorifiés semblables au sien; mais actuellement c'est par la foi que nous saisissons ces choses, par la puissance de l'Esprit agissant en nous. Dieu, pour se révéler entièrement, ne l'a pas fait d'une façon puissante de manière à briser et courber tous les esprits ; il est venu dans l'humilité, l'abaissement et a mis à l'épreuve le coeur de l'homme dans cette révélation qu'il a faite de lui-même. L'épreuve définitive de l'homme a été faite quand Dieu a été manifesté en chair; les épreuves précédentes étaient partielles, celle-là était totale. Venu ainsi, la foi seule peut le discerner et le connaître : c'est le christianisme.

Élevé dans la gloire

La gloire du Seigneur est le couronnement du mystère de la piété. Ce mystère est grand parce que la gloire du Seigneur est merveilleuse et bien propre à captiver nos pensées et nos coeurs. En Jean 17, nous lisons : « et maintenant glorifie-moi, toi, Père, auprès de toi-même, de la gloire que j'avais auprès de toi avant que le monde fût ». Être glorifié de gloire divine, cette gloire qui était sienne depuis l'éternité passée, mais chose toute nouvelle, l'être comme homme ressuscité, c'est ce que nous trouvons en Philippiens 2:6 à 11. Cette sixième proposition du mystère de la piété contient implicitement la croix (Luc 9:51 ; Jean 13:1). Christ a été élevé dans la gloire, mais est passé pour cela par la croix. Être élevé dans la gloire est une position que Christ a prise pour l'éternité. Il y a, dès maintenant et pour l'éternité, dans la gloire de Dieu, un homme au sujet duquel nous trouvons à ce sujet d'autres déclarations dans la Parole. Jésus, après avoir vécu sur la terre, et traversé la mort, a tellement satisfait Dieu de toutes manières que la gloire de Dieu l'a reçu. Il est dans la position où il nous introduira un jour et où il nous donne le droit d'entrer. Notre sort n'est plus lié au premier Adam, mais à Jésus glorifié. La foi saisit que notre destinée, c'est la destinée de Christ. Le paradis terrestre a été fermé à l'homme à la suite du péché ; Jésus a acquis un droit d'entrée pour l'homme dans la présence de Dieu. La gloire est la fin de l'homme selon le coeur de Dieu ; Christ y est et les siens y seront avec lui. Le plein évangile ne s'arrête pas à la croix ; il va plus loin que la résurrection, à l'ascension, l'élévation de Christ à la droite de Dieu, à la gloire de Dieu. Notre christianisme dépend de la manière dont nos coeurs sont liés à lui qui est dans la gloire. Notre foi nous lie à un Sauveur méprisé sur la terre ; la compensation c'est que

nous sommes en même temps <u>liés au Seigneur de gloire</u>. Si, en le suivant, nous sommes <u>dans le monde à la dernière place</u>, lui nous conduit à <u>la première dans le ciel</u>. Ne disputons pas le monde aux gens de ce monde, <u>nous le pouvons sans effort pour le Seigneur que nous aimons</u>. <u>Nous avons tout en lui</u>.

Quelle pensée, quel sujet de reconnaissance, de bénédiction que ce grand mystère de la piété! Nous sentons bien que <u>c'est là la vérité centrale et fondamentale</u> à laquelle <u>viennent se lier toutes les autres vérités de la Parole</u>. Plus nous nous tenons près du texte de la parole de Dieu, plus nous sommes conduits par le Saint Esprit à donner de l'importance, à attacher de la valeur et du prix à la personne du Seigneur. Nous voyons par les Actes que, dans les débuts du christianisme, les évangélistes ne prêchaient <u>pas seulement le Sauveur</u> comme on fait souvent aujourd'hui, mais <u>aussi le Seigneur</u>, vérité <u>plus complète</u>, <u>plus puissante</u> et <u>plus efficace</u>.

Chapitre 4

Chapitre 4:1-6

[v.1-5] Dans le premier chapitre, nous sommes exhortés à garder la foi et une bonne conscience ; dans ce quatrième chapitre, nous voyons qu'aux derniers temps, <u>quelques-uns apostasieront de la foi</u>. Ce qui se dessine ici est <u>en contraste avec le mystère de la piété</u> ; ce n'est pas encore le mystère d'iniquité (<u>2 Thess . 2</u>), mais il y a <u>déjà les premiers signes de l'apostasie</u> qui est <u>seulement le fait de quelques-uns</u>. C'est la situation actuelle ; il n'y a <u>pas encore l'apostasie finale</u>, mais dans la maison il y a des personnes qui ont apostasié de la foi. Cela s'est produit dans les temps apostoliques, dès le début de l'histoire de l'Église , d'une façon bien frappante et solennelle. Nous sommes mis en garde contre ce danger pernicieux et corrupteur. <u>Lorsqu'on ne s'attache pas à la vérité</u>, on acquiesce au mensonge, à des esprits séducteurs dont l'enseignement n'a pas Christ pour objet, on écoute celui qui est menteur et

meurtrier dès le commencement, on en vient soi-même à enseigner « des mensonges par hypocrisie », c'est-à-dire qu'on les couvre d'une certaine apparence de vérité; puis la conscience s'habitue au mal et se cautérise ; les pensées humaines viennent remplacer les pensées de Dieu. C'est une chose bien solennelle que l'Esprit ait annoncé cela. Les apôtres l'ont vu poindre et, malheureusement, le mal une fois entré, on n'a pas pu le faire sortir; au contraire il s'est vite répandu et il est toujours dans la chrétienté. Le célibat, l'ascétisme existaient aussi chez les païens, le diable a réussi à faire entrer ces principes dans l'Église et ils y sont demeurés. La sécurité consiste à tenir la porte fermée au mal ; une fois qu'elle est seulement entrouverte, il est bien difficile de la refermer. Nous ne pouvons prétendre à de grandes choses, mais dans notre petitesse et notre faiblesse nous avons à garder la foi et la Parole avec une bonne conscience. Il y a eu très tôt dans l'Église des esprits actifs qui, au lieu de dépendre du Seigneur et de se laisser diriger par l'Esprit, ont introduit leurs propres pensées dans le christianisme, tout en lisant la Parole. Il est de toute importance que nous soyons persuadés que nous ne sommes pas capables d'avoir par nous-mêmes une seule pensée de Dieu. L'Esprit seul peut nous communiquer les pensées de Dieu, ce qui est du Seigneur. Ce début du chapitre 4 fait allusion à une très grande activité intellectuelle qui a eu lieu au début du christianisme. Nous avons à être en garde contre cette activité intellectuelle ; cela nous est présenté en figure dans l'Ancien Testament. Du temps de Néhémie, il fallait réparer la muraille et munir les portes de verrous et de barres ; il fallait aussi des tours d'observation et prendre des précautions de surveillance, autrement dit tout un travail défensif était à faire. Il y avait aussi un travail actif, chacun était appelé à travailler selon sa mesure pour le bien commun. Il doit en être de même pour nous ; nous avons à nous montrer pleins de support, dans l'amour, pour les manifestations de l'infirmité individuelle, mais quand il s'agit des vérités de la Parole qui touchent de près à la personne, à l'autorité et aux gloires du Seigneur, nous devons veiller pour qu'aucun faux enseignement ne pénètre dans l'assemblée. Ici, le mal venait de ce que certains docteurs disaient, comme des docteurs païens l'avaient dit avant eux, que la matière était mauvaise, que le mal était dans la matière alors que l'esprit était sans tache, sans souillure. Il fallait donc se libérer de la matière et atteindre à une sainteté supérieure. On a voulu ainsi introduire dans le christianisme la préoccupation de se libérer le plus tôt possible de la matière ; d'où les prescriptions sur le célibat et l'ascétisme. Il est beau de voir la belle ordonnance de la parole de Dieu : c'est tout de suite après avoir parlé de Dieu manifesté en chair que l'Esprit va au-devant des erreurs présentées par l'homme conduit par Satan. Dire que le mal est dans la matière, c'est dire que Dieu s'est trompé en créant la matière. Mais souvenons-nous que Dieu a été manifesté en chair ; et les apôtres, Jean en particulier, le signalent avec une énergie divine (1 Jean 4:1-6). Le mal n'est pas dans la matière, il est dans le coeur de l'homme ; par conséquent la Parole nous donne l'attitude du chrétien vis-à-vis de la matière et du milieu dans lequel il vit. Nous serons gardés de toutes les doctrines et de tous les égarements de l'esprit humain si nous nous attachons au Seigneur de gloire, si nous confessons Jésus Christ venu en chair (Éph. 4:13, 14). Et si l'ennemi cherche à nous égarer, rappelons-lui que le Seigneur l'a vaincu, une fois pour toutes, définitivement, à la croix, et il s'enfuira loin de nous. La position chrétienne est infiniment précieuse et plus élevée que celle des docteurs prêchant l'ascétisme, prescrivant de ne pas manger de viandes : nos corps sont « le temple du Saint Esprit » (1 Cor. 6:19); « Ce que je vis... dans la chair, je le vis dans la foi, la foi au Fils de Dieu, qui m'a aimé et qui s'est livré lui-même pour moi » (Gal. 2:20), la puissance de Dieu se manifeste dans notre chair mortelle (Rom. 6:13). Nous devons tout lier à la doctrine de l'évangile, à la rédemption, au salut accompli par le Seigneur. Quand on a Christ et qu'on jouit de ces choses, on comprend la folie de l'homme et on discerne celui qui dicte ces erreurs aux hommes afin qu'ils ne trouvent pas Christ.

Plus tard, nous serons dans des corps glorifiés, mais pour le moment nous sommes dans le monde, liés à la matière telle qu'elle est, et la parole de Dieu nous dit : « Attention, ne péchez pas, veillez ; vous avez la chair en vous, tenez-la pour morte ». Mais quand l'ennemi vient dire qu'il faut s'abstraire du corps, Dieu au contraire, nous dit : « Vous avez un corps, et c'est dans le corps que vous êtes ». Nous sommes donc liés à la matière. C'est dans la création telle qu'elle est, souillée par le péché, que Dieu manifeste sa grâce et que le christianisme est introduit sans qu'il change les lois de la création. Des hommes veulent être de purs esprits et des philosophies se bâtissent là-dessus; derrière cela, il y a Satan qui réussit à entraîner des hommes loin de Dieu. L'apôtre Paul n'oublie pas qu'il avait un corps : « Portant toujours... dans le corps... » (2 Cor. 4:10). Satan cherche toujours à rompre le lien entre l'homme et Dieu, dans nos vies. Chaque fois qu'un frère ou une soeur laisse le lien se rompre, il est en mauvais état et capable de tout, même avec la meilleure volonté. Volontairement ou non, Dieu est rejeté, et une distance morale le sépare de Dieu. Combien il est important pour nous de veiller à ce que le lien du coeur et de la conscience avec Dieu soit maintenu.

Ayant touché le fond de la question, <u>l'apôtre entre dans les détails</u>: le <u>mariage</u>, la <u>nourriture</u>. Aucune question ne peut se poser quant au mariage pour quiconque lit le Nouveau Testament en toute droiture. Il y a des serviteurs qui se consacrent entièrement à Dieu, l'apôtre Paul le premier, mais <u>alors c'est un don de grâce</u>, <u>un appel particulier</u> (<u>1 Cor. 7:37</u>). Satan cherche toujours à ruiner ce que Dieu a fait, et l'institution du mariage remonte à la création. Il en est de même pour la nourriture. Dieu a donné à l'homme <u>tout ce qui se meut et qui est vivant</u>, ainsi que l'herbe verte, au temps de Noé (<u>Gen . 9:3</u>). Seule, <u>la défense de manger le sang avait été faite</u> et a été maintenue <u>dans toutes les économies</u>. Et l'apôtre Paul nous dit au verset 4 que <u>toute créature de Dieu est bonne</u> étant prise avec action de grâces car elle est sanctifiée par la parole de

Dieu et par la prière. Nous faisons intervenir Dieu par la Parole et par la prière ; il y a un lien entre l'âme et Dieu, et Dieu est honoré. Si nous sommes heureux de prendre de la nourriture, nous honorons d'abord Dieu le premier. Il est juste que nous honorions Dieu et que nous le remerciions avant de jouir des biens qu'il nous donne. Cela rejoint la pensée du sacrifice de prospérités. Lorsque nous recevons les biens matériels de la main de Dieu, il y a communion avec Dieu et il est le premier honoré dans les joies mêmes qu'il nous dispense (Actes 2:46). Quelle valeur cela donne à l'action de grâces quand nous prenons le repas ! Du pain pour lequel il vient de rendre grâces, le chrétien peut dire : « c'est le pain que Dieu m'a donné, je rends grâces à mon Dieu pour ce pain que je prends de la main de mon Père ». En cela, comme en toutes choses, nous avons à nous appliquer :

- 1° à ne rien faire qui puisse rompre notre lien avec Dieu ;
- 2° à renforcer toujours plus ce lien en manifestant la vie de Jésus dans nos corps,

car <u>où il y a la vie manifestée</u>, <u>le lien existe toujours</u> et c'est dans la mesure où nous en avons conscience que nous marchons à la gloire de Dieu (<u>1 Cor. 10:31</u>). Le secret c'est <u>l'obéissance à la Parole</u>; nous avons à nous aider les uns les autres pour cela.

[v.6] Au verset 6, l'apôtre montre que pour être <u>un bon serviteur</u> <u>du Christ Jésus</u>, il faut <u>être nourri de la Parole</u> et <u>de</u> « <u>la bonne doctrine</u> **que tu as pleinement comprise** ». <u>Se nourrir de la Parole</u> est le travail profond et intérieur ; <u>la vérité doit être assimilée</u> pour que l'homme soit qualifié comme serviteur, et même, dans d'autres passages, pour avoir la vie (<u>Deut . 8:3</u>; <u>Jér . 15:16</u>). <u>L'être intérieur doit trouver <u>sa force</u> et <u>sa vie dans la Parole</u>, ainsi que <u>sa joie</u>. Un serviteur a besoin de <u>force</u>, de <u>sagesse</u>, de <u>lumière</u>, il trouve cela en « <u>mangeant</u> » <u>la parole de Dieu</u>. C'est simple, mais c'est <u>le secret de tout service</u>, il s'agit de <u>tirer sa vie pratiquement des saintes paroles de Dieu</u>. Timothée, avant de proposer aux frères les choses que l'apôtre venait de lui indiquer, devait au</u>

préalable avoir appris pour lui-même la vertu de ces paroles. Or, d'une manière ou d'une autre, tous les saints sont des serviteurs (2 Cor. 5:15), il faut donc que tous nous nourrissions de la Parole. Cela implique un profond et continuel exercice pour la lecture et l'étude de la Bible, non un simple exercice d'intelligence et de mémoire, mais un exercice de coeur et de conscience afin que la Parole s'identifie avec le croyant et devienne la parole implantée. Nous sommes obligés d'occuper notre esprit et de le fixer sur bien des choses ici-bas pour nos travaux, nos occupations, etc ... mais nous ne devrions avoir qu'une nourriture : la Parole de Dieu. Cette Parole, assimilée, nous fait croître vers l'état d'homme fait. S'il n'y a pas croissance, c'est parce qu'il n'y a pas de nourriture. Dieu sait conduire nos lectures pour que la nourriture qu'il nous donne soit en rapport avec l'état de nos âmes. Le serviteur ne doit pas manger pour donner à manger aux autres ; il doit manger pour luimême, pour se nourrir et croître; puis, le cas échéant, si l'occasion se présente, il peut présenter aux autres la Parole qui l'a nourri (Ézéch. 3:1-3, 10, 11). Le serviteur n'a pas à se nourrir des erreurs ou des fausses doctrines afin de les juger et de présenter la bonne doctrine. Un bon serviteur se forme en se nourrissant de la vérité. Dans « les paroles de la foi », il faut voir l'ensemble des vérités qui sont l'objet de la foi, comme au verset 9 du chapitre 3. La théologie est ce que l'homme pense sur la Bible, alors que nous devons chercher dans cette Parole ce que Dieu a dit, et pas autre chose, dans la prière et l'humilité, en nous nourrissant de cette Parole par le Saint Esprit. L'apôtre ajoute en parlant de la bonne doctrine : « que tu as pleinement comprise » ; il est nécessaire que, nous aussi, nous ayons bien compris les vérités de la Parole, que nous les ayons saisies et que notre coeur ait été saisi par elles; cela se traduira dans notre vie où ces vérités agiront avec force. Si nous avions bien compris la bonne doctrine, beaucoup de questions qui se posent parmi nous ne se poseraient pas. Comprendre la saine doctrine est de toute importance pour la vie de l'assemblée. La doctrine c'est plus particulièrement l'ensemble des vérités concernant Christ,

l'Assemblée, la vie de l'assemblée, la vie de l'individu, les vérités que la Parole nous fait connaître par le Saint Esprit. Si nous étions ainsi fondés et fermes, nous ne serions pas désemparés en présence des événements, nous ne nous laisserions pas entraîner par des nouveautés souvent néfastes ; les fables profanes et les histoires de vieilles femmes n'auraient pas de prise sur nous. Il est évident que si nous comprenions bien ce qu'est l'Assemblée et si nous le réalisions, nous aurions le ciel avec nous et nous ne nous laisserions pas influencer par tout ce qui ne serait pas Christ, nous comprendrions que ce qu'il nous faut, c'est Christ tel que la Parole nous le présente ; ce qu'il nous faut ce n'est pas seulement du bien, mais le bien, non pas seulement de la vérité, mais la vérité, la vérité de Dieu. Nous ne perdrions pas de temps à regarder à droite ou à gauche et peut-être à lire ou à suivre certaines choses qu'on nous présente, il n'y aurait pas le besoin d'aller ailleurs. Nous n'en reconnaîtrions pas moins que Dieu produit du bien là où il trouve bon de le faire. Quelqu'un l'a dit : « L'Esprit souffle où il veut, mais moi je dois obéir ».

Chapitre 4:7-9

Non seulement les fables profanes et les histoires de vieilles femmes ne doivent pas retenir notre attention, <u>mais nous devons les rejeter</u>. Ce que l'imagination de l'homme peut produire ne fait que <u>profaner les choses saintes</u>. <u>Le Saint Esprit seul</u> peut nous faire entrer dans les choses de Dieu ; lui nous conduit dans toute la vérité (Jean 16:13). <u>Le vieil homme</u> se tourne toujours vers les fables (<u>2 Tim . 4:4</u>), les généalogies interminables (<u>Tite 3:9</u>), les fables judaïques, les commandements d'hommes (<u>Tite 1:14</u>) et <u>se détourne de la vérité</u>. Ces fables, ces enseignements d'hommes sont souvent présentés <u>sous une forme agréable</u>, <u>avec éloquence</u>, parfois <u>avec des termes bibliques</u> et <u>avec des citations de la Parole</u>, de sorte qu'<u>on les écoute volontiers</u> parce qu'<u>elles plaisent à la chair</u>. L'apôtre dit : « <u>Rejette-les</u> ».

La pierre de touche est la suivante : Ce que nous entendons, ce que nous lisons, nous fait-il apprécier la personne de Christ ? Nous fait-il voir sa gloire? Si Dieu nous dit de rejeter les fables et les histoires, il place en contraste devant nos coeurs quelque chose d'infiniment doux et précieux : la piété. « Exerce-toi toi-même à la piété ». Par cet exercice, les fables et les histoires sont rejetées tout naturellement et sans effort. Toutes les relations de l'âme avec Dieu par Jésus Christ doivent être développées et cultivées. Cet exercice doit commencer dès le matin de la journée (Ps. 5:3), où il nous faut demander à notre Père de nous garder, de nous protéger, de nous enseigner, de nous encourager, etc ..., dans l'humilité, la dépendance et la confiance, et en même temps lui demander de nous maintenir par sa grâce dans la relation dans laquelle son amour nous a placés, afin que, par le Saint Esprit, nous puissions jouir de cette relation bénie avec lui ainsi que de la communion avec le Père et avec son Fils. L'exercice à la piété doit être un exercice personnel - « Exerce-toi toi-même... ». Nous ne pouvons pas vivre sur la piété des autres, de nos parents, de nos familles ; la piété et la communion sont personnelles. La grâce de Dieu nous enseignera à vivre pieusement (Tite 2:12), et dans sa grâce miséricordieuse, Dieu porte son choix sur l'homme pieux, il l'écoute (Jean 9:31; Ps. 4:3). Nous nous privons de beaucoup de bénédictions en ne nous exerçant pas nousmêmes à la piété. On sacrifie volontiers un certain temps pour l'exercice corporel ; il a sa place, mais l'apôtre nous dit qu'il est utile à peu de chose; les exercices physiques ne sont que pour la vie présente, alors que la piété porte avec elle un profit non seulement pour la vie présente, mais pour l'éternité. Le développement de notre communion avec Dieu sous tous les rapports, l'intimité avec lui et avec le Seigneur, la connaissance de Dieu que nous aurons réalisés, restent pour l'éternité. Dans le ciel, la mesure de chaque racheté sera comble, mais les mesures ne seront pas pareilles ; il y en aura de plus grandes que d'autres selon le degré de piété réalisé sur la terre. L'exercice de la piété nous amène à dépouiller le vieil homme, à nous juger devant Dieu, à mortifier la chair et à n'agir dans le service qu'avec les matériaux que le Seigneur lui-même nous a donnés, l'or, l'argent, les pierres précieuses (1 Cor. 3:12). De plus, l'exercice de la piété nous fait attendre le retour du Seigneur et réaliser ainsi le caractère céleste qui est celui de l'enfant de Dieu. Cet exercice de la piété donne ainsi un caractère élevé à la vie chrétienne, et il remplit le coeur de joie! Un chrétien ne peut pas être heureux ici-bas en menant une vie de mondain. Si en vivant ainsi, il a peut-être un peu plus d'aise, une certaine satisfaction charnelle, qu'est-ce en comparaison de la joie d'un coeur en communion avec le Seigneur? La vraie bénédiction de l'enfant de Dieu se trouve en marchant dans la lumière, la communion et l'approbation du Seigneur.

[v.9] Et l'apôtre ajoute que cette parole est certaine et digne de toute acceptation, afin que nos coeurs soient pénétrés de la certitude de ces vérités et soient remplis de foi à l'égard de la fidélité de Dieu à ses promesses. Cette certitude qui nous vient d'en haut est infiniment précieuse alors que nous cheminons dans un monde de déceptions et de désillusions, qui ne peut rien offrir pour le coeur, où tout est instable. Seules les choses de Dieu sont stables et ses promesses immuables -Dieu nous donne des assurances, pour la marche dans le désert, son secours ne peut manguer et la promesse de la vie à venir remplit nos coeurs d'espérance et de joie. Tout ce qui est de lui est certain. La Parole, qui s'impose d'elle-même avec certitude, se présente à nous avec toute son autorité, parce qu'elle est la vérité ; c'est Dieu qui parle et qui nous enseigne. Ce verset 9 s'applique à tout ce que Dieu nous dit et nous enseigne, ainsi qu'à toutes ses promesses. Aussi, le bonheur de la foi, c'est de croire Dieu. La marche de la foi, c'est croire Dieu et se reposer tranquillement sur ce qu'il dit.

Chapitre 4:10-14

Le <u>travail</u> et l'<u>opprobre</u> sont <u>le résumé</u> <u>d'une vie fidèle</u> <u>pour le Seigneur</u>, <u>d'une marche à la suite d'un Seigneur</u> qui a travaillé sur cette

terre (Jean 5:17) et qui a été rejeté et méprisé par les hommes. Le serviteur n'est pas plus grand que son maître (Jean 15:20). Ce travail et cet opprobre sont la conséquence de l'espérance dans le Dieu vivant, toujours à même de réaliser ses promesses. Dieu n'est pas seulement le Dieu Sauveur, il est aussi le conservateur des fidèles et même de tous les hommes, et la foi reconnaît que, dans son amour, Dieu prend soin de nous à tout instant, qu'il prépare notre chemin, chaque soir notre lendemain, et qu'il vient au-devant de tous nos besoins. Dans Actes 14, les apôtres rendent témoignage et disent : « Nous vous annonçons que de ces choses vaines vous vous tourniez vers le Dieu vivant, qui a fait le ciel, et la terre... remplissant vos coeurs de nourriture et de joie » (v. 15-17). En Hébreux 1:3 il est dit : « Soutenant toutes choses par la parole de sa puissance ». Et en Romains 5:11 nous nous glorifions en Dieu. L'apôtre dit à Timothée d'ordonner ces choses, de les enseigner tout en étant lui-même le modèle des fidèles. Le service extérieur doit être en harmonie avec l'état intérieur.

Chapitre 4:15-16

Le serviteur doit être <u>occupé des choses de Dieu</u>; il doit <u>y être tout entier</u>; il doit être <u>nourri</u>, comme l'apôtre le dit au verset 6. Cela est souhaitable pour tous les enfants de Dieu; nous devrions rechercher toujours les intérêts du Seigneur et sa gloire, agir avec zèle, comme Néhémie dans la reconstruction de la muraille. Il en résulterait <u>un témoignage à la gloire du Seigneur</u> qui serait évident à tous. Le service serait le fruit d'un coeur heureux d'être au service du Maître; le Maître donne alors tous les moyens pour accomplir ce service à sa gloire. Aussi l'apôtre dit-il à Timothée de <u>prendre garde à lui-même</u>, d'<u>être attentif</u> à <u>lui-même</u> et à <u>l'enseignement</u>. L'enseignement n'a de valeur qui <u>si celui qui enseigne pratique ce qu'il dit</u>; il faut <u>être chrétien</u> avant d'<u>être serviteur</u>. <u>Dieu en soi d'abord</u>, <u>puis la manifestation de Dieu par le serviteur après</u>. En <u>Romains 1:9</u> l'apôtre servait Dieu <u>dans son esprit avant de le servir en public</u>. L'état moral est inséparable du service. L'ouvrier

doit sentir sur son coeur et sur sa conscience tout le poids de la saine doctrine, de la vérité; si cet exercice manque, l'équilibre est rompu. La vérité de Dieu n'est pas une vérité théorique; elle fait vivre, tue ce qui doit être mis à mort en nous et nourrit ce qui doit être nourri. Les paroles de nos lèvres doivent provenir du fond de nos coeurs par la puissance de l'Esprit. Timothée devait persévérer, et, en faisant cela, il se sauvait lui-même et ceux qui l'écoutaient. L'influence du serviteur doit s'opérer en vue du salut des autres; si elle ne s'exerce pas de cette façon, la conséquence sera de faire broncher ceux qui écoutent. Pierre a failli tomber dans un mauvais enseignement et Paul le reprend devant tous (Gal. 2:14). Entraîner quelqu'un dans un mauvais chemin peut être la ruine complète pour lui et la dispersion des brebis.

Chapitre 5

[v.1-16] Le chapitre 5 traite de ce qui est extérieur ; nous n'y trouvons pas de révélation d'ordre spirituel ; c'est la façon dont il faut se conduire extérieurement à soi-même dans la maison de Dieu. L'Esprit indique ici la façon, pleine de délicatesse, avec laquelle on doit agir pour reprendre et exhorter. Dans la famille de Dieu, les distances entre les frères âgés et les jeunes doivent être maintenues par ces derniers ; l'amour n'agit pas avec inconvenance. L'Esprit donnera le tact spirituel qui guidera chacun pour agir à la gloire du Seigneur dans les situations délicates. La beauté des sentiments de Dieu se montre dans ces versets ; cette beauté devrait se voir chez les siens ; il devrait toujours y avoir chez les enfants de Dieu un mélange de liberté et de crainte. Dieu connaît les folies du coeur naturel, il voit tous les dangers, et toujours il élève ou il maintient cette barrière morale qu'est la pureté pour arrêter le coeur naturel qui se prévaudrait des titres chrétien et spirituel pour oublier ce qui convient à Dieu sur le plan moral. La camaraderie et l'oubli des distances amènent la dissolution des moeurs. Le Seigneur nous fera toujours tenir sur ce terrain élevé dans les divers cas où nous aurons à entrer en rapport avec les éléments de l'assemblée. D'un côté, <u>défiance de nous-mêmes</u> ; de l'autre, <u>crainte de Dieu</u> et <u>souci de rendre</u> à chacun ce qui lui est dû.

En ce qui concerne les veuves, le Saint Esprit attire notre attention et notre spiritualité sur la discrimination à faire entre celles qui sont vraiment veuves et celles qui ne le sont pas. On ne fait pas la charité sans discernement. L'absence de discernement dans son exercice peut produire du trouble et du désordre dans l'assemblée et risque d'encourager le mal. L'exercice de la charité sans discernement est opposé à la gloire de Dieu et au bien des saints. Les chrétiens doivent être profondément exercés à la lumière de la Parole pour savoir comment il faut agir dans un cas déterminé. Agir sans discernement, c'est désobéir au Seigneur, c'est, dans le cas des veuves, faire du tort à la veuve qui n'est pas vraiment veuve selon le Seigneur, à ceux qui devraient en être chargés, à l'assemblée. L'examen de ce qu'avait été la vraiment veuve devait prouver qu'avant de profiter de la charité chrétienne elle avait vécu avec Dieu, que Dieu avait tenu de la place dans sa vie. Cela est vrai pour tous les actes qui concernent la vie de l'assemblée. Nous n'avons pas à laisser parler notre coeur seul; Dieu, au contraire, parle de telle manière que la conscience et le coeur de tous soient atteints. Ce n'est pas parce qu'on est sous la grâce qu'il faut agir à tort et à travers dans l'assemblée et qu'il faut satisfaire la chair au nom de la charité chrétienne. L'exercice de la charité doit placer celui qui en est l'objet, non devant le don, mais devant Dieu, en rapport avec Dieu. Il en est ainsi de toutes choses. Une libéralité qui éloigne une âme de Dieu est un mal. Dieu montre, dans ces versets, que les affaires matérielles sont un sujet délicat et que l'amour ne doit pas être séparé de la vérité. L'exercice aveugle, irréfléchi et désordonné de la charité a fait souvent du mal dans les assemblées. D'autre part, les relations des membres des familles naturelles les uns vis-à-vis des autres sont indiqués ; si quelqu'un a des veuves, il doit les assister. Ne pas faire comme les pharisiens en Matthieu 15:5. L'amour doit être à la base de ces relations (1 Jean 4:20).

Le christianisme montre sa force dans la vie ordinaire, dans les liens naturels que Dieu a créés. Toute relation crée des devoirs, et accomplir ces devoirs <u>c'est honorer Dieu</u>. Un devoir est quelque chose qui coûte ; se plier à un devoir, quoi qu'il en coûte, est une bonne discipline dont Dieu se sert pour nous faire du bien. Toutes les relations de famille créent des devoirs impératifs et absolus. Les méconnaître, sous n'importe quel prétexte, <u>c'est désobéir à Dieu</u>, même sous le prétexte des pharisiens de Matthieu 15 qui disaient que <u>ce qu'ils auraient pu donner à leurs parents, ils le donnaient à Dieu</u>. Si on désobéit à ses parents, on ne peut pas dire qu'on est un frère fidèle. Renier la foi, c'est renier les enseignements de la parole de Dieu qui met à leur vraie place les liens que Dieu a créés.

[v.17-21] Au verset 17, nous avons l'attitude que l'on doit avoir visà-vis des anciens qui sont établis par Dieu et qui « président dûment ». Les anciens ont vraiment à coeur le bien du troupeau et s'y emploient de toute manière. On doit les estimer dignes d'un double honneur et ne pas les empêcher d'accomplir leur service. Cela ne veut pas dire qu'un ancien soit irrépréhensible, mais une défaillance ne met pas en question la nécessité d'avoir des anciens. On se demande parfois si les frères et les soeurs ont assez conscience de l'importance de ces éléments dans l'assemblée. Quelquefois on entend parler comme si tous, même les derniers convertis venus à la Table du Seigneur, avaient qualité pour juger telle ou telle chose aussi bien qu'un frère que le Seigneur a revêtu du caractère d'ancien; quelquefois même, on laisse des personnes non en communion porter des jugements sur telle ou telle chose concernant la vie de l'assemblée ; c'est un renversement complet de la pensée de Dieu. Il est à désirer que dans les assemblées, il y ait des frères revêtus des caractères d'ancien, des frères de confiance qui se tiennent à la brèche, agissant et parlant comme le Seigneur leur donne de le faire. Les assemblées où il y a de tels frères sont des assemblées heureuses, marchant en ordre. Il n'y a rien de si beau qu'une assemblée marchant ainsi; mais aussi il n'y a rien de plus douloureux qu'une assemblée où le désordre règne dans les esprits et dans les faits.

Tous les anciens n'enseignent pas nécessairement (v. 17). Le mot présider veut dire aller devant, être le modèle (1 Pierre 5:3). Le double honneur dû aux anciens est <u>l'honneur moral</u> et <u>le secours matériel</u>, d'après les versets qui suivent. Il convient que les anciens, qui sont à la tâche d'une manière toute particulière, soient entourés de toute l'affection et de toute l'estime que demande tout service pour le Seigneur (1 Thess . 5:12). Il importe qu'ils se sentent soutenus par les prières et la communion des saints, et cela pour le bien de l'assemblée. Il est facile d'honorer un frère qui ne dit que des choses douces et agréables ; mais quand un ancien est <u>obligé</u> <u>d'avertir</u>, <u>de remplir des fonctions qui ne sont pas agréables</u>, il faut tout de même l'honorer et l'estimer selon Dieu. Il ne s'agit pas d'une confiance aveugle envers les anciens, car immédiatement après, l'hypothèse d'une défaillance de leur part est présentée.

Au verset 19, il nous est donné une <u>leçon de prudence</u>, de sobre bon sens, au sujet de <u>recevoir ce que nous entendons</u>, de <u>le peser devant Dieu avant d'en tenir compte</u>. Il y a beaucoup de choses que nous devons ensevelir dans nos coeurs. Toutefois, il ne s'agit <u>pas de couvrir à tort le péché</u>; chaque chose doit être à sa place. En <u>Lévitique 4:1 à 12</u>, <u>le péché du sacrificateur était plus grave</u> et nécessitait un cérémonial plus long et plus compliqué que celui d'un simple individu. S'il y a du mal chez un frère, <u>même chez un ancien</u>, ou une, <u>les choses sont manifestées et jugées</u>, et cela d'une manière d'autant plus solennelle que le frère ou la soeur sont plus en évidence dans l'assemblée et que leur connaissance est plus grande. On voit ici, pour le cas d'un ancien, qu'après le témoignage de deux ou trois, il devait y avoir <u>une répréhension publique profondément sérieuse</u>. Lorsque <u>les droits du Seigneur sont en jeu</u>, que <u>tout le troupeau peut être entraîné</u>, il ne s'agit pas de

reculer, mais d'<u>agir de telle sorte que Dieu soit glorifié</u> et qu'il y ait une sainte crainte (la crainte de Dieu) dans le coeur de tous.

<u>Le péché d'un seul</u> a des conséquences chez d'autres (frères ou soeurs) et parfois dans toute l'assemblée. Si la Parole souligne <u>la gravité</u> <u>de ces enseignements</u> c'est que Dieu se plaît à <u>nous voir heureux</u>; nous ne le serons qu'à la condition de suivre de très près les enseignements de la Parole.

Au verset 21, l'apôtre adjure Timothée (et nous aussi) à garder ces choses ; il l'adjure devant trois témoins : Dieu, le Christ Jésus et les anges élus. Nous devrions penser constamment que ces trois témoins prennent connaissance continuellement de tous les détails de la vie de l'assemblée, qu'ils sont toujours là, invisibles pour les yeux de la chair, mais observant tout ce qui se passe, ainsi que l'état de nos coeurs. La réalisation de la présence de Dieu devrait être notre souci continuel et toutes les questions devraient se ramener à ceci : Qu'est-ce que Dieu pense ? Qu'est-ce que la gloire de Dieu demande ? La présence de Dieu réalisée donne une intégrité morale, une sainte crainte, du discernement et un poids moral qui nous gardent de faire les choses avec partialité. Cela nécessite de la foi, un exercice de coeur, de la piété et le jugement de soi-même. La partialité, l'esprit de parti (Phil. 2:3), l'acception de personnes ont amené la ruine de bien des témoignages. Si, dans une assemblée, on fait des concessions à l'un ou à l'autre, si on tolère telle ou telle chose parce que c'est un tel qui l'a faite, la gloire de Dieu est mise de côté et l'assemblée n'est plus la colonne et le soutien de la vérité. Il faut beaucoup de courage moral pour ne rien faire avec partialité. Nous avons l'exemple du Seigneur, qui a maintenu la vérité jusqu'à la mort. Quelle vigueur spirituelle et quel ordre selon Dieu il y aurait dans les assemblées si les frères et les soeurs réalisaient davantage la présence de Dieu dans leur vie, présence qui les rendrait non influençables par tout ce qui n'est pas Dieu, tout ce qui n'est pas le Seigneur!

[v.22-25] Au verset 22, l'apôtre exhorte Timothée à la prudence, afin de ne pas s'associer avec quelqu'un à la légère et s'identifier avec son travail, ce que représente l'imposition des mains. Il faut être certain que ce travail est bien un travail de Dieu. Et cet appel à la prudence, à la pondération, à la sagesse, au discernement spirituel, peut être appliqué à beaucoup de choses. En Actes 13:3, l'imposition des mains est précédée du jeûne et de la prière. En Actes 6:6, également. Imposition des mains signifie communion. Actuellement, la pratique de l'imposition des mains ne se pose pas ; il s'agit de son application morale et spirituelle. La grande chose, en toute occasion et surtout quand il s'agit du service, c'est de dépendre du Seigneur. En faisant les choses à la légère, en s'associant avec quelqu'un sans discernement spirituel, on peut participer au péché d'autrui. On peut se souiller non seulement en agissant activement dans le mal, mais aussi par la participation passive, par une approbation accordée sans discernement. Ce verset est applicable dans la vie du croyant, dans ses affaires, dans ses relations avec le monde, dans le service et dans tout ce qui intéresse sa vie. « Garde-toi pur toi-même » (ou garde-toi saint) est une recommandation importante pour tous (2 Cor. 7:1) et demande une vigilance constante et une vie près du Seigneur. Cette expression « garde-toi pur... » ne concerne pas seulement la sainteté pratique dans les questions de morale et de moeurs, mais le maintien de la saine doctrine et la séparation de ce qui n'est pas la saine doctrine.

Les versets 24 et 25 justifient la réserve conseillée par Paul à Timothée. En agissant à la légère, on risquerait de s'associer à de mauvaises oeuvres cachées qui seront manifestées en leur temps, soit dans la vie présente, soit plus tard. Il y a des personnes que leur péché précède sur la route du jugement ; il y en a d'autres dont les péchés ne paraissent pas à la vue de tous, mais plus tard devant le tribunal de Christ, tout sera manifesté. De même tout le bien qui aura été fait pour le Seigneur, dans le secret, sera manifesté le moment venu.

Si nous étions plus spirituels, plus exercés devant Dieu, le mal serait plus rapidement jugé ou plus vite manifesté. Le fait qu'un mal puisse subsister longtemps sans être ou jugé ou manifesté prouve la grande faiblesse spirituelle et morale. Il nous faut aller avec Dieu bien doucement, veillant sur nous-mêmes et étant prudents et sages dans tout acte qui engage les saints, veillant aussi à ce qu'aucun parti pris, aucune pensée autre que celle de la gloire du Seigneur et le désir du bien de tous, ne nous anime. Il s'agit toujours pour nous de rechercher ce que Dieu pense et ce qu'il veut. Notre privilège est d'anticiper la lumière dans laquelle nous serons un jour. La sainteté que nous sommes appelés à manifester ici-bas est la même que celle que nous manifesterons dans le ciel (1 Jean 4:17) ; là-haut, ce sera pour l'éternité dans la perfection, ici-bas, ce n'est qu'une réalisation partielle, mais c'est la même sainteté (1 Thess . 3:13). Il y a le danger de rechercher une belle façade et de nous contenter de l'apparence. Dieu veut la réalité dans <u>l'homme intérieur</u>. Et si, <u>sous de belles apparences</u>, <u>il y a **de**s choses</u> mauvaises cachées, un jour viendra où rien de mauvais ne restera caché (2 Cor. 5:9). Si nous ne réalisons pas la présence de Dieu, nous nous habituons à parler et à agir sans cette présence et nous aboutissons à la chute, d'où il résulte une perte pour tous.

Chapitre 6

Chapitre 6:1-6

Ce chapitre nous présente des sujets bénis et de précieuses leçons que l'apôtre met en relief en parlant des <u>esclaves sous le joug</u>. <u>Dans la nouvelle création</u>, il n'y a ni Juif, ni Grec, ni esclave, ni homme libre ; <u>tous sont un dans le Christ Jésus</u> (<u>Gal. 3:28</u>). C'est ce qui sera réalisé parfaitement dans la gloire future. Mais <u>jusqu'à la venue du Seigneur</u> nous sommes appelés à <u>lui rendre témoignage dans les conditions dans lesquelles nous nous trouvons ici-bas dans l'ancienne création</u>, et dans cette situation, à la place que nous occupons, <u>tout doit être fait en ayant égard à la personne du Seigneur</u> et <u>pour sa gloire</u>. Ici, il y a des croyants

qui sont esclaves et les exhortations qui leur sont adressées ont une portée générale pour tous les saints. Tous nous sommes des esclaves de Christ et nous avons à orner en toutes choses l'enseignement qui est de notre Dieu Sauveur (Tite 2:10). C'est d'une importance extrême, car il s'agit de <u>l'honneur qui est dû</u> à Dieu et à la saine doctrine. C'est <u>l'atta-</u> chement de coeur au Seigneur dans le respect de ses droits et de son autorité nous tenant à ses pieds, vivant de lui et pour lui, qui permettra aux serviteurs d'estimer leurs maîtres dignes de tout honneur (Col. 3:22 ; 1 Pierre 2:18; Éph. 6:5). Nous avons à marcher dans l'humilité (Jacq. 1:9). Il faut la puissance de Dieu pour réaliser cela. Que nous soyons maître ou serviteur, la question capitale et difficile, c'est de refléter Christ. Nous devons vivre près de Christ, alors nous serons rendus capables, par le Saint Esprit, de supporter ce que nous avons à supporter de la part de maîtres qui peuvent être fâcheux (1 Pierre 2:18), et de les estimer dignes de tout honneur, non pas seulement d'une façon extérieure, mais dans le fond et la vérité de notre coeur. Dieu regarde aux mobiles qui nous font agir et il veut la vérité en nous. Nous avons à servir Dieu dans la situation dans laquelle nous étions lorsque nous avons été appelés (1 Cor. 7:20). Dieu peut nous faire changer d'état, mais nous avons à être soumis, à être « dans le Seigneur » (1 Cor. 7:22) et à prendre garde à Dieu et à sa volonté dans les changements de notre vie. En toutes choses, nous avons à manifester Christ dans notre vie ; on comprend alors que le métier que nous professons, le cadre dans lequel nous vivons ne sont à considérer qu'à ce point de vue (voir v. 8). D'une façon générale, il est plus facile de servir le Seigneur dans une situation humble, de subordination, que dans une position élevée; en un sens, on peut dire qu'il faut plus de piété dans une situation élevée pour ne pas craindre le monde et les contacts avec le monde ; de sorte que quand nous nous engageons dans telle ou telle voie, nous devons peser tout cela devant Dieu ; c'est là que se manifeste la puissance de la vie de Dieu. Le Seigneur a été le parfait Serviteur ; il a pris la forme d'esclave. L'exhortation doit tout rattacher à la personne du Seigneur. Il nous faut toujours <u>réaliser la présence du Seigneur</u> dans l'accomplissement de notre tâche quotidienne, <u>même si nous devons</u> <u>être méconnus ou incompris de la part du monde</u>. Il faut avoir le sentiment de <u>sa propre faiblesse</u> pour être <u>fort de la force de Dieu</u>. Cela ne peut s'accomplir que <u>dans le dépouillement du moi</u> pour être <u>rempli de Christ</u> (2 Cor. 12:10). Cela pourra passer inaperçu des hommes et <u>même des frères</u>, mais <u>le Seigneur sera glorifié</u> et <u>son approbation suffira</u>.

[v.2b-5] A la fin du verset 2, l'apôtre exhorte Timothée à enseigner ces choses et à exhorter. La matière de cet enseignement et de cette exhortation était le contenu de toute l'épître où la saine doctrine et les saines paroles tiennent une si grande place. Ce qui donne de l'importance à cette doctrine et à ces paroles, c'est qu'elles sont considérées comme étant celles du Seigneur lui-même. Telle est la doctrine qui est selon la piété, cette piété qui est toujours alimentée et nourrie par le Seigneur (1 Cor. 14:37). Le sain enseignement, la saine doctrine mettent toujours en honneur la personne du Seigneur et celle du Père. Il n'y a qu'un Seigneur, il n'y a qu'une seule vraie doctrine et il n'y a qu'une sorte de saines paroles d'après l'Écriture. Aussi l'apôtre dit au verset 3 que si quelqu'un enseigne autrement, il est enflé d'orgueil, ne sachant rien. Un autre enseignement ne peut mettre en avant que des ressources humaines, la propre volonté de l'homme et les pensées de la chair; cela ne concourt pas, et ne peut pas concourir à la gloire du Seigneur, cela n'attache pas l'âme des saints aux vérités éternelles, au Seigneur ; les âmes sont ramenées aux choses de la terre, aux choses qui passent, et le christianisme se trouve de ce fait affaibli, altéré et corrompu.

Deux choses sont requises pour le sain enseignement : <u>l'autorité</u> <u>des écritures</u> et <u>l'autorité morale de celui qui enseigne</u>. Ceux qui écoutent le sain enseignement doivent être <u>soumis</u> à cet enseignement <u>re-</u>

vêtu de l'autorité divine. Un signe certain de la piété est cette soumission à l'enseignement du Seigneur. On peut penser que Timothée accomplissant son service d'après les instructions de l'apôtre a eu des contradicteurs; aussi avait-il besoin d'être encouragé et les versets 3, 4 et 5 étaient certainement un encouragement pour lui. Lorsque l'enseignement devient pratique, on se heurte à tous les motifs du coeur naturel. Lorsque l'on s'en tient à des généralités abstraites ou lointaines, tout le monde a l'air bien d'accord. La source morale de toutes les erreurs est indiquée au verset 5; ces erreurs sont le fait d'hommes corrompus dans leur entendement et privés de la vérité. Tandis que nous devons, comme le dit 1 Pierre 1:13 et 14, ceindre les reins de notre entendement, être sobre et espérer parfaitement dans la grâce qui nous sera apportée à la révélation de Jésus Christ, comme des enfants d'obéissance, ne nous conformant pas à nos convoitises d'autrefois pendant notre ignorance. Nous avons à nous souvenir que les vérités de l'évangile sont des vérités simples, mais profondes et grandes, que tout ce que nous savons, nous le savons par révélation ; nous ne connaissons que ce que Dieu nous a fait connaître ; notre connaissance n'est pas le fruit de notre effort, mais un don de la grâce de Dieu par l'action de la Parole et de l'Esprit. Il y a une certaine connaissance, même exacte, des vérités chrétiennes qui produit l'enflure et l'orgueil (1 Cor. 8:1), mais il est bon de rappeler qu'il y a une connaissance qui nous élève et qui ne nous enfle jamais, c'est la connaissance pratique du Seigneur, et c'est de cette connaissance que nous avons essentiellement besoin.

Nous devons désirer <u>connaître la pensée du Seigneur</u>, non pour nous en vanter, mais pour <u>nous y soumettre</u>. Ce qui importe, ce n'est pas ce que nous pensons ou disons, mais <u>ce que Dieu pense et dit</u>. Nous avons à tenir en honneur la Parole et à nous ranger sous son autorité. C'est en elle que nous trouvons la pensée de Dieu révélée. Le centre de la Parole, c'est la personne de Christ, c'est pour cela qu'elle est appelée la doctrine selon la piété (v. 3). Les personnes qui <u>ne se soumettent pas</u>

à la Parole, qui ne se rangent pas à ce sain enseignement <u>peuvent avoir l'apparence</u>, <u>la forme de la piété</u>, <u>mais elles en ont renié la puissance</u> (2 <u>Tim . 3:5</u>); <u>elles estiment que la piété est une source de gain.</u> Or l'apôtre nous montre que <u>c'est la piété elle-même qui est le profit</u>, <u>le vrai gain</u>; le contentement d'esprit s'y ajoute. L'âme qui vit dans la piété apprend à attendre tout de Dieu et est heureuse et contente de ce que le Père, dont elle connaît l'amour, lui donne. <u>En Philippiens 4:11</u>, l'apôtre dit qu'il a appris à être content en lui-même dans les circonstances où il se trouve; <u>au verset 10</u>, il avait dit auparavant qu'il s'était fort réjoui dans le Seigneur. Le contact constant, <u>la communion permanente avec le Seigneur</u> dans les diverses circonstances où il se trouvait produisait chez lui le contentement intérieur qui lui permettait d'exhorter les autres ; il pouvait ainsi passer au travers des circonstances les plus diverses, soit dans l'abondance, soit dans les privations, avec toujours la même joie dans le Seigneur.

Chapitre 6:6-10

Dans la fin de cette épître, l'Esprit s'adresse à nous tous, pauvres ou riches, pour nous montrer ce qui doit gouverner notre coeur; il nous montre comment, par la puissance de Dieu, les coeurs des pauvres et des riches peuvent être à l'unisson. Il est très difficile pour un pauvre de ne pas vouloir des richesses et pour un riche d'être comme un pauvre; la position est aussi dangereuse pour l'un que pour l'autre, si la puissance de Dieu n'est pas là pour faire taire les aspirations de la chair et pour faire tenir cette dernière pour morte. Souvent dans la Parole, les richesses sont présentées comme un objet d'idolâtrie. Les richesses, l'or ont un pouvoir inexplicable sur le coeur de l'homme; le fait est là ; le chrétien, soit pauvre, soit riche, doit écouter ce que le Seigneur lui dit et lui répète si souvent au sujet de ces richesses. Si le Seigneur a confié des richesses à quelqu'un, il lui en redemandera compte comme d'un talent qu'il lui a confié. Le riche a la faculté de transmuer son or en richesses célestes, selon la parabole de Luc 16. Nous sommes mis en

garde contre deux dangers : 1° vouloir devenir riche ; 2° mettre notre confiance dans les richesses et leur incertitude. Si notre coeur est en communion avec le Seigneur, s'il jouit de lui, nous serons préservés de ces deux dangers. La chose importante à considérer, c'est la place que Christ tient dans notre coeur et dans notre vie. Le Seigneur sait ce qui est au fond des coeurs. Celui qui vit avec lui, qui jouit de lui, est infiniment plus riche que celui qui court après les richesses terrestres (Prov. 10:22; 2 Cor. 8:9). Les richesses sont un danger souligné à maintes reprises dans la Parole parce qu'elles éloignent le coeur du Seigneur, de Dieu. Tel le cas du jeune homme riche (Matt. 19:22). Judas aimait l'argent (Matt. 27:5). En Matthieu 6, le Seigneur lui-même nous dit que nous ne pouvons servir deux maîtres, Dieu et les richesses, et traite tout au long le problème de la nourriture et du vêtement. L'argent est un dieu qui ne peut pas subsister dans la présence du Seigneur. Au verset 10, l'expression « est une racine de toutes sortes de maux » est bien frappante. Une racine qu'on laisse dans le sol produit des rejetons, elle ne reste pas inactive, elle ne meurt pas.

Nous avons, heureusement, des exemples de <u>personnes riches</u> qui ont <u>utilisé leurs biens selon Dieu</u>. <u>Boaz</u> qui rachète l'héritage d'Élimélec, <u>Barzillaï</u> (<u>2 Sam . 19:31</u>) qui a employé ses richesses à nourrir et à vêtir la troupe de David, <u>la Sunamite</u> qui a fait construire la chambre pour le prophète Élisée (<u>2 Rois 4:10</u>).

Les malheurs qui guettent ceux qui ambitionnent les richesses guettent aussi, disons-le en passant, ceux qui ambitionnent l'acquisition de richesses intellectuelles (Prov. 23:4); ils abandonnent le terrain béni de la foi comme ceux qui désirent devenir riches quant aux choses de la terre. Par amour des richesses terrestres, l'âme perd complètement de vue le chemin et la pratique de la vie chrétienne, la crainte de Dieu, la présence de Dieu; elle n'est pas hostile à la vie chrétienne et à la doctrine, elle a perdu ce chemin. Quelqu'un qui est enlisé dans les richesses de la terre s'est égaré de la foi; il ne marche plus comme un

chrétien ; les choses de Dieu, du ciel, ont perdu pour lui toute saveur et sur lui toute force; il n'aime plus Christ, il n'a plus ni le temps ni le goût de s'occuper des choses d'en haut parce que les choses du monde dessèchent l'âme ; il n'a plus de communion avec le Seigneur, il n'est plus dans le chemin du témoignage. Vivons dans la communion avec le Seigneur, notre coeur rempli de lui, jouissons de lui, qu'il soit le trésor de notre coeur, dans notre vie tout entière, et la tentation des richesses n'aura pas d'effet sur nous si nous sommes pauvres, et, si nous sommes riches, nous ne mettrons pas notre confiance dans les richesses. Nous ne pouvons pas nous heurter les uns les autres parce qu'il y a des différences chez les saints eu égard aux richesses, mais nous devons nous aider les uns les autres dans l'amour et aimer le Seigneur toujours un peu plus ; alors chacun, par la grâce de Dieu aura dans son coeur les sentiments convenant à son état extérieur et à ses circonstances. L'intérieur sera en accord avec l'extérieur (Phil. 4:11). Le côté positif de la vie chrétienne, c'est Christ dans le cœur, objet de toutes les affections, de toutes les pensées, de tout service, de tout ministère, de toute édification. Alors, tout ce que Dieu nous a confié, un talent, qu'il soit d'ordre matériel ou d'un autre ordre, sera utilisé pour le Seigneur ; il nous en sera demandé compte. Près de Dieu, tout ce que Dieu nous donne est à la gloire de Dieu; loin de Dieu, tout ce que Dieu nous donne remplit nos coeurs, nous cache Dieu et est pour nous un piège. Il nous faut bien être vigilants pour garder la communion avec Christ tout un jour sans interruption; ce n'est pas facile. Il serait grave d'en arriver à ne pas souffrir du manque de communion avec lui. Il est utile de se remémorer ces versets 9 et 10, surtout dans les cas où le choix d'une position, d'une situation se pose ; il faut alors voir les choses devant Dieu et le laisser nous diriger dans le choix à faire.

Chapitre 6:11

L'expression employée au début du verset 11 : « Mais toi... fuis ces choses », souligne le danger des choses indiquées plus haut, même pour

un enfant de Dieu comme Timothée, car si l'on fuit une chose, il semble qu'elle nous poursuit; de même l'apôtre lui dit un peu plus loin : « poursuis la justice... » ; ce que l'on poursuit, ce sont les choses qui tendent à nous échapper. On retrouve ces deux attitudes recommandées dans la 2e épître (2:22). A l'égard des choses qui mènent le monde, le coeur du chrétien ne peut pas rester neutre ; il faut qu'il ait le dos tourné à ces choses et qu'il garde le dos tourné. On voit dans l'exemple de Judas combien l'argent avait de l'influence sur son coeur et cela dans la présence du Seigneur, en vivant avec lui. Dans le cas de Balaam, on voit dans l'amour du « salaire d'iniquité » (2 Pierre 2:15) une source de corruption ecclésiastique ; l'argent contribue à corrompre les choses que Dieu avait établies ; c'est une chose affreuse.

L'appellation d'« homme de Dieu », donnée à Timothée ne se trouve que deux fois dans le Nouveau Testament, précisément dans les épîtres à Timothée. On la trouve plusieurs fois dans l'Ancien Testament. L'homme de Dieu est un homme qui représente Dieu, en contraste avec les hommes du monde qui habitent sur la terre, comme il est dit dans l'Apocalypse. Ce titre est donné ici à un jeune homme. Le Seigneur seul a pleinement, parfaitement, absolument représenté Dieu sur la terre ; en voyant Jésus on voyait moralement tout ce qu'est Dieu ; il a rendu visible la gloire morale de Dieu. Les croyants sont aussi appelés à cela, c'est leur rôle dans le monde ; mais combien faiblement nous le réalisons. Au lieu d'ambitionner les choses de la terre le croyant devrait aspirer à être un homme de Dieu. La vie chrétienne, même pour un homme de Dieu, ne consiste pas à faire de grandes choses; elle consiste à fuir certaines choses, à en poursuivre d'autres, et se traduit au fond par faire ce qui est bien selon Dieu dans la vie courante ; la puissance et la vie de Dieu se montreront là dans la vie du croyant. De grandes choses pourront être accomplies, mais elles seront, comme les choses ordinaires de la vie courante, le résultat de la vie et de la puissance de Dieu. Les apôtres, Paul, Timothée, et d'autres étaient des chrétiens, des

hommes de Dieu, avant d'être apôtres, évangélistes, serviteurs, etc ... Ils étaient bénis et avaient une puissance remarquable, un ministère unique parce qu'ils marchaient avec Dieu soigneusement. L'emballement charnel n'existait pas pour eux, mais leur vie se passait dans la sobriété, le jugement de sens rassis dans la présence de Dieu, la prudence, le jugement de soi-même, ainsi que la méfiance à l'égard des choses du monde et le sentiment du danger qu'elles présentent et cela d'une façon continue. Pour fuir devant un ennemi comme pour poursuivre une bonne chose, il faut avoir constamment les reins ceints et marcher devant Dieu. La nonchalance spirituelle ou morale ne permet pas de manifester pratiquement la vie chrétienne; on ne peut pas faire de réserves dans la jouissance du Seigneur; il faut s'exercer continuellement à la piété (4:7); il faut réaliser que nous avons besoin du Seigneur constamment et que nous avons à veiller toujours (Phil. 3:12).

En contraste avec les choses que nous devons fuir, nous trouvons tout de suite après, <u>les choses que nous avons à poursuivre</u>; elles sont au nombre de six.

La première est <u>la justice</u>. Cette pensée de la justice traverse la parole de Dieu. Il ne s'agit <u>pas de la justice de Dieu en Christ</u>, celle qui est conférée à tous les saints, à tous ceux qui ont cru ; il ne s'agit <u>pas de la justice qui nous donne droit à l'accès de la présence de Dieu</u>. Il s'agit de <u>la justice pratique</u> qui consiste à <u>marcher d'une manière qui soit juste devant Dieu</u> et, en conséquence, <u>aussi devant les hommes</u>. La grâce nous enseigne à marcher justement (<u>Tite 2:12</u>). Être juste pratiquement c'est <u>répondre à toutes les exigences de nos relations avec Dieu</u>. C'est pourquoi il n'y a <u>pas un seul juste sauf Jésus Christ</u> (le Saint et le Juste). Le Seigneur seul a répondu à tous les droits de Dieu, dans sa position d'homme sur la terre, <u>il a manifesté la justice pratique absolue</u>. Par son oeuvre et sa résurrection, il nous confère la justice et nous place en relation avec Dieu sur le terrain de la nouvelle naissance et c'est <u>avec la</u>

nouvelle nature qui nous a été donnée que nous avons à marcher maintenant dans la justice, c'est-à-dire répondre aux exigences de Dieu dans cette nouvelle relation créée par Dieu entre lui et nous. C'est la justice pratique. Nous avons à honorer Dieu pratiquement dans notre vie dans les relations où nous sommes avec lui. Pour cela, marchant en nouveauté de vie, nous nous laissons conduire par le Bon Berger qui nous conduit dans des sentiers de justice à cause de son nom (Ps. 23:3), c'est-à-dire dans des sentiers où Dieu est honoré et d'où le péché est exclu. Il est clair que ce souci de respecter et d'honorer Dieu dans les relations où il nous a placés avec lui embrasse le respect de nos devoirs envers tous les hommes et d'une manière particulière envers tous les saints. C'est un exercice continuel de tous les jours et avec quelle crainte et quel tremblement nous devrions le pratiquer ; nous sommes dans un monde de telles ténèbres que nous avons besoin de nous tenir constamment devant Dieu pour avoir un peu le sentiment de ce qui est juste à ses yeux. Mais cet exercice est à la base d'une vie heureuse, d'une vie selon Dieu. A l'exemple du Seigneur, nous devons peser toutes choses à la balance du sanctuaire et rechercher toujours la pensée de Dieu. Cela implique la nécessité de veiller constamment. Nous ne sommes jamais parfaitement justes en pratique, mais ce qui est normal c'est que nous croissions dans la justice pratique. Combien il est digne de remarque et d'attention que l'apôtre commence par cette vertu qui appelle un contrôle intérieur. Au lieu de pousser Timothée en premier lieu à des manifestations extérieures, il l'invite d'abord à ce contrôle intérieur de luimême et à se tenir en bon état. Il faut revêtir la cuirasse de la justice (Éph. 6:14). C'est une pièce indispensable pour le combat dont l'apôtre va parler plus loin à Timothée ; le terrain est dangereux, l'ennemi puissant ; sans la justice, on est battu d'avance. Que de chutes qui s'expliquent par l'oubli de cette pièce de l'armure! Si nous ne sommes pas justes pratiquement et ne nous jugeons pas,

Dieu le sait, mais <u>l'ennemi aussi le sait</u>. La justice pratique consiste à <u>marcher dans ce monde</u> <u>d'une façon juste</u> <u>aux yeux de Dieu</u> et, comme conséquence, <u>aux yeux des hommes</u>. Cette marche soigneuse porte sans doute <u>des fruits pour le temps présent</u>, <u>Dieu est glorifié</u>, <u>le croyant est heureux dans son âme</u> parce qu'il est <u>en communion avec Dieu</u> et <u>avec le Seigneur</u>, mais nous savons aussi que <u>des fruits sont produits pour l'éternité</u> et <u>les justices des saints</u> constitueront une parure de gloire pour eux quand ils seront manifestés avec Christ (<u>Apoc</u> . 19:8).

Le croyant a le privilège de <u>porter</u> dès maintenant <u>sur les choses</u>, <u>les faits</u>, <u>les actes le même jugement que Dieu</u>, le même jugement que <u>le jugement final portera sur ces choses</u> ; moralement, <u>il connaît la lumière de Dieu</u> et <u>cela lui donne le sentiment de la justice selon Dieu</u> en même temps que <u>les directions utiles pour agir à l'égard de ces choses selon la justice</u>. Ces deux choses doivent aller de pair dans la vie du chrétien. <u>La lumière divine</u> nous fait <u>juger les choses comme Dieu</u>, c'est <u>la justice</u> et nous amène à <u>nous séparer du mal</u>, c'est <u>la sainteté</u> (Fuis ces choses). <u>Lot jugeait le mal</u>, il tourmentait son âme juste, la Parole l'appelle le juste Lot, mais <u>il ne se séparait pas du mal</u> ; son attitude a été incomplète, aussi sa fin est triste.

<u>Dieu est saint</u>, c'est-à-dire qu'il est <u>absolument séparé de tout mal</u>, le mal ne peut pas le toucher, et <u>il est juste</u>, c'est-à-dire qu'il juge le mal absolument comme il est. <u>Sans cette justice</u> et <u>cette sainteté</u> tout ce qui suit dans le verset 11 est gâté, <u>toutes les manifestations extérieures sont gâtées</u>. <u>Une marche dans la justice pratique nous donne une bonne conscience et sans une bonne conscience</u> on ne peut <u>ni s'exercer à la piété</u>, <u>ni vivre de foi</u>, <u>ni aimer</u>, <u>ni manifester la patience et la douceur d'esprit</u>.

Peut-être limite-t-on quelquefois le sens du mot « juste » à <u>l'accomplissement des actes</u> ? Mais la justice pratique <u>s'applique aussi</u>

aux paroles que nous prononçons. On peut ne pas faire tort à son frère, mais si on l'outrage, si on lui cause du déshonneur, on est injuste à son égard. Un homme, même un inconverti, peut être juste dans ses relations avec les autres hommes, mais s'il insulte Dieu, il commet une injustice, il ne respecte pas sa relation de créature vis-à-vis de Dieu et commet une iniquité vis-à-vis de Dieu. L'injustice peut être commise en actions ou en paroles. Si nous ne veillons pas, que d'injustices nous commettrons facilement vis-à-vis de nos frères et, par conséquent, vis-à-vis de Dieu. La présence de Dieu éclaire tout, il est un juste juge, il juge justement tandis que nous le faisons bien souvent avec partialité et sommes alors injustes. La médisance est une injustice; celui qui en est l'objet n'en sait rien, mais c'est une injustice devant Dieu, notre Père à tous. Le Père entend la médisance qu'un enfant prononce contre un autre enfant.

Les hommes aujourd'hui sont très injustes parce qu'ils veulent rompre les liens que Dieu a créés dès le commencement. On ne verra pas une âme engagée dans l'exercice de la justice pratique se dérober ou se soustraire aux exigences de sa relation avec Dieu, au contraire, elle sent qu'elle honore Dieu en marchant dans la justice et qu'elle a à honorer Dieu en y marchant. Elle honore Dieu par ce souci de justice et <u>Dieu le sait</u>.

La seconde chose que le chrétien doit poursuivre, c'est <u>la piété</u> c'est-à-dire <u>les rapports de l'âme avec Dieu</u>, <u>la communion avec Dieu</u> comme Jésus nous en a donné l'exemple. L'âme doit être <u>constamment en relation avec Dieu</u>, <u>ainsi elle a la pensée de Dieu</u>. <u>La justice est le côté extérieur de la vie du chrétien</u>, <u>la piété</u> en est <u>le côté intérieur</u>. <u>On ne peut pas être juste sans être pieux</u>. La piété, c'est <u>la vie avec Dieu</u>, <u>avec Christ</u>, <u>une vie de communion</u> qui ne doit <u>pas être affaiblie par une activité extérieure</u>, danger fré-

quent (Ps. 4:3). La piété entretient un coeur en ordre, un coeur soumis à Dieu et à sa Parole et produit la joie de la communion dans le coeur, la joie de la présence de Dieu. Si notre volonté agit nous ne pouvons vivre dans la piété et nous sommes privés des fruits de la piété. La piété nous élève au-dessus des circonstances. La piété consiste à rechercher Dieu en toutes choses, en tout temps et en tout lieu: Dieu d'abord, Dieu toujours. C'est ce que faisait le Seigneur Jésus quand il était sur la terre (Ps. 16:8). La piété nous fait voir, par la foi, celui qui est invisible (Héb . 11:27). Dieu doit passer avant toutes choses; si nous faisons passer les frères avant Dieu, notre piété est faible. Sans Dieu, il n'y a nulle activité, nul service, nulle vie qui ait du prix, rien ne compte. Ce n'est pas faire beaucoup qui honore Dieu, c'est faire ce que Dieu veut que l'on fasse. Un homme de Dieu, tel que Timothée, était invité à jouir de Dieu d'une telle manière, que la force et la grâce qu'il trouvait dans cette vie de communion pleine de richesses pouvaient se déverser sur les autres ; il trouvait ses forces auprès de Dieu et pouvait aider les autres. La piété collective n'existe pas. Il faut connaître Dieu chacun pour soi. Il y a des joies collectives, mais il faut que l'âme de chacun ait à faire avec Dieu. Le Seigneur n'a jamais trouvé de la force auprès de personne ici-bas et a toujours donné du secours à tous. Si la piété produit la joie dans la communion avec Dieu, elle amène aussi de la souffrance (2 Tim . 3:12), elle nous fait sentir l'animosité de la part du monde. Plus nous serons pieux, plus nous sentirons les choses qui nous feront souffrir, plus le mal nous sera odieux mais aussi plus nous serons consolés et plus nous aurons en nous la vraie force, la seule qui compte. Nous avons à prier pour rechercher cette vie de piété individuellement ; combien l'assemblée s'en ressentira!

Comment se nourrit, se développe la piété ? Par la prière et par la lecture de la Parole. Il nous faut prier pour que nous soyons préoccupés de Dieu plus que de quoi que ce soit. Si Dieu est dans notre coeur de cette façon pratique, alors nous penserons à nos frères comme il convient ; nous y penserons en Dieu, en Christ et nous serons amenés à prier pour eux dans la pensée du Seigneur. Il y a souvent beaucoup de bénédiction due à la présence et au témoignage d'un homme de Dieu pieux en un lieu quelconque. En 1 Pierre 3:1 à 4, nous avons un exemple de vie pieuse dans la conduite, sans que des paroles soient prononcées. On a constaté que telle soeur pieuse, dans une assemblée était une source de bénédiction qui a tari lorsque la soeur a disparu. Ce ne sont pas l'activité, les entreprises qui comptent devant Dieu et qui l'amènent à agir en bénédiction, c'est la piété. Aussi, sommes-nous exhortés à la poursuivre, car la piété est une chose qui s'en va vite (Osée 6:4). Un chrétien vit la vie de Christ, non pas par son activité mais par sa piété. La piété nous met en relation avec Dieu par Jésus Christ et si nous jouissons de la présence de Dieu, les autres vertus mentionnées dans ce verset sont relativement faciles à réaliser, car la piété est utile à toutes choses (4:8).

La troisième chose que le chrétien est exhorté à poursuivre est <u>la</u> <u>foi qui compte sur Dieu</u>, qui s'appuie sur lui, qui lie le coeur pratiquement à Dieu quant à la confiance et à la vie. Elle accompagne ainsi la piété et la justice ; <u>le juste vivra de foi</u>. Si nous donnons à Dieu la place qui lui revient dans nos coeurs, <u>nous pouvons compter sur lui</u> avec <u>une confiance pratique et vivante</u> qui ne sera <u>pas seulement</u> le sentiment vague que l'on connaît Dieu, que Dieu prend soin de nous, <u>mais la foi vivante</u> qui nous fera <u>nous appuyer sur Dieu seul</u>, jour après jour, au lieu de nous appuyer sur les choses et sur les hommes. La foi honore Dieu, sans la foi il est impossible de lui plaire.

- L'amour en nous, quatrième vertu que nous sommes invités à poursuivre, revêt trois caractères aux termes de la parole de Dieu (1 Cor. 14:1; Éph. 5:2; Col. 3:14). Ces trois caractères de l'amour sont indiqués dans le chapitre 4 de la première épître de Jean; ils sont très importants à méditer. L'exercice de l'amour dans l'assemblée ne peut avoir lieu que dans la mesure où nous avons appris aux pieds du Seigneur à réaliser les caractères qu'il revêt individuellement dans les siens.
 - A) Il est tout d'abord en nous <u>un fruit</u> de <u>la nouvelle naissance</u>, de <u>la nouvelle nature</u>. Il est <u>versé dans nos coeurs par l'Esprit</u> qui nous a été donné et c'est <u>parce que nous sommes nés de nouveau</u> que nous <u>pouvons aimer de l'amour qui est celui de Dieu</u>.
 - B) En second lieu, l'amour est <u>un reflet du caractère moral du</u> <u>Dieu Sauveur</u> en ceux qui sont ses enfants et ses témoins icibas.
 - C) En troisième lieu, l'amour est <u>l'obéissance au commandement divin</u>. Dans la Parole, <u>l'amour et la foi</u> sont souvent réunis. En <u>Philémon</u>, <u>verset 5</u>, il en est ainsi ; c'est un précieux passage qui jette beaucoup de lumière sur le sujet parce que le <u>Seigneur y est présenté</u> comme étant <u>l'objet de la foi</u> et comme <u>étant par excellence l'objet des affections</u> et <u>de l'amour de ses rachetés</u>. C'est <u>quand cet amour</u>, accompagné de la foi, <u>a pour objet le Seigneur</u> qu'il peut être <u>ensuite manifesté aux rachetés</u> ; c'est lui qui <u>permet le bon fonctionnement des organes du corps de Christ</u> ; c'est lui qui est le lien de la perfection. Pour connaître pratiquement l'amour et l'exercice de l'amour, nous n'avons qu'à <u>contempler la personne du Seigneur</u> dans <u>son activité</u>, <u>son ministère</u>, <u>son douloureux sacrifice à la croix</u> qui est comme le couronnement de son

oeuvre d'amour. 1 Corinthiens 13, nous présente les caractères de l'amour. Nous ne finirons jamais de considérer les caractères et les effets de l'amour de Dieu puisque nous méditerons sur ce qu'il est et en jouirons éternellement ; nous jouirons des fruits de la victoire qu'il aura remportée sur tous les obstacles qu'il a rencontrés ; nous contemplerons l'amour de Dieu dans sa victoire éternelle et nous en jouirons pleinement. Si nous voulons à notre tour manifester l'amour, il nous faut vivre dans la communion avec Dieu et avoir le coeur rempli de l'amour de Dieu. Ce n'est pas parce que nous savons beaucoup de choses sur l'amour que nous aimons ; nous aimons dans la mesure où nous jouissons de l'amour de Dieu et seulement dans cette mesure. Voilà pourquoi l'amour est inséparable de la piété. Nous avons à prier pour que l'amour de Dieu remplisse nos coeurs d'une façon continue, sinon les difficultés seront plus fortes que notre coeur. L'amour n'est pas aveugle; l'amour de Dieu ne l'a pas été, il s'est allié à un discernement infini de ce que nous sommes. L'amour, au sens chrétien du mot, demeure toujours lié avec la vérité et nous devons aimer dans la vérité de Dieu (2 et 3 Jean). Dieu est amour et il est lumière et il n'a cédé sur aucun de ces deux points. La lumière de Dieu a été revendiquée dans l'oeuvre de la grâce. L'amour se réjouit avec la vérité (1 Cor. 13:6). L'enseignement légal ne produira jamais le fruit de l'amour. Lorsque l'amour de Dieu agit avec puissance dans un coeur, il y a l'intelligence que cet amour seul peut donner pour agir à chaque moment; ce sera une façon d'agir qu'aucun précepte, aucun enseignement ne peut dicter d'avance. Si nos coeurs sont plongés dans l'amour de Dieu, ils comprendront les passages qui parlent de cet amour et ils sauront les pratiquer; mais si nos coeurs sont secs, malgré toute la connaissance que nous pourrons avoir de la Parole, nous ne saurons pas agir

dans la puissance de l'amour de Dieu. Cela est si vrai que dans 1 Corinthiens 13, au début, <u>un homme peut laisser sa vie</u> et <u>n'avoir pas l'amour</u>; il peut <u>imiter quelqu'un qui a l'amour, imiter le Seigneur</u>, et pourtant il peut faire ainsi <u>sans avoir l'amour</u>, <u>sans avoir la vie de Dieu</u>.

L'amour couvre une multitude de péchés. On prend prétexte de ce passage pour dire qu'il faut tout couvrir à tout prix. L'amour couvre une multitude de péchés mais il faut que Dieu les couvre dans la conscience de celui qui les a commis, sinon l'amour ne se réjouit pas avec la vérité. Nous trouvons dans le Lévitique déjà cet enseignement chez les Israélites à ne pas laisser pécher son frère sans le lui dire, sans l'avertir, pour le ramener.

Il nous faut vivre près de Dieu pour conserver à l'égard de nos frères des sentiments de grâce. Personne ne pourrait dire que d'autres sentiments ne naissent pas dans son coeur. La supériorité de la piété, c'est de surmonter ces sentiments par l'amour que Dieu entretient dans le coeur. L'amour de Jésus était sans fond, sans borne ; il a essuyé toutes les épreuves de la part des pécheurs et de la part des siens ; on l'a abandonné, traité de la pire des manières, et son amour n'a jamais cessé. Pratiquement, nous ne sommes pas assez près de Dieu et il nous faut un certain travail pour que notre amour surmonte tel choc que nous avons reçu, tandis que si nous étions près de Dieu cette victoire serait remportée à l'instant même. La chair aimable a vite trouvé son niveau ; elle peut, jusqu'à un certain point, imiter l'abnégation et l'amour, mais elle se manifeste toujours, tandis que l'amour de Dieu n'a pas de limites. Nous avons à veiller dans nos rapports entre frères à ce que les sentiments soient dépouillés d'égoïsme ; il faut être devant Dieu pour cela (2 Cor. 12:15). Si nous n'aimons que ceux qui nous aiment, notre justice ne dépasse pas celle des pharisiens. L'amour peut parfois avoir l'apparence d'être le contraire de l'amour ; le

Seigneur a dit à Pierre : « Arrière de moi, Satan » parce qu'il l'aimait, il n'a pas eu en vue la réaction de Pierre, mais la gloire de Dieu et le bien de Pierre. L'amour mondain est vicié de flatterie : il ne faut faire de la peine à personne. La flatterie est tout le contraire de l'amour, c'est un mensonge ; elle doit être exclue des rapports entre les saints. L'amour selon Dieu a toujours un caractère de dignité et d'autorité morales. Dans Proverbes 27: 6, nous voyons que les blessures faites par quelqu'un qui aime sont fidèles. C'est ce que le Seigneur faisait quand il reprenait un disciple. L'amour nous fait traiter nos frères en nous souvenant qu'ils sont à Dieu, qu'ils sont à Christ, et nous les fait voir en Christ. La source de l'amour est dans le coeur de Dieu, dans le coeur de Christ, et c'est dans la mesure où nous buvons à cette source que nous pouvons manifester l'amour dans la vérité.

La cinquième vertu à poursuivre est la patience. Nul plus que Christ n'a manifesté la patience alors qu'au cours de son ministère ici-bas, il était en butte à la contradiction des hommes. En 2 Pierre 3:9 nous avons un autre caractère de la patience du Seigneur ; il attend patiemment le moment où Dieu l'enverra pour prendre les siens et où il sera glorifié dans ses saints. Nous avons à regarder sans cesse à notre divin modèle pour pouvoir à notre tour manifester ces deux caractères de la patience : la patience pour supporter la contradiction du monde et la patience pour attendre le retour du Seigneur. En 2 Thessaloniciens 3:5, l'apôtre demandait que les coeurs soient inclinés à l'amour de Dieu et à la patience du Christ. En Jacques 5:7, nous trouvons aussi une exhortation précieuse à la patience, avec l'exemple du laboureur qui attend le fruit précieux de la terre, usant de patience jusqu'à ce qu'il reçoive les pluies de la première et de la dernière saison. Le laboureur ne peut rien pour faire germer le grain ; il faut l'oeuvre de Dieu ; il faut la pluie ; il faut aussi, quand le grain a levé, attendre patiemment que le temps de la maturité soit arrivé. Selon sa sagesse, Dieu a hâté ou ralenti la croissance et la maturité de l'épi et il faut que la patience ait son oeuvre parfaite dans l'épreuve de la foi (Jacq. 1:4). Nous aussi, nous devons user de patience jusqu'à la venue du Seigneur. Quel que soit son caractère, la patience s'acquiert à l'école du Seigneur et s'apprend dans la communion avec lui. Dans le Nouveau Testament, le mot patience est employé avec des nuances qu'il importe de souligner et de ne pas confondre. Dans le texte qui nous occupe, la patience, comme dans d'autres passages, signifie endurance ou persévérance ; dans d'autres passages le mot patience est employé dans le sens de longanimité ou de grandeur d'âme. Quelle que soit la nuance, c'est toujours le Seigneur qui en est le modèle et nous ne pouvons apprendre la patience et la manifester qu'en vivant dans l'intimité et dans la communion avec le Seigneur. Le mot patience avec le sens d'endurance ou de persévérance se trouve en Hébreux 12:1, en 2 Corinthiens 6:4, en Jacques 5:11, en 2 Pierre 1:6, en Romains 5:3, en Colossiens 1:11; c'est toujours la fin du Seigneur qui se manifeste le moment venu. En 2 Pierre 3:9 et 15 ; 1 Timothée 1:16; Romains 9:22; Jacques 5:7; Hébreux 6:12, le mot patience a le sens de longanimité ou constance. Dieu s'appelle dans la Parole le Dieu de patience (Rom. 15:5) ; la patience est un de ses caractères ; le Seigneur dans sa sainte humanité a été et est encore l'homme de patience par excellence. Il faut tout le travail de Dieu en chacun de nous pour produire ces différents et précieux caractères de la patience qui sont si étrangers et contraires à notre nature.

Quel que soit son caractère, la patience implique nécessairement l'idée de <u>souffrance</u>. C'est pourquoi, <u>par nature</u>, nous ne sommes <u>pas patients</u>. <u>La patience</u> est <u>un caractère de la nouvelle nature</u>. Dans <u>2 Pierre 1:6</u>, elle fait partie de <u>la chaîne d'or</u>; dans <u>Romains 5</u>

où la course chrétienne est tracée, <u>la patience est produite par la tribulation</u>. C'est à l'école de Dieu qu'on apprend la patience. On a dit que c'était <u>la vertu chrétienne</u> <u>la plus difficile</u> et <u>la plus longue</u> à <u>acquérir</u> jusqu'au moment où nous sommes appelés à partir avec Christ. Dieu use de patience envers nous, nous devons en user envers les hommes (<u>parabole de Matt. 18</u>). <u>Ce sera un sujet de reconnaissance éternelle quand</u>, <u>auprès du Seigneur</u>, <u>nous verrons toute la patience</u>, <u>toute la miséricorde dont nous avons été les objets</u>.

L'énumération des choses à poursuivre se termine avec <u>la douceur</u> <u>d'esprit</u>. C'est <u>le caractère d'un homme</u> qui <u>n'insiste pas sur ses</u> <u>droits</u> (<u>Phil. 4:5</u>). Le moi est mis de côté et la grâce remplit le coeur ; c'est le fruit de la vie de Christ dans nos coeurs. Dans <u>2 Timothée</u> l'apôtre insiste sur ce caractère de douceur (<u>2:24, 25</u>) et Pierre, dans sa première épître parle de « l'incorruptibilité d'un esprit doux et paisible qui est d'un grand prix devant Dieu » (<u>1 Pierre 3:4</u>). Dans <u>Matthieu 11:29</u> le Seigneur dit : « Apprenez de moi, car je suis débonnaire (ou doux) et humble de coeur ». La douceur d'esprit s'acquiert dans <u>la proximité</u> et <u>la communion</u> <u>avec le Seigneur</u>, <u>en apprenant de lui</u> et <u>pas autrement</u>. La douceur d'esprit implique nécessairement l'humilité.

Chapitre 6:12-16

[Le bon combat de la foi] Les six choses à poursuivre sont des caractères moraux que nous avons à revêtir, non pour demeurer toujours passifs, mais pour déployer une activité, soutenir un combat comme il est dit au verset 12 : « Combats le bon combat de la foi ». Pour combattre ce bon combat, il faut que ces vertus soient en nous et que aussi, nous ayons revêtu l'armure complète d'Éphésiens 6. L'apôtre Paul a combattu ce bon combat (2 Tim. 4:7) et achevé sa course à la gloire de Dieu. Pour combattre le bon combat, il faut avoir réalisé le jugement et le dépouillement de soi-même et la mortification de la chair (circoncision pour les Israélites, Josué 5). Le combat doit être fait selon les lois (2

Tim . 2:5), c'est-à-dire selon les directions et les enseignements que Dieu nous donne par sa Parole. De plus, pour combattre le bon combat, il faut être un bon soldat de Jésus Christ et ne pas s'embarrasser dans les affaires de la vie (2 Tim . 2:4). Le mot « combat » ici (1 Tim. 6:12) n'a pas le sens de bataille guerrière, mais celui du combat dans l'arène. Dans l'antiquité, ces combats étaient en honneur et se passaient devant de nombreux spectateurs. Nous avons un trésor immense à défendre, les vérités, les principes du christianisme dont la foi s'empare et qui constituent la foi chrétienne. C'est ce combat que l'apôtre Paul a combattu en 2 Timothée 4:7 et qui nous est indiqué en 1 Corinthiens 9:24-27. Il s'agit donc du témoignage de Dieu et du Seigneur dans ce monde, dont nous trouvons les règles dans la Parole de vie et de vérité. A nous de respecter ces règles et de vivre de régime en restant séparés du monde et de tout ce qui n'est pas selon le Seigneur. Le combat de la foi est bon, beau, noble, pour résumer toutes les nuances que comporte le terme original traduit par bon. La couronne n'est pas donnée si l'on n'a pas combattu selon les lois. Notre responsabilité est engagée. Cette responsabilité et ce combat sont individuels, mais ils doivent intervenir pour concourir à la prospérité du témoignage collectif. Il est nécessaire que chacun mette en pratique les instructions, les indications de la Parole, en suivant le Seigneur, ayant le coeur nourri de sa personne et l'ayant sans cesse devant soi comme le modèle de la foi, lui qui a été le Chef et le Consommateur de la foi. Tout ce qui est de l'homme naturel, de ses pensées et de ses désirs, doit être mis de côté, tenu pour mort. C'est la portée de la croix de Christ, mais avec ce grand fait que nous ne sommes pas seulement en relation avec Christ crucifié, mais aussi avec le Seigneur de gloire qui a été ressuscité et élevé dans la gloire. Cela nous aide à comprendre la suite du texte (v. 12).

[Saisir la vie éternelle] « Saisis la vie éternelle », c'est-à-dire empare-toi dès maintenant de la vie éternelle dans sa plénitude glorieuse. Nous ne sommes pas exhortés ici à saisir une chose que nous possédons déjà.

La vie éternelle se présente sous plusieurs aspects dans le Nouveau Testament. Le Seigneur est lui-même la vie éternelle ; il en est la source et il la donne à ses chères brebis ; cette vie éternelle qui n'a pas de fin, cette vie en abondance qui nous introduit dans l'intelligence et dans la jouissance des pensées et des sentiments de Dieu, nous la possédons actuellement comme un trésor précieux. Mais il y a des passages dans la Parole qui nous présentent la vie éternelle comme étant devant nous dans sa plénitude glorieuse (Rom. 6:22). Dans ce dernier verset, il s'agit de la vie éternelle en gloire, la fin vers laquelle nous tendons, la fin qui nous est proposée. De même dans Jude 21 la vie éternelle est la vie éternelle en gloire. C'est cette vie éternelle qu'avec Timothée, nous sommes exhortés à saisir ; c'est le propre de la foi ; c'est comme une transportation de notre existence présente dans la gloire et l'éternité. Cela donne un caractère céleste à notre passage ici-bas.

[L'appel] « Saisis la vie éternelle, pour laquelle <u>tu as été appelé</u> ». L'appel comporte <u>deux injonctions</u>: <u>sortir d'un endroit</u> et <u>entrer dans un autre</u>. C'est la pensée que nous avons dans <u>Hébreux 13:13</u>, <u>sortons vers lui</u>, hors du camp, <u>pour entrer dans les lieux saints</u> (<u>Héb</u> . 10:19). Dans <u>Hébreux 11:8</u> nous avons un bel exemple de celui qui est appelé le « père des croyants » et qui <u>obéissait avec docilité à l'appel divin</u>, tout en gardant le sentiment de son indignité (<u>Gen. 18:27</u> : « moi qui suis poussière et cendre »). <u>Ici</u> nous trouvons <u>l'appel de Dieu</u> <u>en relation avec l'élection</u> qui, <u>dans le Nouveau Testament</u> <u>se rapporte toujours à quelque chose de céleste et d'éternel</u> : <u>Colossiens 3:15</u> – <u>Éphésiens 1:18</u>; <u>4:1-4</u> – <u>Philippiens 3:14</u> – <u>1 Thessaloniciens 2:12</u> – <u>Hébreux 3:1</u> – <u>1 Pierre 1:15</u>; <u>5:10</u>.

[La belle confession] Dieu nous a <u>appelés à son propre royaume</u> et à <u>sa propre gloire</u> (1 Thess. 2:12), à <u>la gloire éternelle</u> dans <u>le Christ Jésus</u> (1 Pierre 5:10); cela doit <u>transformer notre vie pratique</u>, <u>éclairer notre route</u>, <u>illuminer et caractériser notre témoignage</u>. Il ne nous est pas dit en quelle circonstance Timothée avait fait cette confession que l'apôtre appelle « la belle confession » ; cette confession avait eu lieu <u>devant</u>

beaucoup de témoins et honorait le Seigneur. Timothée avait suivi l'exemple du Seigneur qui avait fait la belle confession devant Ponce Pilate, confession rapportée en Jean 18:33 et qui se rapporte à la royauté du Seigneur qui, bien qu'ayant été crucifié en infirmité, est le roi non seulement d'Israël, mais le roi d'un royaume céleste et éternel, le roi d'un royaume qui n'est pas de ce monde. Au moment du danger, à l'heure solennelle de son procès, Christ a fait cette belle confession; ni plaintes, ni murmures, ni protestations, ni menaces ne sont sortis de sa bouche alors qu'il était maltraité et opprimé.

[v.13-16] C'est en rappelant cette belle confession du Seigneur que l'apôtre ordonne à Timothée de garder ce commandement sans tache et irrépréhensible jusqu'à l'apparition de notre Seigneur Jésus Christ. L'apparition est l'expression avec laquelle notre responsabilité est toujours en rapport. Elle s'applique aussi à la venue du Seigneur quand il entrera dans les joies excellentes de son royaume de justice et de paix (2 Tim. 4:8). La couronne de justice est réservée à ceux qui aiment son apparition quand il s'agit de la grâce; nous trouvons pour le même événement le mot de révélation (1 Pierre 1:13). Il y a un temps fixé, un temps propre, comme il est dit au verset 15, un temps auquel cet événement appartient, où Dieu manifestera le Seigneur dans tout l'éclat de sa gloire. Les caractères de Dieu qui sont mentionnés dans les versets 15 et 16 (*), bienheureux, souverain, roi des rois, seigneur des seigneurs, possédant l'immortalité (**), habitant la lumière inaccessible relèvent d'une manière frappante les enseignements et les exhortations qui nous sont donnés dans cette épître. Ces déclarations sur la grandeur et la gloire de Dieu sont placées là comme pour nous rappeler que les exhortations qui nous sont données ne le sont pas au nom d'une morale humaine, mais nous sont données par Dieu lui-même et nous placent en présence de Dieu et de sa gloire ; cela donne un éclat et une élévation excessivement grands et beaux au contenu de cette épître. Elle nous est parvenue pour que nous sachions comment nous conduire dans la maison de Dieu et la fin de l'épître nous montre de quel Dieu il s'agit.

- (*) Dans les versets 15 et 16, la partie inaccessible de la gloire de Dieu est présentée, nul oeil ne l'a vu ni ne peut le voir, mais dans sa grâce, le Dieu insondable, inexprimable, inaccessible, infini, dont nous ne pouvons pas savoir ce qu'il est, est révélé en Jésus. Quelle place cela donne à Jésus dans nos coeurs!
- (**) <u>Seul Dieu possède l'immortalité</u> ; <u>il l'a donnée aux croyants</u>. Nous avons un corps mortel c'est-à-dire attaquable par la mort, mais nous aurons l'immortalité (<u>1 Cor. 15:54</u>). Dieu seul l'a essentiellement, par nature et le croyant dans l'éternité aura aussi l'immortalité et l'incorruptibilité mais données par Dieu!

Cela est aussi de nature à nous encourager, car si nous sentons notre faiblesse pour réaliser les exhortations de l'épître, ce Dieu dont la souveraineté et la gloire sont placées devant nos coeurs, nous prend par la main, nous donne le secours et la force dont nous avons besoin et nous amène à adorer et à bénir. La grandeur de Dieu ne nous écrase pas, elle nous fait nous agenouiller et adorer. Les saints sont déjà dans la présence de ce Dieu si grand et si glorieux ; cette pensée ne devrait jamais nous guitter et si les croyants sont appelés à souffrir dans ce monde, ils ont à se souvenir que la gloire de Dieu est déjà à eux. Moralement nous connaissons Dieu (Jean 1:18). Le Saint Esprit fait appel à cette connaissance dans le souci du témoignage et de la marche des saints : Dieu montrera Jésus au temps propre ; maintenant le monde ne le connaît pas, le monde ne sait pas qui est Jésus, mais les saints savent qui est Jésus et qui est Dieu. Si nos coeurs étaient remplis de Christ, de la gloire de Dieu qui éclipse toutes choses, le monde et ce qui est de l'homme n'auraient aucun attrait pour nous. C'est dans cette épître où l'Assemblée est appelée la colonne et le soutien de la vérité que l'éclat de la gloire de Dieu brille; ce n'est pas pour satisfaire notre intelligence que ces choses sont dites, c'est pour nourrir nos coeurs et toucher nos consciences. Si nous étions toujours placés devant cette gloire de Dieu comme ces versets le font, nous ne nous arrêterions pas en chemin devant les fausses grandeurs humaines. Notre vie chrétienne ici-bas est faite de beaucoup de détails et Dieu nous dit : « Faites attention comment vous marchez, individuellement ou en assemblée ». Ce qui donne de la grandeur à ce que font les saints, ce qui les revêt de gloire, c'est qu'ils sont déjà en Dieu et que Dieu est leur Dieu. Avec un tel sentiment, nous devrions être humbles et dignes tout à la fois ; nous aurions le sentiment que devant Dieu nous sommes poussière et cendre (Gen. 18:27) et, en même temps, comme Jacob devant le Pharaon, que Dieu est avec nous, qu'il est pour nous, que nous sommes en lui et que devant Dieu que nous connaissons, rien d'autre ne compte, aucune grandeur humaine ne subsiste; c'est Jacob qui bénit le Pharaon. Nous pouvons vivre dans ce monde et y marcher (et c'est ce que nous devrions faire constamment) d'une façon qui traduise que nous connaissons Dieu. Chez l'apôtre Paul, cette connaissance de Dieu le faisait se prosterner devant lui et l'adorer; c'est ce qui arrive toujours dans la présence de Dieu ; cette présence fond notre coeur, nous anéantit d'un côté et nous fait nous prosterner devant lui (1 Chron. 29:14). Ce passage souligne la folie de ceux qui veulent chercher à connaître Dieu par leurs propres efforts; c'est se faire égal à Dieu. Le croyant sait qu'il n'est rien et se prosterne. Le Dieu bienheureux sera la source éternelle, inépuisable de notre bonheur et de notre joie, un bonheur et une joie à la hauteur de la grâce de Dieu.

Chapitre 6:17-19

Nous retrouvons ici la suite de l'ordonnance. En contraste avec ceux qui veulent devenir riches (v. 9), nous trouvons ici ceux qui sont riches. Le Dieu souverain qui dispense les biens du présent siècle comme il lui plaît dit à ceux qui les tiennent de sa main de ne pas être hautains. Nous trouvons la même exhortation en Jacques 1:9. Il s'agit de mettre à profit les biens terrestres pour la gloire de Dieu, loin de toute hauteur d'esprit, sans mettre une confiance mal placée dans les

avantages d'une position incertaine, mais en remontant jusqu'à Dieu qui est souverain donateur et qui donne toutes choses richement et libéralement pour en jouir selon lui. Il faut nous rappeler les enseignements de la Parole : c'est qu'on est agréable à Dieu selon ce qu'on a et non selon ce qu'on n'a pas. Ceux qui ont peu de chose peuvent le mettre au service du Seigneur aussi bien que ceux qui possèdent davantage. Les disciples du Seigneur sont appelés à faire le bien et à se montrer riches en bonnes oeuvres, prompts à donner, libéraux et s'amassant comme trésor un bon fondement pour l'avenir afin qu'ils saisissent ce qui est vraiment la vie, c'est-à-dire la vie éternelle. Dans le verset 19, l'apôtre attire notre attention sur la nature de cette vie plus que sur son caractère éternel (Matt. 6:19-21). Pour ce qui est des biens de ce monde, nous ne sommes que des administrateurs agissant pour le compte de Dieu (Luc 16). Nous aurons à rendre compte de notre administration et ce qui satisfait Dieu dans notre façon d'agir c'est la prudence et la fidélité. Les richesses sont appelées injustes parce que l'homme les a en quelque sorte accaparées à son propre profit au lieu d'en être l'administrateur selon Dieu. Nous avons à nous montrer prudents dans l'administration des biens de ce monde. Il y a un enseignement précieux à ajouter, c'est celui que nous trouvons en Hébreux 11:24. Bel exemple de Moïse qui, sauvé des eaux, aurait pu dire : la providence m'a placé là, j'y reste; il aurait pu jouir des richesses du monde. Mais il a choisi — c'est le choix de la foi — d'être plutôt dans l'affliction ; il a estimé l'opprobre de Dieu un plus grand trésor que les richesses de l'Égypte. La Parole tient un langage bien solennel aux hommes qui agissent selon l'élan de leur propre nature lorsqu'ils font servir à leurs propres intérêts les biens de ce monde ; ils jouissent pour un temps des délices du péché (Héb. 11:25), expression très forte. Nous avons à imiter la foi de Moïse qui regardait à ce qui est éternel et glorieux et à saisir ce qui est vraiment la vie. Dieu nous donne librement toutes choses avec Christ (Rom. 8:32).

En Matthieu 19 le jeune homme riche a été mis à l'épreuve comme il ne l'avait jamais été. Ce jeune homme avait beaucoup de qualités ; il devait représenter pour les disciples un type très rare du Juif et être pour eux digne du royaume de Dieu, de sorte qu'ils sont très étonnés quand ils voient le jeune homme s'en aller tout triste et qu'ils entendent Jésus leur dire qu'un riche entrera difficilement dans le royaume des cieux. Leur étonnement est sincère quand ils disent au Seigneur : « Qui peut être sauvé? » Mais Jésus leur dit que si la chose est impossible aux hommes, pour Dieu toutes choses sont possibles. Nous trouvons dans la fin de la première épître à Timothée la confirmation de ce que le Seigneur a dit ; il y a des riches que la grâce de Dieu a fait entrer dans le royaume des cieux. La grâce a triomphé du pouvoir des richesses sur l'homme et a libéré son coeur de ce pouvoir ; cette même grâce se manifeste en gardant les chrétiens pour qu'ils marchent à la suite du Seigneur. Il faut la grâce de Dieu pour que le coeur du chrétien soit soustrait à l'influence des richesses. C'est la raison de l'exhortation adressée aux riches ; toutefois nous pouvons l'appliquer à chacun de nous, car si nous ne sommes pas riches dans le sens absolu du mot, nos coeurs peuvent être pris par ce que Dieu met à notre disposition et qui peut devenir une idole pour nous. L'amour des biens de ce monde peut tourner à l'idolâtrie et nous empêcher de mettre notre confiance en Dieu ; aussi chacun de nous doit prêter attention aux deux dangers signalés dans ce verset 17 : être hautain, c'est-à-dire s'enorgueillir de ce qu'il possède, et mettre sa confiance dans l'incertitude des richesses. L'heureux état que l'Esprit de Dieu, par le moyen de l'apôtre, souhaite aux riches, à quelque degré qu'ils le soient, c'est d'avoir un coeur confiant, appuyé sur Dieu et non pas sur les choses au milieu desquelles nous nous mouvons. La confiance dans les richesses a produit de grands maux parmi les chrétiens. L'affranchissement vis-à-vis des richesses est un des caractères de l'affranchissement. Nous avons tous à prendre garde à cela, car se confier uniquement en Dieu et ne se glorifier qu'en lui, demande une grande vigilance continuelle. Heureux sommes-nous si la grâce nous libère de ces choses dont la puissance se manifeste tous les jours dans la vie du monde et même, hélas! dans la vie du chrétien ! Plus nous en serons libérés, plus nous jouirons de la communion et de l'approbation du Seigneur. Dans le royaume de Dieu, les richesses de la terre ne comptent pas. Toutefois, celui qui est riche peut glorifier Dieu avec cette forme de talent que le Maître lui a confiée ; ce sera une gloire de Christ en son jour et pour le bien de cet homme dont la responsabilité est accrue. Mais cela s'étend à tout ce que Dieu nous a confié. On ne peut être riche et fidèle, comme aussi pauvre et fidèle, que par la foi. Le secret, c'est évidemment que Jésus soit le trésor de notre coeur. Ce qu'il y a de difficile, c'est de posséder quelque chose sans en faire une idole. Aussi il arrive souvent que ce que nous appelons nos bénédictions extérieures tourne à notre détriment, si ces bénédictions nous cachent le donateur. Il faut toujours qu'entre notre coeur et un don de Dieu, il y ait Dieu. Plus on a de choses, plus le danger est grand (Ps. 62:10). La Parole nous montre qu'en principe les biens de ce monde n'aident pas à marcher, mais celui qui est pauvre et qui désire les richesses est dans un état encore plus fâcheux. Si, du jour au lendemain, Dieu nous rendait riches au sens propre du mot, nous aurions besoin d'être bien gardés; et nous avons également besoin d'être bien gardés si nous ne sommes pas riches. Nous avons tous besoin d'être exercés pour que, riches ou pauvres, nos coeurs trouvent ensemble dans le Seigneur leur trésor commun.

Chapitre 6:20-21

Le verset 20 nous donne la dernière recommandation de l'apôtre à Timothée dans sa lettre. Cette exhortation est individuelle <u>en vue du bien collectif</u> et <u>du maintien du témoignage du Seigneur dans ce monde</u>. Ce qu'il faut garder (ou conserver), c'est <u>le bon dépôt</u> dont il est question en <u>2 Timothée 1:14</u>. C'est <u>par l'Esprit Saint</u> qui habite en nous que nous pouvons et que nous devons garder ce beau, bon et noble dépôt de la saine doctrine. C'est **toute la parole de Dieu** que nous avons à

garder, sans altération (2 Tim. 2:15; 2 Cor. 2:17; 1 Pierre 4:11). Pour que le Saint Esprit puisse agir librement à cette fin, il faut que nous mettions de côté tout ce qui vient de l'homme naturel, de la chair, et réaliser que nous ne sommes rien, que nous ne pouvons rien apporter et que nous avons tout à recevoir. C'est le Saint Esprit seul qui peut nous faire pénétrer dans l'intelligence et dans la jouissance des sujets divins et nous communiquer ce qui est de Dieu, ce qui plaît à son coeur et ce qui convient à sa gloire. Si nous discernons, en présence de la majesté divine, toute notre faiblesse, toute notre incapacité, nous serons disposés à fuir tous ces discours vains et profanes, ces objections et cette opposition de la connaissance faussement ainsi nommée. La glose, qui n'est qu'un développement fâcheux, est créée par l'esprit humain laissé à lui-même, entraîné par ses prétentions et résultat de son imagination. Les enseignements qui viennent de l'homme et des facultés naturelles de l'homme sont des enseignements étrangers, ils n'ont rien à voir avec la vérité de Dieu. C'est de bien bonne heure dans l'histoire de la chrétienté et dans l'histoire du témoignage que l'ennemi a cherché à mettre l'accent sur les connaissances intellectuelles ; c'est ce qui, depuis le début de l'histoire de l'Église, a fait dérailler tant de personnes qui ont voulu mettre en avant l'intelligence humaine et rechercher la science humaine. Tous les faux docteurs qui essayaient d'introduire dans l'église les hérésies que Paul combat avec tant d'autorité, de zèle et de compétence, se complaisaient dans leur intelligence et dans leur fausse science. Cette dernière exhortation de 1 Timothée est un résumé saisissant de toute l'épître ainsi que de la deuxième à Timothée et de l'épître à Tite. En lisant de tels passages, nous saisissons le prix de la vérité de Dieu, vérité contenue dans sa Parole et résumée dans la personne de Christ, de celui qui est le grand mystère de la piété.

Dans l'assemblée, on avait encore gardé à ce moment-là et en ce lieu (Éphèse, où Timothée se trouvait) les lignes et les principes essentiels de la doctrine. Cela peut expliquer que la doctrine ne soit point développée dans l'épître; mais la conclusion (les deux derniers versets) fait allusion au danger que l'apôtre voyait poindre déjà et dont il a parlé au commencement, savoir l'effet de l'imagination des hommes et le judaïsme légal. Tout au long de l'épître, nous voyons que c'est le côté pratique qui intéresse Paul et sur lequel il insiste auprès de Timothée. Il devait y avoir relâchement de ce côté-là ; on devait conserver les vérités, mais pratiquement on fléchissait; même au point de vue de la doctrine un danger menaçait déjà. Paul voyait venir l'orage qui allait passer dans les deux ans qui séparent les deux épîtres. Aussi adresse-t-il un appel plein d'affection et de sérieux à Timothée. Au point de vue doctrinal, le danger, c'est <u>l'intrusion de l'activité de l'esprit humain</u> dans <u>le</u> domaine qui est exclusivement celui du Saint Esprit. Ce danger s'est extrêmement développé, il est la racine de toute la théologie et nous avons à veiller, à être en garde contre lui, à prendre garde de ne pas nous tromper pratiquement et à tenir compte de tout ce qui nous est dit par la Parole pour la marche de l'assemblée. Il y a une perte pour nous toutes les fois que ce n'est pas le Saint Esprit qui nous conduit quand nous nous occupons de la parole de Dieu. Il ne faut pas penser que l'instruction est une clé qui ouvre les pensées de Dieu. L'instruction doit être localisée à son domaine propre ; le croyant peut avoir à s'en servir dans son activité, mais il est un domaine qui lui est interdit, sinon comme servante totale, comme instrument sans volonté propre : c'est le domaine des choses de Dieu. Un chrétien très intelligent ne pourra être utile qu'à condition de se laisser diriger exclusivement par l'Esprit de Dieu. Il faudra chez lui un travail de Dieu d'autant plus profond qu'il est plus intelligent et plus instruit. C'est un principe vital. L'intelligence peut très bien être un talent donné par le Maître, mais on ne peut l'utiliser que dans la mesure où la volonté est brisée et où l'Esprit peut agir dans le vase. C'est vrai pour tous ; un vase d'une petite capacité a souvent autant de mal à se laisser employer par le Saint Esprit qu'un autre. Tout dépend de la réalisation de la présence de Dieu et du travail préalable et constant de Dieu dans l'âme. Si nous voulons la bénédiction individuellement et dans l'assemblée, si nous voulons entrer dans la pensée de Dieu et dans la communion avec notre Père et avec le Seigneur, supplions Dieu que son Esprit et sa vérité nous conduisent dans la liberté sur le terrain de Dieu. Nous faisons l'expérience que même des vérités inattaquables sont sans effet, sans édification si ce n'est pas le Saint Esprit qui les place devant nos âmes ; à plus forte raison des erreurs et des fruits de l'imagination sont-elles funestes. Ce chemin qui, en principe, est très simple, est parsemé d'obstacles : nous-mêmes, notre volonté, notre manque de spiritualité, notre chair en un mot. Que le Seigneur nous donne d'être comme de petits enfants et de rester tels, nous souvenant que c'est l'Esprit qui sonde les choses profondes de Dieu et que personne ne les connaît en dehors de lui. Seule la présence de Dieu, dont la gloire brille à la fin de cette épître, fait taire nos propres pensées et arrête l'élan de l'imagination de nos coeurs, imagination qui est mauvaise dès notre jeunesse. Nous avons à être gardés dans la simplicité. Si nous réalisons la présence de Dieu, Dieu a sa place, nous la nôtre, et le Saint Esprit nous ouvre toutes les gloires et tous les trésors que la grâce de Dieu met à notre disposition.

<u>L'intellectualisme chrétien</u> a conduit à de <u>grands égarements</u> tous les rationalistes dans tous les temps. Dans le verset 21, il nous est dit que, déjà du temps de l'apôtre, quelques-uns faisant profession, se sont écartés de la foi. Nous savons ce que <u>l'esprit de l'homme</u>, <u>essayant de sonder la personne de Christ</u>, <u>a pu produire de folie</u>. Combien de personnes qui auront ainsi étudié la Bible et qui s'en iront dans la perdition éternelle!

<u>Les divisions</u> qui ont eu lieu dans l'Église , <u>sont le résultat de **l'acti-**</u> <u>vité du propre esprit de l'homme</u>. Ceux qui les ont fomentées sont allés <u>au-delà de ce que le Saint Esprit leur donnait</u> ; s'il y avait eu de la dépendance, <u>ils se seraient arrêtés à temps</u> et <u>bien des maux auraient été</u> **évités**.

Un chrétien est grand par ce qu'il reçoit de la part de Dieu, non pas par ce qu'il donne aux autres. Nous ne sommes pas élevés par ce que nous arrivons à saisir ; ce qui nous élève c'est la grâce de Dieu, le don de Dieu. Actes 4:13 nous donne le secret de la vraie connaissance et de la vraie intelligence ; les disciples étaient illettrés et du commun, mais on les reconnaissait pour avoir été avec Jésus. Être avec Jésus, être en communion avec lui, c'est là la source de la vraie connaissance, de la connaissance qu'on acquiert de lui (Matt. 11:29; Tite 2:12), la connaissance de lui-même. En 2 Pierre 1:3 tout ce qui regarde la vie et la piété nous est donné par la connaissance de Christ. Nous devrions éviter avec soin toute activité intellectuelle de la sorte qui conduit à des discours vains et profanes et à la connaissance faussement ainsi nommée, mais qui aussi provoque les goûts pour les opinions hétérodoxes, les vues hérétiques. Même sans quitter les limites de la saine doctrine, il y a le danger de faire des choses de Dieu une affaire d'intelligence et de ne trouver de ce fait dans la parole de Dieu qu'une matière à discours sans qu'il

y ait de résultats pratiques dans la conscience et dans le coeur, sans que l'existence se déroule dans la présence de Dieu, et dans la communion du Seigneur. Cet éloignement de la doctrine dans la vie pratique, risque de faire et fait déjà de grands ravages parmi nous. Dieu désire voir Christ dans les siens, et le Saint Esprit seul produit un Christ vécu ; c'est là le christianisme. Si nous étions plus exercés à réaliser la vie de Christ, notre vie aurait beaucoup plus de puissance, plus d'autorité morale, plus d'autorité spirituelle, plus de séparation du monde ; au lieu de nous nourrir de mots, nous nous nourririons de Christ. L'activité de l'Esprit doit se manifester dans toute la vie du chrétien : marchons par l'Esprit (Gal.5:16), prions par l'Esprit (Éph.6:18), adorons par l'Esprit (Jean 4:24), soyons conduits par l'Esprit (Jean 16:13), jouissons par l'Esprit de la communion avec le Seigneur et des choses que nous attendons (Éph.1:14), laissons-nous enseigner par l'Esprit (1 Jean 2:27). Pour cela, nous devons fuir tout ce qui est de notre volonté, de notre imagination et de notre propre esprit pour laisser à Dieu et au Seigneur toute la place dans notre vie, dans notre coeur et dans l'assemblée de sorte que l'Esprit agissant en nous et dans l'assemblée, fasse jaillir la louange, descendre sur nous la bénédiction et produise l'édification.